Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14619 – 6 F

MARDI 28 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'appel à la confiance du G 7

UNE réunion pour rien? La rencontre des ministres des finances des sept grands pays industriels – le G 7, – ce week-end près de New-York, aura-t-elle été totalement inutile ? Certains participants – comme l'Américain Nicholas Brady et le Français Pierre Bérégovoy – ont bien cherché à en souligner l'importance. L'affirmation commune de la nécessité de renforcer la croissance économique mondiale traduirait, selon le premier, un changement de climat favorable à la confiance des agents économiques. Elle serait, selon le second, un retour à l'esprit de concertation internationale des accords du Plazza (1985) et du Louvre (1987).

Le long communiqué publié à l'issue de sept heures et demie de débats incite plutôt au scepticisme. Hormis d'éventuels accords secrets, aucun participant, à l'exception des Etats-Unis, n'a pris d'engagements précis en vue de stimuler l'activité mondiale.

APRÈS avoir constaté leur identité de vues sur la nécessité de rechercher dans chaque pays les conditions d'« une croissance solide dans la stabilité des prix sur le moyen terme », les Sept trahissent leurs divergences en procédant, d'une manière inhabituelle, à la description des politiques déjà engagées chez chacun d'eux.

Les Etats-Unis indiquent bien leur intention de stimuler l'activité avec des incitations à l'épargne et à l'investissement et une augmentation des dépenses de recherche. En campagne électorale, M. George Bush doit donner le détail de ce programme mardi 28 à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union. Une précision utile, cependant : il s'engagera à ne pas accroître le déficit budgétaire.

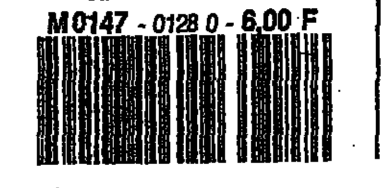
Au centre des pressions américaines, l'Allemagne et le Japon, en revanche, n'ont pris aucun engagement. Confirmant leurs projets en matière budgétaire et fiscale, les Allemands ont rejeté les critiques adressées à leur politique monétaire. Ils n'abaisseront leurs taux d'intérêt que lorsque les conditions en seront remplies. Et ce n'est pas pour demain.

LES Japonais, quant à eux, se sont opposés à une relance budgétaire. Sur les taux de change, le texte final traduit un même flou. Les Sept ont simplement renouvelé leur détermination à « coopérer étroitement sur les marchés des changes, favorisant ainsi leur stabilité ». L'appréciation du yen vis-à-vis du dollar et des devises européennes, souhaitée par les Américains et les Français, n'est pas retenue comme objectif explicite dans le communiqué.

« 1992 sera meilleure que 1991 », a déclaré lundi sur Antenne 2 M. Bérégovoy en commentant les travaux de ce G 7. Les conditions d'une reprise de la croissance semblent effectivement plus favorables aujourd'hui qu'hier. La stabilité, à un niveau faible, des prix du pétrole, la baisse des taux d'intérêt à long terme et la maîtrise de l'inflation sont des facteurs positifs. En rappelant ces éléments, les Sept voulaient redonner confiance aux agents de l'économie. La confiance... Le mot est utilisé cinq fois dans leur communiqué, mais en révélant leurs différences, sinon leurs divergences, les grands argentiers ne contribuent guère à la faire renaître.

Lire page 18 l'article de SERGE MARTI

M 0147 - 0128 0 - 6,00 F



Le sort de l'armement nucléaire ex-soviétique

Le Kazakhstan conteste le pouvoir russe

De retour d'une tournée dans les quatre Républiques « nucléaires » de l'ex-Union soviétique, M. Roland Dumas s'est déclaré, dimanche 26 janvier, « pas totalement rassuré » par le sort de l'armement nucléaire soviétique. Contestant le pouvoir russe, le président du Kazakhstan, M. Nazarbaev, lui a en effet confirmé sa volonté de conserver jusqu'à l'an 2000 une partie des missiles stratégiques basés dans cette République, même s'il n'en a pas la capacité d'emploi.



Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial JACQUES AMALRIC

Les élections partielles et la manifestation antiraciste

Les socialistes ont subi deux échecs cinglants

Les élections partielles du dimanche 26 janvier ont confirmé le discrédit qui frappe le pouvoir. Devancé par le Front national au premier tour d'une élection législative dans le Nord, le PS perd deux cantons (dans l'Isère et le Jura) et recule ailleurs. La manifestation antiraciste qui a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes samedi à Paris a été aussi un revers pour les socialistes qui, relégués en queue de cortège et face à des slogans hostiles, ont renoncé à défiler.

par Patrick Jarreau

Le président de la République, qui espérait parvenir à démontrer qu'entre la gauche et l'extrême droite, il n'y avait rien, va devoir se résigner à constater que la réalité, telle que la révèle l'élection législative partielle de Lambersart, est différente : c'est face à l'opposition parlementaire et au Front national qu'aujourd'hui, il n'y a rien, ou pas grand-chose; en tout cas, pas les socialistes.

A l'image de ce qui s'est passé lors de la manifestation antiraciste, à Paris, samedi 25 novembre, les socialistes sont présents dans le combat contre l'extrême droite, mais la place du PS en tant que tel dans ce combat lui est si peu reconnue que, relégué en queue de cortège, il bat la semelle pendant trois heures avant de replier ses banderoles et de rentrer chez lui sans avoir défilé. Le lendemain, dans le Nord, les électeurs socialistes de 1988 ont préféré s'abstenir ou voter pour les candidats écologistes plutôt que pour le PS, lequel a été devancé par le Front national.

Les socialistes n'avaient une chance de tirer parti des réactions que provoque la progression des thèmes du Front national dans l'opinion que si la frontière politique entre la droite et l'extrême droite avait été transgressée de manière significative.

Lire la suite et nos informations page 7
Lire également page 12 les articles de PHILIPPE BERNARD et ROBERT SOLÉ

Le chômage stabilisé en décembre

Le chômage a été stable en décembre, avec 0,05 % d'augmentation en données corrigées. Mais 1991 restera marquée par de très mauvais résultats : il y a eu un accroissement de 295 300 chômeurs; ils sont maintenant 2 826 900.

page 18

L'ÉCONOMIE

L'or des déchets

Débarrasser en dix ans la France des décharges qui la défigurent, c'est le pari du gouvernement.

Des J. O. pleins d'assurance

Pour qu'un incident ne tourne pas à la débâcle financière, les organisateurs des Jeux olympiques d'Albertville ont versé plus de 30 millions de francs de primes aux assureurs.

Le fondateur de Hyundai veut sauver la Corée

« Monsieur Chung », un des hommes les plus puissants de Corée du Sud, en avait assez de financer les politiciens : il crée son propre parti.

Avec la chronique de PAUL FABRA, le dossier sur le revenu minimum d'insertion les rubriques « Mode d'emploi » la page « Conjoncture » pages 27 à 38

Un entretien avec M. Occhetto

« La gauche est à reconstruire entièrement » nous déclare le chef de l'ex-PC italien

ROME

de notre correspondante

Le 5 avril prochain devraient se dérouler les élections législatives italiennes. En dépit de l'immobilisme du système et de l'omniprésence de la démocratie chrétienne, ces élections risquent de changer bien des données de la vie politique italienne. Ce sera aussi le « baptême du feu » pour le Partito democratico della sinistra (PDS), issu il y a presque un an, en février 1991 au congrès de Rimini, de l'ancien Parti communiste italien. Homme du changement, secrétaire général du PCI depuis 1987 avant de présider aux destinées du PDS, Achille Occhetto est lui-même très contesté. Pour le Monde, *il a tiré un premier et difficile bilan.*

« C'est vrai, nous avons eu un moment difficile au début. Nous étions le parti communiste qui avait montré le plus de capacité à se régénérer, celui aussi qui avait pris depuis longtemps le plus de distances avec Moscou. Mais, paradoxalement, notre transformation, qui est après tout une transformation radicale, n'en a été que plus difficile. Et si j'ai choisi de l'annoncer le jour même de la chute du mur de Berlin, bien que notre décision n'ait eu aucun rapport avec cet événement, c'est parce qu'il y avait là un symbole évident à mes yeux : l'écroulement du mur c'était aussi le signal d'une prise de conscience à l'Est, mais également à l'Ouest d'une profonde crise au sein des forces politiques traditionnelles.

» On l'a vu en Allemagne, en France et bien sûr en Italie, de nouvelles formes d'expression politique se font jour, mues par le désenchantement ou la protestation. Alors il était temps , surtout pour les anciennes forces de gauche, de repenser leur politique.

Propos recueillis par MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 10

Bordeaux retrouve son Grand Théâtre

Ouverture, aux sons de « la Flûte enchantée » d'un édifice superbement restauré et discrètement rénové

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

A l'heure où il est de bon ton de marquer du sceau de notre époque toute intervention dans un monument historique, disposition d'esprit qui devient souvent tyrannique et parfois dangereuse, la ville de Bordeaux célèbre aujourd'hui la restauration spectaculaire de son Grand Théâtre. La nomination d'Alain Lombard, il y a deux ans, à la tête d'un outil qui vieillissait mal depuis ses derniers travaux, au début de ce siècle, a conduit à mener tambour battant cette restau-rénovation, d'un montant total de 130 millions de francs.

Le résultat est d'autant plus somptueux que le monument est un repère clé dans l'histoire de l'architecture française. En 1776, Louis Philippe de Chartres, qui allait devenir duc d'Orléans avant de se faire régicide sous le nom de Philippe Egalité, fit la gracieuseté à Bordeaux de visiter le chantier déjà prestigieux du Grand Théâtre. La visite du cousin du roi ne serait pas le dernier hommage que recevrait le chantier, puisqu'il allait accueillir dès l'année suivante les frères du roi.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite et l'article de ANNE REY, page 16

ESPACE EUROPÉEN

- La Macédoine, poudrière des Balkans
- Tribune : « L'élargissement vers l'Est est dans notre intérêt fondamental » par BRIGITTE SEEBACHER-BRANDT
- Séville, un hymne à la modernité

pages 9 à 11

Négociations sur le Proche-Orient à Moscou

Alors que Syriens et Libanais ont déjà fait savoir qu'ils ne participeraient pas aux négociations dites « multilatérales » sur le Proche-Orient qui doivent débuter mardi 28 janvier à Moscou, la présence de la délégation palestinienne était, lundi, encore incertaine. Les membres de cette délégation ont quitté Jérusalem pour Amman, et ce n'est qu'après d'ultimes discussions avec les représentants de l'OLP dans la capitale jordanienne qu'une décision définitive devait être prise.

Lire page 6 l'article de PATRICE CLAUDE

Le défi de Marc Pajot

Les premières des quatre-vingt-dix-huit régates de qualification pour la Coupe de l'America ont été disputées samedi 25 et dimanche 26 janvier à San-Diego (Californie) par les huit bateaux engagés dans ce défi. Le voilier français de Marc Pajot, *Ville-de-Paris*, comptait une victoire (sur les Australiens) et une défaite (sur les Néo-Zélandais).

Lire page 15 l'article de GÉRARD ALBOUY

Le triomphe des footballeurs ivoiriens

Pour la première fois, la Côte-d'Ivoire a remporté la Coupe d'Afrique de football, dimanche 26 janvier à Dakar, face au Ghana, à l'issue d'un match haché et d'une interminable épreuve de tirs au but : 11 à 10 (0-0 à la fin des prolongations).

Lire page 15 le reportage de PHILIPPE BROUSSARD et page 26 l'article de notre correspondant : « Abidjan en liesse »

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Paul Virilio

« Quand il n'y a plus de temps à partager, il n'y a plus de démocratie possible »

Urbaniste de formation, Paul Virilio, né en 1932, a été directeur de l'Ecole spéciale d'architecture, où il enseigne toujours. Fondateur du groupe Architecture Principe avec Claude Parent, ancien membre des comités de direction de la revue Esprit, *il est cofondateur du Centre interdisciplinaire de recherche de la paix et d'études stratégiques et participe à de nombreux comités d'experts.*

Paul Virilio poursuit depuis plus de vingt ans une réflexion centrée sur la vitesse, qu'il considère comme un facteur essentiel d'organisation sociale et de contrôle politique. Dans un cadre général qu'il nomme dromologie (de dromos, *vitesse), il prend en compte aussi bien les conséquences les plus quotidiennes que les aspects géostratégiques.*

Cette recherche est jalonnée de nombreux ouvrages, dont Vitesse et politique *(Galilée, 1977),* Esthétique de la disparition *(Balland, 1980),* l'Espace critique *(Christian Bourgois, 1984),* la Machine de vision *(Galilée, 1988).* L'Inertie polaire *(Christian Bourgois, 1990) complète son analyse d'un monde où la vitesse de communication a pris le pas sur la vitesse de déplacement, entraînant une « télésurveillance » globale et le repliement des individus dans des habitats solitaires mais branchés sur les images du monde. En 1991, Paul Virilio publiait* l'Ecran du désert, *analyse des technologies mises en œuvre dans la guerre du Golfe et de sa « couverture médiatique ». Il a également fait paraître l'an dernier de nouvelles éditions, augmentées, de* Guerre et cinéma *(les Cahiers du cinéma) et de* Bunker Archéologie *(les Editions du Demi-Cercle).*



« Quelles sont les grandes lignes de votre réflexion sur le rôle de la vitesse ?

– La vitesse est un facteur essentiel dans la répartition des richesses et du pouvoir. Le mode dominant de déplacement détermine à chaque époque l'organisation de la société, depuis la Grèce antique où on disait que *« ceux qui font marcher les navires gouvernent la cité »* jusqu'aux dynasties ferroviaires de l'essor du capitalisme, en passant par la chevalerie qui est la base de la féodalité. Aujourd'hui, le mode de déplacement principal est le transport électronique des informations, et de l'action. Il s'agit de moins en moins de parcourir une distance, mais de contrôler et d'agir à distance.

» Dès lors, le temps l'emporte sur l'espace, l'immédiateté de la transmission, la vitesse des ondes sur l'organisation de la surface. Toute notre société est confrontée à cette notion de « téléprésence », c'est-à-dire d'un monde qui est déjà là sans qu'on aille le rejoindre. D'une certaine façon, on assiste à la fin du déplacement au profit de l'inertie d'une contemplation solitaire.

– Comment expliquez-vous cette évolution ?

– Par un phénomène très simple : la loi de moindre action. Quand on est devant un immeuble et qu'il y a un ascenseur et un escalier, on prend l'ascenseur. Depuis toujours on invente des moyens d'aller plus vite, plus loin, à moindre effort. On ne peut pas inventer une technologie pour ralentir. Mais les télétechnologies visent à éliminer la nécessité même de se mouvoir, du mouvement du corps. C'est un élément fatal du développement de nos sociétés. On va vers l'inertie. Or, le premier des droits de l'homme, c'est le droit au mouvement. Bien sûr, on retrouve le corps dans le sport, mais ce n'est qu'un divertissement, au lieu d'être un élément de construction du rapport au monde et du rapport à autrui.

« On assiste à la naissance d'un complexe militaro-informationnel »

– Cette nouvelle accélération vous paraît d'une nature différente des précédentes ?

– C'est une seconde révolution, plus profonde encore que ce qu'on a appelé la révolution des transports, qui était le passage du vivant, de l'organique (la marche à pied, le cheval...) au mécanique (le train, la voiture, l'ascenseur, le métro...). Aujourd'hui c'est l'électromagnétique. A la révolution des transports succède – plus précisément : se superpose – la révolution des transmissions, qui entraîne la modification du rapport au monde.

» Il faut y ajouter la révolution des transplantations, c'est-à-dire la possibilité de greffer sur le corps même de l'homme des stimulateurs qui lui permettront de téléagir, de télécommuniquer, de télé-entendre, de télévoir, grâce à des greffes, sans le recours à un appareillage externe. C'est-à-dire d'être, encore plus intimement, présent au monde sans être dans le monde. Ces révolutions éliminent le monde comme champ d'action. Elles risquent de créer demain, de manière extrêmement grave, un sentiment d'incarcération dans le monde, un sentiment d'étroitesse terrifiante pour l'humanité.

» Jusqu'alors, toutes les accélérations avaient concerné des vitesses relatives. Mais il existe un absolu : la vitesse de la lumière, celle des transmissions électroniques. Et nous y sommes. Or, je crois qu'il y a une démocratisation possible, un partage des vitesses relatives et qu'il n'y en a pas de la vitesse absolue. La vitesse absolue, c'est l'attribut du divin, c'est l'attribut de l'autocratie. L'ubiquité, l'instantanéité, l'immédiateté, l'inertie.

» La vitesse absolue est le contraire de la démocratie, qui suppose d'aller vers les autres, de discuter, de prendre le temps de la réflexion et de partager la décision. Quand il n'y a plus de temps à partager, avec cette fatalité de l'accélération, il n'y a plus de démocratie possible. On en voit des conséquences très claires avec la désaffection de la politique, c'est-à-dire d'un système de représentation et de délégation en totale contradiction avec la « téléprésence ». Un phénomène aussi inquiétant que le phénomène Le Pen trouve son chemin dans cette rupture-là.

– Vous avez repéré une manifestation particulièrement massive de cette tendance durant la guerre du Golfe.

– On a pu constater la puissance de domination et de désintégration de l'opinion publique par les technologies du « temps réel » aux mains du pool contrôlé par le Pentagone et par CNN. De même que la technologie nucléaire a créé le complexe militaro-industriel qui a donné lieu à une folle course aux armements, on assiste à la naissance d'un complexe militaro-informationnel.

» Je rappelle qu'il y a trois types d'armes : les armes d'obstruction (les remparts, les blindages, les casques), les armes de destruction (les couteaux, les flèches, les canons, les missiles) et les armes de communication, des espions et des signaux de fumée aux satellites-espions ou de retransmission de télévision.

» Si les armes de communication ont pris le pas dans cette guerre, qui a été une guerre orbitale et téléguidée, c'est parce que l'importance du combat s'était déplacée vers l'information, vers le contrôle de l'information, non seulement de l'information vis-à-vis de l'ennemi – je pense au brouillage des émissions ennemies, au téléguidage et au leurrage des adversaires qui n'étaient même plus capables de bouger, – mais aussi des opinions publiques qui ont été paralysées sciemment par une grande agence de presse unique, Pentagone-CNN.

– Cette guerre, qui n'a pas donné les résultats annoncés, a été bien vite oubliée.

– Cette guerre si vite oubliée, c'est un peu comme si les techniques de « compression des données » qu'utilisent les nouveaux médias avaient compressé l'événement jusqu'à le faire disparaître, jusqu'à le dissoudre. On touche du doigt l'excès de vitesse de l'informatique.

» Nous sommes responsables à l'intérieur d'un système de vitesse, que ce soit la vitesse de l'information ou de n'importe quoi, nous percevons les choses à l'intérieur d'un certain créneau de perceptions. La « compression des données » permet d'éloigner infiniment l'information de l'homme pour le dissoudre dans les circuits intégrés d'une machine, où il n'y a plus de contrôle possible. C'est une dépossession considérable. Le pouvoir, cela a toujours été le contrôle de l'information.

– Votre livre* L'Ecran du désert *se termine par une exhortation à affronter ce que vous appelez « l'intégrisme technique ». Cela peut prendre quelle forme ?

– L'intégrisme de la technique a été ébauché avec la dissuasion nucléaire, qui n'est qu'une foi nucléaire : on a inventé des systèmes d'armes qui sont des divinités protectrices et il faut les alimenter sans arrêt par l'économie des nations pour qu'elles nous protègent. On a vu le résultat : à force de nourrir le monstre, l'Union soviétique s'est effondrée et les Etats-Unis ne vont pas très bien ; alors que le Japon et l'Allemagne, qui n'avaient pas ces divinités tutélaires, vont mieux.

» L'intégrisme technique a commencé avec la délégation de la défense du citoyen à une machine de guerre absolue : la bombe atomique, l'arme intercontinentale, la dévolution du salut à des missiles. Alors que l'idée de défense est à la base de la démocratie, un citoyen c'est un soldat. Il n'y a pas de démocratie sans participation à une défense. Eh bien, cet esprit de défense a été délégué à une machine, « la Force de frappe », et à une foi que partageait la population.

» La fin de la dissuasion entre l'Est et l'Ouest, et la prolifération des armes nucléaires, inévitable maintenant, vont déplacer cette question de la technique. Mais elle reste le rempart : la « guerre des étoiles » n'est rien d'autre que la nouvelle étape du développement du *Deus ex machina* en satellite tueur ou en satellite observateur, œil de Dieu qui voit tout, qui sait tout. La surveillance, la maîtrise des informations sont devenues l'enjeu numéro un. On voit donc bien qu'à côté de l'intégrisme religieux de l'islam, du judaïsme et du christianisme il y a un intégrisme technique, c'est-à-dire l'invention d'un nouveau monothéisme avec un Dieu-machine. Et le culte de la machine de guerre est un culte qui coûte fort cher.

« Lorsqu'un complexe d'écrans permet de tout faire à domicile que reste-t-il du lien social ? »

– A vous entendre, on a le sentiment de marcher droit vers l'abîme, sans échappatoire.

– Il existe une possibilité de résistance, c'est d'entrer dans l'intelligence de la technique, et regarder Méduse en face. Alors qu'elles ont fait des progrès considérables dans le partage de la culture artistique, nos sociétés souffrent d'un terrifiant manque de culture technique et scientifique (je ne parle pas de « savoir scientifique », je ne suis pas un savant). Il y a longtemps, par exemple, que je me plains du peu d'importance que les intellectuels français attachent à la guerre.

» L'autre élément de résistance ne concerne plus les seuls intellectuels, il est civique et concerne tout le monde. Ces techniques représentent un danger terrible, qui ne peut être conjuré qu'en en prenant conscience et en étant prêt à y faire face.

» D'où ma référence au mythe de Méduse : c'est-à-dire penser l'impensable, regarder ce qui vient de mortel. L'esprit de défense des démocrates de l'origine est dans le champ de l'*agon* du citoyen grec. Quand il va combattre pour sa cité, il se frappe la poitrine en disant : *« Je suis déjà mort dans mon droit. Personne ne peut me tuer, parce que j'ai accepté d'être mort dans mon droit de l'homme. »* A l'époque, le droit de la cité, c'est le droit de l'homme ; il n'y en a pas d'autre, il y a esclavage et il y a droit de cité, point. Et quand on perd une bataille dans les cités grecques, la ville est rasée et on tue même les chiens, les chats, on tue tout ce qui est vivant. Lorsqu'on regarde cette mort totale et que l'on est prêt à défendre la démocratie, les droits de l'homme, à ce moment-là, il y a un salut possible.

» Aujourd'hui, les démocraties parlementaires, bien plus sophistiquées, heureusement, que la démocratie grecque, devront regarder la mort, devront reposer la question de l'*agon*. Faute de quoi, elles disparaîtront. Regarder Méduse, cela ne veut donc pas dire seulement regarder Le Pen, cela veut dire regarder la technique comme impérialisme, comme engin qui fonctionne seul, comme automatisme. Si, demain, non seulement quelques intellectuels mais la collectivité sont capables de regarder en face cette technologie totalitaire, alors il y a une espérance. Non pas de revenir en arrière, c'est impossible contrairement à ce qu'on a cru à la fin des années 60, mais pour maîtriser le développement de la vitesse et ses conséquences.

– Concrètement, quelles sont aujourd'hui ces conséquences ?

– On les voit dans la destruction de l'espace. Lorsqu'une publicité de ligne aérienne dit, justement, « Effacez l'Atlantique » ou « La France, un carré d'1 h 30 de côté », que reste-t-il de l'océan ou du pays ? La révolution des transports était déjà une révolution du déplacement des personnes, mais certainement pas une révolution du déplacement des corps : un corps dans un train ou dans un avion est une masse inerte.

» On ne peut pas comparer l'homme qui dort dans un TGV ou dans un Concorde à l'homme qui prend la mesure d'un territoire comme un Marco Polo ou comme un d'Aboville traversant le Pacifique à la rame. Cette inertie naissante dans la révolution des transports est devenue globale avec la révolution des transmissions. Quand tout arrive et quand il n'est plus nécessaire d'aller aux choses, de partir, quand l'arrivée est généralisée et non plus restreinte par la durée du voyage, la loi de moindre action devient plus forte que le désir de l'homme.

» Lorsque l'habitat tend à s'organiser autour du « nodal », le complexe d'écrans qui permet de tout faire à domicile, que reste-t-il du lien social ? A plus vaste échelle, l'uniformisation du monde dans des ensembles de plus en plus vastes et en même temps la reconstitution de féodalités locales constituent une double menace née du déclin de l'Etat national, qui était quand même un Etat fédératif. Ces tendances à la globalisation et au fractionnement vont de pair.

– Comment s'articulent-elles ?

– A partir du moment où le monde est réduit à rien, en tant qu'étendue et durée, en tant que champ d'action, « rien » peut être « le monde », c'est-à-dire que moi, ici, dans mon donjon, dans mon ghetto, dans mon appartement cocooning, je peux être le monde. Autrement dit, le monde est partout mais nulle part. C'est ça la féodalité, que la monarchie, puis la République ont cassée. Une des conséquences de ce repli sur soi est la réapparition de guerres privées. Le féodal et le privatif vont de pair. Il a fallu la monarchie puis l'Etat-nation et la Révolution pour que l'on dépasse cette notion de conflits privés. Elle a resurgi, hier au Liban, aujourd'hui en Yougoslavie ou en Ukraine.

» Autre forme de repli sur soi, autre source de guerre privée : la renaisance des ghettos dans les grandes villes.

« La perspective du « temps réel » impose de repenser l'organisation spatiale de notre existence »

– Cet aspect intéresse directement l'urbaniste que vous êtes.

– Le 30 janvier, je serai à Lyon pour le lancement de l'Ecole des hautes études urbaines, qui essaiera de poser les questions sur le statut des villes après l'ouverture des frontières nationales, après 1993. La délégation interministérielle à la ville est à l'origine de ce projet, et nous sommes cinq « pères fondateurs », Roland Castro, Jean-Paul Dollé, Alain Arvois, Gustave Massiah et moi. Le travail sur la banlieue n'a pas été suffisant, il est resté, fût-ce avec une grande générosité, « au ras du terrain ».

» Nous voulons étudier le statut de la ville en fonction de l'évolution des mœurs, de l'évolution politique, de l'évolution des technologies, etc. Je suis responsable de ce qu'on appelle l' « écologie urbaine ». Il faut repenser la notion de proximité, la proximité électromagnétique est différente de la proximité physique immédiate. Les villes, et leurs habitants ne sont pas seulement proches de leur voisin de palier (en fait de moins en moins), ils sont « connectés ». Par exemple, quand il y a eu des émeutes urbaines en Afrique du Sud, il y a en a eu en même temps en Angleterre. Pourquoi ? Parce que la « téléprésence » fait que l'on se reconnaît dans des acteurs qui sont dans des situations dissemblables, mais que l'on peut très bien interpréter dans sa propre vie quotidienne. Voilà un phénomène de contamination par les médias qui fait partie d'une nouvelle intelligence de la ville.

» Cela ne veut pas dire que les banlieues ne restent pas excentrées, mais on ne peut plus seulement raisonner en termes de centre et de périphérie, on est obligé de reconsidérer la banlieue par rapport non pas au centre mais à d'autres banlieues ou à d'autres centres. Le problème d'une écologie urbaine pose la question des nouveaux rapports de proximité. Il n'y a pas de citoyenneté sans un calcul de proximité.

» La proximité physique qui fait qu'on est voisin de palier ou voisin de quartier entre aujourd'hui en dissonance avec la proximité des télécommunications. On peut même dire que ce qui est au loin est parfois plus important que ce qui est proche. Il y a là des éléments de perversion de la logique traditionnelle du riche et du pauvre, du central et du périphérique qui doivent être pris en compte. Il y a une sorte de télécité mondiale, de ville-monde. Les villes locales sont les quartiers d'une ville-monde. Avec, en contrepartie, le repli sur soi, le problème des exclus et des nationalités, qui est également à reprendre.

– Comment expliqueriez-vous la cohérence entre ces recherches concrètes et vos travaux théoriques ?

– Le livre que je suis en train de préparer réfléchit, d'une manière plus générale, sur la disparition des anciens modèles fonctionnant sur les idées de centre et de périphérie, l'organisation géométrique de l'espace que nous connaissons. Il étudie ce que j'appelle la « perspective du temps réel ». La perspective de l'espace réel, qui date du Quattrocento, est d'une certaine façon obsolète.

« Les techniques de la télésurveillance, les techniques de la vidéo ne passent plus par un rapport à l'horizon et au point de fuite, né de l'optique et de l'appréhension géométrique des rayons lumineux. Or la perspective « classique » a donné lieu à l'organisation du plan de la ville, à toute l'organisation spatiale de notre existence. La crise de la ville et, d'une certaine façon, la crise du politique viennent de l'impossibilité à théoriser ce brouillage des proximités.

« La vision du monde supposait une profondeur de champ. Si le monde est écrasé, s'il est aplati, il perd sa profondeur de champ et l'homme perd sa profondeur d'action et de réflexion. Il devient un homme à deux dimensions. C'est ça, le règne de l'écran. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

Le Monde

Édité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

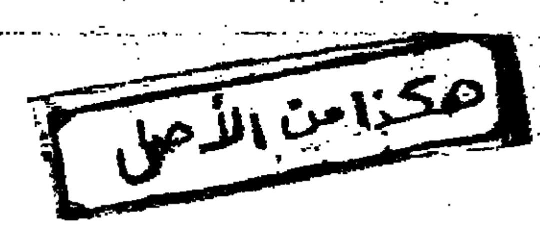
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



YOUGOSLAVIE : malgré l'opposition des Serbes

Le Parlement de Bosnie-Herzégovine a décidé d'organiser un référendum sur l'indépendance

Le Parlement de Bosnie-Herzégovine a décidé, samedi 25 janvier, d'organiser un référendum sur l'indépendance de la République. Les 29 février et 1er mars, les électeurs de Bosnie devront répondre à la question suivante : « Êtes-vous pour une Bosnie souveraine et indépendante où tous les citoyens et les peuples de cet Etat – Musulmans, Serbes, Croates et membres des autres peuples qui y vivent – seraient égaux en droit ? » Cette résolution a été votée sans les députés serbes, qui ont quitté l'Assemblée en signe de protestation contre *l'idée d'une Bosnie indépendante.*

BELGRADE

de notre correspondante

Dimanche 26 février, les députés serbes siégeaient seuls au Parlement et qualifiaient par avance *« d'illégitimes et de nulles »* les décisions résultant du référendum. A la place, ils réclament l'élaboration immédiate d'une nouvelle Constitution prévoyant la transformation de la République en une confédération de trois Etats-nations : serbe, croate et musulman. Trente jours après cette transformation, les députés serbes envisagent, *« si cela est demandé par la Communauté européenne »*, l'organisation d'un référendum sur *« la confédéralisation de la Bosnie-Herzégovine »*.

L'éclatement de la Yougoslavie, marqué en un premier temps par la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, n'a fait que commencer. L'avenir est difficile à prévoir mais risque d'être douloureux. La Bosnie-Herzégovine résistera-t-elle à cette atomisation d'une société multinationale – telle était la Yougoslavie – en de multiples Etats-nations ? Cette République centrale de l'ex-Fédération a tout pour craindre l'avenir : trois peuples y cohabitent, 44 % de Musulmans, 31,5 % de Serbes et 17 % de Croates. La Bosnie-Herzégovine est une Yougoslavie en miniature, où les peuples sont entremêlés. 16 % des enfants sont, selon de récentes statistiques, issus de mariages mixtes. Pour la majorité des observateurs, l'éclatement de la Bosnie à l'intérieur de la Yougoslavie pourrait être sanglant et provoquerait *« inéluctablement »* la guerre. D'où les pronostics d'un journaliste d'un quotidien de Sarajevo, *Oslobodjenje*, qui écrivait, à l'issue de la session parlementaire de ce week-end, que *« la guerre est désormais fixée pour début mars »*.

Les 29 février et 1er mars, les Serbes de Bosnie-Herzégovine, selon les directives de leur parti, le Parti démocrate serbe (SDS), ne participeront pas au référendum sur la souveraineté et l'indépendance de la Bosnie. Ils estiment qu'ils se sont déjà prononcés lors du plébiscite organisé les 9 et 10 novembre dernier pour rester en « Yougoslavie », rejetant ainsi l'idée d'une Bosnie indépendante. Peu de temps après, les Serbes de Bosnie avaient réaffirmé leur intention de s'opposer à ce qu'ils appellent la *« sécession »* de la Bosnie-Herzégovine et fait savoir que, quelle que soit la décision des Musulmans et des Croates, ils resteraient, avec les territoires où ils sont majoritaires, dans un Etat fédéral yougoslave uni à la Serbie.

Dimanche, ils sont allés encore plus loin. Face à la détermination des Musulmans et des Croates d'entériner l'indépendance de la Bosnie par voie référendaire, ils ont décidé d'élaborer pour la mi-février un projet de Constitution pour la « République serbe de Bosnie-Herzégovine », de créer d'urgence des ministères de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères et de demander aux instances fédérales ainsi qu'à l'armée yougoslave de leur garantir le droit de *« rester en Yougoslavie »*. La course contre la montre a commencé et, avant la tenue du référendum sur l'indépendance de la Bosnie, les Serbes entendent partager la République. Pour M. Momcilo Krajisnik, membre du SDS et président du Parlement bosniaque, si la Bosnie est une Yougoslavie en miniature, elle est condamnée à partager les destinées de la Yougoslavie. En d'autres termes, si la Yougoslavie actuelle disparaît, la Bosnie-Herzégovine actuelle disparaît aussi. Toutefois, estime-t-il, pour *« sauvegarder »* l'espace bosniaque, la République pourrait se transformer, se « cantonnaliser » et opter pour un modèle suisse. Il préconise ainsi la transformation en confédération de la Bosnie, où chacune des trois communautés – serbe, croate et musulmane – formerait son propre Etat, permettant à chacune de s'associer ensuite comme bon lui semble avec les autres Républiques de l'ex-Yougoslavie. Il explique que la proclamation de la République serbe de Bosnie est un *« appel »* aux autres nations pour qu'elles créent une Bosnie croate et une Bosnie musulmane. Et d'ajouter que le peuple serbe ne peut concevoir de demeurer dans une Bosnie-Herzégovine indépendante qui, *« dans une dizaine d'années, deviendrait inéluctablement un Etat musulman »*. Proclamer l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine contre le gré des Serbes mènerait à la catastrophe et à la guerre, avertit enfin M. Krajisnik.

L'inquiétude des Musulmans

Si l'Union démocratique croate (HDZ), qui regroupe les Croates de Bosnie-Herzégovine, prône l'indépendance et la souveraineté de la République dans ses frontières actuelles, certains Croates ne s'opposent pas, non plus, à l'idée du partage de la Bosnie (loin d'être exclue par le président croate, M. Franjo Tudjman) espérant ainsi pouvoir se rattacher à la Croatie indépendante. En effet, une grande partie des quelque 700 000 Croates qui vivent en Bosnie-Herzégovine sont regroupés en Herzégovine occidentale, limitrophe de la Croatie.

La récente rencontre du vice-président du SDS, M. Nikola Koljevic, et de M. Tudjman, à l'occasion de laquelle il avait été question de la « transformation » de la Bosnie-Herzégovine, avait fortement inquiété les Musulmans, qui soupçonnaient un compromis secret entre la Serbie et la Croatie sur le partage de la Bosnie. Le Parti d'action démocratique (SDA), qui regroupe les Musulmans, estime que la seule issue possible est l'indivisibilité et l'indépendance de la République de Bosnie-Herzégovine. Aussi, M. Alija Izetbegovic, leader du SDA et président de Bosnie, préconise une République démocratique qui mettrait l'intérêt du citoyen au-dessus du nationalisme afin d'éviter l'éclatement de la Bosnie-Herzégovine en trois micro-Etats. En affirmant son indépendance et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, la Bosnie mettrait un terme aux prétentions territoriales de ses voisins et pourrait alors prôner *« la création d'une confédération balkanique »* des Slaves du Sud avec toutes les Républiques indépendantes de l'ex-Yougoslavie qui le souhaitent.

FLORENCE HARTMANN

« Beaucoup de discussions » sont nécessaires avant l'envoi de « casques bleus »

estime M. Goulding

Le responsable au sein de l'ONU des *opérations de maintien de la paix*, M. Marrack Goulding, arrivé dimanche 26 janvier à Belgrade, a estimé que la décision d'envoyer des « casques bleus » en Yougoslavie supposait encore des négociations. *« Je pense qu'indubitablement nous avançons »*, a-t-il déclaré, tout en ajoutant : *« Je ne dirais pas que c'est la dernière ligne droite. Il devra y avoir beaucoup de discussions avant d'atteindre cette phase. »*

Au cours de sa mission, le sous-secrétaire général de l'ONU doit se rendre en Krajina pour convaincre les dirigeants de cette enclave serbe de Croatie d'accepter le déploiement de « casques bleus » qu'ils ont, jusqu'à présent, refusé.

Cependant, sur le terrain, la trêve a de nouveau été émaillée de violations mineures, dont les Croates ont accusé les forces serbo-fédérales d'être responsables, notamment dans la région de Zadar, sur l'Adriatique, ainsi que dans les environs d'Osijek et Vinkovci, dans l'est, et de Gospic, dans le centre de la République. – *(AFP, Reuter.)*

PAYS-BAS

Vague d'attentats xénophobes

Grâce à la vigilance d'un passant, une tentative d'attentat contre une mosquée d'Amersfoort, dans le centre du pays, a été déjouée dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 janvier. Cinq cocktails Molotov, dont trois avaient déjà explosé, ont été découverts contre l'aile du bâtiment où logeaient l'imam et sa famille.

Croix gammée

Cet attentat est le quatrième perpétré depuis le début de l'année contre des établissements fréquentés par des immigrés aux Pays-Bas. Aucune de ces agressions n'a fait de victime, la police ayant toujours été alertée à temps.

L'attentat d'Amersfoort n'avait pas encore été revendiqué lundi matin. Ses auteurs n'ont pas laissé d'autre trace qu'un slogan : *« La Hollande aux Hollandais »*, et une croix gammée dérivée de celle utilisée par les extrémistes sud-africains.

En revanche, les bombes placées entre le 4 et le 21 janvier contre les façades d'une agence pour l'emploi des travailleurs migrants et d'un institut audiovisuel à La Haye n'étaient pas restées anonymes : deux organisations jusqu'alors inconnues de la police, le Front d'action nationaliste et les Commandos d'extrême droite, s'étaient attribué la paternité de ces actions. Intervenant à l'occasion de la commémoration d'Auschwitz, dimanche 26 janvier, le maire d'Amsterdam, M. Ed van Thijn, a dénoncé la montée de la haine raciale en Europe de l'Ouest et a appelé les responsables politiques à faire preuve *« d'une extrême vigilance »*. – *(Corresp.)*

□ **ALLEMAGNE : forte hausse des agressions racistes.** – En 1991, 1 219 agressions perpétrées par des militants d'extrême droite ont été recensées en Allemagne, contre 270 seulement en 1990, selon un rapport officiel publié dimanche 26 janvier par le journal *Bild am Sonntag*. Selon ce rapport des services du contre-espionnage allemand, 92 % des agressions visaient des ressortissants étrangers. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BELGIQUE : M. Philippe Busquin président du PS francophone.** – M. Philippe Busquin, ministre des affaires sociales, a été élu, samedi 25 janvier, président du Parti socialiste (PS) francophone belge en remplacement de M. Guy Spitaels, qui est devenu récemment premier ministre du gouvernement régional wallon. Il a obtenu 515 voix sur 519. Le PS, qui avait obtenu 39,2 % des voix dans le sud du pays et à Bruxelles lors des élections législatives du 24 novembre 1991, souhaite faire partie de la future coalition gouvernementale que M. Melchior Wathelet (social-chrétien francophone) tente de former. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : visite du premier ministre chinois.** – Le premier ministre chinois, M. Li Peng, est arrivé, dimanche 26 janvier, à Rome pour une visite officielle de deux jours, début d'une tournée dans quatre pays d'Europe de l'Ouest, la première en Occident du leader chinois depuis l'écrasement du printemps de Pékin en 1989. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : le vingtième anniversaire du « dimanche sanglant »

« Ne pas oublier, ne pas pardonner »

Il y a vingt ans, en janvier 1972, l'armée britannique ouvrait le feu sur une manifestation pacifique organisée par le mouvement catholique des « droits civils » de Londonderry, *faisant 14 morts. Une marche* identique s'est déroulée, dimanche 26 janvier, pour commémorer le *« Bloody Sunday »* (« dimanche sanglant »).

LONDONDERRY

de notre envoyé spécial

Ils sont venus par familles, les gamins aux joues rouges serrant des bouquets et de maigres couronnes de fleurs, un peu impressionnés par ces caméras qui entourent le monument aux morts. Il y a là, gravés dans la pierre grise, quatorze noms, ceux de leurs pères ou de leurs enfants, *quatorze « martyrs » « tués*, dit l'épitaphe, *par les parachutistes britanniques »*. *Ils sont là comme* tous les ans, par rituel et parce que la peine n'est pas éteinte, mais cette fois cela fait vingt ans, une bonne génération de souvenirs et de haines ressassés. L'évêque Edouard Daly, celui-là même qui, agenouillé sur la chaussée, avait administré les derniers sacrements au jeune Jack Duddy, se souvient : *« Ces atrocités se sont produites il y a vingt ans, et il nous semble que c'est arrivé il y a quinze jours seulement. »*

Vingt ans. Faisait-il alors aussi froid qu'aujourd'hui, avec ce givre et cette brume qui enveloppent la cuvette du Bogside, le quartier-ghetto de Londonderry-ouest, terre désormais presque exclusivement catholique, séparée de l'autre rive, le Waterside protestant, par un pont mais surtout par un abîme d'incompréhension ? Rien, ou si peu, n'a changé. Il y avait déjà ces maisons de brique sombre, avec des visages derrière les vitres, qui ont passé une vie à épier l'« occupant » britannique. Il y avait ce pan de mur toujours repeint qui rappelle que l'on foule la terre du « free Derry », le quartier « libre », à l'époque un bastion où les « Brits » n'osaient pas mettre les pieds. Il y eut, dès le lendemain du « Bloody Sunday », les soldats qui mirent la ville en joue, et n'ont pas cessé.

La chorale galloise, venue par « solidarité », entonne des airs qui parlent de liberté, devant les quatorze familles recueillies. La ville est calme et silencieuse, déserte à part ce maigre attroupement, rendant encore plus irréel le groupe de soldats que l'on aperçoit à 200 mètres de là, dans l'entrelacs de maisons. Ils courent pour traverser les rues, leurs fusils pointés balaient les fenêtres et le visage des enfants qui, sur le pas de la porte, ont fini, avec l'habitude, par ne plus les voir. Les soldats s'accroupissent, tirent sur un ennemi imaginaire, se relèvent, retraversent la rue en courant, cherchent dans les recoins, et recommencent, inlassablement. Cela dure de l'aube au crépuscule, depuis près de vingt ans.

La contre-violence désormais légitime

Au début de cette journée du 30 janvier 1972, personne n'aurait pu imaginer un dénouement si tragique, une telle faute de la part de l'armée britannique, qui allait convaincre les familles catholiques que la contre-violence contre les forces de l'ordre était désormais légitime. Ce tournant psychologique va rallier à la lutte armée menée par l'IRA une moisson de jeunes recrues sans cesse renouvelée, et déchaîner la violence : 474 personnes seront tuées en 1972, contre 173 l'année précédente. La marche – interdite – avait été organisée pour dénoncer les mesures d'internement administratif qui permettaient aux forces de l'ordre de détenir quiconque sans jugement, et pour exiger le respect des « droits civils ». Le climat de l'époque explique en partie pourquoi ce qui aurait dû rester une manifestation pacifique s'est transformé en massacre. La partie catholique de Derry est alors une terre quasi interdite pour les Britanniques. La seule loi qui y règne est celle de l'IRA, l'Armée républicaine irlandaise. A Belfast, où siège le gouvernement de la province, à Londres aussi, l'exaspération devant ce défi permanent fait place à la volonté d'infliger une leçon, de vider l'abcès. Lorsque la marche est annoncée, la décision est prise : pour réduire le bastion catholique, on fera appel aux troupes d'élite du 1er bataillon parachutiste, commandé par le colonel Derek Wilford. Ces unités ont pour mission d'empêcher les manifestants de progresser dans le centre-ville et d'arrêter le plus grand nombre d'entre eux.

Une tuerie ordonnée

La procession – forte d'environ 20 000 personnes –, avait débuté vers 14 heures. A 16 heures, selon certains témoignages, un militant isolé de l'IRA tire un coup de feu en direction des soldats (sans les atteindre). Le colonel Wilford et ses adjoints entrent, psychologiquement, dans une autre logique : pour eux, les hostilités sont déclenchées par « l'ennemi » et la « guerre » commence. Ce malheureux coup de feu venant des rangs des manifestants a-t-il été tiré en premier ? Etait-il, au contraire, une réponse aux premières salves de l'armée ? Constitue-t-il un prétexte ou un détonateur ? Vingt ans après, la vérité semble indéfinissable. L'ordre d'assaut est en tout cas donné. Les soldats, longtemps retenus, se libèrent : en une demi-heure, 108 balles vont être tirées. Dans Rossville Street et les ruelles alentour, c'est l'horreur : treize manifestants sont tués (un quartorzième mourra de ses blessures), treize autres sont blessés. Il ne s'agira pas d'une ou de plusieurs « bavures » isolées, mais bien d'une tuerie ordonnée : une photo des événements montre le colonel Wilford, accroupi derrière un muret, dirigeant le tir de ses hommes.

Depuis, l'armée britannique n'a pas eu un mot à l'égard des victimes. En 1974, le gouvernement de Londres versera une compensation financière aux familles et, pour le reste, il s'enfermera derrière les conclusions manifestement partiales de la commission d'enquête, présidée par Lord Widgery. Celle-ci affirme que les morts auraient été évitées si les manifestants n'avaient pas créé *« une situation extrêmement dangereuse »*. Aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent, notamment celle de l'ancien ministre de l'Irlande du Nord, M. Peter Bottomley, pour demander la réouverture de l'enquête.

Vingt ans plus tard, la marche organisée pour le vingtième anniversaire du « Bloody Sunday » avait été autorisée par les autorités. Les véhicules blindés du RUC (Royal Ulster Constabulary, la police nord-irlandaise) ont ouvert le chemin, et la procession, ainsi protégée contre une éventuelle attaque des groupes paramilitaires protestants, a pu gagner sans encombre la place de l'Hôtel-de-Ville, qui lui avait été interdite à l'époque. Ce fut une marche militante, souvent recueillie, avec une fanfare de fifres et de tambourins et de nombreuses bannières, celles du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, dominant largement. Cette tonalité ouvertement politique avait été dénoncée par les nationalistes catholiques modérés du SDLP (Parti social-démocrate), hostiles à l'IRA.

Une partie de la communauté catholique, lassée de toute violence, avait également pris le parti de ne pas participer à l'événement : la foule rassemblait sans doute moins de 10 000 personnes. Drapeau de la République d'Irlande en tête, la marche a emprunté le même itinéraire que vingt ans plus tôt, observée par des hélicoptères de l'armée britannique. Arrivés sur la place de l'Hôtel-de-ville, les manifestants ont réservé un accueil enthousiaste à M. Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, qui a longuement insisté sur le caractère *« prémédité »* du massacre perpétré par le *« colonialisme britannique »* et sur la volonté des catholiques de *« ne pas oublier et de ne pas pardonner »*. Vingt ans pour rien ? A l'occasion du vingtième anniversaire, le colonel Derek Wilford, aujourd'hui à la retraite, a appelé, pour la première fois, au retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord : *« Ce serait une victoire du bon sens. »*

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

La fin de la tournée de M. Dumas dans la CEI

Le Kazakhstan conteste le monopole nucléaire de la Russie

Commentant, dimanche 26 janvier, les résultats de sa tournée des quatre Républiques « nucléaires » de l'ex-Union soviétique (Russie, Ukraine, Kazakhstan et Biélorussie), M. Roland Dumas s'est déclaré *« pas inquiet mais pas totalement rassuré »*. Il mettait ainsi un sérieux bémol à ses propos tenus jeudi soir à Moscou, après ses entretiens avec les dirigeants russes et le maréchal Chapochnikov, le commandant en chef des forces de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Tous lui avaient affirmé, après avoir décliné les offres françaises de coopération au démantèlement des armes nucléaires, que la Russie avait la *« maîtrise totale »* des forces nucléaires et que, d'ailleurs, toutes ces armes seraient rapatriées sur le territoire de la Russie au plus tard en 1994.

MINSK

de notre envoyé spécial

L'escale de Kiev, jeudi soir et vendredi matin, et les entretiens du ministre français des affaires étrangères avec son homologue ukrainien, M. Anatoli Zlenko, et le président Kravtchouk ne devaient pas contredire les impressions recueillies à Moscou : oui, les dirigeants ukrainiens étaient d'accord pour que toutes les armes nucléaires tactiques stationnées sur leur territoire soient transférées en Russie avant juillet 1992; oui, ils étaient finalement d'accord pour qu'il en soit fait de même avec les armes stratégiques au plus tard en 1994, alors qu'ils réclamaient auparavant que leur démantèlement ait lieu en Ukraine.

Mais c'est un tout autre discours qui attendait samedi M. Dumas à Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan, où règne le très gorbatchévien Noursoultan Nazarbaev, dont les relations avec M. Boris Eltsine sont loin d'être au beau fixe. Si le président kazakh n'est pas opposé au retrait des quelques armes tactiques stationnées sur son territoire, il n'entend pas laisser partir en Russie la totalité des armes stratégiques basées au Kazakhstan, qui reste, selon lui, *« un Etat nucléaire malgré lui »*. *« Nous n'avons pas voulu ces armes, mais leur présence est un fait depuis la première explosion atomique, qui a eu lieu en 1949 au Kazakhstan*, a expliqué le président Nazarbaev. *Nous sommes prêts à adhérer aux accords prévoyant des destructions et nous demanderons à notre Parlement de ratifier ces accords. C'est alors que seront détruites les armes concernées. Et si de nouveaux accords de réduction sont conclus, nous procéderons à de nouvelles destructions. »*

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le président Nazarbaev paraît bien décidé à faire monter les enchères et à gérer jusqu'en l'an 2000 son stock d'armes stratégiques – dont il n'a pas la capacité d'emploi, celui-ci étant détenu, grâce au verrouillage informatique, par M. Eltsine et par le maréchal Chapochnikov – au mieux des intérêts du Kazakhstan. La carte nucléaire lui semble un atout de taille pour contraindre la Russie à partager un minimum des pouvoirs qu'elle a hérités de l'ex-URSS et à se montrer compréhensive en matière d'échanges économiques, voire d'indemnisation du Kazakhstan pour les dommages causés par le centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk et par l'utilisation du cosmodrome de Baïkonour.

Des SS-18 « pris en otage »

Contrairement aux dirigeants ukrainiens et biélorusses – M. Dumas a terminé sa tournée, samedi soir et dimanche, par une escale à Minsk, – M. Nazarbaev ne s'estime pas satisfait par le système de consultation téléphonique à quatre mis en place en cas d'alerte nucléaire. Il voudrait disposer d'un véritable droit de veto, ce qu'il a appelé un *« interrupteur »*, sur la chaîne de commandement. Il aimerait aussi, même s'il ne l'a pas dit explicitement, conforter sa stature internationale en participant à d'éventuelles négociations sur la réduction des armes nucléaires. S'il signe un jour le traité de non prolifération (TNP) ce ne sera pas en tant qu'Etat dénucléarisé mais en tant qu'Etat nucléaire, comme la France.

La « prise en otage » de la centaine de missiles intercontinentaux SS-18 basés au Kazakhstan (chacun est équipé de dix têtes, ce qui fait un total bien supérieur à celui de la force française de dissuasion) n'est, bien sûr, qu'une opération politique. Elle risque cependant de poser de graves problèmes à M. Eltsine, qui doit être intronisé à la fin du mois, à New-York, comme seul héritier de la puissance nucléaire soviétique (1). Ce dernier, de son côté, ne manque pas d'atouts s'il veut déstabiliser le maître d'Alma-Ata : le Kazakhstan est en grande partie un pays artificiel, et sa population est russe à plus de 40 %.

« Nous ne sommes pas des Arabes »

De quoi fomenter sans trop grandes difficultés une partition de la République et le rattachement du « pays utile » à la Russie. Un pays « utile » qui comprend de formidables gisements de pétrole (Elf est à la veille de signer un très important contrat) et des mines en tout genre.

La « rébellion » de M. Nazarbaev ne peut pas, également, être bien accueillie par les Occidentaux, soucieux de n'avoir qu'un seul interlocuteur nucléaire dans l'ex-URSS (2). C'est pourquoi le président kazakh a multiplié les assurances à l'endroit de M. Dumas : *« Nous ne sommes pas des Arabes*, a-t-il insisté, *et toutes les rumeurs selon lesquelles nous serions prêts à leur transmettre la technologie nucléaire sont des calomnies. »* Il est peu probable, de toutes façons que les Occidentaux prennent à ce stade des mesures de rétorsion.

M. Roland Dumas a d'ailleurs confirmé l'ouverture prochaine d'une ambassade à Alma-Ata et à laissé ouverte la possibilité d'une visite de M. Mitterrand dans cette République. Beaucoup, en fait, dépendra des résultats de la rencontre que doivent avoir, le 14 février à Minsk, les dirigeants civils et militaires des onze Républiques qui appartiennent à la CEI. Ces discussions, à en croire les confidences faites par les Biélorusses à M. Dumas, seront *« âpres, difficiles, voire houleuses »*. Elles constitueront un test crucial pour l'avenir de la CEI, l'Ukraine plaidant pour des liens les plus distendus possible, le Kazakhstan cherchant au contraire une association au pouvoir central, pour tenter de mettre en échec l'hégémonie russe.

La Pologne et le Vatican inquiètent Minsk

Les Biélorusses étant toujours traumatisés par les conséquences du drame de Tchernobyl (la Biélorussie a reçu plus de 70 % des retombées de la catastrophe, et plus de 20 % de son territoire va rester impropre à l'agriculture pendant des dizaines d'années), le discours des dirigeants de Minsk est à l'opposé de celui de M. Nazarbaev. Le souhait du président biélorusse, M. Stanislav Chouchkevitch, est de se débarrasser le plus vite possible des armes nucléaires entreposées sur leur territoire – quitte à affirmer, pour sauver la face, que la Biélorussie en contrôlera le démantèlement en Russie – et de se contenter d'une armée nationale dont les effectifs sont évalués entre 50 000 et 60 000 hommes.

La principale préoccupation des dirigeants biélorusses est d'ordre économique; là comme ailleurs – plus peut être – l'effondrement menace et les relations s'enveniment avec les voisins polonais, soupçonnés, avec le Vatican, d'entretenir l'irrédentisme des communautés catholiques d'origine polonaise, et la Lituanie, à laquelle Staline avait rendu d'importants territoires – dont Vilnius – que les Biélorusses considèrent comme ayant été les leurs.

Le problème énergétique est particulièrement grave, car la Biélorussie doit importer tout son pétrole et a renoncé, depuis Tchernobyl, à construire des centrales nucléaires sur son territoire. L'Ukraine a le même problème, bien qu'elle dispose de deux centrales nucléaires.

A chacune de ses étapes, M. Roland Dumas a soulevé la question de la dette de l'ex-URSS, expliquant que chaque République aurait intérêt, pour attirer des investisseurs, à reconnaître sa quote-part et à en envisager le remboursement. Les Biélorusses et les Ukrainiens ont accepté ce langage, les Kazakhs étant plus réticents. A Kiev, M. Dumas a confirmé que le consulat de France allait être élevé au rang d'ambassade et, à Minsk, il a promis, comme à Alma-Ata, la prochaine ouverture d'une ambassade.

JACQUES AMALRIC

(1) Ce n'est pas un hasard si M. Eltsine a confirmé, samedi 25 janvier, dans un entretien accordé à la chaîne américaine ABC, que les missiles de l'ex-URSS allaient cesser d'être braqués sur des villes américaines, car *« les Etats-Unis ne sont plus un ennemi potentiel »*. Les Etats-Unis, de leur côté, s'apprêteraient à annoncer le gel de la fabrication d'armes nucléaires.

(2) M. Tom King, le secrétaire britannique à la défense, vient de déclarer que la CEI restait une menace nucléaire potentielle et que la Grande-Bretagne est déterminée à développer son arsenal nucléaire.

□ **Les Etats-Unis vont cesser la production d'ogives nucléaires, selon le « Washington Post ».** – Le gouvernement américain a décidé de cesser la production de la seule ogive nuclaire (W-88 équipant les missiles Trident) encore fabriquée aux Etats-Unis, mettant ainsi un terme à toute production d'armement nucléaire, a affirmé le *Washington Post*, samedi 25 janvier. Cette décision, destinée à convaincre les Républiques de l'ex-URSS de la sincérité américaine en matière de désarmement, devrait être officiellement annoncée mercredi, selon le *Washington Post*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Eltsine a annulé une rencontre avec le ministre japonais des affaires étrangères.** – Le président Boris Eltsine a annulé une rencontre prévue, lundi 27 janvier, avec le ministre japonais des affaires étrangères, M. Michio Watanabe. Ce dernier a déclaré dimanche à Moscou avoir été informé, sans autres précisions, que M. Eltsine serait absent de la capitale russe lundi et mardi. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : les mésaventures du candidat démocrate à la présidence, M. Clinton

« Gouverneur, avez-vous trompé votre femme ? »

Tête de liste dans la course à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre, M. Bill Clinton a « comparu », aux côtés de sa femme, devant les caméras de l'émission de télévision « 60 minutes » de la chaîne CBS, dimanche 26 janvier, pour tenter de couper court aux rumeurs sur ses aventures extra-conjugales. Dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire *Newsweek* souligne une série d'incohérences dans les confessions de la chanteuse Gennifer Flowers, qui soutient avoir eu une liaison avec le gouverneur de l'Arkansas.

WASHINGTON

de notre correspondant

La question ne paraît incongrue à personne : *« Gouverneur, avez-vous trompé votre femme ? »* Le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, quarante-cinq ans, au profil avantageux, peut difficilement faire un pas sans qu'on l'interroge sur sa vie privée. A chaque étape d'une campagne menée tambour battant, le candidat Clinton est confronté à une batterie de micros d'où fuse l'inévitable question : *« Gouverneur, avez-vous trompé votre femme ? »*

Il y a quelques semaines encore, M. Clinton expliquait volontiers que sa vie privée n'avait rien à voir avec sa vie publique et qu'il se refuserait à répondre aux questions de la presse sur l'état de son mariage. C'était compter sans la persistance des rumeurs sur l'infidélité du gouverneur et l'imagination – ainsi que le peu de scrupules – des *« tabloïds de supermarchés »*, comme on appelle ici une certaine presse à sensation. Dès que M. Clinton a commencé à tenir le haut des sondages, les tabloïds sont passés à l'offensive, avec des titres beaucoup plus musclés que le contenu des articles : le gouverneur serait un coureur invétéré, *« un dragueur compulsif »*, le playboy de la Prairie.

Le « syndrome » Gary Hart

L'une de ces gazettes, *The Star*, a publié la semaine dernière l'interview d'une employée du gouvernement de Little-Rock, capitale de l'Arkansas. Mme Gennifer Flowers, également chanteuse de cabaret, assure avoir eu une liaison de douze ans avec M. Clinton. Mme Flowers dit qu'elle a le cœur brisé. Pour être une sentimentale, elle n'en est pas moins aussi très organisée et dispose d'un certain sens pratique : elle a enregistré ses conversations téléphoniques avec le gouverneur et reconnaît qu'elle a été grassement payée par *The Star*.

Jusqu'à présent, M. Clinton n'a pas eu trop de mal à faire valoir le manque de sérieux de cette campagne. Il n'empêche : l'affaire s'étale aujourd'hui dans toute la presse. Les journaux les plus respectés en rendent compte, même si c'est pour souligner le peu de crédibilité des rumeurs véhiculées par les tabloïds. Les spécialistes rappellent le cas Gary Hart, ce candidat démocrate lui aussi en tête de son parti dans la course à l'investiture de 1988, qui avait mis au défi les journalistes du *Miami Herald* de prouver que sa vie conjugale n'était pas un modèle de fidélité. Les journalistes avaient enquêté, « piégé » le candidat au petit matin, à la sortie d'un hôtel, en compagnie d'une starlette, et M. Hart avait dû renoncer à ses ambitions présidentielles.

Ce précédent en tête, M. Clinton et son épouse Hillary, venue à son secours, ont éprouvé le besoin de s'expliquer : c'est vrai, ont-ils dit en substance, leur mariage a traversé des hauts et des bas, mais il connaît aujourd'hui une phase plus sereine. La franchise du propos n'a pas désarmé la campagne de rumeurs, et le *Washington Post* rapportait cette déclaration désabusée de M. Clinton : *« Est-ce que nous nous aimons, mon épouse et moi, est-ce que nous tenons à notre mariage, est-ce que nous sommes dévoués à notre fille ? La réponse est oui. Je pense que c'est ce que le peuple américain veut savoir. »*

C'est bien le problème : que veut savoir le peuple américain ? Apparemment, les électeurs trouvent parfaitement normal de disposer du portrait le plus complet possible de la personne qui brigue la Maison Blanche : ici, la frontière entre vie publique et vie privée est passablement floue. Dans le *New York Times*, deux professeurs de droit écrivent : *« Nous pensons que M. Clinton doit à l'électorat américain de répondre par oui ou par non* (à la fameuse question) [...] *M. Clinton et sa famille ont certainement le droit de protéger leur vie privée, mais pas aux dépens du droit du peuple américain à pouvoir juger de l'aptitude d'un candidat à l'exercice de la plus haute fonction. »*

Il y a une autre école. Nombre de commentateurs font valoir que l'insistance de certains médias à sonder la vie conjugale des candidats est en passe d'exaspérer les Américains. *« Depuis l'affaire Hart, les règles ont changé »*, explique une journaliste du *Washington Post*. Trop d'investigation journalistique pourrait bien se retourner plus contre la presse – toutes catégories confondues – que contre le candidat sous surveillance.

ALAIN FRACHON

HAITI : un mort à Port-au-Prince

Un commando a attaqué le quartier général du premier ministre pressenti, M. René Théodore

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Un commando de civils armés a attaqué, samedi 25 janvier, le siège du Mouvement pour la reconstruction nationale (MRN), parti du communiste modéré René Théodore, candidat pressenti au poste de premier ministre dans le cadre des négociations menées par l'Organisation des Etats américains (OEA) pour trouver une issue négociée à la crise née du coup d'Etat du 30 septembre dernier. Cette attaque, qui a fait un mort, est survenue au moment où se tenait une réunion des forces politiques favorables à une solution négociée.

Les assaillants, armés de fusils d'assaut et de mitraillettes, ont exécuté de sang-froid le garde du corps de M. Théodore. Ils s'en sont violemment pris à la dizaine d'autres responsables politiques présents, dont M. Louis Déjoie, ancien candidat centriste à la présidence. Tous ont été frappés à coups de pied et menacés de se faire *« éclater la cervelle »* par les membres du commando, tirant en l'air et repartis sans être inquiétés.

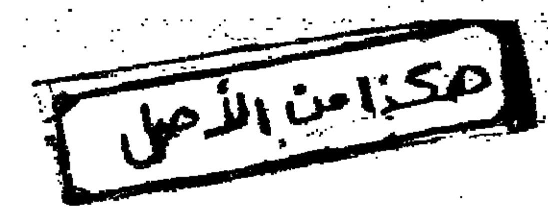
Ces derniers sont des policiers (dépendant de l'armée), selon M. Théodore et ses collègues. Arrivé peu après l'attaque, le commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cedras, a promis qu'une enquête serait ouverte. *« De deux choses l'une : ou Cedras était au courant de l'attaque et il bluffe, ou il n'exerce plus aucun contrôle sur ses hommes »*, a souligné un responsable du Conacom, l'une des formations social-démocrates qui participait à la réunion. Un diplomate en poste à Port-au-Prince affirme pour sa part que l'armée haïtienne *« a éclaté en bandes incontrôlées, impliquées dans la contrebande et le trafic de cocaïne, qui sont en pleine expansion »*. Les attaques à main armée, qui se multiplient dans la capitale, sont souvent le fait de soldats, selon des témoignages concordants.

Plusieurs sources soulignent que, paradoxalement, l'embargo commercial appliqué par l'OEA enrichit les gros bonnets de la contrebande et les militaires qui les protègent. De puissants intérêts sont en jeu, qui expliquent le blocage des négociations pour le retour au pouvoir du président renversé Jean-Bertrand Aristide.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **BOLIVIE : La Paz obtient du Pérou un accès à l'océan Pacifique.** – Le président péruvien Alberto Fujimori et son homologue bolivien Jaime Paz Zamora ont signé, vendredi 24 janvier, un accord donnant à la Bolivie un accès au Pacifique en lui accordant l'administration d'une zone franche dans le port d'Ilo, à 1 200 kilomètres au sud de Lima. La Bolivie avait perdu une portion de territoire qui lui donnait accès à l'océan à l'issue de la « guerre du Pacifique » (1879-1883), perdue contre les Chiliens. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : dix-sept morts au cours d'affrontements.** – Au moins dix-sept personnes ont trouvé la mort à la fin de la semaine dernière lors de règlements de comptes ou d'affrontements entre forces de l'ordre et guérilla, a-t-on appris, samedi 25 janvier, à Bogota. Sept militaires ont été tués dans une embuscade dans le nord du pays, tandis que cinq personnes, dont deux employés de la compagnie pétrolière Ecopetrol, étaient abattues par des tueurs dans une salle de billard. A Medellin, cinq jeunes gens ont été tués dans un quartier pauvre, par les « milices populaires » liées à la guérilla, affirment les autorités. – *(AFP, UPI.)*



AFRIQUE

ALGÉRIE : la réunion du comité central du FLN

L'ancien parti unique prend acte de sa mise à l'écart

La gendarmerie nationale a démenti l'arrestation, annoncée samedi 25 janvier par un responsable intégriste, de M. Othmane Aïssani, qui a succédé à la tête du bureau exécutif provisoire du Front islamique du salut (FIS) à M. Abdelkader Hachani, qui, après son arrestation la semaine dernière, a été placé dimanche sous mandat de dépôt et écroué à Alger. D'autre part, les trois *responsables du quotidien El Khabar* qui avaient été arrêtés, jeudi, ont été remis en liberté provisoire, mais le dernier numéro de l'hebdomadaire *Al Mounquid* (proche des islamistes) a été saisi. Dans un communiqué, le FIS a accusé, samedi, le nouveau pouvoir de *« rechercher l'effusion de sang »* et a réclamé *« la poursuite du processus électoral »*. Dans un entretien publié, lundi, par le quotidien saoudien *Al Hayat*, M. François Mitterrand a rappelé que *« la France est profondément attachée au maintien et au développement de ses relations* [avec l'Algérie] *dans la mesure où les principes qu'elle juge essentiels – et les progrès vers la démocratie et le respect des droits de l'homme en font partie – seront respectés ».*

Réuni en session extraordinaire, depuis samedi 25 janvier, pour étudier les derniers bouleversements politiques, le comité central du Front de libération nationale (FLN) devait clore, lundi, ses travaux, au cours desquels le bureau politique de l'ancien parti unique a fait l'objet de sévères critiques qui expriment le désarroi de responsables exclus du pouvoir.

ALGER

de notre correspondant

En 1985, l'Etat renouvela son parc de voitures officielles et distribua à la nomenklatura des limousines japonaises de couleur noire. Ministres, walis (préfets), hauts fonctionnaires et dignitaires du FLN roulèrent subitement de neuf.

Sept ans plus tard, comme autant de signes des privilèges d'antan, plusieurs dizaines de ces belles japonaises, aux formes démodées, mais encore bardées de chromes étincelants, s'étaient donné rendez-vous sur le parc de stationnement du Palais des nations, près d'Alger, où le comité central du FLN se réunissait en session extraordinaire.

Faut-il que la crise qui frappe l'ancien parti unique soit profonde pour que, contrairement aux habitudes les mieux établies, les dignitaires du parti, au nom de la transparence, aient laissé la presse algérienne et, surtout, étrangère, assister aux séances, sans restriction aucune. *« Ils veulent prendre date, pour que chacun soit témoin des positions de l'autre, au cas où... »*, commentait un journaliste local.

Le FLN n'a, en fait, rien à cacher que l'on ne sache déjà. Le parti est moribond, atteint de la seule maladie susceptible de l'emporter définitivement : l'expulsion du pouvoir. En aurait-on douté que les débats auraient suffi à éclairer la lanterne du premier observateur. En deux jours de discussions, le bureau politique, stoïque, a dû subir en rafale, critiques, mises en cause, procès d'intention et rappels de solennelles déclarations antérieures, cruellement grotesques à la lumière des derniers événements.

Ratrapper le retard

Peut-on encore appeler débats cette suite ininterrompue de règlements de comptes, morbidement tournés vers le passé, incapables de dessiner même l'esquisse d'une politique en mesure de projeter vers l'avenir un parti qui géra l'Algérie durant près de trente ans? *« Limitez vos interventions à ce que nous devons faire, pas à ce que nous avons fait »*, demandait, presque timidement, le secrétaire général, M. Abdelhamid Mehri, en tentant de domestiquer le flux des paroles répétitives. Peine perdue : aucun orateur n'a voulu manquer l'occasion d'exhaler sa rancœur, sinon son angoisse d'être, pour la première fois depuis bien longtemps, hors du processus des décisions.

Ancien ministre de l'intérieur et actuel ambassadeur en Tunisie, M. El Hadi Khediri devait bien résumer la situation : *« Pour la première fois, le FLN n'est pas du côté de l'armée. »* C'est, en effet, toute la question. Partisan, avant les élections, d'un gouvernement d'union avec le FIS, puis, après les catastrophiques résultats du premier tour, du maintien du second, adversaire, enfin, de la déposition du président Chadli, la direction du FLN n'a su ni empêcher l'intervention d'une armée bien décidée à arrêter l'irrésistible arrivée au pouvoir des islamistes ni se rallier suffisamment tôt à son projet. Ainsi le parti assiste-t-il impuissant à une Histoire qui se fait sans lui, conscient que les hommes au pouvoir sont décidés à lui régler son compte.

La corde du pendu

Rien n'aura été épargné à ce pauvre M. Mehri, livide sur son podium de président de séance, et à son compère, M. Hamrouche, obstinément silencieux durant tous les débats. Critiqué pour avoir appelé un chat un chat et le Haut Comité d'Etat (HCE) *« une autorité de fait qui ne découle pas de la Constitution »*, attaqué pour avoir, récemment, rencontré la direction du FIS, *alors que bien peu s'étaient dressés* contre lui lorsqu'il parlait de gouvernement d'union avec tous les partis représentés au sein du futur Parlement, y compris le parti islamique, le secrétaire général du FLN n'a pu qu'en jouant sur les mots expliquer qu'il maintenait ses jugements antérieurs sur le HCE, mais qu'il s'agissait d'une *« position personnelle »*.

Avec un peu de conviction et beaucoup d'opportunisme, les membres du comité central en sont désormais réduits à tenter de rattraper leur retard, louant les mérites du *« frère »* Boudiaf, *« ce fondateur de notre parti »*, tout en se gardant d'évoquer la manière bien peu fraternelle dont la presse aux ordres traitait, il n'y a pas si longtemps, tout opposant à son pouvoir, même et surtout s'il était l'un des fondateurs du mouvement qui avait rendu son indépendance à l'Algérie. A l'entrée de la salle des séances avait été affiché le portrait du président du HCE. A l'intérieur, certains envisageaient même de le présenter comme candidat du parti à la future élection présidentielle.

Un communiqué du HCE récusait sèchement ce parrainage, affirmant tout ignorer d'une initiative qui, *« au demeurant, ne constitue pas une priorité de l'heure »*. *« Surtout, qu'ils ne nous soutiennent pas*, confiait un membre de l'entourage de M. Boudiaf. *Ce serait comme la corde du pendu. On n'a pas besoin de cela. »*

Dimanche soir, quarante-huit heures après le début d'une session qui aurait dû se clore la veille, le comité central en était toujours au même point. *« L'action du FLN devra à l'avenir s'orienter vers les problèmes de fond qui préoccupent le pays »*, avait lancé, dans son intervention, M. Messaadia, secrétaire général du parti au moment des émeutes d'octobre 1988. Dans les couloirs, l'un de ses collègues, ancien ministre, lui avait répondu par avance : *« Notre programme était celui de patriotes qui soutenaient les pauvres et parlaient de solidarité. Sur ce terrain, le FIS a su se montrer plus crédible que nous. »*

Le comité central doit encore discuter de la convocation d'un congrès extraordinaire. Plusieurs orateurs ont proposé que le bureau politique soit jusque-là *« gelé »*, tandis que la direction temporaire de l'organisation serait confiée à une commission provisoire. Que M. Mehri démissionne à l'issue du comité central, comme certains lui en prêtent l'intention, ou qu'il réussisse à se maintenir en place, est de peu d'importance. On voit mal, en effet, ce qui pourra redresser un parti qui apparaît d'ores et déjà à bout de course. La preuve? L'agence officielle APS, qui, depuis l'installation du HCE, fait une dépêche sur la moindre motion de soutien à son action, n'a rendu compte qu'avec parcimonie de cette session peu glorieuse du comité central du FLN.

GEORGES MARION

MAURITANIE : première élection présidentielle multipartite

La victoire du chef de l'Etat sortant provoque des troubles à Nouakchott et à Nouadhibou

Un couvre-feu a été décrété, dimanche 26 janvier, dans la soirée, à Nouakchott, la capitale, et à Nouadhibou, la deuxième ville du pays, où de violentes manifestations ont eu lieu. Selon de bonnes sources, cette agitation aurait causé la mort d'au moins trois personnes. Le couvre-feu a été annoncé quarante-huit heures après la victoire à l'élection présidentielle du chef de l'Etat sortant, le colonel Maaouiya *Ould Sid'Ahmed Taya. D'après des* résultats officieux, il aurait recueilli 62,8 % des suffrages exprimés contre 32,9 % à M. Ahmed Ould Daddah, son principal adversaire.

Dès son annonce, samedi, ce résultat avait été contesté par M. Ould Daddah, demi-frère du premier président de la Mauritanie indépendante (renversé par les militaires en 1978). *« Les conditions dans lesquelles se sont déroulées ces élections sont loin d'être acceptables, juridiquement ou moralement »*, a-t-il déclaré. Ses partisans, rassemblés, samedi, dans un quartier de Nouakchott, avaient été violemment dispersés par la police qui a abondamment fait usage de gaz lacrymogènes.

Prévue lundi, la réouverture des établissements scolaires, fermés pendant la campagne électorale, a été reportée au 1er février. Les résultats officiels de la première élection présidentielle multipartite depuis l'indépendance, devraient être connus mercredi. On estime déjà, de sources officielles, que la moitié des électeurs se sont abstenus.

Les Forces de libération africaine de Mauritanie (FLAM), qui avaient suspendu, à la fin du mois de juillet, leur lutte armée après l'instauration du processus démocratique mais avaient refusé d'y participer, ont affirmé, dimanche, dans un communiqué, que *« le dialogue est impossible »* avec le chef de l'Etat et qu'elles continueraient de le *« combattre par tous les moyens »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CONGO : M. Milongo a formé un cabinet restreint.** – Le premier ministre congolais, M. André Milongo, a rendu publique dimanche 26 janvier, la liste de son nouveau gouvernement, marqué par un regroupement des portefeuilles et la suppression de tous les secrétariats d'Etat. Le nombre des ministres passe ainsi de 25 à 18, et le secrétaire d'Etat à la défense, le colonel Michel Gangouo, dont le limogeage avait été réclamé par les militaires, quitte le gouvernement. – *(AFP.)*

□ **TOGO : mise en garde de l'armée.** – Les Forces armées togolaises ont adressé, dimanche 26 janvier, une mise en garde au gouvernement de transition en lui demandant de prendre *« toutes les dispositions »* pour que cessent les *« manœuvres de provocation »* à l'encontre des militaires. Des milliers de femmes avaient manifesté, samedi à Lomé, pour protester contre *« l'insécurité »* et demandé le *« retour des militaires dans leurs casernes »* et la *« dissolution de la garde présidentielle »*. – *(AFP.)*

ASIE

PHILIPPINES

Mme Cory Aquino soutient la candidature de l'ex-général Fidel Ramos pour sa succession

En désignant l'ancien secrétaire à la défense, l'ex-général Fidel Ramos, comme son candidat à l'élection présidentielle du 11 mai, Mme Corazon Aquino a divisé les forces qui l'ont portée au pouvoir en février 1986 sans pour autant que ce choix assure au bénéficiaire un avantage certain, étant donné le déclin de la popularité de la présidente.

MANILLE

de notre envoyé spécial

A la suite d'une messe célébrée au palais de Malacanang pour son cinquante-neuvième anniversaire, samedi 25 janvier, Mme Aquino a annoncé que *« Eddie Ramos »* était le plus qualifié pour poursuivre la *« vision de la démocratie pour laquelle nous nous sommes battus »*. Contrairement à la coutume, la messe n'avait pas été célébrée par le cardinal Sin, archevêque de Manille, *opposé à la désignation* de M. Ramos.

Il n'y a pas que l'Eglise, grande force sociale à l'origine de l'arrivée au pouvoir de « Cory » Aquino, qui soit hostile à l'ex-chef de la gendarmerie de Ferdinand Marcos et, de surcroît, un protestant *dans un pays à majorité* catholique. La désignation de M. Ramos place la présidente en opposition avec une partie de sa famille (notamment les Aquino) et va se traduire par une scission au sein du parti gouvernemental, Laban ng Demokratikong Pilipino (LDP), qui a déjà choisi son candidat en la personne du président de l'Assemblée, M. Ramon Mitra, qui avait battu *M. Ramos dans des « primaires »*.

Le choix de Mme Aquino est fondé sur une profonde conviction, estime-t-on dans son entourage, et le désir de se situer au-dessus de luttes partisanes en cherchant à ranimer les forces sociales du pays, ce *« pouvoir populaire »* qui renversa Marcos. Malgré *son passé du temps* de l'ancien dictateur, l'ex-général devint en février 1986 un héros national en se ralliant à Cory Aquino et en faisant basculer de son côté une partie de l'armée. *Par la* suite, il vint à bout des six coups d'État militaires. Ce loyalisme a suscité une solide animosité à son égard parmi les jeunes officiers.

Ce choix va avoir pour conséquence une accentuation de la fragmentation des forces politiques, par la sécession attendue d'une trentaine de membres du LDP, ralliés à M. Ramos, qui vont former un nouveau parti. Il devrait aussi favoriser une réorganisation du monde politique avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, le *8 février*.

Une dizaine de candidats s'opposent pour cette première élection présidentielle libre depuis 1969. Parmi les personnalités de poids, on compte, outre MM. Mitra et Ramos, M. Eduardo « Danding » Cojuangco, cousin et adversaire de Mme Aquino (et ancien *« baron »* du régime Marcos), le sénateur Jovito Salonga, vétéran de la politique soutenu par une coalition des forces de centre-gauche (Parti libéral et *PDP-Laban) et le vice-président* Salvador Laurel, représentatif de la vieille classe politicienne, qui se présente pour le parti nationaliste. Ce dernier est loin d'être uni puisqu'un clan soutient « Danding » Cojuangco et un autre l'ex-ministre de la défense de Marcos, le sénateur Juan Ponce Enrile, qui pourrait aussi se présenter. Sans compter les candidats secondaires.

Les intrigues de clans, les stratégies d'alliance plus que les programmes préoccupent les candidats. A des degrés divers, ceux-ci sont perçus avec défiance, sinon dédain, par un électorat sans illusions, souvent confronté à des problèmes aigus de survie et qui a été profondément déçu par l'administration Aquino.

PHILIPPE PONS

INDE : sous haute protection militaire

Quelques dizaines seulement de « croisés de l'hindouisme » ont achevé au Cachemire la « Marche pour l'unité »

Au terme d'un périple de quinze mille kilomètres à travers l'Inde, une poignée de participants à la « Marche pour l'unité » organisée par le parti hindou ultranationaliste BJP ont finalement réussi, dimanche 26 janvier, à gagner Srinagar, capitale d'un Cachemire en pleine insurrection musulmane. Au lieu des dizaines de milliers de « croisés de l'hindouisme » attendus, guère plus d'une soixantaine de militants sont parvenus à destination.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Certes, les chefs du BJP ont dû se soumettre à la pression des circonstances : vendredi, après l'explosion d'une bombe au quartier général de la police, le couvre-feu a été imposé dans Srinagar et l'armée appelée en renfort. Le chef de la police et plusieurs autres officiers ont été sérieusement blessés dans cet *attentat, qui a fait deux morts.* La veille, six activistes du BJP avaient été tués par un commando sikh alors que la « caravane » traversait le Pendjab voisin.

Les guérilleros cachemiris ayant menacé d'accueillir la foule des *volontaires à coups de feu, il aurait* été suicidaire pour le BJP de persister dans sa « croisade » par la route. Le président du parti, M. Murli Manohar Joshi, s'est donc résolu à effectuer les derniers kilomètres du parcours dans un avion de l'armée.

Durant les quarante-six jours de leur périple à travers quinze Etats, les zélotes du BJP se sont efforcés de dénoncer la menace séparatiste que font peser sur l'Inde les séparatistes musulmans du Cachemire et les indépendantistes sikhs du Pendjab. Et, même si les hindouistes se défendent de souffler sur les braises du traditionnel antagonisme intercommunautaire, personne n'est dupe : les dirigeants du deuxième parti du pays tiennent des discours exaltant les seules valeurs d'une Inde hindou ». Dans ce contexte, le choix du Cachemire comme destination finale était hautement symbolique, cette région à majorité musulmane étant l'exemple même de la gangrène séparatiste qui ronge l'Inde.

Une ville fantôme

Programmée pour arriver à Srinagar le jour de la fête nationale, la marche s'est achevée en une grotesque pantalonnade. Entouré d'un comité réduit de partisans protégés par un impressionnant dispositif militaire et policier, M. Joshi a levé *symboliquement les couleurs* du drapeau national dans une ville fantôme, vidée de ses habitants par le couvre-feu.

En lieu et place de ces masses ferventes qui auraient dû transformer la fin du voyage en une ode à l'unité, les chefs hindous ont été les acteurs d'une scène surréaliste qui aura duré à peine un quart d'heure. Après quoi, sur fond de tirs d'armes automatiques, témoins des engagements sporadiques entre séparatistes et forces de sécurité, qui ont coûté dimanche la vie à vingt personnes, tout le monde est reparti, sous haute surveillance, à l'aéroport.

La *protection* accordée au BJP pourrait avoir une double conséquence : le ministère de l'intérieur pourra se féliciter d'avoir réussi à éviter le pire, c'est-à-dire le massacre des « croisés » hindous. En revanche, la population locale, déjà très hostile aux Indiens après deux années d'insurrection, y verra une nouvelle marque de « complicité » entre le premier ministre Narasimha Rao et le BJP, parti sans lequel son gouvernement minoritaire pourrait tomber. Quant au chef du BJP, il s'est félicité de son *« succès »* en déclarant avec modestie : *« Nous continuerons notre croisade jusqu'à l'éradication totale du terrorisme (...) sur la planète. »*

BRUNO PHILIP

Jusqu'au dernier moment

Les Palestiniens « de l'intérieur » ont hésité à participer aux négociations multilatérales à Moscou

Moins de vingt-quatre heures avant l'ouverture, mardi 28 janvier à Moscou, de la séance inaugurale des négociations multilatérales entre Israël, les pays arabes et la plupart des grandes puissances sur l'avenir du Proche-Orient, la participation de la délégation palestinienne n'était toujours pas confirmée.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Contraints et forcés : si, finalement, les Palestiniens dits « de l'intérieur » devaient être présents à Moscou, c'est bien dans cet état d'esprit et sur ordre exprès de la direction tunisienne de l'OLP qu'après moult tergiversations ils s'y rendraient. La véritable mise en demeure adressée à Jérusalem-Est par la centrale de M. Yasser Arafat est parvenue dans la nuit de dimanche à lundi, et c'est d'un cœur lourd que cinq délégués palestiniens, dont le porte-parole du groupe, Mme Hanane Achraoui, ont pris l'autocar lundi matin pour Amman, capitale de la Jordanie.

Selon plusieurs sources, proches de ces personnalités, c'est là-bas, en coordination avec les permanents de l'OLP sur place, que la délégation finale devait être formée, les Palestiniens des territoires occupés insistant notamment pour que celle-ci comprenne au moins un délégué de Jérusalem-Est et un autre représentant les centaines de milliers d'exilés palestiniens qui vivent dans des camps, à l'extérieur de la Cisjordanie et de Gaza. « *Comment peut-on traiter de la question des réfugiés*, demandent les Palestiniens, *si l'OLP demeure interdite de participation et si, dans le même temps, aucun représentant de nos exilés n'est admis à la table des négociations ?* » Depuis le début du processus, fin octobre à Madrid, Israël, dont on sait justement qu'il rechignera à évoquer, à Moscou, la question des réfugiés, a constamment refusé ce type de représentation et menacé de se retirer du processus si on tentait de la contraindre à l'accepter. Suspense et confusion.

L'OLP affirme que les Etats-Unis ont brisé un engagement qu'ils avaient pris de permettre la participation de la centrale palestinienne lors de la troisième phase du processus, à savoir celle de Moscou. Israël refuse et l'Amérique ne paraît pas insister. Pour autant, l'organisation de M. Arafat a donné l'ordre aux Palestiniens « de l'intérieur » de se rendre à Moscou. Difficile de suivre à moins de se souvenir que l'Arabie saoudite, l'Egypte, les pays du Golfe, bref les principales puissances arabes de la région – sauf la Syrie et le Liban – ont accepté de participer à la conférence de Moscou, quelle que soit la position palestinienne sur son utilité. Du coup, ces derniers, ne pouvant se permettre la politique de la chaise vide, auraient décidé de changer leur fusil d'épaule...

Le professeur Ghassan Khatib, l'un des délégués en partance pour Amman et Moscou, déclarait lundi matin que si, le représentant de la diaspora palestinienne n'était pas accepté dans la capitale russe, « *c'est toute notre délégation qui se retirera* ». En clair, ce serait à prendre ou à laisser. Déjà, selon la radio nationale israélienne, M. Haydar Abdel Chafi, chef des négociateurs palestiniens à Madrid puis à Washington dans le cadre des discussions bilatérales avec l'Etat juif, a décidé, pour sa part, de résister à l'injonction de Tunis et de ne pas se rendre à Moscou. « *Je ne vois pas l'utilité de cet exercice* », aurait déclaré, d'Amman, M. Chafi, évoquant notamment « *l'absence de progrès* » dans les négociations bilatérales.

Qui se retirera le premier ?

De fait, jugeant que ces dernières ont déjà permis à Israël d'encaisser pas mal de profits – diplomatiques notamment avec la récente reconnaissance de l'Etat juif par l'ex-URSS et la Chine, – alors qu'ils n'ont, pour leur part et pour l'instant, récolté que des ennuis, les Palestiniens « de l'intérieur », dont la sécurité personnelle a même dû être renforcée suite aux menaces des radicaux et des islamistes, opposés au processus dans son principe même, n'avaient pas du tout le désir de se retrouver à Moscou. Mme Achraoui a ainsi révélé pendant le week-end que ses amis modérés avaient envoyé à Tunis, quartier général de l'OLP, « *toute une liste de bonnes raisons pour ne pas participer* » à la conférence de Moscou. Et la porte-parole de citer « *l'absence de soutien populaire dans l'opinion palestinienne suite au manque de progrès dans les bilatérales* », et aussi « *l'absence de coordination arabe* ».

La Jordanie avait déjà expédié dimanche soir sa délégation à Moscou... Au total, comme disait Mme Achraoui, « *les conditions ne sont pas satisfaisantes* ». Euphémisme... Les uns et les autres s'étant évertués à lier l'aspect bilatéral du processus à sa dimension multilatérale, tout le jeu consiste maintenant à savoir qui, de la délégation palestinienne ou de la délégation israélienne, se retirera en premier de la table des négociations, prenant ainsi le risque d'une condamnation internationale et singulièrement des Etats-Unis, grands ordonnateurs de l'essai en cours. Chacun des deux camps en présence a énormément à perdre, et Israël, qui a, dixit M. Itzhak Shamir, « *un urgent besoin* » des garanties bancaires américaines pour absorber plusieurs centaines de milliers d'immigrés juifs soviétiques, ne l'ignore pas.

« *Si les Israéliens obtiennent les garanties bancaires américaines sans condition*, disait, il y a quelques jours Mme Hanane Achraoui, *nous devrons reconsidérer notre participation* » au processus. Prise entre les exigences des uns et les menaces des autres, l'administration américaine, au seuil d'une campagne électorale, semble louvoyer et garde son jeu dissimulé. Ainsi le silence officiel du département d'Etat, après la rencontre la veille du week-end entre M. James Baker et l'ambassadeur israélien à Washington, permet-il toutes sortes d'interprétations et de fuites contradictoires.

« *Les propositions américaines nous permettent de poursuivre les implantations !* », proclamait ainsi dimanche M. Ehud Olmert, l'un des ministres les plus proches de M. Shamir. « *Faux !*, rétorquait-on du côté de l'extrême-droite, *les conditions posées par les Américains* [en échange des garanties bancaires demandées] *sont inacceptables et nous devons refuser leur offre !* » Impossible d'y voir clair. Selon le camp de M. Shamir, les garanties sollicitées seront fournies à la simple condition que les autorités israéliennes s'engagent à ne mettre en chantier aucun site nouveau de peuplement dans les territoires arabes occupés. Cette formulation permettrait cependant à l'Etat juif de poursuivre la construction des neuf mille et quelques logements actuellement en chantier et éventuellement d'étendre les colonies établies, lesquelles abritent déjà plus de cent mille personnes en Cisjordanie et à Gaza.

Pour d'autres, le président George Bush aurait réitéré sa ferme opposition à la colonisation des territoires et sèchement posé aux Israéliens le marché suivant : ou les garanties, ou les colonies, à vous de choisir... Utilisant avec un certain bonheur la méthode Coué, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a pour sa part affirmé que les Américains avaient « *compris notre position de principe* » concernant la colonisation juive des territoires, et qu'ils n'avaient « *pas demandé le gel des implantations* ». Selon le chef du gouvernement, qui a, au passage, réaffirmé sa volonté d'installer « *partout de nombreux juifs sur l'ensemble* » de ce qu'il considère comme « *le territoire d'Israël* », M. James Baker n'aurait émis « *que quelques réserves sur notre politique économique et sur certains aspects de notre politique* ».

Campagne électorale oblige, M. Shamir, dont le gouvernement devait, en principe, survivre, lundi, à une nouvelle motion de censure déposée par la gauche, s'est déclaré convaincu qu'un « *arrangement pourra être trouvé qui ne contredira ni la politique des Etats Unis* [vis-à-vis des territoires occupés] *ni nos principes* [de colonisation] ». En attendant de mettre au point cet impossible compromis dans des négociations qui pourraient être longues, le premier ministre, qui s'exprimait dimanche à Jérusalem, face à un congrès international des journalistes juifs, a répété que « *personne* » ne pouvait, « *au nom d'Israël, discuter ou même parler d'un gel des implantations juives dans les territoires.* »

PATRICE CLAUDE

Selon le « New York Times »

Washington a fourni une aide à Bagdad dès 1982

Selon le *New York Times* du dimanche 26 janvier, le gouvernement du président Ronald Reagan a communiqué des renseignements très sensibles à l'Irak au printemps de 1982, soit deux ans plus tôt que ce qui avait préalablement été rapporté. Le journal écrit que les Etats-Unis ont également autorisé des ventes d'armements américains à Bagdad pour aider M. Saddam Hussein à éviter une défaite dans la guerre irano-irakienne.

Citant des responsables américains, le *New York Times* écrit que l'aide américaine, et plus tard celle de l'URSS, ont permis à l'Irak de devenir la puissance régionale qui a envahi le Koweït en août 1990. L'aide américaine secrète à l'Irak, poursuit le journal, a peut-être permis à ce pays d'acquérir les lanceurs mobiles qui ont tiré des douzaines de missiles Scud sur Israël et l'Arabie saoudite pendant la guerre du Golfe.

Toujours selon le *New York Times*, la décision d'aider l'Irak en 1982 a été prise après que les services américains de renseignement eurent averti que ce pays pourrait être défait par l'Iran. L'armée iranienne avait été renforcée l'année précédente par des livraisons secrètes d'armements américains. Ce rapport, réalisé par le journaliste Seymour Hersh, cite des responsables ou anciens responsables américains à la Maison Blanche, au département d'Etat et dans les services de renseignement.

Au Kurdistan irakien

Ouverture du premier congrès de l'UPK de M. Jalal Talabani

Le premier congrès de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de M. Jalal Talabani devait s'ouvrir, lundi 27 janvier, à Kala-Choualan, dans la montagne kurde du nord de l'Irak, deux mois avant les élections générales prévues dans « *les territoires libérés du Kurdistan* ». Il s'agit du premier congrès de l'UPK depuis sa création il y a dix-sept ans par M. Talabani, immédiatement après l'accord d'Alger entre l'Iran et l'Irak, en 1975, dans lequel Téhéran s'était engagé à arrêter son aide à la rébellion kurde. Il s'ouvre alors que le Front du Kurdistan, qui réunit huit formations dont l'UPK, a décidé de tenir le 3 avril des élections pour désigner un Parlement kurde dans le nord de l'Irak échappant à l'autorité du pouvoir central.

Plus de 600 personnes sont attendues à cette réunion, dont 550 délégués venus des principales villes du Kurdistan irakien et des représentants de la diaspora kurde d'Irak. A l'issue du congrès, le programme de l'UPK – de tendance social-démocrate – doit être adopté. Le secrétaire général – actuellement M. Jalal Talabani, candidat à sa propre succession – et un comité central de 21 membres doivent aussi être élus. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

Assassinat d'un fonctionnaire qui avait dénoncé la corruption

Un fonctionnaire du régime de Phnom-Penh a été assassiné, mercredi 22 janvier. Tea Bun Long, qui avait récemment critiqué la corruption du gouvernement, en particulier en dénonçant le détournement de l'aide internationale destinée aux victimes des inondations, a été enlevé par des hommes en armes à bord d'une jeep militaire. Son cadavre a été retrouvé en dehors de la ville. Selon un diplomate occidental à Phnom-Penh, M. Long aurait notamment mis en cause l'homme fort du régime, M. Chea Sim, président de l'Assemblée et dirigeant du Parti du peuple (PPC, ex-communiste), responsable de l'arrestation d'opposants. – *(AFP, AP.)*

ÉTATS-UNIS

Rassemblement pro-castriste et manifestation anti-castriste à New-York

Scandant « *Castro, trente ans de meurtres !* », plus de 15 000 opposants cubains ont manifesté, samedi 25 janvier, devant le centre de conférences de New-York, où se tenait un rassemblement, baptisé « Paix pour Cuba », en faveur d'une normalisation des relations entre Washington et La Havane. « Paix pour Cuba » avait rassemblé quelque 3 000 personnes, dont plusieurs artistes, qui ont réclamé la levée de l'embargo américain contre La Havane et la fermeture de la base américaine de Guantanamo à Cuba.

Par ailleurs, l'agence officielle cubaine Prensa Latina a annoncé samedi que M. Mauricio Ruiz Vinent, un mécanicien reconnu coupable d'avoir volé du matériel dans une usine de textile, a été condamné à vingt ans de prison pour « *crime contre la sécurité de l'Etat* ». Un « bateau de solidarité » chargé, à l'initiative du Parti communiste français, de 800 tonnes de papiers et de matières premières pour produire des médicaments, est arrivé à La Havane au cours du week-end. – *(AFP, UPI, AP.)*

MALI

Report des élections législatives

Le Comité de transition pour le salut du peuple et le gouvernement ont décidé de reporter les élections législatives qui étaient prévues dimanche 26 janvier, a indiqué, samedi, un communiqué officiel. Ils expliquent ce report par « *les difficultés d'ordre pratique et l'impossibilité pour la Cour suprême de statuer sur la validité des candidatures, en raison du délai tardif de dépôt des dossiers* ».

Ils ajoutent que « *toutes les dispositions seront prises pour le strict respect du terme de la transition* », fixé au 26 mars prochain. Ce report intervient à la suite de la décision de cinq partis politiques de boycotter le scrutin en raison de « *fraudes et irrégularités lors des élections municipales* » du 19 janvier.

D'autre part, les représentants du gouvernement et des rebelles touaregs ont décidé, vendredi 24 janvier, à Alger, d'instaurer une trêve d'un mois « *renouvelable par tacite reconduction* », à partir du 8 février. Dans un communiqué, les deux parties ont indiqué qu'elles échangeront leurs prisonniers le 22 février avec « *l'assistance du pays médiateur* », l'Algérie, et continueront leurs négociations à compter du 15 février « *en vue d'aboutir à une paix juste et définitive dans le nord du Mali* ». – *(AFP.)*

EN BREF

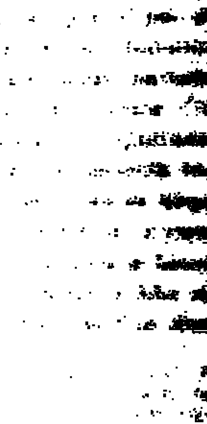
□ **CAMEROUN : deux morts lors d'une manifestation musulmane.** – Deux morts – dont un policier tué par une flèche empoisonnée, – trente blessés graves, plus de cent arrestations, des véhicules et deux stations d'essence incendiés, tel était, dimanche 26 janvier, selon la police, le bilan des manifestations de musulmans qui ont eu lieu vendredi et samedi dans un quartier de Yaoundé *(le Monde daté 26-27 janvier)*. La mort du policier laisse craindre de nouveaux incidents, les forces de l'ordre voulant venger leur camarade. – *(AP.)*

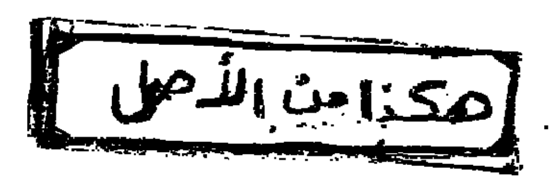
□ **LIBAN : un militaire israélien tué dans le sud.** – Israël a bombardé, dimanche 26 janvier, plusieurs villages du Sud-Liban après qu'un de ses militaires eut été tué et un autre grièvement blessé par le Hezbollah (pro-iranien) à l'intérieur de la « zone de sécurité » créée par l'armée israélienne. Samedi, l'armée libanaise avait remplacé la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) dans un secteur du Sud-Liban où les « casques bleus » étaient présents depuis 1978. Cette mesure témoigne de la volonté affichée depuis plusieurs mois par le gouvernement de Beyrouth de reprendre le contrôle effectif de l'ensemble du pays. – *(AFP, AP.)*

□ **LIBYE : un émissaire de M. Boutros-Ghali à Tripoli.** – M. Vassili Safrontchouk, émissaire du secrétaire général des Nations unies, a remis dimanche 26 janvier aux responsables libyens un message de M. Boutros-Ghali. Selon l'agence JANA, la Libye a accueilli favorablement ce message en se disant « *prête à coopérer de façon totale, efficace et immédiate aux mesures juridiques* » concernant les attentats contre les avions de la Pan Am et d'UTA. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : la presse en deuil lundi 27 janvier.** – Aucun quotidien ne devait paraître lundi 27 janvier au Pakistan, en signe de deuil après le décès, samedi à Londres, de Mir Khalil Ur Rahman, propriétaire du groupe de presse *Jang*.

□ **ZIMBABWE : retour d'exil de M. Sithole.** – Des milliers de personnes ont accueilli, samedi 25 janvier, à Harare, M. Ndabaningi Sithole, une personnalité de l'opposition qui a vécu huit ans en exil aux Etats-Unis. Il avait été cofondateur avec le président Robert Mugabe du parti au pouvoir au Zimbabwe, l'Union nationale africaine-Front patriotique (ZANU-PF). – *(AFP.)*





L'élection législative partielle du Nord

Le candidat du Front national devance celui du PS

M. Marc-Philippe Daubresse (UDF-CDS), maire de Lambersart, est arrivé largement en tête du premier tour de l'élection législative partielle organisée, dimanche 26 janvier, dans la quatrième circonscription du Nord à la suite du décès, survenu à la mi-novembre, de Jacques Houssin (RPR), suppléant à l'Assemblée nationale de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé depuis octobre 1990. M. Daubesse, qui bénéficie du désistement de M. Reynaert (PS), est en ballottage favorable face au candidat du Front national, M. Nicolas Crochet, arrivé en deuxième position, tandis que le PS s'effondre, passant de 31,14 % des suffrages en 1988 à 12,97 %.

LILLE

de notre correspondant

Candidat unique de l'opposition, M. Daubresse (UDF-CDS) a obtenu 46,81 % des voix, réalisant à un point près le score obtenu par M. Bruno Durieux le 5 juin 1988. Mais l'événement du scrutin, dans cette terre qui se veut un bastion de la démocratie chrétienne, est la deuxième place du Front national, *qui devance notamment le PS. Le* jeune représentant candidat lepéniste, M. Nicolas Crochet, âgé de vingt-huit ans, a réussi à conserver et à améliorer en chiffres absolus le score de 1988 : il obtient 4 714 voix contre 4 203 précédemment et 15,71 % des voix contre 10,36 %. Il fait mieux que les 14,71 % obtenus par M. Jean-Marie Le Pen au premier tour de la présidentielle de 1988.

C'est un coup de massue qui s'abat ainsi sur le PS et sur son candidat, M. Jean-Claude Reynaert. Certes, celui-ci ne pouvait espérer mobiliser facilement son électorat pour une bataille perdue d'avance, mais il ne s'attendait pas à voir son score s'effondrer de cette façon : avec 12,97 % des suffrages, il est loin des 31,14 % obtenus par la candidate socialiste de 1988, Mme Marie-Cécile Laidebeur. En voix, l'effondrement est encore plus patent : le PS passe de 12 628 voix à 3 891. Le constat est d'autant plus sévère que la perte est générale et qu'elle paraît même amplifiée dans le *« bastion »* du PS : ainsi, à Marquette (six mille inscrits) où le PS chute de 40,95 % à 16,82 %. C'est tout juste si M. Reynaert arrive en deuxième position à Saint-André (six mille sept cents inscrits), commune pourtant gagnée par le PS aux municipales de 1989 (il est vrai à la faveur d'une triangulaire).

Il s'agit là d'un vote sanction qui vise précisément le PS. Le candidat communiste maintient, à peu de chose près, ses positions au-dessus des 10 %. Mais le PC ne récolte pas pour autant les fruits de la désaffection des électeurs socialistes. Celle-ci ouvre en revanche un champ aux nouveaux venus sur l'échiquier politique que sont les écologistes.

NORD : 4e circonscription (Lille-Ouest, Quesnoy-sur-Deule)

	5 juin 1988		12 juin 1988		26 janvier 1992	
Inscrits	63 326		63 324		62 658	
Votants	41 428		43 188		31 477	
Abstentions (%)	34,57		31,79		49,76	
Suffrages exprimés	40 543		41 952		29 997	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Marc-Philippe Daubresse (UDF-CDS)	19 401 (1)	47,85	23 974 (1)	57,14	14 042	46,81
Nicolas Crochet (FN)	4 203 (2)	10,36			4 714	15,71
Claude Reynaert (PS)	12 628 (3)	31,14	17 978 (3)	42,85	3 891	12,97
Yves Le Meur (PC)	4 311 (4)	10,63			3 050	10,16
Jean-Jacques Lefebvre (Verts)					2 548	8,49
Régis Dufour-Lefort (GE)					1 752	5,84

(1) M. Bruno Durieux, UDF-CDS; (2) Mme Marie-Danielle Rémy; (3) Mme Marie-Cécile Laidebeur; (4) M. Marcel Chateau.

Cantonale partielle : tendance amplifiée

Ils se présentaient sous deux bannières différentes, celle des Verts avec M. Jean-Jacques Lefebvre et celle de Génération Ecologie avec M. Régis Dufour-Lefort. Dans cette circonscription touchée par les grands chantiers, en cours (TGV) ou projetés (l'autoroute Albis), 14,33 % des électeurs ont émis un vote écologiste. Le candidat des Verts, qui arrive en tête dans ce duel avec 8,49 % des suffrages exprimés, n'a toutefois pas réussi à marginaliser celui de Génération Ecologie, qui franchit la barre des 5 % en dépit d'un parachutage sur le terrain (M. Dufour-Lefort est adjoint au maire de Valenciennes).

La législative se doublait d'une cantonale dans le canton de Quesnoy-sur-Deule. Cette double élection a suscité un surcroît d'intérêt de la part des électeurs. La mobilisation accrue est loin de corriger les tendances de la législative partielle. Au contraire, elle semble les amplifier.

Le candidat unique de l'opposition, M. Henri Segard, maire sans étiquette de Comines, favori dans ce scrutin avec le soutien de l'UDF et du RPR, obtient 44,39 % des voix. Il ne pouvait espérer réaliser la performance de Jacques Houssin, élu dès le premier tour en septembre 1988. Mais il devra lui aussi affronter le candidat du Front national, le même que pour la législative, M. Crochet.

La présence d'un candidat « libre » à droite, M. Marcel Honoré, ex-RPR, a légèrement troublé le jeu : M. Crochet n'obtient que 13,38 % des suffrages dans la cantonale, devançant d'un peu plus d'un point le candidat des Verts, M. Lefebvre (12,25 %). Le PS est, là aussi, le grand perdant, ne devant d'échapper à la dernière place qu'aux 8,49 % obtenus par le candidat dissident à droite.

JEAN-RENÉ LORE

Cinq élections cantonales partielles

L'effondrement du Parti socialiste

L'effondrement du Parti socialiste dans la quatrième circonscription du Nord n'est pas un épiphénomène, mais le signe un peu plus spectaculaire que d'autres qui, dimanche *après dimanche, partielles après partielles,* enregistrent son érosion électorale. Cinq élections cantonales étaient organisées, dimanche 26 janvier. Les trois seconds tours se soldent par deux pertes nettes de sièges, au profit du RPR dans le canton de La Verpillière (Isère) et de l'UDF à Lons-le-Saunier (Jura). Dans le troisième canton, à Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie), le succès d'un divers gauche reprenant le siège à un UDF ne constitue qu'une mince compensation. Dans le canton de Bischwiller (Bas-Rhin), où avait lieu un premier tour, le représentant de la *majorité présidentielle perd 961 voix* et 11,62 points oar rapport à 1988. A Quesnoy-sur-Deule, l'un des deux cantons composant la quatrième circonscription du Nord et le PS y recule de 11,74 points. La droite profite-t-elle de ces revers du PS? Oui, en termes de sièges; la réponse est plus nuancée pour les voix. Ainsi, à Bischwiller, ses trois représentants totalisent 17,9 points de moins que son candidat unique de 1988; à Quesnoy-sur-Deule, ses deux candidats accusent au total un recul de 10,08 points par rapport à 1988. La droite parlementaire souffre *des scores de l'extrême droite, qui* gagne 12,56 points dans le Bas-Rhin et atteint 13,38 % dans le Nord, où elle était absente du scrutin de 1988. Quant à l'abstention, elle se maintient à des niveaux élevés, le record étant établi en Isère avec 61,63 %.

A. Ch.

ISÈRE : canton de La Verpillière (2e tour).

Inscr., 8 799; vot., 3 376; abst., 61,63 %; *suffr. expr.*, 2 915. MM. Achille Paoli, RPR, m. de La Verpillière, 1 488 voix (51,04 %), ELU; Patrick Ancel, PS, 1 427 (48,95 %).

[La gauche perd un canton que détenait depuis 1979 Maurice Ancel (PS), récemment décédé. Son fils, qui briguait ce siège, a souffert principalement de sa faible implantation dans une région qu'il a quittée depuis plusieurs années.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 8 799; vot., 3 567; abst., 59,46 %; suffr. expr., 3 441. MM. Paoli, 692 voix (20,11 %); Ancel, 638 (18,54 %); Roger Maréchal, div. d., 585 (17 %) : Eric Brunot, FN, 578 (16,79 %); Jean-Claude Cano, PC, 333 (9,67 %); Pierre Gailleton, Verts, 316 (9,18 %); Claude Berenguer, Nouvelle Gauche, 299 (8,68 %).

En 1985, Maurice Ancel avait été réélu au second tour, avec 2 882 voix (55,25 %) contre 2 334 (44,74 %) à M. Paoli, RPR, sur 8 061 inscrits, 5 438 votants (soit 32,53 % d'abstention) et 5 216 suffrages exprimés.]

JURA : canton de Lons-le-Saunier-Sud (2e tour).

Inscr., 9 622; vot., 4 496; abst., 53,27 %; suffr. expr., 4 068. MM. Pierre Bénichou, UDF-rad., premier adj. au m. de Lons-le-Saunier, 2 217 voix (54,49 %), ELU; Roger Touvet, PS, 1 851 (45,50 %).

[M. Bénichou, médecin hospitalier qui est délégué départemental de l'association France-Libertés que préside Mme Danielle Mitterrand, succède à Serge Elvézi (PS), récemment décédé.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 9 656; vot., 4 188; *abst., 56,62 %; suffr. expr., 4 019.* MM. Bénichou, 993 voix (24,70 %); Touvet, 885 (22,02 %); Jacques Lançon, écol., cons. mun., 602 (14,97 %); Gilles Moriconi, FN, cons. rég., 561 (13,95 %); Laurent Meyer, div. d., (ex-UDF-PR), adj. au m., 548 (13,63 %); Robert Boyer, PC, cons. mun., cons. rég., 430 (10,69 %).

Serge Elvézi avait été réélu au second *tour* de 1988 avec 2 528 voix (58,88 %) contre 1 765 (41,11 %) à M. Laurent Meyer, UDF-PR, sur 9 763 inscrits, 4 507 votants (soit 53,83 % d'abstention) et 4 293 suffrages exprimés.]

NORD : canton du Quesnoy-sur-Deule (1er tour).

Inscr., 22 304; vot., 12 673; abst., 43,18; suffr. expr., 12 072. MM. Henri Segard, div. d., m. de Comines, 5 359 voix (44,39 % %); Nicolas Crochet, FN, 1 616 (13,38 %); Jean-Jacques Lefebure, Verts, 1 480 (12,25 %); Roger Renard, PC, cons. mun. de Comines, 1 305 (10,81 %); Didier Pira, PS, cons. mun. de Pérenchies, 1 286 (10,65 %); Marcel Honoré, ex-RPR, 1 026 (8,49 %). *Il y a ballottage.*

[Cette partielle était rendue nécessaire par le décès de Jacques Houssin (RPR), député non-inscrit *(lire ci-contre)*.

En 1988, Jacques Houssin avait été réélu au premier tour, avec 7 020 voix (62,97 %) contre 2 497 (22,39 %) à Mme Jeanne-Marie Hollebecq, PS et 1 631 (14,63 %) à M. Marcel Chateau, PC sur 21 827 inscrits, 11 462 votants (soit 47,48 % d'abstention) et 11 148 suffrages exprimés.]

BAS-RHIN : canton de Bischwiller (1er tour).

Inscr., 27 551; vot., 15 373; abst., 44,20 %; suffr. expr., 14 806. MM. Jean-Luc Hirtler, RPR, m. de Bischwiller, 3 751 voix (25,33 %); Louis Becker, UDF-CDS, m. de Herrlisheim, 3 231 (21,82 %); François Schultz, FN, 2 132 (14,39 %); Denis Hommel, GE, m. de Offenforf, 1 691, 11,42; Robert Metz, PS, 1 462 (9,87 %); Robert Spieler, ext. d., cons. rég., anc. dép., 1 178 (7,95); Patrick Wabnitz, Verts, 989 (6,67 %); Patrick Huss, div. d., 296 (1,99 %); Roger Colas, PC, 76 (0,51 %). *Il y a ballottage.*

[Pour succéder à Paul Kauss (RPR), sénateur, conseiller général depuis vingt-sept ans, décédé le 3 novembre dernier, la majorité départementale UDF-RPR n'avait pas trouvé de candidat unique. C'est M. Hirtler (RPR) qui remporte ces « primaires ». Arrivé en troisième position, le candidat de la majorité présidentielle perd 961 voix par rapport à l'unique tour de 1988. Les Verts sont bien en dessous de leurs espoirs tandis que Génération Écologie, qui avait soutenu le maire d'une petite commune du canton, arrive en quatrième position. L'extrême droite, divisée entre le candidat du FN et le mouvement régional dissident Alsace d'abord, obtient au total 22,35 % des suffrages.

En 1988, Paul Kauss avait été réélu au premier tour avec 7 557 voix (67,05 %), contre 2 423 (21,49 %) à Robert Metz, PS, 1 104 (9,79 %) à Mme France Daulard, FN, et 186 (1,65 %) à Mme Irène Arzour-Clausmann. Il y avait eu 11 270 suffrages exprimés et 11 722 votants (soit 56,62 % d'abstention) sur 27 027 inscrits.]

HAUTE-SAVOIE : canton d'Alby-sur-Chéran (2e tour).

Inscr., 5 282; vot., 2 647; abst., 49,88 %; suffr. expr., 2 473. MM. Fernand Peilloux, div. g., m. d'Héry-sur-Alby, 1 311 voix (53,01 %), ELU; Jean-Denis Roche, UDF-PR, adj. au m. d'Annecy, 1 162 (46,98 %).

[Il s'agissait de remplacer Pierre Paillet, UDF-PR, maire du chef-lieu, conseiller général depuis 1973, décédé le 16 novembre dernier. La succession était très ouverte dans ce canton renouvelable en mars prochain, avec huit candidats lors du premier tour. Quatre-vingt-cinq voix seulement séparaient M. Peilloux (div. g.), maire d'Héry-sur-Alby, et M. Roche (UDF-PR), adjoint au maire d'Annecy, M. Bernard Bosson, UDF-CDS, seuls admis à disputer le second tour.

Bien que catalogué à gauche, M. Peilloux avait reçu le soutien du gaulliste Robert Cochet, arrivé en troisième position au premier tour. De son côté, M. Roche qui était perçu comme le « candidat Bosson », bénéficiait du désistement du RPR, Jean-Louis Ainoz. Ni le PC ni le FN n'avaient donné de consigne de vote.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : *inscr.*, 5 284; *vot.*, 2 755; abst., 47,86 %; suffr. expr., 2 689. MM. Peilloux, 650 voix (24,17 %); Roche, 565 (21,01 %); Robert Cochet, div. d., 446 (16,58 %); Michel Charles, PC, 357 (13,27 %); Jean-Louis Hainoz, en congé du RPR, 205 (7,62 %); Raymond Forget, Verts, 198 (7,36 %); Pierre Comet, FN, 175 (6,50 %); Patrick Boulland, div. g., 93 (3,45 %).

Pierre Paillet avait été réélu au premier tour de mars 1985 avec 1 834 voix (57,96 %), contre 540 (17,06 %) à M. Michel Charles, PC, 497 (15,70 %) à M. Charles Trémouilhac, PS, et 293 (9,26 %) à M. Robert Comoz, FN. Il y avait eu 3 164 suffrages exprimés et 3 294 votants (soit 32,31 % d'abstention) sur 4 867 inscrits.]

Les socialistes ont subi deux échecs cinglants

Suite de la première page

Faute de ces fameuses *« alliances »* entre l'opposition parlementaire et les amis de M. Jean-Marie Le Pen, dénoncées par M. Laurent Fabius avec d'autant plus de vigueur que la matière est mince, le PS ne peut être le choix électoral obligé de ceux qui considèrent la lutte contre le racisme comme prioritaire dans la France d'aujourd'hui.

Or, en dépit des propos de MM. Jacques Chirac – les *« odeurs »* – et Valéry Giscard d'Estaing – l'*« invasion »* – épousant les obsessions diffusées par l'extrême droite; malgré les inclinations affichées par MM. Michel Poniatowski ou Philippe de Villiers, la droite n'a pas commis la faute politique que le pouvoir appelait de ses vœux.

Au contraire, M. Jean-Claude Gaudin lui-même, pionnier de l'alliance honteuse à la présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et aux élections législatives de 1988, a pu annoncer qu'il entend, désormais, diriger sa région sans le Front national.

La droite, quels que soient les sentiments profonds de ceux qui la composent, aurait tort de se priver de la liberté que lui donne le rapport des forces. Alors qu'elle peut, peut-être, envisager de sortir des élections régionales de mars prochain dans une situation qui lui permette d'accumuler les présidences sans rien devoir à l'extrême droite, pourquoi prendrait-elle le risque d'entacher son crédit en adoptant une attitude ambiguë à l'égard du Front national?

Deux stratégies principales

Il est plus intéressant pour elle de tabler sur le raisonnement qui se répand depuis plusieurs semaines dans l'électorat « centriste », *celui-là même qui* avait assuré la réélection triomphale de M. François Mitterrand il y a quatre ans et qui, aujourd'hui, se dit que le meilleur rempart contre l'extrême droite n'est pas le PS, mais le RPR et l'UDF. M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, s'adresse à ces électeurs-là et ne doute pas d'en être compris lorsqu'il déclare que la manifestation de samedi *« n'est pas une manifestation contre M. Le Pen, mais pour M. Le Pen »*. Autrement dit, soutenir une gauche qui n'a plus d'autre argument que la peur de l'extrême droite, c'est faire le jeu de celle-ci.

Le propos de M. Sarkozy a d'autant plus de portée qu'il est confirmé au sein de la gauche. La manifestation de la Bastille à la Nation a démontré la mobilisation des militants de la lutte contre l'extrême droite, mais elle a montré, aussi, que cette forte avant-garde n'entraîne pas le gros des troupes. Le « peuple de gauche » n'est pas disponible pour une opération dont les débouchés politiques lui paraissent incertains.

Parmi les manifestants eux-mêmes, le souci de se démarquer du pouvoir et du PS était évident à travers les slogans dirigés contre le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, et contre Mme Edith Cresson. Des deux stratégies principales qui avaient convergé pour produire cette manifestation, celle de M. Jean-Christophe Cambadélis et du Manifeste contre le Front national, et celle de M. Julien Dray et de SOS-Racisme, c'est la seconde qui a le vent en poupe.

Alors que M. Cambadélis, *député de Paris, socialiste, avait* cherché à remettre sur pied une gauche militante, prête à relever le défi d'une droite cherchant à parvenir au pouvoir grâce à une complicité plus ou moins avouée avec le Front national, M. Dray, lui aussi député socialiste (de l'Essonne), *s'était engagé dans* un mouvement mettant en cause la responsabilité du pouvoir dans la diffusion des thèmes de l'extrême droite.

Un pari sur l'avenir

En votant contre la guerre du Golfe, il y a un an, M. Dray et les autres animateurs de ce qui allait devenir la Gauche socialiste avaient fait un pari sur l'avenir du PS. S'opposant à M. Mitterrand, ils *se donnaient les moyens de* regagner un crédit, d'une part, auprès des associations de jeunes issus de l'immigration, d'autre part, auprès des partis et mouvements de gauche ou d'extrême gauche critiquant le pouvoir socialiste. Les mots d'ordre lancés samedi par *SOS-Racisme et le succès qu'ils ont* rencontré tendent à donner raison à ceux qui, autour de M. Dray, ont choisi d'anticiper la défaite du PS en 1993 et de se poser en partenaires incontournables d'une future recomposition de la gauche dans les années à venir.

Pour MM. Fabius et Rocard, au premier rang des bataillons socialistes que le nouveau premier secrétaire avait consciencieusement acheminés là où le devoir les appelait, avant de leur faire plier bagage, la leçon est amère. Eux aussi, ils ont fait, par leur alliance et chacun pour son compte, un pari sur l'avenir, mais le présent – le gouvernement, ses orientations, son impopularité, les interminables « affaires » – leur barre la route; et du train des gauches réunies, dans lequel ils espéraient monter, ils n'ont vu que l'arrière du dernier wagon.

Comme dit un autre « dissident » de la guerre du Golfe, M. Max Gallo, *« on ne peut pas parler comme M. Chirac, proposer des mesures à la Pasqua, avoir la politique de M. Balladur en matière économique et dire qu'on est la gauche »*. Spécialiste des oraisons funèbres, M. Gallo s'était déjà signalé avec talent dans cet exercice à la fin du congrès de Rennes en mars 1990. Cette fois encore, pour de nombreux socialistes, le dernier mot lui revient.

PATRICK JARREAU

La préparation des élections régionales du 22 mars

L'opposition a rendu publics les noms de ses têtes de liste

Le RPR et l'UDF viennent de rendre publics les noms des têtes de listes communes de l'opposition dans l'ensemble des départements métropolitains, à l'exception de la Corse et du Tarn-et-Garonne.

ALSACE. – Bas-Rhin : M. Marcel Rudloff (UDF-CDS), sén., prés. cons. rég. ; Haut-Rhin : M. Hubert Haenel (RPR), sén., m. de Lapoutroie.

AQUITAINE. – Dordogne : M. Yves Guéna (RPR), sén., m. de Périgueux, anc. min. ; Gironde : M. Jacques Valade (RPR), sén., adj. m. de Bordeaux, anc. min.; Landes : M. Jacques Castaing (UDF-CDS), m. de Mant ; Lot-et-Garonne : M. Jean François-Poncet (UDF), sén., prés. cons. gén., anc. min. ; Pyrénées-Atlantiques : M. Auguste Cazalet (RPR), sén., m. de Sévignacq-Meyracq.

AUVERGNE. – Allier : M. Edmond Maupoil (UDF-rad.), cons. rég., cons. gén., m. de Monestier; Cantal : M. Roger Rigaudière (RPR), sén., m. de Saint-Chamant; Haute-Loire : M. Jean Proriol (UDF-PR), dép., cons. gén., m. de Beauzac; Puy-de-Dôme : M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF), dép. eur., prés. cons. rég., anc. prés. de la République.

BOURGOGNE. – Côte-d'Or : M. Jean-François Bazin (RPR), cons. rég., c. m. de Dijon ; Nièvre : Mme Simone Rignault (RPR), cons. rég., m. de Saint-Honoré-les-Bains; Saône-et-Loire : M. Dominique Perben (RPR), dép., m. de Chalon-sur-Saône; Yonne : M. Michel Delprat (UDF), cons. rég., cons. gén., m. de Tanlay.

BRETAGNE. – Côtes-d'Armor : M. Yvon Bonnot (UDF), cons. rég. m. de Perros-Guirec ; Finistère : M. Ambroise Guellec (UDF-CDS), dép., cons. gén., m. de Pouldreuzic, anc. min.; Ille-et-Vilaine : M. Yvon Bourges (RPR), sén., prés. cons. rég., anc. min.; Morbihan : M. Joseph Kerguéris (UDF-PR), cons. rég., cons. gén., m. de Landévant.

CENTRE. – Cher : M. Jean-François Deniau (UDF-PR), dép., prés. cons. gén., anc. min.; Eure-et-Loir : M. Maurice Dousset (UDF-PR), dép., prés. cons. rég., m. de Lutz-en-Dunois; Indre : M. Patrick Serpeau (RPR), cons. rég. ; Indre-et-Loire : M. James Bordas (UDF-PR), cons. rég., cons. gén., m. de Chambray-lès-Tours; Loir-et-Cher : M. Roger Goemaere (RPR), prés. cons. gén., cons. rég.; Loiret : M. Paul Masson (RPR), sén., cons. rég., m. d'Estouy.

CHAMPAGNE-ARDENNE. – Ardennes : M. Maurice Blin (UDF-CDS), sén., cons. rég. ; Aube : M. Paul Granet (UDF-rad.), cons. rég., cons. gén., anc. min.; Marne : M. Bruno Bourg-Broc (RPR), dép., cons. rég., c. mun.. de Châlons-sur-Marne; Haute-Marne : M. Jean Kaltenbach (RPR), prés. cons. rég., m. d'Eurville-Bienville.

FRANCHE-COMTÉ. – Doubs : M. Michel Jacquemin (UDF-CDS), dép., c. m. de Besançon ; Jura : M. Yves-Marie Lehmann (RPR), cons. rég., adj. m. de Dole; Haute-Saône : M. Pierre Chantelat (UDF-PR), prés. cons. rég., cons. gén., c. m. de Vesoul; Territoire de Belfort : M. Jean Rosselot (RPR), cons. gén.

ILE-DE-FRANCE. – Paris : M. Alain Juppé (RPR), dép., adj. m. de Paris ; Seine-et-Marne : M. Didier Julia (RPR), dép., cons. rég. ; Yvelines : M. Michel Péricard (RPR), dép., m. de Saint-Germain-en-Laye ; Essonne : M. Xavier Dugoin (RPR), dép., prés. cons. gén., adj. m. de Mennecy ; Hauts-de-Seine : M. Charles Pasqua (RPR), sén., prés. cons. gén., anc. min. ; Seine-Saint-Denis : M. Robert Pandraud (RPR), dép., anc. min.; Val-de-Marne : M. Michel Giraud (RPR), dép., m. du Perreux; Val-d'Oise : M. Francis Delattre (UDF-PR), dép., m. de Franconville.

LANGUEDOC-ROUSSILLON. – Aude : M. Hubert Mouly (div. d.), cons. rég., m. de Narbonne; Gard : M. Camille Lapierre (UDF-PR), cons. gén.; Hérault : M. Yves Marchand (UDF-CDS), cons. rég., m. de Sète ; Lozère : M. Jacques Blanc (UDF-PR), dép., prés. cons. rég., anc. min.; Pyrénées-Orientales : M. Paul Blanc (RPR), cons. rég., cons. gén., m. de Prades.

LIMOUSIN. – Corrèze : M. Raymond-Max Aubert (RPR), cons. gén., c. m. de Tulle; Creuse : M. Jean-Claude Pasty (RPR), dép. eur., cons. rég.; Haute-Vienne : M. Jean-Marie Brachet (RPR).

LORRAINE. – Meurthe-et-Moselle : M. André Rossinot (UDF-rad.), dép., m. de Nancy, anc. min.; Meuse : M. Gérard Longuet (UDF-PR), dép., cons. gén., c. m. de Bar-le-Duc, anc. min. ; Moselle : M. Julien Schvartz (RPR), prés. cons. gén., m. de Boulay ; Vosges : M. Christian Poncelet (RPR), sén., prés. cons. gén., m. de Remiremont, anc. min.

MIDI-PYRÉNÉES. – Ariège : M. André Trigano (div. d.), cons. rég., cons. gén., m. de Mazères ; Aveyron : M. Michel Astoul (RPR), cons. gén. ; Haute-Garonne : M. Marc Censi (UDF-PR), prés. cons. rég., m. de Rodez ; Gers : M. Yves Rispat (div. d.), cons. rég., cons. gén., m. de Lupiac ; Lot : M. Serge Juskiewienski (div. d.), cons. rég., c. m. de Livernon ; Hautes-Pyrénées : M. Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), dép. eur., m. de Lourdes; Tarn : M. Philippe Bonnecarrère (RPR), cons. rég., cons. gén. ; Tarn-et-Garonne : négociation en cours.

NORD-PAS-DE-CALAIS. – Nord : M. Jacques Legendre (RPR), cons. rég., m. de Cambrai, anc. min. ; Pas-de-Calais : M. Léonce Deprez (UDF-PSD), dép., cons. rég., m. du Touquet.

BASSE-NORMANDIE. – Calvados : M. René Garrec (UDF-PR), dép., prés. cons. rég. ; Manche : M. Pierre Aguiton (UDF-PR), cons. rég., prés. cons. gén. ; Orne : M. Daniel Goulet (RPR), dép., cons. rég., m. du Mêle-sur-Sarthe.

HAUTE-NORMANDIE. – Eure : M. Bernard Leroy (UDF), cons. rég., cons. gén., adj. m. du Vaudreuil; Seine-Maritime : M. Antoine Rufenacht (RPR), dép., cons. gén., c. m. du Havre, anc. min.

PAYS DE LA LOIRE. – Loire-Atlantique : M. Olivier Guichard (RPR), prés. cons. rég., dép., m. de La Baule, anc. min.; Maine-et-Loire : M. Hervé de Charette (UDF-PR), dép., anc. min.; Mayenne : M. François d'Aubert (UDF-PR), dép., cons. rég., c. m. de Laval ; Sarthe : M. François Fillon (RPR), dép., cons. gén., m. de Sablé-sur-Sarthe; Vendée : M. Phillipe Mestre (UDF), dép., cons. rég.

PICARDIE. – Aisne : M. Charles Baur (UDF-PSD), dép. eur., prés. cons. rég.; Oise : M. Olivier Dassault (RPR), dép.; Somme : M. Gilles de Robien (UDF-PR), dép., m. d'Amiens.

POITOU-CHARENTES. – Charente : M. Francis Hardy (RPR), cons. gén., m. de Cognac; Charente-Maritime : M. François Blaizot (UDF-CDS), sén., prés. cons. gén.; Deux-Sèvres : M. André Dulait (UDF), prés. cons. gén., m. de Ménigoute; Vienne : M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), dép. eur., prés. cons. rég., c. m. de Poitiers.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR. – Alpes-de-Haute-Provence : M. Pierre Rinaldi (RPR), cons. rég., cons. gén., m. de Digne-les-Bains; Hautes-Alpes : M. Marcel Lesbros (UDF), sén., prés. cons. gén., m. de La Saulce ; Alpes-Maritimes : Mme Suzanne Sauvaigo (RPR), dép., m. de Cagnes-sur-mer; Bouches-du-Rhône : M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), sén., prés. cons. rég., c. m. de Marseille; Var : M. Maurice Arreckx (UDF-PR), sén., prés. cons. gén., c. m. de Toulon; Vaucluse : M. Jean-Michel Ferrand (RPR), dép., cons. gén., adj. m. de Carpentras.

RHÔNE-ALPES. – Ain : M. Gérard Armand (RPR), cons. rég., cons. gén.; Ardèche : M. Henri Torre (UDF-PR), sén., prés. cons. gén., anc. min.

DRÔME. – M. Patrick Labaune (RPR), cons. rég., cons. gén., c. m. de Valence ; Isère : M. Max Micoud (div. d.); Loire : M. Guy Poirieux (UDF), cons. rég., cons. gén., m. de Montbrison ; Rhône : M. Charles Millon (UDF-PR), dép. de l'Ain, prés. cons. rég., m. de Belley ; Savoie : M. Pierre Dumas (RPR), sén., cons. rég., anc. min.; Haute-Savoie : M. Bernard Bosson (UDF-CDS), dép., m. d'Annecy, anc. min.

Un entretien avec Mme Edmonde Charles-Roux

« Les Français doivent prendre conscience à temps du danger Le Pen »

nous déclare la présidente du comité de soutien de M. Tapie

Mme Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, ancien maire de Marseille, a accepté de présider le comité de soutien de M. Bernard Tapie, tête de liste de la majorité présidentielle dans les Bouches-du-Rhône. Elle explique, ci-dessous, les raisons de son engagement.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

« Par solidarité avec M. Vigouroux, vous vous êtes écartée du PS depuis 1989. Pourquoi, aujourd'hui, ce soutien à M. Tapie ?

– C'est un devoir moral. Les Marseillais et les gens de cette région, les Français en général, doivent prendre conscience à temps du danger Le Pen. Souvenons-nous de ce qu'a dit le pasteur Martin Niomeller lorsqu'il est sorti, en 1945, des geôles de Hitler. *« Quand on a arrêté les communistes, je me suis tu. Je n'étais pas communiste. Quand on a enfermé les sociaux-démocrates, je me suis tu. Je n'étais pas social-démocrate. Quand on a pris les juifs, je n'ai rien dit. Je n'étais pas juif. Quand on est venu me chercher, il ne restait plus personne pour protester. »* Il faut dire non à temps, et j'espère que cette région le fera sans attendre que l'histoire soit passée. Le Pen joue très gros, car il cherche, ici un tremplin pour réaliser ses ambitions nationales. Nous aussi, les démocrates, nous jouons très gros.

– Pourquoi ne pas avoir été candidate sur la liste de la majorité présidentielle ?

– On m'a demandé, à de nombreuses reprises, de figurer sur des listes, Gaston Defferre le premier. J'ai toujours refusé et je n'avais pas de raison de changer d'attitude en me mettant, tout d'un coup, à faire de la politique. A chacun son métier. Moi, je suis écrivain...

– Comment conciliez-vous votre soutien à M. Tapie avec votre amitié pour M. Vigouroux, qui, lui, a pris ses distances avec le président de l'OM ?

– Je suis très liée, c'est vrai, avec Robert Vigouroux. Mais je suis convaincue que les deux hommes finiront par s'entendre. Ils sont trop intelligents, l'un et l'autre, pour ne pas comprendre que c'est leur avantage et celui des électeurs de Marseille et du département. Il y a eu, entre eux, des frottements, mais il n'y aura pas d'affrontement.

– Est-ce, à travers vous, une caution, posthume, apportée par Gaston Defferre à Bernard Tapie ?

– On ne fait pas parler les morts. Jamais je ne dirai que j'apporte la caution de quelqu'un qui n'est plus là. »

Propos recueillis par
GUY PORTE

□ **Bouches-du-Rhône : M. Gaudino votera en faveur de M. Gaudin pour la présidence du conseil régional.** – L'ex-inspecteur Antoine Gaudino a confirmé, jeudi 23 janvier, sa candidature aux élections régionales dans les Bouches-du-Rhône à la tête d'une liste « Génération vérité». Sa seconde de liste sera Mme Jacqueline Grand, ancien conseiller municipal (RPR) de Marseille, qui fut également député européen, grâce au « tourniquet », pendant deux mois, en 1989. M. Gaudino a également reçu le soutien de l'ancien recteur de l'académie d'Aix-Marseille, M. Charles Zorgbibe, animateur de Provence-Progrès, une association qui se situe dans la mouvance de la droite. L'ex-inspecteur a précisé qu'il voterait en faveur de M. Gaudin pour la présidence de l'assemblée régionale, après que celui-ci aura répondu, *« par écrit »*, aux conditions qu'il lui soumettra. Tout en refusant d'être catalogué comme un candidat « anti-Tapie », M. Gaudino a lancé de vives attaques contre le chef de file de la majorité présidentielle, qu'il a notamment qualifié de *« milliardaire à crédit, manipulateur, truqueur et produit du socialisme décadent »*. – *(Corresp. rég.)*

EN BREF

□ **Ardèche : M. Torre (UDF) préféré à M. Faure (RPR).** – M. Claude Faure, maire (RPR) d'Annonay, conseiller régional sortant, qui avait été désigné pour conduire la liste d'union de l'opposition dans l'Ardèche et présenté comme tel par M. Charles Millon (*le Monde* du 22 janvier), a dû céder sa place à M. Henri Torre, sénateur (UDF-PR), président du conseil général, qui a exprimé sa volonté d'être tête de liste, demande acceptée par les instances nationales de l'UPF.

□ **Calvados : une écologiste sur la liste RPR-UDF.** – Mme Marie-Paule Labey figure en troisième position sur la liste régionale RPR-UDF que conduit M. René Garrec (UDF-PR), président du conseil régional de Basse-Normandie. Candidate aux élections législatives à Vire, en 1978 et en 1981, ainsi qu'aux élections européennes de 1979 sur la liste Europe Ecologie, Mme Labey a animé la campagne de M. Brice Lalonde à la présidentielle de 1981. Depuis 1982, elle est présidente du Groupement régional des associations de protection de l'environnement (GRAPE), qui fédère quarante-trois associations. D'autre part, Mme Anne d'Ornano (UDF-PR), président du conseil général et maire de Deauville, occupe la dernière position sur cette liste. – *(Corresp.)*

□ **Orne : deux listes à droite.** – M. Hubert d'Andigné (RPR), sénateur et président du conseil général, a confirmé (*le Monde* daté 19-20 janvier), lundi 20 janvier à Alençon, la constitution d'une liste aux régionales conduite par M. Maurice Duron (RPR), conseiller régional et général, maire d'Athis-de-l'Orne, et sur laquelle il figure en dixième position. Cette liste devrait s'opposer à celle – que M. d'Andigné qualifie de *« dissidente »* – conduite par M. Daniel Goulet, député RPR, qui a reçu l'investiture officielle RPR-UDF et le soutien de M. René Garrec (UDF-PR), président du conseil régional. – *(Corresp.)*

□ **Val-d'Oise : protestation de la fédération RPR.** – La fédération RPR du Val-d'Oise a vivement protesté, vendredi 24 janvier, contre la mise à l'écart de M. Jean-Pierre Delalande, député RPR, qui a dû renoncer à conduire la liste RPR-UDF en raison de la présence d'un « parachuté » imposé par la direction nationale en position éligible, M. Hibon, père de la secrétaire particulière de M. Jacques Chirac, président du RPR. Mme Lucienne Malovry, secrétaire départementale, s'est élevée, vendredi 24 janvier, contre le *« revirement inqualifiable »* de l'UPF et a fait état de nombreuses démissions de cadres du RPR. Lors de la journée d'études des députés RPR, le 18 septembre, M. Delalande avait vivement critiqué le fonctionnement du groupe RPR. M. Chirac l'avait alors appelé à s'occuper de sa fédération, *« la plus misérable et la plus faible »* de France (*le Monde* du 20 septembre).

□ **La cote de M. Mitterrand se redresse au baromètre de l'IFOP.** – La cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre en janvier une hausse de quatre points. 26 % des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites »* de l'action du chef de l'Etat, au lieu de 22 % le mois précédent. 63 % restent *« mécontentes »*, au lieu de 65 % en décembre. Mme Edith Cresson est, elle, en hausse de trois points (23 % de *« satisfaits »* au lieu de 20 %). Ce sondage a été réalisé les 23 et 24 janvier par l'IFOP, pour le *Journal du Dimanche* du 26 janvier, auprès de mille cent trente personnes.

□ **Election municipale partielle : trois élus au premier tour à Trédion (Morbihan).** – Trois des dix sièges laissés vacants – après une démission collective – au conseil municipal de Trédion (Morbihan) ont été pourvus, dimanche 26 janvier, au premier tour d'une élection municipale partielle, par les candidats d'une liste s'opposant au maire, M. Jacques de Rougé. La décision de M. de Rougé de conduire la liste du Front national aux élections régionales dans le Morbihan avait provoqué la démission d'élus majoritaires et minoritaires au sein du conseil qui compte quinze membres (*le Monde* du 27 décembre 1991). Quatre conseillers de la majorité étaient restés autour du maire, dont la liste de huit candidats n'a eu, dimanche, aucun élu.

La campagne à l'américaine de M. Stoleru

C'est un quartier général de campagne noyé dans l'immensité des champs de betteraves. Un ballon gonflé à l'hélium et frappé de l'emblème de Génération-Ecologie le signale à l'automobiliste qui aborde, un peu incrédule, Choisy-la-Victoire (Oise). Posé sur le gravier d'une ferme, un préfabriqué de chantier abrite une exposition de photos bucoliques, léchées par le reflet des spots. Sous les hangars, telles des pièces de musée, des moissonneuses-batteuses du début du siècle s'offrent au regard des visiteurs. Un derrick fourni par EDF dresse sa silhouette sur ce singulier ranch électoral, tandis que des projecteurs perchés dans les sapins attendent de livrer tous leurs feux. Ou comment marier l'écologie avec le son et lumière.

M. Lionel Stoleru, tête d'affiche de Génération-Ecologie dans l'Oise, qui présentait sa liste samedi 25 janvier, ne multipliera pas les meetings dans le département. Il se contentera, plus modestement, de convier ses sympathisants à son QG de Choisy-la-Victoire, localité sélectionnée uniquement pour son nom qui fait si chaud au cœur. Faute de troupes, on se grise ici volontiers de symboles. Le hameau n'est-il pas le cœur géographique de l'Oise, à la croisée de l'A1 et de la RN 31 ? N'est-il pas également le thermomètre électoral de la France qui, à chaque clôture du scrutin, annonce bien avant les ordinateurs de la place Beauvau les sautes d'humeur du pays ?

Ainsi, rien n'est laissé au hasard, jusqu'au pin's glissé dans le dossier de presse. Candidat courtois à l'infini, incapable de décocher la moindre flèche à ses adversaires, M. Stoleru a l'air un peu égaré dans ce pugilat électoral. Il fallait donc le « vendre ». Certains spécialistes de son entourage s'y sont employés en recourant aux abruptes méthodes du marketing. L'éclat de la mise en scène de Choisy-la-Victoire, voilà un sacré « coup » !

M. Stoleru voulait mener *« campagne à la campagne »*. On lui a suggéré une campagne américaine, avec ballons d'hélium dans les betteraves. L'économiste qui a toujours fiévreusement débattu des conclusions du Club de Rome souhaitait entrer en écologie politique. On lui a conseillé, pour commencer, de se plier à l'écologie-spectacle.

FRÉDÉRIC BOBIN



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

La Macédoine, poudrière des Balkans

Les dirigeants de Skopje, les Grecs et les Bulgares s'opposent sur les définitions historiques et géographiques d'une République que la désintégration de la Yougoslavie transforme de nouveau en enjeu

ATHÈNES

de notre correspondant

LIEU de passage et de rencontre au cœur des Balkans, convoitée pendant des siècles par les différentes forces de la région – Grecs, Serbes, Bulgares et Turcs, – la Macédoine a été à l'origine de nombreux conflits. Elle est de nouveau au centre de dissensions qui risquent fort de créer un abcès de fixation dans une crise yougoslave qui n'en finit pas.

L'effondrement du communisme et de la Fédération a remis en question le fragile équilibre établi par le maréchal Tito, qui, d'origine croate, a créé, en 1945, la Macédoine comme Etat-tampon afin de limiter la puissance de la Serbie vers le sud.

La nouvelle République, qui regroupe notamment Serbes, Albanais, Turcs, Roms et Bulgares, est peuplée de quelque deux millions de personnes et occupe 39 % du territoire de la Macédoine géographique. Le reste se trouve en Grèce (51 %), en Bulgarie (9 %) et en Albanie (1 %).

Les Grecs opposent à la Macédoine «géographique» la Macédoine «historique», celle de Philippe II avant les conquêtes de son fils Alexandre le Grand (quatrième siècle avant Jésus-Christ). Elle correspond à l'actuelle Macédoine grecque, à laquelle s'ajoute une petite bande d'une dizaine de kilomètres au nord, dans les Etats yougoslave et bulgare.

Déplacements de populations

Au début du septième siècle, la Macédoine est occupée par les Slaves, que Byzance évangélise et hellénise (fin du huitième, début du neuvième). A la fin du neuvième siècle, les Bulgares étendent leur domination sur la région, et Ohrid (près des frontières yougoslave, albanaise et grecque) devient le centre de l'empire du tsar Samuel (997-1014). Par la suite, Bulgares et Byzantins se disputent la région. L'empereur des Serbes, Dusan (Etienne IX), conquiert la Macédoine en 1345, juste avant la conquête ottomane, qui s'achèvera au quinzième siècle.

La Macédoine restera sous le joug ottoman jusqu'en 1913, date à laquelle elle sera libérée à l'issue des deux guerres balkaniques. Après le départ des Turcs, les Serbes, les Bulgares et les Grecs se déchirent. Le traité de Bucarest (10 août 1913) fixe les frontières des pays balkaniques en Macédoine. La Grèce obtient 51 %, la Serbie 38 %, et la Bulgarie 19 %. Ce partage entraîne de nombreux et douloureux déplacements de populations. De 1913 à 1925, des dizaines de milliers de Bulgares ont notamment quitté la Macédoine grecque. Selon un rapport de la Société des nations de 1926, cité par les Grecs, la Macédoine grecque avait établi à l'époque une unité ethnique avec 89 % de Grecs et 5 % de Bulgares seulement.

Tout au long du dix-neuvième siècle, le réveil des nationalités provoque des revendications des Serbes et des Bulgares de Macédoine qui invoquent les passés glorieux, les uns, de l'empereur Dusan, les autres, du tsar Samuel. Une conscience nationale de la Macédoine slave apparaît à la fin du siècle. Des intellectuels bulgares créent notamment l'Organisation révolutionnaire macédonienne intérieure (VMRO, ou Orim), qui donnera naissance aux fameux «komitadjis» dont les actions terroristes seront décrites en 1931 par Albert Londres.

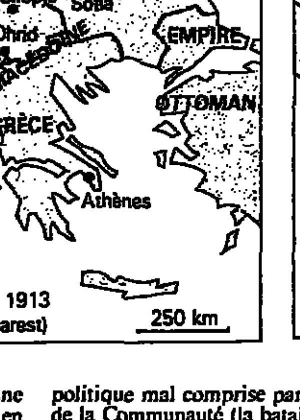
Le 2 août 1903, jour de la Saint-Elie, le VMRO fomente dans la petite ville de Krusevo un soulèvement qui sera réprimé dans le sang. Les insurgés ont eu le temps de créer l'éphémère République de Krusevo, dont les actuels dirigeants de Skopje se réclament dans leur Constitution adoptée en novembre dernier.

La rivalité gréco-bulgare sur la Macédoine explose en 1870 avec l'instauration de l'Eglise bulgare autonome (exarchat). Les Grecs inquiets de perdre la Macédoine lancent en 1904 la «Lutte macédonienne» armée, qui durera quatre ans. Le combat est interrompu en juillet 1908 par la révolution des Jeunes-Turcs, qui accordent une amnistie générale et promettent des droits égaux à toutes les ethnies.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Bulgarie alliée aux forces de l'Axe occupe la quasi-totalité de la Macédoine yougoslave, puis tout l'est de la Macédoine grecque, et pratique une politique de «bulgarisation». Tito de son côté prépare la fondation de la République yougoslave de Macédoine. En reconnaissant comme *«Macédoniens»* les habitants slaves de la Macédoine yougoslave, *«il neutralisait ou espérait neutraliser la liaison de cette population avec les Bulgares»*, note un expert grec. Alors que la guerre civile (1946-1949) fait rage en Grèce, les Yougoslaves arrachent aux accords de Bled, en 1947, la Macédoine bulgare dite «de Pirin». Selon les plans du Komintern, la Macédoine grecque devait, à l'issue de la guerre civile, être incorporée à l'ensemble d'une «Macédoine unie et indépendante» au sein de la Yougoslavie fédérale ou dans le cadre d'une «Fédération communiste balkanique».







La rupture Tito-Staline

La rupture pendant l'été 1948 entre Tito et Staline renverse les plans de Belgrade et met en cause son hégémonie dans les Balkans. La Bulgarie alignée sur Moscou renie la théorie yougoslave de «nation macédonienne», rebaptisant «Bulgares» les «Macédoniens».

La guerre froide et l'extension du pouvoir communiste ont gelé les positions, et la question macédonienne, s'est, au fil des ans, apaisée sans perdre pour autant son caractère conflictuel, ravivé de temps à autre par Moscou quand les Soviétiques voulaient donner quelques avertissements aux dirigeants de Belgrade.

Dans la nouvelle République yougoslave, une «conscience macédonienne» voit peu à peu le jour avec la mise en place d'une langue écrite faite de serbe et de bulgare, d'une Eglise autocéphale de Macédoine en 1967, non reconnue par le patriarcat de Serbie et les autres Eglises orthodoxes, et d'une «histoire macédonienne».

La «macédonisation» d'une grande partie des histoires bulgare et grecque et des patrimoines culturels suscite d'importants points de discorde entre Sofia et Athènes d'un côté et Skopje de l'autre. Certains nationalistes macédoniens rêvent également de la «Grande Macédoine» englobant une partie de la Bulgarie, de l'Albanie et la Macédoine grecque dite «de l'Egée».

Les rapports entre la Yougoslavie et la Bulgarie restent tendus en raison de la question macédonienne. Insistant sur l'identité bulgare des Slavo-Macédoniens, Sofia nourrit les craintes des Yougoslaves : à la première occasion favorable, les Bulgares risquent d'être tentés, comme dans le passé, d'annexer la Macédoine.

Pour la Grèce, *«l'usurpation»* du nom de Macédoine par Skopje est *«intolérable»*. La Macédoine appartient au patrimoine national qu'Athènes refuse de vendre aux enchères. C'est une *«affaire non négociable»*, a indiqué devant les partenaires de la CEE le chef de la diplomatie hellénique, Antonis Samaras, qui tente d'expliquer une politique mal comprise par les pays de la Communauté (la bataille sur le nom notamment). Si un homme politique acceptait de transiger sur ce point, ce serait un *«suicide politique»*, ajoutent les responsables d'Athènes, laissant ainsi entendre que des raisons de politique intérieure jouent un rôle non négligeable dans l'attitude grecque.

«Visées nationalistes»

Selon le gouvernement de M. Mitsotakis, la région est *«un volcan»* et la Macédoine risque d'être *«un nouveau foyer d'éruption»*. La Constitution adoptée en novembre à Skopje et amendée en décembre représente *«un facteur considérable de déstabilisation des Balkans, et ouvre la porte à la «Grande Bulgarie»*, selon les Grecs.

Les responsables hellènes citent également à l'appui de leurs craintes les *«visées nationalistes»* du VMRO, où certains évoquent la «Grande Macédoine» avec Salonique comme débouché maritime macédonien sur l'Egée.

Les Grecs ont prévenu leurs partenaires européens qu'ils mettraient tout en œuvre, y compris leur droit de veto, pour empêcher la reconnaissance de la Macédoine yougoslave tant qu'elle utilisera *«le nom historique grec»*. Ils sont prêts également à organiser un blocus de la petite République, laquelle dépend beaucoup des approvisionnements de pétrole venant de Salonique.

Le 16 décembre dernier, lors de la réunion des Douze posant les conditions de reconnaissance des Républiques yougoslaves, Athènes a obtenu un paragraphe qui demandait à la République de Macédoine, sans la citer explicitement, de s'engager *«à adopter des garanties constitutionnelles et politiques assurant qu'elle n'a aucune revendication d'ordre territorial contre un Etat voisin membre de la Communauté, et qu'elle ne mènera aucune action de propagande hostile contre cet Etat, y compris en utilisant un nom qui sous-entend des revendications territoriales»*.

Les dirigeants de Skopje ont fait depuis de nombreuses déclarations apaisantes, affirmant à plusieurs reprises qu'ils n'avaient *«aucune prétention territoriale»*. Ils ont aussi amendé leur Constitution. Pas assez selon les dirigeants grecs, qui continuent de s'opposer à la reconnaissance de la Macédoine par les Douze, car il reste *«d'importantes questions auxquelles il faut répondre»*.

DIDIER KUNZ

Fronde anti-communautaire en Suède

STOCKHOLM

de notre correspondante

Le traumatisme post-électoral que vit le Parti social-démocrate suédois, renvoyé le 15 septembre 1991 dans l'opposition, provoque d'étranges manifestations. Après avoir qualifié le premier projet de loi de finances présenté par le gouvernement de centre droit de M. Carl Bildt de *«catastrophe nationale»* qui *«met en danger»* la politique européenne de la Suède, les dirigeants sociaux-démocrates viennent d'annoncer qu'ils profiteraient de la campagne pour le référendum sur l'adhésion à la CEE qui doit se dérouler, en principe, en même temps que les élections générales de septembre 1994 pour redonner du tonus à leur parti.

«Il est exclu que nous fassions campagne commune avec les conservateurs», affirment-ils. *«Mais il n'en a jamais été question non plus»*, commente le premier ministre. Cette campagne *«à part»* aura lieu selon le mot d'ordre : *«Notre adhésion n'est pas la même que celle de Carl Bildt.»*

Pourtant, au moment où il avait officiellement déposé la candidature de la Suède à l'adhésion en juillet dernier, l'ancien premier ministre Ingvar Carlsson avait évoqué le *«large consensus parlementaire»* et la *«volonté européenne commune»*. Aujourd'hui, les sociaux-démocrates veulent expliquer à leurs compatriotes qu'ils doivent se méfier du message – *«hors de la CEE point de salut»* – des conservateurs qui, en fait, utiliseraient la CEE comme prétexte pour réduire la couverture sociale dont bénéficient les Suédois. Malgré tout ses avantages, l'adhésion comporterait donc quelques inconvénients qui demandent à être analysés *«sobrement»*.

Les sociaux-démocrates divisés

Ce message s'adresse particulièrement aux quelque 60 % de sociaux-démocrates qui, dans un sondage récent, se disaient perplexes, incertains, voire hostiles à l'entrée de la Suède dans la Communauté. Il s'agit de reformer les rangs, de redonner confiance à l'électorat.

Aussi le parti demande-t-il que la consultation nationale ait lieu *«avant»* les prochaines élections : *«C'est la question la plus importante de l'après-guerre. Elle ne doit pas se trouver mélangée aux questions de porte-monnaie qui sont discutées pendant une campagne électorale.»*

Derrière cette volonté soudaine de se lancer dans un débat jusqu'ici inexistant – et pour cause, vu la rapidité surprenante avec laquelle le gouvernement social-démocrate avait, un an avant les législatives, décidé de déposer la candidature de la Suède, – il y a le mouvement de contestation qui, échec électoral aidant, a pris naissance au sein même du parti.

Dans les derniers jours de décembre, un groupe de personnalités sociales-démocrates influentes, soutenues par des centristes, fondait «l'Alternative à la CEE». Parmi elles, trois rédacteurs en chef de quotidiens sociaux-démocrates du centre-nord de la Suède, où le parti est toujours bien implanté. C'est une région défavorisée, avec un taux de chômage élevé, et depuis de nombreuses années fortement subventionnée par l'Etat.

Le groupe dénonce *«l'enthousiasme pro-communautaire sans nuances»* de la direction du parti à Stockholm et exige *«une analyse critique des conséquences d'une adhésion»*.

«Arrogance» et «indifférence»

Cette mise en garde signifie en fait un refus de l'adhésion qui, selon ces personnalités, permettrait à la Suède de rester maîtresse de ses décisions et du fonctionnement de sa démocratie, dans le cadre de l'accord sur l'espace économique européen (EEE) entre la CEE et l'AELE.

Plus radical, le mouvement *«Non à la CEE»*, qui avec ses deux mille adhérents regroupe Verts, ex-communistes et quelques transfuges du Parti social-démocrate et qui a tenu son premier congrès au printemps 1991, refuse aussi bien l'adhésion que l'accord EEE.

A noter aussi que, en décembre dernier, plusieurs intellectuels se sont soudain indignés *«de l'arrogance sans précédent et de l'indifférence à l'égard des valeurs démocratiques fondamentales, avec lesquelles la question de l'adhésion a été traitée jusqu'ici»*.

Lors du référendum, il n'y aura qu'une alternative pour les consultés – un bulletin *«oui»* ou un bulletin *«non»* – et qu'un résultat. Il n'est pas possible de renouveler l'exploit du référendum de mars 1980 sur l'énergie nucléaire où, pour précisément se démarquer des conservateurs, les sociaux-démocrates avaient patronné la fameuse *«ligne 2»* – c'est-à-dire un *«oui, mais»* – dont l'application provoque maintenant quelques difficultés.

Quel sera le bien-fondé d'une consultation populaire qui aura lieu quelque trois ans après que la demande d'adhésion à la Communauté aura été déposée ? Les Suédois sont de plus en plus nombreux à se le demander.

FRANÇOISE NIÉTO



REVUE DE PRESSE

De dangereuses hésitations et une intéressante proposition

« Après avoir remporté une victoire décisive dans la guerre froide, les puissances occidentales semblent décidées à perdre la paix. » *The Financial Times*, comme le reste de la presse européenne, n'est pas tendre pour la conférence de Washington sur « l'assistance aux nouveaux Etats indépendants » ex-soviétiques. *« Au lieu d'exploiter une occasion unique en une génération de reconstruire l'ancienne Union soviétique,* [les puissances occidentales] *temporisent »*, estime le quotidien londonien. *« Les objectifs de la conférence de Washington sont trop limités. » « L'assistance humanitaire est nécessaire mais pas suffisante. »* Bref, *« l'Ouest peut et doit faire mieux »*. C'est-à-dire prendre directement en charge *« une part substantielle des coûts de l'armée »* ex-soviétique et répondre à *« la demande d'aide pour stabiliser le rouble »*. Non pas *« dans plusieurs mois »* mais *« maintenant »*.

The Guardian souligne qu'une assistance incluant cet aspect *« coûterait moins de 20 milliards de dollars »*, soit près *« de 1 % du budget de la défense de l'Ouest pour faire face à une menace soviétique évaporée »*. *Le Soir* de Bruxelles estime que *« la reconstruction* [de l'ex-URSS] *ne peut davantage attendre »* et que *« l'équivalent d'un nouveau plan Marshall n'y suffirait pas »*. Si les malentendus entre les Etats-Unis et l'Europe semblent dissipés, c'est, estime *le Soir*, *« aux dépens des ambitions »*. *The Times* relève qu'il y a un gouffre entre les millions de dollars promis et ce qui arrive effectivement. Quant à la *Pravda*, elle s'intéresse aux *« calculs de la Maison Blanche »*, qui *« espère sûrement qu'abriter une importante conférence internationale peut améliorer les chances de réélection »* de M. Bush. *« Mais l'échec de cette conférence,* prévient la *Pravda*, *peut revenir comme un boomerang, frappant le prestige de son initiateur. »*

« Un débat nécessaire »

Silencieuse peut-être parce que surprise, la presse européenne a finalement réagi, avec retard, à la déclaration (*« venue comme la foudre »*, selon *The Economist*) de M. François Mitterrand le 11 janvier dernier sur l'élaboration d'une doctrine nucléaire européenne. Sous le titre (en français et en forme de point d'interrogation) « La force d'Euro-frappe ? », *The Economist* note que, *« tout au long de la Vᵉ République, l'indépendance de la dissuasion nucléaire française a été sacro-sainte »*. Pour l'hebdomadaire britannique, *« la foudre »* de M. Mitterrand est *« autant destinée à plonger ses opposants dans la confusion qu'à ouvrir un réel et nécessaire débat »*. *Die Welt* est étonné : *« Généralement, M. Mitterrand est un homme prudent qui ne pose de questions politiques que s'il a déjà une réponse prête. »*

« Le gouvernement allemand, c'est bien connu, rappelle à l'occasion *Die Welt*, *est pour une suppression des armes nucléaires non stratégiques (...) puisqu'elles ne pourraient atteindre que des voisins amis. »* Pour pouvoir créer cette sécurité commune, estime le quotidien allemand, il faut *« un système d'information et de commandement européen intégré au réseau de l'OTAN »*. Tout reste donc à discuter *« entre les partenaires de la CEE mais aussi avec les Etats-Unis »*. *« Peut-être les Français sont-ils moins chatouilleux sur la question de l'indépendance nucléaire ? »*, se demande *The Financial Times*, notant qu'il n'y pas eu de vives réactions en France. Après avoir hésité l'éditorialiste du *« FT »* décide de ne pas ironiser sur la proposition du président : *« (...) M. Mitterrand veut commencer de sérieuses discussions politiques* (...). *Les Allemands et les Anglais ont besoin de décider ce qu'ils pensent et ce qu'il veulent. Le scepticisme,* conclut le journal, *ne sera pas suffisant. »*

J.-B. N.

TRIBUNE EUROPÉENNE

L'élargissement vers l'Est est dans notre intérêt fondamental

par Brigitte Seebacher-Brandt

MÊME au risque d'offrir une variante nouvelle de l'arrogance allemande, nous ne prendrons pas vraiment au sérieux ce qui nous a été imputé dans les semaines passées. Comment donc, nous ne nous reconnaissons pas dans le miroir qu'on nous tend? Mais comment nous préoccuper des craintes que feignent d'autres Etats quand des tâches sérieuses nous attendent et qu'il ne nous reste ni temps ni énergie? Le sentiment d'être toujours blâmé, quoi que l'on fasse, suffit amplement à imposer le calme. Et pourquoi se laisser voler la joie du pionnier? Car nous, les Allemands, nous avons commencé un voyage de découverte lorsque l'unité nous a arrachés à une condition apparemment figée.

A l'intérieur nous faisons l'expérience du fait que la prospérité ne peut pas être élargie par la seule bonne volonté et de belles paroles; la capacité de réforme d'une société médiatique postindustrielle est mise à l'épreuve. La partie occidentale du pays atteint les limites de ses possibilités et doit changer ses habitudes. Qui s'en moquerait? La hausse des taux d'intérêt par la Bundesbank, qui a provoqué des remarques aigres-douces, était un signal à l'adresse du gouvernement pour l'avertir que la foi dans la disponibilité indéfinie du mark ne marchait plus.

Une docilité intériorisée

Même une banque centrale encore aussi indépendante ne peut que réagir et tout au plus corriger les décisions politiques. *A fortiori* ne peut-elle résoudre la contradiction qui marque l'Europe depuis qu'elle a pris forme : les économies se rapprochent et c'est pourtant la responsabilité nationale qui demeure. Pour l'Allemagne en voie d'unification, cela pèse encore plus lourd que pour les autres.

La découverte mène à l'intérieur et à l'extérieur. Pendant les quarante années de l'après-guerre, cela n'a pas toujours été facile d'aller la tête haute de par le monde. On passait pour Allemand de l'Est ou Allemand de l'Ouest et la nation se perdait dans le brouillard des souvenirs. Nous n'avions pas de capitale et, à plus forte raison, d'intérêts nationaux. Nous avions intériorisé ce que le monde attendait de nous : la docilité. Lorsque le monde de l'après-guerre s'est effondré, on s'est imaginé que, à l'intérieur comme à l'extérieur, seules les quantités étaient changées. L'Allemagne unifiée se présentait comme une République fédérale agrandie, à l'intérieur de toutes façons, mais aussi à l'extérieur. L'intégration européenne était activée, plus encore qu'avant, et l'appartenance à l'OTAN garantie, de telle sorte que tout restait sous contrôle.

Pendant la guerre du Golfe, les Allemands ne s'étaient pas du tout montrés hystériques, ils avaient seulement eu la malchance pendant ces mois-là de ne pas être bien gouvernés. La maladresse venait de ce reniement de soi qui nous était devenu une seconde nature au temps de la division. Sinon nous aurions à temps souhaité à l'entreprise le succès qu'elle méritait, et attiré bruyamment l'attention sur le fait que, sans la mise à disposition des infrastructures allemandes et sans les livraisons de pièces détachées avant tout de la part de l'armée de l'air – qui n'aurait plus été capable d'être engagée, – la guerre n'aurait pas pu être menée à bien. Nous nous attirâmes des accusations que la bonne conscience ne suffisait pas à réfuter. Les importantes prestations financières étaient l'expression d'une mauvaise conscience dont bientôt plus personne ne fut capable de dire pourquoi il l'éprouvait. Personne n'avait donc attendu les soldats allemands sur ce champ de bataille?

Quant à la Loi fondamentale, dans toutes les périodes de transition, lorsque subsistent les habitudes d'une époque finissante, elle apparaît comme une bouée de sauvetage. En effet, les articles en question permettent plusieurs interprétations, et on peut supposer que, par la force des choses et de la volonté politique, l'Allemagne unifiée gagnera la liberté de manœuvre que les pères de la Loi fondamentale n'ont jamais voulu lui refuser. La discussion est presque absurde qui concerne la participation allemande aux actions des « casques bleus » de l'ONU. La République fédérale d'Allemagne est entrée à l'ONU en 1973 sans aucune réserve *« pour assumer une responsabilité politique mondiale »*, comme le déclara le chancelier de l'époque (1). Que l'Allemagne n'envoie ses soldats que là où ils sont les bienvenus va de soi. La liberté d'agir comprend aussi la possibilité de s'abstenir.

L'Allemagne de nouveau au centre

La guerre du Golfe a accéléré le voyage de découverte. Nous découvrons que l'Allemagne se trouve de nouveau au centre, qu'elle a de nombreux voisins et des frontières ouvertes de tous les côtés, qu'elle est plutôt grande et a des liens anciens avec l'Est et le Sud-Est; des allusions occasionnelles à l'alliance entre l'Allemagne nazie et la Croatie fasciste ne deviennent pas plus efficaces à force d'être répétées. Pourquoi donc brandir toujours le passé face à l'Allemagne démocratique quand celle-ci défend un point de vue propre? Nous pensons que nous n'avons pas à nous excuser pour des faits objectifs. L'Est européen pénètre dans notre propre pays. Comment pourrions-nous nous détourner du sort de ses peuples et les déstabiliser avec des plans de confédération qui n'engagent à rien? Il n'est pas nécessaire de répéter sans cesse des évidences et l'appartenance de l'Allemagne à la communauté occidentale va sans dire. Mais comment pourrait-on y voir un but en soi? L'ouverture vers l'Est correspond aux intérêts de l'Occident dans son ensemble, ce que la puissance mondiale occidentale reconnaît enfin.

La Communauté européenne ne s'est d'ailleurs jamais suffi à elle-même, mais a toujours voulu rester ouverte à tous les Etats démocratiques d'Europe. Le cours des choses au-delà de la frontière Oder-Neisse nous concerne directement, et l'objectif d'élargir la Communauté vers l'Est est dans notre intérêt fondamental. Mais ce qui est valable pour l'Occident dans son ensemble ne vaut-il pas pour l'Europe? Les intérêts allemands et européens dans l'élargissement coïncident. Vouloir se retirer sur un îlot de prospérité confiné à l'Europe occidentale ne réussira à personne. L'objection selon laquelle il faut d'abord approfondir l'intégration européenne ne tient pas. D'abord l'histoire ne se laisse pas imposer une liste de priorités, et si la Communauté et ses membres n'ont confiance de réussir l'un qu'en négligeant l'autre, quelles prétentions peuvent-ils donc encore émettre?

A aucun stade de l'intégration européenne le noyau central de la souveraineté de l'Etat-nation n'a encore été touché. Pour l'admettre, il n'est pas besoin d'évoquer le « cavalier seul » allemand dans l'affaire de la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie.

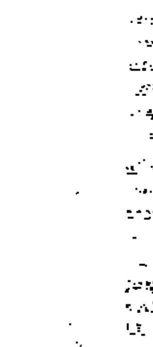
Des visions différentes

Mais peut-être doit-on faire ce pas pour mettre en évidence le fait que l'Europe est composée d'une pluralité d'intérêts nationaux et qu'elle cache des visions différentes. Quand celles-ci ne peuvent être réduites à un dénominateur commun et que plusieurs se retrouvent sur une position commune de non-reconnaissance, les autres doivent-ils pouvoir faire ce qui leur semble souhaitable? Mis à part bien d'autres considérations, un pays qui vient juste d'avoir pu faire usage de son droit à l'autodétermination, est sur ce point plus sensible que d'autres.

Le rapport naturel à sa propre puissance s'apprend. Le processus d'apprentissage est en cours, accompagné de nombreux débats internes. Que le monde et ses puissances ne puissent pas nous enlever le droit des retrouvailles avec nous-mêmes et ne puissent pas nous le faciliter, cela est dans la nature des choses. Et ainsi l'Allemagne avalera-t-elle la couleuvre, quand d'autres inventeront une conférence au sommet et qu'elle en sera exclue. D'autres devront se faire à l'idée que l'Allemagne n'a pas de siège au Conseil de sécurité, mais qu'elle est de plus en plus intéressée à savoir comment les intérêts européens y seront représentés.

(1) Il s'agit de Willy Brandt (NDLR).

► **Brigitte Seebacher-Brandt est une journaliste allemande.**



Un entretien avec M. Achille Occhetto

Suite de la première page

– Quelle est la nouvelle identité du Parti?

– Soyons clairs, le PDS n'est pas le vieux PCI avec des habits neufs! Il ne manque pas de partis communistes à l'Est, liés jusqu'ici à des régimes coupables, qui n'ont pas hésité à se livrer à de simples mascarades, en changeant uniquement de nom... Le PCI avait un alibi, en quelque sorte, il cherchait à s'affirmer comme un parti « différent » tout en essayant de maintenir tant bien que mal une relation avec l'Est sur la seule base encore possible, celle du respect des idéaux de la révolution d'Octobre.

» Le PDS, lui, se veut simplement un parti comme les autres, pleinement ouvert aux problèmes de la société italienne et inscrit dans le fonctionnement de la démocratie et du pluralisme. Ce qui nous a évidemment conduits à faire quelques réformes, disons « structurelles » : il n'y a plus chez nous de centralisme démocratique, mais une « rencontre » entre l'inspiration, la politique et la culture. Nous ne disons pas qu'il faut « plus d'Etat », ou « plus d'économie de marché », le débat pour nous se situe plutôt sur le plan de la morale. Notre mot d'ordre sera de mettre un peu de morale en politique : finis la partitocratie ou les avantages financiers concédés aux hommes politiques dans la conduite des affaires, ils sont là pour donner des idées, pas pour empocher des lires...

« La protestation à l'état pur »

» L'idéal, ce serait de créer un dialogue aux confins des partis traditionnels et des nouvelles formes de protestation politique qui se font entendre en Italie. Un dialogue dans lequel la gauche – et quand je dis la gauche, j'entends l'ensemble des forces de gauche qu'il faudrait renouveler totalement – puisse s'exprimer et exercer sa capacité de régénération du système.

– Justement, vous n'avez pas l'impression que les ligues et les autres mouvements de revendication populiste occupent déjà l'espace disponible?

– C'est bien notre problème et nous ne l'avions pas prévu quand nous avons décidé de réformer le parti. Remarquez, ce phénomène de désaffection par rapport aux partis n'est pas seulement italien ; en France, vous avez Le Pen. Je crois que tout cela n'est qu'un passage historique inévitable. Il y a eu une crise certaine du siècle social-démocrate, puis une crise de la réponse néo-libérale que certains tentaient d'y apporter. A présent qu'il s'agit, avec les bouleversements à l'Est, de faire les comptes de la démocratie dans une société de plus en plus pluri-ethnique, il est vrai que les mots d'ordre et les appuis traditionnels de la gauche, s'ils ne se régénèrent pas, perdent beaucoup de leur attrait. C'est un de ces passages où la vieille stabilité politique s'écroule et c'est la débandade à gauche, comme en 1920 avant le fascisme.

» Maintenant tout n'est pas joué. Les ligues, c'est la protestation à l'état pur, la protestation vulgaire, raciste, sans véritable projet à proposer. Rien ne dit qu'à plus long terme la gauche ne peut pas trouver des solutions à ces revendications.

« Craxi n'est pas le Mitterrand italien »

– Les prévisions concernant le PDS pour les législatives, au printemps, sont catastrophiques...

– Disons qu'on nous attend au tournant et qu'on veut nous juger sur pièces. Et dans ce cas les gens ont d'abord tendance à tout réduire à une équation algébrique : le PDS, c'est le PCI avec combien de voix en moins, combien en plus? Ce n'est pas comme cela qu'il faut raisonner. C'est certain que nous allons perdre des voix, mais quel parti verrait son image de marque sortir indemne de l'écroulement des blocs de l'Est, puis d'un changement radical et de la profonde scission qui a suivi (la création de *Rifondazione comunista*)? Il nous faudra du temps, c'est tout. Quant aux prévisions, ce qui compte pour nous c'est de rester le premier parti de gauche en Italie; les chiffres sont secondaires. A 17% ou 18 % des voix nous serions satisfaits.

– L'alliance avec les socialistes semble bien enterrée...

– Moi, je me bats et je continuerai à me battre pour l'unité de la gauche. Maintenant si se rapprocher des socialistes, c'est devenir un simple appendice du PS, ça ne nous intéresse pas : c'est pour le coup que nous perdrions notre raison d'être et la moitié de nos électeurs! Au moment du coup d'Etat à Moscou, j'avais personnellement téléphoné à Craxi et nous avons fait des tentatives de rapprochement jusqu'au jour où il a annoncé qu'il poursuivait son alliance avec la Démocratie chrétienne. A partir de là, que peut-on faire, avec un parti au pouvoir et l'autre dans l'opposition? Ce qui me fait dire que Craxi a une grande responsabilité dans l'immobilisme actuel du système. Il se voulait le Mitterrand italien, mais il n'en a pas pris le chemin. Sa tactique a toujours été de jouer en quelque sorte les médiateurs entre les deux grands partis, la DC et nous, mais à présent les conditions ont changé. Il fallait en profiter au contraire pour créer une véritable alternance dans un système renouvelé, en se battant pour une loi électorale qui fasse choisir le gouvernement par le citoyen. On alignait deux coalitions face à face aux élections, l'une de gauche et l'autre de droite, et enfin dans ce pays les choses étaient claires... Maintenant, le PDS reste bien le seul espoir de la gauche.

– Qu'est-ce que c'est aujourd'hui la gauche en Italie?

– Il y a d'abord un problème de terminologie. Depuis les événements de l'Est, tout ce qui est dit « de gauche » est à redéfinir, y compris le mot lui-même, « gauche », qui est à reconstruire entièrement pour que le passé n'y laisse aucune trace ambiguë. C'est pour cela que dans son appellation notre parti, le Parti démocratique de la gauche, se définit comme démocrate avant d'être de gauche... Maintenant si vous parlez du « socialisme réel », dont on vient de voir l'effondrement, là je dirais que c'était la plus grande entreprise de mystification jamais tentée; toutes ses promesses ont été bafouées. Ça n'empêche pas les valeurs de gauche d'exister toujours; il n'y a rien à redire à vouloir la libération de l'homme et à prôner la solidarité. C'est pourquoi nous avions pris, déjà à l'époque de Berlinguer, nos distances avec Moscou, et depuis nos positions étaient claires.

» Le jour du coup d'Etat en URSS, j'ai été un des premiers à réclamer qu'on nous fasse voir physiquement Gorbatchev, et nous l'avons soutenu. A ce moment-là, Eltsine a exprimé des tendances nationalistes qui ont été utiles pour déjouer le coup d'Etat, mais ensuite il a affaibli certaines mesures prises par Gorbatchev et ça a créé une situation difficilement gérable. De plus, l'idée de la « Grande Russie », je me demande si c'est une démarche franchement démocratique. Bref, la victoire d'Eltsine pourrait être une victoire à la Pyrrhus...

» Pour en revenir à la gauche en Italie, nos adversaires font tout, justement, pour nous rattacher à ce passé avec lequel nous avons rompu très tôt. C'était flagrant quand il a été question de l'aide financière du PC soviétique aux anciens partis frères; on citait le PCI en général, alors que le seul nom figurant dans les archives était celui de Cossutta, l'adversaire de Berlinguer, celui qui s'opposait à l'éloignement avec Moscou et qui depuis a lancé ici un nouveau parti communiste. Un parti dont la création nous a fait du tort mais qui n'a qu'un espace très limité... En conclusion, du passé de notre parti, je ne retiens qu'une chose, c'est que cela nous crée aujourd'hui le devoir de nous impliquer et de prendre parti sur tout, presque plus que les autres, car nous n'appartenons plus à un seul camp comme avant. C'est en ce sens aussi qu'en novembre dernier nous avons demandé l' *« impeachment »* du président Cossiga, pour défendre la démocratie face à un homme qui a insulté tout le monde et s'est comporté comme un président qui, ayant les pouvoirs de Bush ou de Mitterrand, n'oserait jamais le faire!

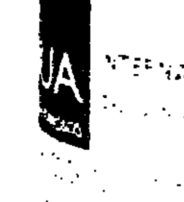


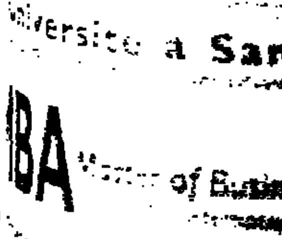
« Plus jamais de drapeau rouge au Kremlin »

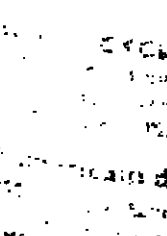
– Il y a encore de forts remous au sein du PDS, on vous fait personnellement payer le changement.

– Il est vrai que quand on sort du « centralisme démocratique » la phase de libéralisation est forcément plus anarchique, mais plus nous avançons, plus le débat devient serein : la diversité d'opinion n'est plus considérée comme un fait extraordinaire mais comme quelque chose de naturel. Paradoxalement, c'est la presse qui ne s'y fait pas; habituée à parler d'un parti monolithique, elle monte en épingle la moindre divergence interne! Sur le fond, ma décision m'a créé des ennemis, c'est évident; mais quant à me faire payer le changement, s'il y a quelque chose à payer, je me le suis fait payer moi-même. Une décision pareille, ça ne se prend pas impunément, croyez-moi, y compris et surtout sur le plan psychologique. Encore aujourd'hui, il m'arrive de me poser parfois des questions : si vous croyez que ça ne fait rien, l'idée qu'il n'y aura plus jamais de drapeau rouge au Kremlin... »

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS







ESPACE EUROPÉEN

Séville, un hymne à la modernité

L'Exposition universelle qui doit ouvrir ses portes le 20 avril suscite bien des polémiques : gaspillage inutile ou investissement judicieux ?

SEVILLE
de notre envoyé spécial

CE n'est pas possible, ils n'y arriveront jamais. Comment tout boucler, tout finir, tout nettoyer pour être prêt le 20 avril, le jour de l'ouverture, c'est-à-dire dans moins de trois mois ? A voir l'état du chantier de l'Expo 92, le visiteur a vraiment du mal à croire aux assurances de M. Emilio Casinello, commissaire général, selon lesquelles tout sera achevé. Ce dernier convient toutefois que ce ne sera pas facile et parle de *« la bataille des trois mois »* qui va précéder *« la campagne des 176 jours »*, celle des six mois – du 20 avril au 12 octobre – au cours desquels vingt mille personnes vont devoir veiller sur les dix-huit millions de visiteurs attendus dans la capitale de l'Andalousie.

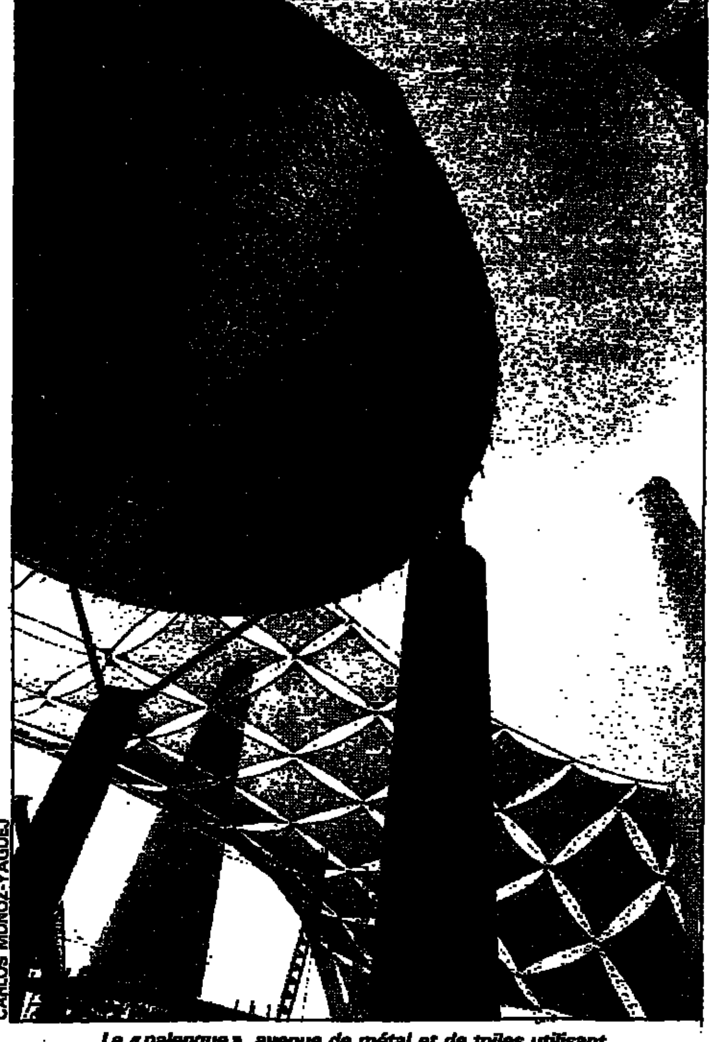
Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut d'abord, comme l'a souligné M. Casinello, faire mentir *« les sceptiques et les pessimistes »* – parmi lesquels de nombreux Sévillans – qui pensent que même en mettant les bouchées doubles les débuts de l'Exposition universelle commenceront dans un chantier. *« Nous allons souffrir jusqu'au dernier moment... »*, a également reconnu le vice-président du gouvernement, M. Narcis Serra, lors d'une tournée sur le site de l'île de la Cartuja (Chartreuse) ou a lieu l'Expo 92.

Un gigantesque capharnaüm

Cela dit, quel travail accompli depuis que le roi Juan Carlos a déclaré le 12 octobre 1986, lors de l'annonce du choix de Séville : *« Il s'agira d'une exposition entièrement tournée vers la création, qui sera le reflet du désir profond et universel d'innover ; une exposition qui fera revivre les cinq cents dernières années tout en nous rappelant notre entrée imminente dans le deuxième millénaire. Tout ce qui est conventionnel, banal et routhier en sera exclu au profit de l'imagination, de l'audace et de l'intuition du nouveau monde qui est déjà le nôtre »*, avait ajouté le souverain.

Il a fallu partir de pratiquement rien, c'est-à-dire d'une langue de terres alluvionnaires de 500 hectares sur laquelle il n'y avait qu'un ancien monastère, Santa Maria de las Cuevas, des jardins et des chèvres. La fabrique de céramique qui avait investi une partie du monastère avait cessé ses activités il y a une quinzaine d'années.

Il a d'abord fallu protéger cette île des crues du Guadalquivir et construire des ponts, sept au total, pour transformer ce bout d'Andalousie en un parterre *« à la gloire de l'esprit de découverte »*. Ce gigantesque capharnaüm architectural s'étale sur 215 hectares pour matérialiser le trait d'union entre le siècle de Christophe Colomb et l'an 2000. 95 pavillons, 112 pays, 24 organismes internationaux et les 17 communautés (provinces espagnoles) sur une superficie construite de 650 000 mètres carrés auxquels il faut ajouter 300 000 mètres carrés de parcs et jardins ornés de 350 000 arbres et arbustes de 1 000 espèces différentes. Tout cela pour faire *« la gran fiesta »*.



CARLOS MUNOZ-YAGUE

Le « palenque », avenue de métal et de toiles utilisant les courants ascensionnels pour tempérer l'air sous les tentes.

Justement la fiesta, les Sévillans connaissent. Ils n'ont pas attendu l'expo pour la faire et ils se demandent quel genre de fête cela va être avec 250 000 personnes attendues chaque jour dans une ville qui compte 700 000 habitants. Une invasion où les dangers de voir se transformer cet hymne à la modernité et au futur en gigantesque foire commerciale et en cohue monstrueuse sont sérieux.

Tout est prévu, nous dit-on, pour gérer cette migration d'un semestre : *96 restaurants*, les parkings, la sécurité, la distraction, le sanitaire et 30 000 mètres carrés d'ombre, 12 tours qui pulvériseront de l'eau pour rafraîchir l'atmosphère de l'été andalou particulièrement brûlant. M. Casinello affiche une confiance totale – le contraire serait surprenant – même en ce qui concerne le logement, assurant qu'il y aura *« de la place pour tous et à tous les prix »*. Séville, a-t-il fait remarquer, n'offre que 770 places d'hôtel de luxe, mais dans un rayon d'une heure et demie 400 000 lits *sont à la disposition des visiteurs*, ce qui, selon lui, devrait suffire.

Restent les prix qui sont passés du simple au double dans les hôtels et ont grimpé dans les commerces à tel point que le gouvernement commence à redouter une perte d'affluence. Les dernières estimations *officieuses ne font plus état de* 18 millions mais de 13 millions de visiteurs, d'autant que le prix d'entrée de 4 000 pesetas (215 F) est élevé. Malgré tout, selon un sondage, 70 % des Espagnols se sont déclarés intéressés par Expo 92, et, d'après M. Casinello, le public sera constitué à 50 % par des Espagnols et pour 40 % par des Européens. Les organisateurs ne s'attendent donc pas à attirer des foules venues d'Amérique ou d'Asie, ce qui n'empêchera pas de faire des campagnes à la télévision pour vanter les mérites de cette exposition qui prétend rassembler, suivant son slogan, *« le meilleur du monde »*.

Il est encore beaucoup trop tôt pour savoir exactement de quoi sera fait ce rendez-vous universel vingt-deux ans après celui d'Osaka, au Japon. Les idées sont là, les ambitions aussi. Restera à faire vivre cet ensemble hétéroclite, moderne, aux formes agressives à côté d'une cité qui s'enorgueillit de ses vieilles pierres, de ses langueurs, de son tempérament. Le mariage est difficile, et M. Casinello l'a bien compris quand il a fait appel à la participation des Sévillans pour faire de cette entreprise une réussite. L'expérience, dans cette ville, en 1929, d'une exposition qui fut un raté a laissé des traces amères. Et la crise qui frappe de nombreuses économies occidentales n'est pas là pour rassurer.

Sus aux rabat-joie, aux pisse-vinaigre qui vouent à l'échec toute entreprise et trouvent qu'il aurait été préférable d'investir plus judicieusement cette manne de 1 000 milliards de pesetas dont devrait profiter toute l'Andalousie. L'Expo a elle seule a drainé 183 milliards de pesetas, et M. Casinello avoue que seulement un tiers des mètres carrés construits resteront une fois que les lampions se seront éteints. Beaucoup de pavillons seront détruits ou démontés. L'île de la Cartuja devrait en principe devenir une sorte de cité du futur, un centre de recherche, mais qu'en sera-t-il véritablement ?

Le Sud et le Nord

Quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, l'Andalousie y trouvera-t-elle des bénéfices ? Les autorités et le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, Sévillan d'origine, ont voulu la politique de rééquilibrage du Sud par rapport au Nord, en faveur de cette Andalousie délaissée, retardée, figée dans son charme. L'opération est délicate et ambitieuse, peut-être trop tape-à-l'œil. Elle laissera sans doute des petits mais aussi du gaspillage. Ce ne peut être que profitable, selon M. Casinello, qui fait remarquer que *« pour une peseta investie dans l'Expo, dix vont à l'Andalousie »*.

Faut-il donc applaudir et se dire que cette stimulation ne peut en fin de compte n'avoir que du bon, que ce recentrage ne peut être, tout bien observé, que bénéfice, surtout qu'à l'avenir ces terres ne seront plus au bout de l'Espagne avec la construction d'une autoroute et la liaison avec Madrid par un train à grande vitesse, l'AVE (Alta Velocidad Espanola) qui suscite d'ailleurs bien des critiques en raison de son coût.

Politique de prestige ou politique pour l'avenir ? Telle est en fait la vraie question qui se pose au-delà de celle du bien-fondé de ce genre de manifestation alors que plus d'un siècle s'est écoulé depuis le succès des premières expositions.

MICHEL BOLE-RICHARD

LIVRES ET REVUES

DROIT MATÉRIEL ET POLITIQUES DE LA CEE

L'auteur, qui est professeur de droit, propose une somme sur le régime juridique qui gouverne le marché intérieur de l'Europe communautaire et sur l'avancement de l'harmonisation des législations nationales, un des problèmes fondamentaux auxquels seront confrontés les Etats-membres après 1993. Il examine dans une seconde partie les politiques menées par la Communauté elle-même et les relations commerciales avec les pays tiers.

► *Droit matériel et politiques de la Communauté européenne*, de Gérard Druesne, PUF. 400 pages. 148 F.

LA FRANCE ET L'EUROPE DES RÉGIONS

L'Europe sera-t-elle fondée sur les régions ? Jean-François Drevet examine la politique régionale de la CEE, ainsi que la place des régions françaises dans l'ensemble européen. Il s'interroge enfin sur la politique française de décentralisation.

► *La France et l'Europe des régions*, de Jean-François Drevet, Ed. Syros Alternatives, 236 pages, 140 F.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 8 janvier 1992, la 4e chambre de la cour d'appel de Paris, réformant un jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 28 mars 1991, a notamment :

– dit que le modèle « GEMME » de la société BERNARDAUD bénéficie de la protection de la loi du 11 mars 1957.

– dit que la société HAVILAND fabricant et commercialisant un modèle « PALADIN » ou « CABOCHON » a commis des actes de contrefaçon dudit modèle...

– dit que la société HAVILAND a commis des actes de concurrence déloyale en adoptant pour la commercialisation du modèle « PALADIN » exactement la même gamme de couleurs pastel que BERNARDAUD pour le modèle « GEMME ».

Avant dire droit sur le préjudice subi par la société BERNARDAUD,

– a ordonné une expertise,

– condamné la société HAVILAND à payer à la société BERNARDAUD la somme de 300 000 F à titre d'indemnité provisionnelle...

– fait interdiction à la société HAVILAND de fabriquer et commercialiser le modèle « PALADIN » sous astreinte de 500 F par pièce de porcelaine, passé un délai de 2 mois à compter de la signification du présent arrêt,

– autorisé la société BERNARDAUD à faire publier le dispositif du présent arrêt dans trois revues de son choix aux frais de la société HAVILAND sans que le coût total des insertions puisse excéder la somme de 45 000 F,

– condamné la société HAVILAND à payer à la société BERNARDAUD la somme de 25 000 F au titre de l'article 700 du N.C.P.C. ...

– condamné la société HAVILAND aux dépens de première instance et d'appel.

Pour extraits.



LA MANIFESTATION ANTIRACISTE DE PARIS

La manifestation contre le racisme et les mesures gouvernementales anti-immigrés a rassemblé environ 50 000 personnes, selon les sources policières, et 100 000 selon le collectif des cinq associations organisatrices. La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), SOS-Racisme et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), ouvraient le cortège, accompagnés de demandeurs d'asile déboutés.

Les quatre premières associations, ainsi que le PCF, les Verts, la Ligue communiste révolutionnaire et des syndicats comme la CGT, la CFDT, la FEN et l'UNEF-ID, ont constitué un « collectif unitaire permanent », qui appelle à une semaine d'action début avril et à une mobilisation *« pour l'égalité et la fraternité »* le 1er mai. Le Parti socialiste, mis en cause par la majorité des manifestants, a rassemblé ses militants place de la Bastille, mais n'a pas défilé.

De Bastille à Nation

« Le Pen, la haine, y en a marre »

« Où sont les socialistes ? ». La question, perfide pour les uns, presque angoissée pour d'autres, chatouille la rue, samedi 25 janvier, entre Bastille et Nation. De porteur de banderole en simple manifestant, chacun aimerait savoir précisément à quel genre de défilé il participe. Anti-Le Pen, anti-raciste ? anti-gouvernement ? Cas de conscience difficile à dénouer dans ce cortège-gigogne dont la haine de l'extrême droite n'est que le plus grand commun dénominateur.

Rarement défilé aura reflété une telle diversité et, en même temps, une telle unanimité dans l'inquiétude et la mobilisation. Etonnant spectacle, en tout cas, d'une manifestation multiforme de gens de gauche conspuant le fascisme et la haine, tout en défiant un gouvernement... de gauche. Le monde à l'envers ? Pas exactement puisque, d'Aguigui Mouna à Georges Marchais, des lycéens de SOS-Racisme aux militants cégétistes, des Kurdes déboutés du droit d'asile aux Gais pour les libertés, du digne cortège de la LICRA aux Jeunes Anarchistes déchaînés, chacun a ses bonnes raisons de marcher dans l'air piquant de cet après-midi d'hiver. Manifestation multicolore donc, mais qui, à l'évidence, exprime globalement plus de défiance que de confiance au gouvernement. Les socialistes eux-mêmes en prennent acte. Ils ne défilent pas, préfèrent battre la semelle place de la Bastille, s'époumonent dans des *« Le Pen, la haine, la gégène, y'en a marre »*, et même dans de téméraires *« Le Pen t'es foutu, le PS est dans la rue. »*

Des ténors du PS, MM. Fabius, Mauroy et Rocard, ainsi que plusieurs ministres, Mme Avice, MM. Poperen, Quilès, Debarge et Kiejman, ont fait le déplacement, mais seul M. Kouchner s'aventurera dans le cortège de SOS-Racisme, où défilent notamment Michel Piccoli, Costa-Gavras et Roland Castro. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste du 19e arrondissement, présent rue de Lyon avec ses amis du Manifeste contre le Front national, défile discrètement avec l'UNEF-ID.

En tête du défilé, les associations organisatrices pavoisent. *« Nous voulions provoquer un électrochoc face à la contamination du Front national, mais aussi exprimer notre solidarité avec les immigrés victimes du dispositif gouvernemental. Nous en avons assez des glissades verbales. La classe politique doit s'occuper des affaires des gens, de leurs exclusions »*, déclare Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP. En historienne, Madeleine Rébérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme, estime qu'*« il est rarissime en France que le monde associatif soit en état de prendre une initiative qui remporte pareil succès »*.

J'AURAIS DÛ
RESTER
ANTIRACISTE
DE BASE.
PS
PESSIN

Mais ce sont probablement Harlem Désir et les militants de SOS-Racisme qui exultent le plus visiblement. La manifestation marque leur sortie du désert, un an après les vagues dévastatrices provoquées par leur refus de la guerre du Golfe.

La manifestation marque de plus la naissance d'un front commun de toutes les associations anti-racistes et de solidarité avec les immigrés. *« Ceux qui voulaient nous récupérer pour agiter un anti-lepénisme sans contenu sont isolés. Nous ne défilons pas derrière Laurent Machin ou Jean-Christophe Truc »*, proclame Harlem Désir, qui attribue le succès de la manifestation à une *« remobilisation en profondeur grâce au travail associatif »*.

Les « déboutés » en tête

Derrière une sobre banderole *« Contre le racisme et pour l'égalité des droits »*, les dirigeants de la FASTI, du MRAP, de SOS-Racisme, et de la Ligue des droits de l'homme, rejoints par ceux de la LICRA, du Comité national d'action laïque (CNAL) et du Syndicat de la magistrature, ont les honneurs du premier rang, où défile également Marie-Claude Mendès-France. Ils précèdent les responsables syndicaux de la CFDT et du SNI qui côtoient MM. Ralite et Fiterman. M. Marchais n'a pu se placer que derrière eux, mais son parti fournit, plus en aval, l'un des plus gros bataillons du cortège, scandant des slogans contre *« toutes les exclusions, qui font le lit de Le Pen »*.

Prompts à dénoncer les tentatives de récupération de leur initiative par le PS, les organisateurs ont symboliquement placé en tête du cortège les déboutés du droit d'asile, qui apparaissent, à leurs yeux, comme le symbole du raidissement gouvernemental sur la question de l'immigration. Des Kurdes et des Africains sans papiers marchent donc entourés d'un cordon protecteur. Quelques grévistes de la faim de Paris, Melun et Creil font même un bout de chemin, avant d'être rapatriés par une camionnette. Les associations de solidarité avec les immigrés montrent encore les griffes avec une banderole qui, détournant le loup des affiches des socialistes en 1986, interroge : *« Dis-moi, joli Parti socialiste, pourquoi as-tu de si grandes dents contre les immigrés ? »*.

Cette impertinence-là se retrouve des Verts (*« Tonton à l'asile, défendons le droit d'asile »*) aux Jeunes Communistes (*« Arrête Tonton de jouer avec le feu »*, en passant par cette pancarte isolée : *« la lutte contre l'extrême-droite n'est pas une opportunité électorale »*. La Ligue communiste révolutionnaire lance ses *« F comme fasciste, N comme Nazi »*, tandis que les Jeunesses communistes révolutionnaires appellent carrément à mettre *« dehors ce gouvernement qui expulse et matraque »*. SOS-Racisme ne va pas jusque-là, mais n'est pas en reste, avec son cortège nourri des lycéens de la FIDEL (Fédération indépendante et démocratique des lycéens) et des jeunes de banlieue de l'OBU (Organisation des banlieues unies).

L'une de leurs banderoles aligne les têtes éméchées de MM. Le Pen, Chirac, Giscard d'Estaing, Marchand et met en parallèle les mots d' *« odeur »* pour le maire de Paris, d' *« invasion »* pour l'ancien président et de *« charters, transit »* pour l'actuel ministre de l'intérieur, sous une légende unique : *« Tu t'es vu quand t'as bu ? »*. M. Le Pen, lui aussi, est à la fête dans chacune de ces manifs dans la manif, qui se succèdent mais ne se ressemblent pas. Des graphistes de l'association Grapus brandissent un photo-montage où le profil du chef de l'extrême droite se détache sur celui d'un Hitler hurlant, tandis que les autocollants du PCF fustigent *« le milliardaire Le Pen »*.

Les amis de Gilles Perrault et de son « appel des 250 » vendent un numéro spécial de leur journal *Ras l'front* qui appelle à la contre-offensive. Quant aux socialistes qui ont, malgré tout, souhaité défiler, ils se retrouvent avec « SOS-Racisme », ou, derrière Julien Dray, fondateur de « SOS » et député de l'Essonne, qui défile au coude-à-coude avec Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Luc Mélenchon, ses amis parlementaires du courant Gauche socialiste. D'autres clament bizarrement, avec Génération écologie, le mouvement de Brice Lalonde : *« De l'air pur, pas du gaz. Le Pen, c'est la pollution »*.

Tout au long du faubourg Saint-Antoine, la gauche communie dans la fumée âcre des merguez. Quatre heures durant, elle teste avec succès ses réflexes républicains et s'offre avec jubilation un sursaut moral. Jean Ferrat fait chanter les sonos. Les enfants se hissent sur les épaules de leurs manifestants de parents, les couples mixtes sourient. La sinistre « manif-godillot » n'est pas pour aujourd'hui. Blacks, blancs ou beurs, on « rappe » sur le camion bâché du MRAP, on « swingue » derrière les curieux musiciens en tenue coloniale de SOS-Racisme. *« Jean-Marie Vichy, c'est fini »*, scandent des lycéennes qui ont ressorti les mains jaunes de « Touche pas à mon pote ».

Un succès pour les « Gais »

Le même cortège offre aux regards un énorme globe terrestre à la base duquel sont assis des hommes, des femmes et des enfants nus, entièrement maquillés de blanc et noir, et protégés du froid par un voile de plastique transparent. *« Sans eux, la France ne serait plus la France »*, dit une autre banderole où sont « taggés » les noms de Marie Curie, Isabelle Adjani, Yves Montand. Un peu plus loin, les résistants étrangers des FTP-MOI complètent la démonstration. Les délégations anti-Le Pen de Nancy, Marseille, Nantes appellent à suivre leur exemple en réagissant à chaque meeting du FN.

Dans un autre style, les Gais pour les libertés se taillent un franc succès avec leurs deux sœurs à cornette outrageusement maquillées qui lancent : *« Nous sommes tous des amants d'immigrés »*. Les immigrés en question sont noyés dans la masse de ce cortège très français mais très divisé, qui n'a guère agité la bannière du droit de vote pour les étrangers. *« Les socialistes font une grande campagne contre Le Pen, car ils n'ont rien à dire sur les vrais problèmes. Je ne scierai plus la branche sur laquelle je suis assis en votant pour eux »*, affirme un militant d'une association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) à l'arrivée du défilé place de la Nation.

Au gouvernement actuel, il préférerait Chirac, *« avec un bon contrepoids de gauche »*. Indignation d'un électeur à casquette : *« Mais quelle gauche voulez-vous ? Il n'y en a plus beaucoup, à part le PS ! »*. Il votera *« quand même »* socialiste, tout en reconnaissant, nostalgique, qu'*« à la Bastille, en 81, on ne pensait pas que ça se terminerait comme ça »*.

PHILIPPE BERNARD

Les socialistes piégés

par Robert Solé

LE racisme et l'immigration inspirent beaucoup les socialistes... quand ils sont dans l'opposition. Avant 1981, leur combat était clair, sans état d'âme, et souvent sans nuances. Entre 1986 et 1988, sous le gouvernement Chirac, ils avaient retrouvé avec plaisir le pavé parisien pour dénoncer avec véhémence la « loi Pasqua » et la réforme du code de la nationalité. Au pouvoir, en revanche, le PS semble être bourré de mauvaise conscience et noyé dans ses contradictions. Un exemple éclatant en a été donné avec sa participation à une manifestation dirigée en partie contre lui.

La politique gouvernementale d'immigration n'est pas aussi horrible que l'affirment certains défenseurs des immigrés. Mais elle souffre, avant tout, d'être mal présentée et mal expliquée. Une bonne politique d'immigration, c'est 50 % de mesures intelligentes et 50 % de communication. Quand il était ministre de l'intérieur, de 1986 à 1988, Charles Pasqua parlait haut et agissait finalement assez peu. Les socialistes donnent l'impression de faire le contraire. Ou alors, quand ils s'expriment publiquement sur ce sujet, c'est souvent pour des raisons politiques, avec la tentation – qu'ils paient très cher aujourd'hui – de se servir du Front national à des fins électorales.

La parenthèse de la cohabitation

Depuis dix ans, les responsables socialistes ont beaucoup évolué sur l'immigration, même si la philosophie qui sous-tend leur action reste exactement la même : il s'agit, à la fois, de freiner au maximum les arrivées d'étrangers, d'encourager les retours dans les pays d'origine et d'intégrer tous ceux qui sont appelés à rester définitivement en France. La droite ne dit pas autre chose. Elle ne peut d'ailleurs raisonnablement rien dire d'autre : en France, comme dans tous les grands pays européens, c'est la seule politique possible. Il n'y a que l'extrême droite pour défendre des solutions radicales – moralement inacceptables et pratiquement inapplicables – et quelques utopistes, de l'autre bord, pour imaginer qu'il suffit d'un peu de générosité pour traiter la pression migratoire et les rapports Nord-Sud en général.

Le débat ne porte pas sur les principes, mais sur la manière de les appliquer. Et, en matière d'application, il est clair que la gauche a évolué depuis dix ans. Elle était arrivée au pouvoir en 1981 avec des intentions généreuses et beaucoup de projets. Le gouvernement Mauroy suspendit les expulsions en cours, interdit les refoulements aux frontières par simple décision administrative et permit à tous les étrangers entrés en France avant le 1er janvier 1981 et ayant un emploi stable d'obtenir des titres de séjour et de travail. Cent trente mille personnes allaient bénéficier de cette régularisation exceptionnelle. On autorisa les étrangers à se constituer en associations sans autorisation préalable du ministre de l'intérieur. Il ne restait plus qu'à leur permettre de participer aux élections locales, conformément à la proposition du candidat socialiste à l'Elysée.

Le couronnement de cette politique devait être, en juillet 1984, l'institution de la carte de résident, valable dix ans et renouvelable de plein droit. Cette mesure importante, mettant fin à l'insécurité dans laquelle vivaient de nombreux étrangers, devait être votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Mais il y avait eu, entre-temps, l'offensive du Front national aux élections municipales du printemps 1983. Le gouvernement revint à une stricte application des textes pour contrôler les entrées en France et expulser les étrangers indésirables. La loi du 10 juin 1983 permit de déférer devant les tribunaux, selon une procédure d'urgence, des étrangers en situation irrégulière et de les reconduire immédiatement à la frontière, tandis que le décret du 4 décembre 1984 rendait plus dificile le regroupement familial en le soumettant à de nouvelles conditions.

Les associations de défense des immigrés ne se privèrent pas alors de critiquer vivement le pouvoir socialiste. D'autant que le fameux droit de vote, officiellement promis et régulièrement invoqué, n'était toujours pas accordé aux résidents étrangers.

La parenthèse de la cohabitation a permis au PS de sauver les meubles. Charles Pasqua était un épouvantail de choix. Il suffisait de dénoncer ses initiatives, et notamment le célèbre « charter » des 101 Maliens. La réforme du code de la nationalité a été refusée par principe, malgré le rapport modéré d'une commission de « sages » qui proposait de rendre la législation plus cohérente sans toucher au droit du sol.

La réélection de François Mitterrand, en 1988, provoqua des cris de joie chez les immigrés. Ceux qui craignaient les « charters » se voyaient rassurés. Et ceux qui plaidaient pour le droit de vote y voyaient une allusion encourageante dans la *Lettre à tous les Français*, même si ce n'était plus une promesse comme dans les 110 propositions de 1981.

Mais, en matière d'immigration, ce sont des questions nouvelles qui devaient marquer le deuxième septennat de François Mitterrand : l'islam et le droit d'asile. L'affaire des foulards a révélé l'image très négative des immigrés musulmans dans l'opinion française, ainsi que l'embarras et la divison de la gauche. Quant à l'afflux des demandeurs d'asile, il montre encore aujourd'hui à quel point il est difficile d'agir efficacement en matière d'immigration sans adopter des mesures douloureuses.

Au-delà des accusations génériques et des amalgames, les socialistes se retrouvent aujourd'hui en face de trois revendications principales.

La première a trait à la « double peine », c'est-à-dire à l'expulsion d'un délinquant qui a déjà purgé une peine de prison et qui se retrouve dans un pays où il n'a souvent aucune attache. A la suite de diverses protestations, seule l'expulsion en *« urgence absolue »* et les interdictions du territoire pour les trafiquants de drogue ont été maintenues. Les défenseurs des immigrés réclament leur suppression.

De l'antiracisme à l'intégration

Beaucoup plus difficile est la question du droit d'asile. Paradoxalement, elle a commencé à se poser en 1989, quand le gouvernement a enfin consacré de l'argent et des moyens pour accélérer l'examen des candidatures au statut de réfugié. Jusqu'alors, les dossiers traînaient, et au bout de quelques années nul n'osait reconduire à la frontière les candidats déboutés. Le débat concerne ces anciens déboutés : sur plus de cinquante mille demandes de régularisation, le gouvernement n'en a retenu que huit mille environ. Mais la vraie question a trait à l'avenir : que faire des dizaines de milliers de personnes qui, chaque année, demandent à bénéficier du statut de réfugié en France et dont une majorité ne correspond pas à la définition de la convention de Genève ? Les associations de défense n'ont pas de véritable réponse à cette question. Leur combat se concentre sur les méthodes employées, et notamment la légalisation des « zones de transit » dans les aéroports.

Encore plus complexe est la troisième revendication, portant sur le droit de vote des étrangers. Le gouvernement, en cette matière, peut refaire des promesses, qui lui aliénerait une partie supplémentaire de l'électorat, mais il n'a guère les moyens de réunir une majorité pour introduire une telle réforme. Le sujet semblait être mis entre parenthèses depuis quelque temps. Les accords de Maastricht (prévoyant un droit de vote pour les résidents de la CEE) l'ont relancée, en le compliquant.

A la fin des années 80, une certaine France militante était passée du combat antiraciste à la lutte pour l'intégration. Autrement dit, d'un thème plutôt négatif et culpabilisant à une notion dynamique et rassurante. Samedi, l'« antiracisme » était de retour. Non plus dirigé, cette fois, contre des actes précis, particulièrement odieux, mais contre un climat général. C'est un « antiracisme » fourre-tout, pratiquant un dangereux amalgame. En s'y faisant piéger, les dirigeants socialistes ont brouillé un peu plus le tableau, en prenant le risque de se faire encore moins bien comprendre des Français.

Les réactions

□ **M. Charles Millon (UDF) :** *« C'est à la droite de dénoncer le Front national. »* – M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a déclaré sur FR 3, samedi 25 janvier, que l'*« échec relatif »* de la manifestation antiraciste et *« sa tentative de récupération par la gauche »* montrent que c'est *« à la droite républicaine et humaniste de dénoncer l'idéologie d'intolérance et de racisme que véhicule le Front national ». « La gauche est incapable de sonner la mobilisation. Elle est disqualifiée, elle a même été trop souvent complice du Front national »*, a affirmé M. Millon.

□ **M. Alain Juppé (RPR) :** *« Pas concerné par la manifestation. »* – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré, dimanche 26 janvier, lors du Forum RMC-*l'Express*, qu'il ne se *« sent pas concerné »* par la manifestation contre le racisme. Il a estimé que la France n'est pas menacée par *« une réelle montée de l'antisémitisme et du racisme ». « Aujourd'hui, la France est menacée par une montée du chômage et par un désarroi moral. Tout le reste n'est qu'agitation, diversion et complicité objective avec le Front national »*, a assuré M. Juppé.

□ **Mme Edith Cresson (PS) :** *« Il ne faut pas laisser le terrain de l'immigration à l'extrême droite. »* – Mme Edith Cresson a exhorté samedi 25 janvier, à Poitiers (Vienne), les socialistes *« à ne pas laisser à l'extrême droite le terrain de l'immigration, point qui suscite beaucoup de passion »*. La France doit *« intégrer les étrangers qui sont sur son territoire »* et *« respecter le droit du sol, principe républicain »*, a indiqué Mme Cresson.

□ **M. Jean-Marie Le Pen (FN) :** *« Le PS est le parti de l'étranger. »* – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, dimanche 26 janvier, que *« la manifestation a prouvé clairement que le PS est le parti de l'étranger ». « La présence de M. Fabius, qui rendait officielle la position du gouvernement français et du Parti socialiste, le fait que c'était M. Cambadélis, député socialiste, qui avait pris l'initiative et qui menait en quelque sorte cette manifestation prouvent bien que le Parti socialiste sollicite l'appui des étrangers dans la politique de notre pays »*, a dit le président du Front national, au terme de la réunion du Conseil national du parti d'extrême droite. M. Le Pen s'en est pris à M. Jean-Christophe Cambadélis, animateur du Manifeste contre le Front national, qu'il a qualifié d'*« ancien ou toujours trotskiste et ami des organisations terroristes allemandes, comme le sont un certain nombre de ses amis, M. Dray ou M. Weber »*.

« Un réfugié politique par demi-heure »

En déclarant, samedi 25 janvier, à Poitiers, que *« le droit d'asile n'a jamais été autant respecté en France que maintenant »*, M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, a précisé qu'un réfugié politique avait été accueilli *« toutes les demi-heures en 1991 »*. Arithmétiquement, la statistique est exacte. Quelque 17 400 cartes de réfugié politique ont été délivrées l'an passé par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), soit, *grosso modo*, le nombre de demi-heures que compte une année. Pour autant, ce chiffre ne donne pas le nombre de demandeurs d'asile entrés en France au cours de l'année mais le nombre de dossiers ayant reçu une réponse positive. 1991, comme 1990 aura, en effet, permis d'écluser de nombreuses demandes qui s'entassaient à l'OFPRA, parfois depuis des années.

Depuis 1981, la France a accueilli chaque année environ 14 000 nouveaux réfugiés (années 1981 à 1984), puis environ 11 000 (années 1985 et 1986) ce nombre baissant à quelque 9 000 entre 1987 et 1989, années où l'OFPRA a connu un engorgement maximal. On estime au total à 191 000 l'effectif des réfugiés politiques statutaires vivant actuellement sur le territoire. Ce chiffre atteint 900 000 en Allemagne.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

A l'issue de travaux de laboratoires bretons

Le dépistage systématique du gène de la mucoviscidose est désormais techniquement possible

Au terme d'une série de travaux génétiques menés dans différents départements bretons, le docteur Claude Ferrec (laboratoire de biologie moléculaire, Centre de transfusion sanguine de Brest) annonce que le dépistage systématique du gène de la mucoviscidose dans la population est désormais possible. Il convient dès lors de soulever les problèmes éthiques que ne peut manquer de poser une telle perspective.

La mucoviscidose est la plus fréquente des affections humaines transmises sur un mode héréditaire. Conséquence d'une série d'anomalies touchant notamment au fonctionnement des glandes de la muqueuse bronchique, elle est à l'origine, chez l'enfant ou chez l'adolescent, de pathologies diverses, en particulier respiratoires, qui réduisent de manière dramatique l'espérance de vie des jeunes malades.

Les progrès de la recherche en génétique moléculaire n'ont pas cessé, marqués notamment par l'identification, en 1989, du gène dont le dysfonctionnement est à l'origine de la maladie. Ce gène, situé sur le chromosome nº 7, correspond en fait à une assez large région (équivalente à 250 000 paires de bases) dont la structure peut être modifiée de diverses manières, chacune de ces mutations ayant des conséquences pathologiques.

On avait rapidement découvert que, si une mutation était en pratique beaucoup plus fréquente que d'autres (mutation connue sous la dénomination Delta F 508 concernant entre 70 et 80 % des cas de mucoviscidose), de nombreuses autres étaient également possibles, ce qui, pour des raisons techniques, interdisait, croyait-on, toute réelle possibilité de dépistage systématique dans la population générale.

« Les équipes spécialisées à travers le monde dans ces domaines sont parvenues à détecter entre cent quarante et cent cinquante possibilités de mutation, les équipes françaises spécialisées ayant découvert une quarantaine de ces possibilités jouant ainsi un rôle non négligeable », souligne le docteur Ferrec. Le travail mené en Bretagne illustre parfaitement les applications pratiques qui peuvent découler d'une telle recherche de cartographie génétique.

Prévention ou eugénisme

Travaillant sur un groupe de cent quatre-vingt-dix enfants atteints de mucoviscidose (dans une population d'environ deux millions de personnes), l'équipe du docteur Ferrec est parvenue (grâce notamment à une collaboration avec des spécialistes de l'Institut national des études démographiques qui ont confirmé les incidences bretonnes de ces familles) à mettre au point un procédé qui autorise en pratique le dépistage systématique des porteurs de gène dont les mutations peuvent avoir des traductions cliniques pathologiques.

On sait que la mucoviscidose survient lorsque le gène anormal est présent en double exemplaire, transmis par l'un et l'autre des parents, eux-mêmes porteurs sains d'un seul gène pathologique. En France, comme dans la plupart des pays européens, le gène anormal est retrouvé en moyenne chez une personne sur vingt-cinq avec des régions plus touchées que d'autres, comme précisément la Bretagne, où l'on rencontre un porteur sain sur vingt personnes.

A partir d'une série de trois cent soixante-trois régions chromosomiques génétiquement anormales, les chercheurs bretons ont réussi à développer un procédé qui permet, en dépit de la multiplicité des variations génétiques, de dépister 98 % des porteurs de mutation. On peut dès lors proposer le dépistage systématique de l'anomalie dans la population.

Ce test pourrait, dans un premier temps, être proposé aux parents lors de la déclaration de grossesse, afin de voir s'ils sont ou non porteurs de l'anomalie. Il pourrait également être proposé à tous les membres des familles déjà touchées par l'affection. En pratique, chacun pourrait ainsi savoir s'il est ou non porteur de cette anomalie qui, si elle est présente chez les deux membres du couple, fait que le risque pour un enfant à naître d'être atteint de la mucoviscidose est de 25 %.

La même méthode pourrait être mise en œuvre lors du diagnostic prénatal de façon à pouvoir envisager une interruption volontaire de grossesse si le foetus est atteint. *« Je ne sais pas si l'opinion publique française est prête à accepter un tel dépistage, si chacun est prêt à savoir s'il est ou non porteur de l'anomalie génétique »*, résume le docteur Ferrec. Il comprend que *« certains puissent voir ici une démarche proche de l'eugénisme »*. *« Je suis persuadé en revanche*, conclut-il, *qu'il convient de mener au plus vite une large réflexion éthique sur l'ensemble des questions qui sont aujourd'hui soulevées. »*

JEAN-YVES NAU

Liés au développement de l'épidémie de sida

Des cas de tuberculose résistant aux traitements sont apparus aux Etats-Unis

Selon des données rendues publiques, la semaine dernière, par le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, des cas de tuberculose résistant aux traitements usuels auraient été diagnostiqués dans treize Etats des Etats-Unis. Dans 85 % des cas, ces formes particulièrement graves de tuberculose sont survenues chez des patients infectés par le virus du sida.

Si la présence de tuberculose chez des malades atteints de sida ne doit pas surprendre – il s'agit d'une des infections opportunistes les plus fréquentes, – sa chimiorésistance, de plus en plus fréquemment observée, commencent à inquiéter les spécialistes des Etats-Unis. *« La tuberculose devient incontrôlable dans notre pays »*, résumait l'un d'entre eux au cours d'une réunion organisée par le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, à laquelle participaient des représentants de quarante-six Etats. Cette inquiétude est d'autant plus grande que le nombre de décès causés par ces formes de tuberculose tend lui aussi à augmenter.

Ne serait-ce qu'à New-York, plusieurs dizaines de cas ont été enregistrés en quelques mois dans quatre hôpitaux différents. A titre d'exemple, dans l'un d'entre eux, vingt-neuf patients ont été diagnostiqués entre janvier 1988 et janvier 1990 avec une tuberculose multirésistante à l'isoniazide et à la rifampicine. Chez neuf patients, les souches de bacille tuberculeux étaient également résistantes à l'éthambutol.

Vingt-sept de ces patients étaient infectés par le VIH et vingt et un sont morts, en moyenne sept semaines après que le diagnostic de tuberculose multirésistante ait été posé. Par la suite, toujours dans cet hôpital, trente-six autres patients ont été diagnostiqués, entre février 1990 et février 1991, avec une tuberculose résistante. Selon des informations parues en août dernier dans le MMWR (et reprises dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* du 12 novembre 1991), un autre foyer de transmission hospitalier important existe également dans un hôpital de Miami.

Des cas dans le personnel soignant

Ces données confirment la grande susceptibilité des personnes séropositives – en particulier les plus immunodéprimées d'entre elles – pour les formes de tuberculose grave. Elles soulignent également l'importance des mesures de contrôle et de prophylaxie de manière à éviter que le *mycobactérium tuberculosis* ne se transmette à d'autres patients ou aux personnels soignants. Le CDC recommande en particulier une mise sous traitement la plus précoce possible et une mise en route immédiate des précautions d'isolement aérien. D'ores et déjà plusieurs cas de tuberculose chimiorésistantes ont été observés aux Etats-Unis parmi le personnel soignant.

Notant que, dans ces formes de tuberculose, le bacille est le plus souvent résistant à l'isoniazide, à la rifampicine et à la streptomycine, les spécialistes avouent mal comprendre les causes de cette chimiorésistance. Même si jusqu'à présent, semble-t-il, aucun cas de ce type n'est survenu en France, la menace ne doit pas être prise à la légère. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estimait, il y a quelques mois, que, dans le monde, plus de trois millions de personnes infectées par le VIH étaient également atteintes de tuberculose. La contagiosité du bacille est telle qu'un spécialiste de la tuberculose rapportait, samedi 25 janvier, dans le *New York Times*, qu'un patient avait, à lui seul, transmis sa maladie à cinquante personnes travaillant dans l'hôpital où il était soigné.

FRANCK NOUCHI

Polémique à la veille des Jeux olympiques

La féminité peut-elle être mise en cartes génétiques ?

A la veille des Jeux olympiques d'Albertville, une polémique s'est engagée sur l'usage d'un nouveau test génétique permettant d'exclure de la compétition les athlètes qui, se présentant comme des femmes, ne posséderaient pas l'ensemble des caractéristiques biologiques spécifiques du sexe féminin.

Le sport autorise-t-il la réalisation d'examens médicaux que l'éthique, sinon la loi, réprouve? L'égalité de principe de tous et de toutes devant l'épreuve olympique doit-elle aller jusqu'à imposer la mise en œuvre de tests génétiques dont le but, aucunement dissimulé, est de faire au sein des concurrentes le tri entre les « vraies femmes » et celles qui – souvent croyant l'être – ne le sont pas d'un strict point de vue biologique ? Ainsi peut-on résumer les questions soulevées par la décision des autorités olympiques internationales de faire pratiquer sur les concurrentes des Jeux d'Albertville un nouveau test génétique permettant de confirmer chez elles l'absence d'un gène dit « de masculinité ».

Cette décision soulève depuis quelques jours une polémique dans les milieux scientifiques et médicaux. Ainsi, après quelques articles consacrés à ce sujet dans la presse spécialisée internationale, la plupart des meilleurs généticiens français viennent-ils de signer un texte condamnant sans appel l'usage de ce test qui, selon eux, viole la Constitution française. Et ils sollicitent *« l'intervention des autorités de l'Etat français »* (*le Monde* daté 26-27 janvier). Ainsi encore, le Comité national d'éthique, soutenu en l'espèce par le conseil de l'ordre des médecins, s'apprête-t-il à prendre une position dont tout indique qu'elle sera identique à celle des généticiens, même si les responsables de ce comité ont – fort curieusement – tenu à la garder confidentielle jusqu'au soir du mardi 28 janvier (1).

Au premier abord, la polémique ne manquera pas de surprendre lorsqu'on sait que, depuis près de vingt-cinq ans, les autorités olympiques imposent déjà chez les concurrentes un tri préalable à la compétition, basé sur l'analyse de leur patrimoine chromosomique. Il s'agit depuis 1967 de vérifier à partir de quelques cellules sanguines ou de la muqueuse buccale prélevées simplement à l'intérieur de la joue, si le patrimoine génétique de l'individu comporte bien la présence d'une structure spécifique (corpuscules de Barr) qui « signe » l'existence de deux chromosomes X caractéristiques du génome féminin (*le Monde* du 3 janvier 1968). Personne ou presque ne s'était alors ému d'une telle recherche réclamée, assure-t-on, par les athlètes elles-mêmes, qui voyaient là une méthode permettant d'éviter les tricheries, volontaires ou non (2).

« Un contrôle réclamé par les athlètes »

C'est ainsi qu'en septembre 1967 cet examen permit l'élimination de l'athlète polonaise Eva Klobukowska et que la skieuse autrichienne Erika Schinneger, championne du monde de descente en 1966 à Portillo, renonça à la fin de 1967 aux Jeux olympiques de Grenoble. Par la suite, on découvrit également, *a posteriori*, des cas d'ambiguïté sexuelle, comme celui de Stella Walsh (médaille d'or sur 100 mètres aux Jeux olympiques de 1932 et médaille d'argent sur la même distance en 1936), assassinée vers 1980 et chez laquelle on découvrit, après autopsie, qu'il s'agissait d'une « mosaïque », anomalie chromosomique caractérisée par la coexistence chez le même individu de cellules au génome sexuel différent (*le Monde* du 14 février 1981).

La décision des autorités olympiques de mettre en œuvre chez les athlètes féminines d'Albertville un nouveau test cherchant à identifier la présence d'un gène dit « de masculinité », normalement absent chez elles, procède de la même logique. Ce test, basé sur le nouveau procédé de la technique révolutionnaire dite d'amplification de l'ADN (méthode PCR), a été mis au point à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville et en plein accord avec les autorités médicales olympiques par la toute jeune société française Bioprobe Système que dirige M. Philippe Lebac. *« Il y a quelque chose de profondément injuste à nous attaquer au plan de l'éthique quand on sait que nous avons refusé, à la différence d'une autre société française, de commercialiser auprès du grand public la technique des empreintes génétiques pour les recherches de filiation »*, estime M. Lebac, qui ne cache pas son amertume devant les critiques dont il fait l'objet et la vive polémique déclenchée par le développement de ce procédé.

De la même façon, le docteur Patrick Schamasch, membre de la commission médicale du CIO et délégué à la santé pour les Jeux d'Albertville, ne comprend aucunement les raisons de l'actuelle polémique. *« Nous ne faisons que répondre à la charte olympique à laquelle la France a adhéré et qui prévoit notamment que les athlètes doivent se soumettre aux examens médicaux réglementaires*, explique-t-il. *Ce contrôle est réclamé par les athlètes elles-mêmes et, contrairement à ce que pensent les généticiens qui y sont hostiles, ce test, s'il est positif, n'est pas le seul critère d'exclusion. La confidentialité sera, d'autre part, comme c'est le cas depuis 1968, totalement préservée. »*.

L'argumentation de Mme Bredin

Pour les opposants, ces arguments ne sont d'aucune valeur à la fois pour des raisons scientifiques et éthiques. Développant les nombreuses situations dans lesquelles « sexe génétique » et « sexe hormonal » sont dissociés, le groupe de généticiens français soutient que seul ce dernier (identifiable à partir des mêmes examens d'urine que ceux effectués pour le contrôle antidopage) constitue un critère pertinent dans la logique même du CIO. Sur le plan de l'éthique, ils estiment qu'il s'agit là d'une *« agression et d'une discrimination manifestes envers les femmes »*, cette pratique *« renvoyant à la définition de la féminité qui, en aucun cas, ne peut être ramenée à un simple déterminant génétique »*.

Plus généralement, ces critiques témoignent de la crainte de voir banaliser l'accès aux tests génétiques, quel que soit l'objectif visé (3). Cette opposition fondamentale est retrouvée, sur un mode plus feutré, à l'échelon gouvernemental. Le ministère de la recherche et de la technologie se range sans équivoque aux arguments des généticiens, alors que Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, qui dit être *« très sensible aux arguments des scientifiques »*, n'est pas sans partager certaines des thèses défendues par les autorités olympiques, rappelant notamment le consentement des athlètes et la garantie de confidentialité en soulignant que ce test sera, contrairement à certaines rumeurs, mis en œuvre lors des épreuves de Barcelone.

La position de Mme Bredin est, au fond, d'autant plus aisée à défendre qu'il n'existe en France aucune législation sur le contrôle de la diffusion des tests génétiques, cette question devant être abordée, si l'on en croit M. Michel Sapin, ministre délégué à la Justice, dans le prochain projet de loi sur la bioéthique. Ainsi, cette affaire vient-elle, une nouvelle fois, démontrer, *contrairement à ce qui* a été longtemps soutenu par de nombreux scientifiques, la nécessité et l'urgence de références législatives dans des domaines où les mirages de la technique et l'ampleur des enjeux menacent d'une nouvelle et inquiétante façon les droits de l'homme.

J.-Y. N.

(1) Les autorités médicales olympiques ont annoncé que les tests génétiques ont commencé à être mis en œuvre le samedi 25 janvier. Ils doivent concerner à Albertville 250 athlètes sur les 800 participantes, les autres disposant déjà d'un « certificat de féminité » délivré à l'occasion d'épreuves antérieures.

(2) Dans une lettre adressée au *Monde* en janvier 1968, un groupe de spécialistes de l'hôpital de la Pitié à Paris (professeurs Gilbert-Dreyfus, Sebaoun et Delzant) dénonçait déjà *« l'utilisation abusive de procédés consacrés à l'étude de cas pathologiques »* et les incohérences médicales et scientifiques d'une telle démarche, la discrimination entre les sexes ne devant, selon eux, se baser que sur l'état civil, l'examen clinique et l'enquête psychologique.

(3) Sur ce thème, on se reportera à « Tests génétiques et droits de l'homme », de M. Pierre-Henri Imbert, directeur adjoint des droits de l'homme au Conseil de l'Europe in *Journal international de bioéthique* (numéro de septembre 1991).

ENVIRONNEMENT

□ **Rectificatif.** – Une erreur de chiffres s'est glissée dans *le Monde* daté du dimanche 26-lundi 27 janvier en ce qui concerne la révision des indemnités à l'Etat dans le procès de l'*Amoco-Cadiz*. Celles-ci passent de 570 millions à 935 millions, et non de 935 millions à 970 millions.

FAITS DIVERS

Mike Tyson accusé de viol

Le boxeur dans le box

WASHINGTON

de notre correspondant

Argent, puissance, sexe : tous les ingrédients sont là qui devraient permettre de rejouer un grand drame « à l'américaine », comme dans l' « affaire » William Smith, le neveu du sénateur Kennedy, accusé de viol et récemment acquitté lors d'un procès à grand spectacle. *Cette fois, c'est un boxeur*, Mike Tyson, dit « Mike-le-fer », ancien champion du monde des poids lourds, probablement un des sportifs les plus riches, qui est dans le box des accusés.

Il y a, cependant, une différence de taille. A l'ouverture du procès, lundi 27 janvier, à Indianapolis, dans la salle d'audience criminelle du juge Patricia Grifford, il manque un des éléments clés qui fit de l'affaire Smith le tintamarre médiatique que l'on sait : la télévision. La loi de l'Etat d'Indiana interdit de filmer les débats d'un procès. Argent, pouvoir, sexe, mais pas de vidéo : Mme Grifford a *indiqué* qu'elle veillerait scrupuleusement à ce qu'aucune caméra ni aucun magnétophone ne soient introduits dans la salle du tribunal.

Mike Tyson, vingt-cinq ans, noir, multi-millionnaire, est accusé de viol par une jeune femme de dix-huit ans qui participait, en juillet dernier, à un concours de beauté (Miss Black America) dans un palace d'Indianapolis. Invité par les organisateurs à honorer cette manifestation de sa présence, le boxeur aurait convié la jeune femme dans sa suite, où l'agression aurait eu lieu.

Mike Tyson plaide non coupable. Son « manager », Don King, dénonce une *« escroquerie au viol »*, autrement dit une plainte qui, selon lui, n'a été déposée que pour soutirer une indemnité financière au champion.

Tyson risque gros, et notamment de retourner là où la boxe l'avait trouvé : en prison, cette fois pour soixante-trois ans. C'est là, dans un établissement pénitentiaire, que sa carrière sportive avait commencé, c'est là qu'elle pourrait se terminer. Né dans la misère, à Brooklyn (New-York), de père inconnu, il est, adolescent, envoyé en maison de correction après une série d'attaques contre des personnes âgées. Un des plus grands entraîneurs de l'époque, Cus d'Amato, l'aperçoit dans le « gym » des détenus, le prend en charge pour en faire un champion, et, probablement, le plus riche boxeur de tous les temps. A dix-huit ans, Tyson s'offre une Cadillac blanche à toit bleu. A vingt-cinq ans, il possède des Jaguar, Lamborghini, Rolls et Bentley.

La rumeur veut qu'après un léger accrochage de circulation à Manhattan, Tyson confia un *jour les clés de sa Bentley déca*potable au policier de service, lui déclarant dédaigneusement qu'il lui faisait don de sa voiture plutôt que d'accepter d'établir un constat. La chronique judiciaire le crédite déjà de quelques accidents pour conduite en état d'ébriété, de plusieurs bagarres dans des lieux publics, d'un divorce avec l'actrice Robin Givens, qui l'accuse de l'avoir copieusement tabassée, de non-paiement des pensions dues aux deux enfants qu'il a reconnus, enfin de gestes déplacés à l'égard de nombreuses jeunes femmes.

Tyson s'est taillé sur le ring une réputation de frappeur hors classe ; il entre dans le box des accusés avec celle d'un voyou.

ALAIN FRACHON

A Asnières (Hauts-de-Seine)

Un adolescent tué par la police à la suite d'un cambriolage

Un adolescent âgé de treize ans a été tué par un policier intervenant à la suite d'un cambriolage, *lundi 27 janvier, vers 2 heures du* matin, à Asnières (Hauts-de-Seine). Le jeune garçon, Thibault, se trouvait dans les caves d'un immeuble en compagnie d'un autre adolescent âgé de quinze ans, quand les policiers sont intervenus à la demande de voisins se plaignant de la présence de cambrioleurs.

Deux fonctionnaires de police en uniforme – l'un appartenant au commissariat d'Asnières, l'autre à une brigade anti-criminalité (BAC) des Hauts-de-Seine – sont descendus dans les sous-sols de l'immeuble, où ils ont constaté que des portes étaient fracturées. Un des policiers s'est alors trouvé en face d'une personne qui lui a porté un coup de tête et lui a fracturé le nez, précise-t-on de source policière.

C'est au cours de sa chute que le policier aurait tiré un premier coup de feu, ajoute-t-on de même source. Deux autres coups de feu ont ensuite été tirés par son collègue. Le jeune Thibault a été mortellement atteint à la poitrine, sans que l'on sache encore par quel policier il a été touché. L'inspection générale des services (IGS, la « police des polices » compétente à Paris et en petite couronne) a aussitôt été saisie de l'enquête par le parquet de Nanterre.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Préinscriptions universitaires à Paris

Coup d'envoi du système RAVEL

La première phase des préinscriptions télématiques dans l'enseignement supérieur pour les élèves de classe terminale d'Ile-de-France débute officiellement mardi 28 janvier.

Créé en 1987 et rendu obligatoire en 1990, le système Minitel RAVEL (recensement automatisé des vœux des élèves) est destiné à répartir harmonieusement les nouveaux bacheliers entre les établissements et à éviter les files d'attente à la porte des universités une fois connus les résultats au baccalauréat. L'édition 1992 de ce processus d'inscriptions télématiques débute mardi 28 janvier. Jusqu'au 23 février, les quelque 120 000 élèves de classes terminales d'Ile-de-France sont appelés à faire connaître leur souhait d'orientation après le baccalauréat.

«Plus précise et plus directe», selon les services de l'Académie de Paris, la procédure a été simplifiée. Elle fonctionne désormais selon la technique de l'entonnoir. Les candidats bacheliers se connectent par le biais du Minitel de leur établissement ou par un appareil privé sur le service 3614 RAVEL. Ils sont invités à préciser tout d'abord le secteur qui les intéresse – tertiaire, sciences, lettres, technologie ou santé, – puis la filière qu'ils souhaitent entreprendre : universités, Instituts universitaires de technologie (IUT), Sections de techniciens supérieurs (STS) ou classes préparatoires aux grandes écoles.... Enfin, ils indiquent, s'ils la connaissent, la discipline choisie.

Cette première phase ne saurait, à la différence des deux étapes suivantes, être assimilée à une préinscription. Elle permet au rectorat de déterminer les grandes tendances. En 1991, 62 % des 110 000 candidats au baccalauréat avaient fait connaître, par le biais du Minitel, leurs intentions. L'expérience a prouvé qu'une large majorité confirmait ses engagements lors de la préinscription.

La deuxième phase de RAVEL 1992 permettra aux élèves d'effectuer une véritable préinscription. Elle se déroulera du 24 mars au 21 avril, cette dernière date marquant le début des vacances de printemps pour la région parisienne et correspondant également à la limite de dépôt de dossiers en IUT, STS, et classes préparatoires. Les candidats devront indiquer le nombre de dossiers éventuellement déposés pour ces filières sélectives et indiquer leurs choix prioritaires.

Sectorisation géographique

Concernant l'université, les futurs bacheliers auront la possibilité de choisir deux disciplines. Pour éviter que les étudiants ne se précipitent en masse vers les établissements les plus cotés, en particulier dans Paris *intra-muros*, les responsables de l'opération RAVEL ont délimité un territoire de recrutement par zone géographique et par filière. *«Pour chaque discipline, une université correspondant à l'affectation probable en cas de sectorisation sera proposée»*, indique le rectorat de Paris. Le lycéen pourra toutefois formuler un vœu pour une université particulière en fonction d'un projet personnel qu'il devra préciser.

La dernière phase de RAVEL 1992 se tiendra au début du mois de juin. Elle concernera les seuls candidats admis dans une filière sélective, qui devront indiquer leur choix définitif. Ceux qui souhaiteront s'inscrire parallèlement dans une filière universitaire feront l'objet d'une procédure particulière, directement auprès des universités. Ce traitement spécifique des inscriptions cumulatives devrait permettre au rectorat de maîtriser plus précisément les flux d'inscriptions à l'université.

MICHELE AULAGNON

Le projet de rénovation des enseignements supérieurs

Le ministère et les universitaires s'efforcent de calmer le jeu

L'examen des projets de réforme des formations universitaires, et en particulier de premier cycle, devait reprendre cette semaine, à la fois devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et devant la Conférence des présidents d'université.

Rendu public le 13 janvier, le projet de rénovation de l'ensemble des formations et des diplômes universitaires de premier et de second cycle a déclenché une levée de boucliers dans le monde universitaire (*le Monde* du 21 et du 23 janvier). Cette irritation a été particulièrement vive parmi les présidents d'université, qui n'ont guère l'habitude de se faire traiter de *«potaches»* ou de *«zouaves»*, fût-ce par le conseiller spécial du ministre, M. Claude Allègre, furieux que ses initiatives ne recueillent pas un assentiment général.

Manifestement surpris de l'ampleur que commençait à prendre ce psychodrame, chacun, depuis quelques jours, s'est employé à calmer le jeu. Le colloque organisé à Dijon les 23 et 24 janvier par le ministère de l'éducation nationale sur «la gestion des universités» tombait à pic pour permettre aux directeurs de l'administration et aux responsables universitaires de renouer un débat plus serein qui devait se prolonger, lundi 27 janvier, devant le CNESER et, jeudi 30 janvier, lors d'une réunion pédagogique exceptionnelle de la Conférence des présidents d'université. Trois points paraissent d'ores et déjà acquis. En premier lieu, les projets de texte présentés il y a quinze jours ne seront pas publiés en l'état avant le terme de cette concertation. Le ministère, qui souhaitait initialement accélérer le mouvement, semble désormais prêt à patienter. En second lieu, la réforme ne serait appliquée que progressivement, aux rentrées 1992 et 1993, en fonction de l'état d'avancement des contrats quadriennaux Etat-universités. En outre, le ministère n'exclut pas de moduler la mise en œuvre de sa réforme afin de tenir compte des efforts engagés depuis des années dans bon nombre d'universités pour rénover les filières de premier cycle.

Enfin, au-delà du calendrier, tout indique que le ministère est prêt à assouplir sensiblement le contenu même de son projet. Lors des derniers jours, la direction des enseignements supérieurs a demandé aux membres du CNESER et aux présidents d'université d'indiquer leur préférence entre trois scénarios, appliqués au DEUG (diplômes d'études universitaires générales) de mathématiques et à celui des sciences humaines et sociales. Dans le premier cas, le texte est celui qui avait été initialement proposé. Dans le deuxième cas, il s'agit d'une version très allégée conservant simplement l'organisation en semestres et modules ainsi que le volume horaire annuel, mais laissant à l'entière initiative des universités les contenus précis des modules et des enseignements. Le troisième scénario proposé est intermédiaire et se contente de faire la liste des enseignements indispensables pour chaque discipline.

GÉRARD COURTOIS

JUSTICE

L'affaire de la tour BP

M. Alain Aubert, bras droit de M. Christian Pellerin, devrait être remis en liberté

Inculpé et écroué le 10 janvier dans l'affaire de la tour BP, M. Alain Aubert, directeur général de la société Lucia, dont M. Christian Pellerin est le PDG, devrait être remis en liberté, lundi 27 janvier, par le juge d'instruction, M. Jean-Luc Delahaye. Cette décision est une conséquence logique de la confrontation organisée par le magistrat instructeur, jeudi 23 janvier, qui semble avoir tourné à l'avantage de M. Pellerin.

Tant M. Christian Schwartz, directeur général de PII, qui s'était associé à M. Pellerin pour l'achat, puis la revente, de la tour BP de Courbevoie (Hauts-de-Seine), que M. Aubert, bras droit du PDG de la SARI-SEERI, sont revenus sur leurs déclarations précédentes, selon lesquelles le promoteur de la Défense était au courant des commissions versées et de l'identité de leurs destinataires.

Fort de ce retournement de situation, le PDG de la SARI-SEERI a décidé de passer à la contre-attaque, annonçant une conférence de presse, mercredi 29 janvier.

M. Pellerin saisira sans doute cette occasion pour éclaircir les zones d'ombre de ses relations d'affaires avec M. Schwartz qui, toujours écroué à la prison de la Santé, est le principal inculpé de cette affaire. Le montage qui entoure les sociétés en nom collectif (SNC) créées par les deux hommes autour des transactions sur la tour BP ne cesse d'intriguer. De même, la lecture d'un mémorandum rédigé par les avocats de M. Pellerin indique que les mêmes partenaires ont réalisé ensemble d'autres opérations, dont l'une sur le territoire de la commune de Puteaux (Hauts-de-Seine).

A Puteaux, une autre opération des mêmes associés

1991 : les belles heures de l'immobilier sont terminées. Euphorique depuis cinq ans, le marché se retourne, notamment dans l'immobilier d'entreprise, mettant en difficulté de nombreux acteurs qui pariaient sur une poursuite de la hausse des prix. Or, dans le courant de l'été 1991, selon le mémorandum remis le 20 décembre 1991 par les avocats de M. Christian Pellerin au juge d'instruction (*le Monde* du 24 janvier), celui-ci est informé, *«d'abord par M. Schwartz puis par le président de la Compagnie financière de l'Arche, M. Bernard Tristan, et bientôt par les autres actionnaires de PII, de l'importance des engagements financiers qu'ils avaient contractés personnellement dans diverses opérations immobilières»*.

La PII et M. Christian Schwartz sont des acteurs déjà connus de ce dossier : M. Schwartz, aujourd'hui le principal inculpé dans le dossier instruit par le juge Delahaye, est le promoteur avec lequel s'associera M. Pellerin pour l'achat, puis la revente de la tour BP; la PII est la société créée par M. Schwartz et MM. Yves Rohou et Eric Robelin, au sein de laquelle M. Pellerin prendra progressivement une participation grandissante tandis que sa dénomination exacte variait (*le Monde* du 25 janvier). Mais c'est la première fois qu'apparaissent, mentionnés comme en passant en fin de texte, le nom de M. Bernard Tristan et celui de la Compagnie financière de l'Arche.

Enregistrée le 17 janvier 1990, la Compagnie financière de l'Arche offre aux professionnels du marché une gamme de produits et de services pour le financement immobilier. Autour d'elle gravitent d'ailleurs toute une série d'autres sociétés, comme le Crédit de l'Arche (établissement financier), le Crédit-bail de l'Arche 1 (sicomi) et 2 (non sicomi), une Société de participation immobilière, une Compagnie foncière de l'Arche... Installée dans le pilier nord de l'arche de la Défense, elle accueille dans son tour de table une bonne partie du gotha de l'immobilier : à sa création, Axa détenait 25 % des parts, le Crédit foncier par sa filiale Foncier Participation 25 %, Pierre et Vacances 15 %, Auguste Thouard 10 %, les Nouveaux Constructeurs (5 %), la Coprim (2,5 %), M. Bernard Tristan (5 %), le reste du capital (12,5 %) étant entre les mains d' *«investisseurs et professionnels de l'immobilier»*. Selon la banque de données de la DAFSA, Axa a cédé sa participation le 29 mai dernier, ce que toutefois la compagnie d'assurances dément catégoriquement.

Le président de la Compagnie financière de l'Arche, M. Bernard Tristan, a été pendant dix ans le directeur immobilier de la Société générale. Il connaissait d'autant mieux M. Pellerin que deux filiales de la banque, spécialisées dans l'immobilier – Sogeprom et Sogecom, – ont été actionnaires à 10 % de la SARI et de SEERI, participations vendues en juin 1991. De plus, Axa, principal actionnaire de la compagnie présidée par M. Tristan, est aussi actionnaire à 25 % de Lucia, la société de M. Pellerin au nom de laquelle il s'associera avec la PII de M. Schwartz pour créer la SNC du 10 quai Paul-Doumer lors de l'achat de la tour BP. Autant de liens qui expliquent sans doute que M. Tristan *«informe»* M. Pellerin des engagements qu'il a contractés *«personnellement»* dans des opérations immobilières.

«L'une d'entre elles nous était connue, poursuit le mémorandum des avocats de M. Pellerin, *puisqu'il s'agissait de l'acquisition de l'immeuble UTA réalisée en commun par les associés de la société PII et la société IED.»* Une phrase en apparence anodine mais qui révèle que les mêmes associés – M. Schwartz, directeur-général de PII jusqu'en juin 1991, et M. Pellerin, auquel appartient IED (Investissement et diversifications) – ont réalisé ensemble au moins une autre opération immobilière après l'achat et la revente de la tour BP. Situé sur le territoire de la commune de Puteaux (Hauts-de-Seine), dont le maire est M. Charles Ceccaldi-Reynaud (RPR), l'immeuble occupé par UTA avait été cédé il y a quelques années par les Chargeurs, actionnaires de la compagnie aérienne, à la société d'assurances La Populaire (groupe Worms et Cie). Apparemment, une deuxième transaction a donc eu lieu ensuite.

Manifestement, toutes ces opérations immobilières ont été infructueuses et ont fragilisé la situation des intéressés auprès des banques puisque les avocats de M. Pellerin précisent : *«Désireux de les aider à consolider leur endettement vis-à-vis des pools bancaires considérés, nous avons entrepris des pourparlers détaillés avec nos associés au sein de PII et avec la Compagnie financière de l'Arche, pourparlers que nous avons décidé de suspendre au moins provisoirement»*... Pourquoi cette velléité de soutien? S'agit-il d'un simple réflexe de solidarité entre professionnels en période de gros temps? Ou, conformément au slogan selon lequel il faut «acheter au son du canon et vendre au son du violon», M. Pellerin pensait-il faire des acquisitions à prix bradés en pleine crise et renonce-t-il pour une raison non encore expliquée à son projet?

FRANÇOISE VAYSSE

L'énigme des SNC Paul-Doumer

Qui sont les sociétés en nom collectif (SNC) presqu'homonymes qui gravitent autour de la tour BP? Pourquoi cet imbroglio de sociétés mal nommées, tout à la fois semblables et dissemblables? Officiellement, la première vente de 1988 a été faite en faveur d'une «SNC du 10 quai Paul Doumer», détenue à 51 % par Lucia, la société de M. Pellerin, et 49 % par PII. Les statuts d'une SNC ont bien été déposés le 29 décembre 1988, mais elle s'appelle «SNC du 10 quai Paul Doumer à Courbevoie». Sa dénomination varie encore au fil du rapport 1988 de Lucia («SNC du 10 quai Paul Doumer», ou «SNC quai P. Doumer», ou encore «SNC quai Paul Doumer»). Des *«erreurs typographiques»*, assure-t-on dans le groupe.

Par ailleurs, les statuts de la «SNC du 10 quai Paul Doumer à Courbevoie» donnent à la société «Promotion ingénierie immobilière-P.I.I.» une participation de 49 % aux côtés de Lucia (51 %). Or, à cette date, la dénomination de la société était «P.I.I.-Promotion Ingénierie immobilière», présidée par M. Yves Rohou. Lors d'une assemblée générale, le 18 juin 1990, c'est M. Eric Robelin qui, cette fois, approuve les comptes 1989 (une perte de 17 414 036 francs) pour une société «Promotion Ingenierie Immobilière-PII». Deux mois plus tard, le 6 août 1990, il représente une société «Patrimoine et Investissements immobiliers PII».

Le groupe de M. Pellerin l'assure *«formellement»*, l'immeuble BP a été revendu le 14 août 1990 à une «SNC Paul Doumer» détenue aujourd'hui à 50/50 par SATIS (filiale immobilier d'Indosuez) et Lucia. Or, le 7 août 1990, les statuts d'une «SNC Doumer» sont déposés. Y participent Lucia (90 % des parts) et l'Immobilière Satis (à 10 % seulement). L'objet de la société est : *«L'acquisition de l'immeuble du 10 quai Paul Doumer»* (c'est-à-dire la tour BP). *«Il y a eu une opération de portage»*, selon le groupe de M. Pellerin. Y-a-t-il eu aussi un nouveau nom? Quand passe-t-on à 50 %? Le 31 décembre 1990, SATIS entrait encore pour 10 % dans la SNC Doumer, si l'on en croit le serveur de la DAFSA, une des banques de données d'analyse financière.

F. V.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Après les accidents dans le Nord et le Bas-Rhin

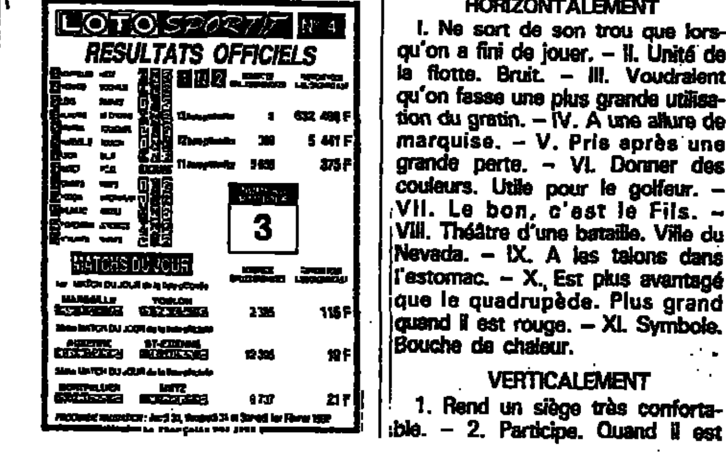
La vitesse sur autoroute pourrait être limitée à 60 km/h par temps de brouillard

A la suite de la série d'accidents qui se sont produits, samedi 25 janvier, sur les autoroutes du nord de la France, le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, a annoncé que des mesures allaient être prises pour prévenir les accidents par temps de brouillard.

Une quarantaine d'accidents se sont produits, samedi 25 janvier, sur les autoroutes du nord de la France, faisant un mort et cinquante blessés dont deux graves, selon le dernier bilan du Centre régional d'information routière. Près de deux cent quarante véhicules, dont plusieurs poids-lourds, se sont percutés sur les autoroutes Lille-Paris, Dunkerque-Lille, Paris-Bruxelles, Reims-Calais et Lille-Valenciennes. D'épaisses nappes de brouillard réduisaient la visibilité à moins de 10 mètres.

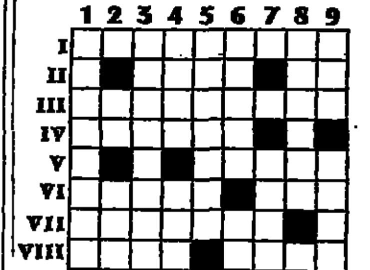
Pour la même raison, plusieurs accidents matériels se sont aussi produits, le même jour, sur les autoroutes du Bas-Rhin, ainsi qu'en Allemagne, où deux personnes ont trouvé la mort et plus de quarante ont été blessées, parfois grièvement, dans d'énormes carambolages.

Le secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, M. Georges Sarre, a annoncé, dimanche 26 janvier, qu' *«un décret est en cours de préparation et de discussion»* entre les différents ministères, afin de limiter à 60 km/h sur autoroute la vitesse des automobilistes par temps de brouillard. D'autres mesures, comme l'éclairage progressif du réseau autoroutier ou la visualisation des distances minimum de freinage, pourraient être adoptées.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5703



HORIZONTALEMENT

I. Ne sort de son trou que lorsqu'on a fini de jouer. – II. Unité de la flotte. Bruit. – III. Voudraient qu'on fasse une plus grande utilisation du gratin. – IV. A une allure de marquise. – V. Pris après une grande perte. – VI. Donner des couleurs. Utile pour le golfeur. – VII. Le bon, c'est le Fils. – VIII. Théâtre d'une bataille. Ville du Nevada. – IX. A les talons dans l'estomac. – X. Est plus avantagé que le quadrupède. Plus grand quand il est rouge. – XI. Symbole. Bouche de chaleur.

VERTICALEMENT

1. Rend un siège très confortable. – 2. Participe. Quand il est mauvais, on peut avoir beaucoup de peine. – 3. Comme une attraction qui intéresse tout le monde. – 4. Malin. Evoque un dernier coup. – 5. Prendre l'air. – 6. Qui peut courir. Un certain sel. – 7. On y signa des traités. – 8. Prouve qu'on a pas les reins solides. Peut être mis dans un tube. – 9. Un chef à l'étranger. Son fils était beau comme un dieu. Symbole.

Solution du problème n° 5702

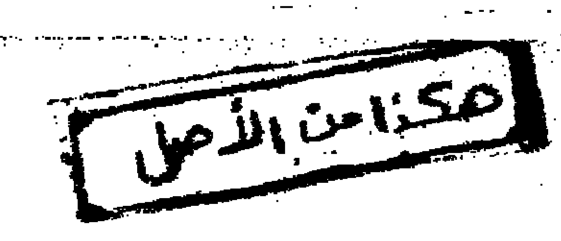
Horizontalement

I. Feutrices. Plans. – II. Ration. Dos. Aveu. – III. Or. Rincette. Roc. – IV. Nase. Eh. Sardine. – V. Tueur. Et. Noël. – VI. Traînards. Ur. – VII. Voisinage. Mets. – VIII. Ere. Enliasse. – IX. Nerfs. Europe. – X. Gé. Freins. Sas. – XI. Ansée. Oter. Is. – XII. Assiette. Etre. – XIII. Nô. Eolienne. – XIV. Crâne. Russie. Oc. – XV. Et. Suisse. Sure.

Verticalement

1. Front. Vengeance. – 2. Aarau. Orée. Sort. – 3. Ut. Sétier. As. – 4. Tireurs. Fanions. – 5. Roi. Raies. Se. Eu. – 6. Inné. Inn. Fête. – 7. Chenal. Retors. – 8. Ede. Tagine. Elus. – 9. Sots. Réa. Io. Ise. – 10. Stand. Senties. – 11. Eros. Suse. Ni. – 12. La. Dé. Mer. Rênes. – 13. Avril. Os. Té. – 14. Néon. Ut. Pair. Or. – 15. Suceurs. Essence.

GUY BROUTY



SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE : les championnats d'Europe

Surya Bonaly avec un supplément de grâce

La Française Surya Bonaly a gagné, samedi 25 janvier, la médaille d'or des championnats d'Europe de patinage artistique organisés du 20 au 26 janvier à Lausanne (Suisse). La patineuse, tenante du titre, a nettement dominé ses trois rivales allemandes, en s'imposant dans le programme original puis dans le programme libre. Deux autres jeunes Françaises, Laetitia Hubert et Marie-Pierre Leray, ont pris respectivement les sixième et septième places.

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

Cambrée dans sa tunique rouge et noire, Surya Bonaly, fictif torero, réclame la grâce. Pas seulement pour le taureau imaginaire qu'elle affronte depuis quatre minutes, à coups de fausses passes de capes et vraies pirouettes, d'esquives feintes et authentiques triples sauts, sur fond d'airs de corrida et de castagnettes. Pas celle non plus des neuf juges qui lui font face, bien réels ceux-là dans leurs manteaux de fourrure. Surya Bonaly n'a que faire de leur indulgence.

A dix-huit ans, la championne d'Europe en titre n'a pas besoin d'aide pour venir à bout d'une ribambelle de patineuses allemandes aussi malhabiles que peu inspirées, ou d'une Anglaise donnée favorite jusqu'à sa première chute. En tête dès les programmes originaux, la patineuse noire n'a même pas eu à sortir ses lames les plus fines pour estoquer ses adversaires : la quadruple boucle piquée, qu'elle seule est en mesure de réussir, est restée au fourreau. Dans une compétition d'un niveau médiocre, rythmée par un festival de chutes, elle a assommé ses rivales d'entrée.

La grâce que recherche Surya est d'une autre essence. Dans une discipline condamnée à osciller perpétuellement entre l'art et le sport, c'est un supplément d'âme, une manière de glisser qui soit agréable aux yeux béotiens du grand public aussi bien qu'au regard acéré des juges. C'est le don de raconter une histoire, d'émouvoir en même temps que l'on aligne les triples lutz.

« Il peut y avoir des miracles »

Sans cette faculté, Katarina Witt n'aurait pu devenir une vraie idole des patinoires, ni camoufler les lacunes techniques de ses dernières années de compétition. Sans cette grâce-là, Surya Bonaly ne pourra prétendre figurer, aux côtés des trois Américaines et de la Japonaise qui la précèdent encore dans la hiérachie mondiale, à son premier vrai grand rendez-vous, celui d'Albertville.

Or, depuis qu'à l'âge de douze ans elle se consacre entièrement au patinage artistique, l'ancienne championne de trampoline-tumbling a toujours penché du côté de la performance. Le miroir glacé qu'elle raye de ses patins lui renvoie l'image d'une athlète, et point encore celle d'une artiste. *« Elle a toujours été la petite fille qui saute à droite, à gauche*, explique Annick Dumont-Gailhaguet, sa chorégraphe. *Elle se sent encore mal à l'aise dans ce rôle de comédienne qu'elle doit jouer sur la glace. »*

L'entraîneur d'une de ses rivales américaines en a profité pour alimenter la campagne d'intoxication préolympique, en déclarant récemment que Surya Bonaly n'est *« qu'une gymnaste qui ne sait pas patiner »*. Pour casser cette réputation, pour améliorer ses notes d'impression artistique, Surya l'introvertie, si secrète qu'elle caricature en quelques mots ses sentiments lorsqu'elle répond aux journalistes, doit d'abord se battre contre elle-même.

Sa prestation de Lausanne, *répétition de luxe avant les Jeux olympiques*, s'est révélée plutôt encourageante. *« La juge-arbitre m'a dit que Surya était sur la bonne voie*, confiait Didier Gailhaguet, l'entraîneur. *Elle a surtout relevé qu'elle avait enfin un programme. »* Dans ce programme tout nouveau, construit par Annick Dumont-Gailhaguet autour d'un fait divers tauromachique – l'histoire de la relation entre un torero et un taureau si brave qu'il fut gracié dans l'arène, – la patineuse d'origine réunionnaise montre parfois une vraie noblesse du geste.

Mais l'ensemble reste encore entrecoupé d'interminables traversées de la glace, pendant lesquelles il ne se passe rien. Dans ces diagonales, Surya Bonaly semble oublier totalement le spectacle pour se concentrer sur ce triple saut qui se profile au bout de ses patins, et qu'elle prépare d'un coup de rein encore trop saccadé. *« Il faudra supprimer ces passages trop téléphonés*, dit Didier Gailhaguet, *même si c'est en partie grâce à eux qu'elle tombe moins que les autres. »*

Surya pourra y travailler d'autant plus aisément que les tensions qui l'entourent semblent avoir momentanement cessé. Les psychodrames de la fin de l'année (*le Monde* du 12 novembre 1991), les atermoiements autour de son nouveau programme, les batailles rangées entre ses parents adoptifs et les Gailhaguet ont été aplanis lors d'une réunion récente à la Fédération, où les rôles de chacun ont été à nouveau précisés. Tout le monde autour de l'adolescente sait qu'un triomphe européen ne garantit pas pas une médaille olympique. Mais là où Didier Gailhaguet ironise – *« Surya aura l'or si Harding se casse une jambe et si Ito perd ses patins »* – la patineuse rêve à haute voix : *« Il peut y avoir des miracles. »* Surtout si la jeune fille est enfin touchée par la grâce.

JÉRÔME FENOGLIO

FOOTBALL : la Coupe d'Afrique des nations

La Côte-d'Ivoire au bout du suspense

L'équipe nationale de Côte-d'Ivoire a remporté la dix-huitième Coupe d'Afrique des nations de football, dimanche 26 janvier, à Dakar (Sénégal), face à la sélection du Ghana. Les Ivoiriens, qui n'avaient jamais conquis ce titre continental, l'ont emporté à l'issue d'une interminable épreuve des tirs au but (0-0, onze tirs au but à dix). Les Ghanéens étaient privés du *meilleur joueur du continent*, le Marseillais Abedi Pelé, suspendu.

DAKAR

de notre envoyé spécial

Ils auraient pu continuer jusqu'au bout de la nuit, prolonger un peu plus longtemps encore ce moment de football comme l'Afrique les aime, une apothéose entre rires et larmes. Au rythme des tam-tams, tandis que les faubourgs de Dakar étaient depuis bien longtemps noyés dans l'obscurité, les « Eléphants » de Côte-d'Ivoire et leurs adversaires ghanéens se succédaient sur la pelouse du stade de l'Amitié. Le dix-huitième titre de champion d'Afrique des nations se jouerait donc ainsi, au terme de l'interminable ballet des condamnés aux tirs au but.

Les cinquante mille spectateurs en avaient dénombré vingt-trois quand le capitaine ghanéen Anthony s'est avancé, le front haut et le pas décidé. Que pouvait-il donc arriver à ce fils de diplomate ghanéen éduqué dans les meilleurs collèges allemands, à ce militant antiraciste de Düsseldorf qui puise sa sérénité dans la philosophie rasta ?

Ce jeune homme bien né a pourtant craqué. Il s'est incliné face à un héros comme le football s'en fabrique parfois, au détour d'une manchette ou d'un plongeon : Alain Gouaméné, le gardien ivoirien. Jusqu'à cette soirée sénégalaise, il n'avait guère été aidé par les dieux. L'impossibilité d'obtenir la double nationalité franco-ivoirienne l'avait privé d'une carrière *en France, à Lyon puis à Angers*. Une fois naturalisé, en 1990, il était trop tard et il avait dû se rabattre sur Segré, club de quatrième division, avant de pointer à l'ANPE, puis de partir pour Casablanca, au Maroc.

Le modèle européen

Le 26 janvier 1992, à Dakar, en se couchant sur sa droite pour stopper une frappe de balle trop hésitante d'Anthony Baffoe, il est devenu le gardien qui a mis un terme à la série de tirs au but la *plus longue de l'histoire du* football (1). Du même coup, l'équipe nationale de Côte-d'Ivoire n'a pas seulement obtenu le premier titre continental de son histoire, elle offrait aussi au pays tout *entier une soirée d'euphorie, un* « France-Brésil » à la mode d'Abidjan.

A en croire les marabouts, cette victoire s'expliquera sans doute par la fidélité des « Eléphants » au rituel dit de la « concentration », lorsqu'ils se regroupent avant le coup d'avant envoi et que l'un d'eux urine sur la pelouse pour « marquer le territoire ». Mais les techniciens, eux, verront plutôt dans ce triomphe l'aboutissement logique du développement du football en Côte-d'Ivoire.

Dans un pays qui compte officiellement treize mille licenciés, *mais dont chaque gamin des quartiers* populaires rêve d'imiter un jour Alain Gouaméné ou Didier Otokoré, l'existence de deux grands clubs dotés de structures sans équivalent en Afrique noire (hormis *l'Ashanti Kotoko au Ghana*) a sans doute contribué au succès des « Eléphants ».

A Abidjan, l'ASEC, le club du peuple, et l'Africa Sports, celui des classes plus aisées, disposent d'importants moyens financiers et bénéficient du soutien de puissants sponsors européens ou japonais. L'ASEC, avec ses cinquante mille spectateurs en moyenne, est un partenaire de choix sur le marché ivoirien. A suivre ainsi le « modèle européen », les deux clubs peuvent rémunérer leurs joueurs et leur assurer un statut pratiquement professionnel. Conséquence : les plus brillants d'entre eux ne sont pas tous tentés de partir à l'étranger, comme Youssouf Fofana à Monaco ou Joël Thiehi au Havre.

L'entraîneur français Philippe Troussier, champion de Côte-d'Ivoire avec l'ASEC ces deux dernières années, estime, en fait, que les performances de la sélection s'expliquent d'abord par la solidité des deux clubs : *« Ce n'est pas un hasard si 80 % des joueurs de l'équipe nationale évoluent dans ces équipes qui disposent d'installations dignes de clubs européens. Depuis dix ans, les présidents des deux clubs ont tout fait pour obtenir des résultats et consolider leurs structures. »*

En marge de ces progrès, une génération de joueurs a donc pu s'aguerrir au sein de la sélection. Depuis 1984, ce sont pratiquement les mêmes jeunes gens qui ont disputé toutes les phases finales de la Coupe d'Afrique des nations. Ils se connaissent à la perfection. La cohabitation n'a pourtant pas toujours été facile, ainsi que le confirme le sélectionneur Yéo Martial, en poste depuis 1990 (il avait déjà été sélectionneur de 1986 à 1988) : *« Jusqu'à cette année, le groupe était toujours divisé en clans, entre les joueurs de l'ASEC, ceux de l'Africa et ceux évoluant en Europe, jalousés par leurs coéquipiers. Des conflits inimaginables ! Tout cela a changé. Et les résultats s'en ressentent... »*

Autre explication du succès : les efforts accomplis pour faciliter la tâche de la sélection. Joueurs et entraîneurs ont pu suivre deux stages de préparation, l'un en Côte-d'Ivoire, l'autre au Portugal. Quant à la Coupe nationale, elle a été annulée afin d'alléger le calendrier des internationaux.

Il reste maintenant à exploiter le triomphe de Dakar, à gérer ce succès inattendu. La Côte-d'Ivoire est-elle condamnée à imiter le Cameroun, incapable de tirer vraiment partie de ses exploits du Mondiale italien de 1990 (quart de finaliste contre l'Angleterre) ? Yéo Martial, euphorique, assure que ce titre va *« changer beaucoup de choses sur le plan politique et social »*. Ce technicien, qui se contente d'un salaire de professeur d'éducation physique, espère bénéficier de moyens encore plus importants pour qualifier les « Eléphants » pour la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis.

Philippe Troussier, lui, reste plus prudent quant à l'exploitation du titre : *« L'idéal serait, au niveau de la fédération, d'établir des plans d'avenir, de prévoir une politique de jeunes, comme cela se fait à l'Africa et à l'ASEC mais, en Afrique, il est difficile d'envisager du long terme. Les dirigeants, et plus encore les hommes politiques, veulent des résultats immédiats, faute de quoi ils risquent leur carrière. La fédération a trop tendance à agir au coup par coup. La politique nationale est évènementielle. Et le titre de champion d'Afrique risque donc de se diluer très vite... »*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Le précédent record (dix-sept tirs au but) datait de 1980, à l'occasion d'un match du Championnat d'Europe des nations. Lors du match pour la troisième place, la Tchécoslovaquie l'avait emporté sur l'Italie (0-0, 9-8).

VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

Le nouveau défi de Marc Pajot

La Coupe Louis Vuitton, qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America, a débuté, samedi 25 janvier, au large de San-Diego (Californie). Huit bateaux venus de sept pays s'y affrontent, dont le *Ville de Paris*, skippé par Marc Pajot. Pour leur première régate, les Français ont été battus par *New-Zealand* de 56 secondes. Dans la deuxième, courue dimanche, *Ville de Paris* a nettement dominé *Spirit of Australia* de 11 minutes tandis que la régate entre les deux favoris a été gagnée par *Il Moro di Venezia* qui a précédé *New Zealand* de 2 minutes 14 secondes.

Marc Pajot et son équipage ont perdu la première bataille contre les Néo-Zélandais, mais ils n'ont pas encore perdu la guerre. Quatre-vingt-dix-huit régates, au minimum, pour les huit challengers et quarante-neuf, au minimum, pour les trois défenseurs américains, sont en effet programmées pendant trois mois pour désigner les deux bateaux qui s'affronteront, à partir du 9 mai, dans la vingt-huitième Coupe de l'America. Cent quarante ans après le don par la reine Victoria *d'une aiguière d'argent aux* marins de la goélette *America* qui venaient de ridiculiser la flotte britannique dans une régate autour de l'île de Wight, jamais le plus vieux trophée sportif du monde n'a été aussi convoité.

Première base navale américaine sur le Pacifique, San-Diego a été investie par de véritables commandos préparés depuis plusieurs mois pour la conquête ou la défense de ce trophée chargé d'histoire et de symboles. Longtemps objet de challenges entre riches armateurs américains et britanniques, la Coupe de l'America est devenue au fil des ans, l'enjeu de grands défis financiers et industriels. La paranoïa du secret et de l'espionnage a cette fois atteint tous les participants.

L'abandon des *12 mètres JI* utilisés depuis les années 50 au profit des tout nouveaux class America, plus longs (environ 20 %), plus toilés (environ 40 %) et plus légers (environ 30 %), a débridé l'imagination des architectes et abouti à des réalisations très différentes.

Ainsi *New Zealand* pèserait quelque 5 tonnes de moins qu'*Il Moro di Venezia*, le bateau du défi italien, mais est moins toilé pour satisfaire à la jauge. La longueur des éliminatoires *(voir encadré)* et la possibilité de modifier la voilure, la quille et les appendices jus*qu'au début* de la Coupe de l'America, expliquent toutes les précautions prises pour préserver ses propres secrets et tenter de percer ceux des autres.

Légion étrangère

Dans cette première course aux études théoriques puis aux expérimentations, le nerf de la guerre a d'abord été l'argent. Le mieux pourvu était l'Italien Raul Gardini, ancien président du groupe Ferruzzi. Son budget, estimé à 60 millions de dollars (325 millions de francs), lui a permis de mettre successivement à l'eau cinq class America et de pallier son inexpérience de cette compétition en recrutant une légion étrangère : l'architecte argentin German Frers, le Français Laurent Esquier, chargé de la logistique et des entraînements (même fonction auprès des Néo-Zélandais en 1987), le barreur américain Paul Cayard (défi de San-Francisco en 1987) et son compatriote Robert Hopkins, responsable de la recherche et de l'informatique (vainqueur de la Coupe en 1987 avec Dennis Conner).

Vainqueur du premier championnat du monde des class America, disputé en mai 1991 sur ce même plan d'eau de San-Diego, *Il Moro di Venezia* part favori de *la Coupe Louis Vuitton*, au même titre que *New Zealand*. Le budget rassemblé par le plus petit pays (3,5 millions d'habitants) engagé ne dépasserait pas 25 millions de dollars (*135 millions* de francs), mais les navigateurs des antipodes peuvent compter sur la mobilisation de tous leurs compatriotes pour ce défi national et, surtout, sur les traits de génie de Bruce Farr, maître incontesté de l'architecture navale.

Après la tempête de l'hiver dernier, où Marc Pajot avait été momentanément débarqué, le défi français a été remis à flots grâce à la participation financière de la Ville de Paris (45 millions de francs) et du groupe Legris industries (environ 60 millions de francs). Ses atouts principaux sont, sans conteste, l'expérience et la cohésion de sa cellule technique (l'architecte Philippe Briand, le barreur Marc Pajot, Marc Bouet et Bertrand Pace pour la tactique et la navigation) qui avait permis à *French Kiss* d'accéder aux demi-finales de la Coupe Louis Vuitton en 1987 contre *New Zealand*.

Pour figurer à nouveau dans le dernier carré d'as en 1992 aux côtés de *New Zealand* et d'*Il Moro di Venezia*, les Français devront se méfier de deux autres outsiders : le Japonais *Nippon*, barré par le Néo-Zélandais Chris Dickson, révélation de 1987, et *Spirit of Australia*, conçu et barré par Peter Gilmour. Les trois autres concurrents, *Challenge Australia, Espana 92* et le Suédois *The Kronor*, semblent limiter leurs ambitions à la participation aux trois premières séries de régates.

GÉRARD ALBOUY

HIPPISME : le Prix d'Amérique à Vincennes

Le nez et l'oreille

Grand favori du Prix d'Amérique où il paraissait invincible, le six ans Ultra Ducal a pourtant été battu d'un nez sur le poteau par son cadet Verdict Gédé. Dans cette course au trot attelé sur 2 650 mètres, dotée de deux millions de francs au premier, qui réunissait l'élite des trotteurs européens, tout s'est joué sur les options tactiques prises par les jockeys des deux premiers.

Lors de toutes les épreuves préparatoires qu'il avait enlevées avec désinvolture (10 millions de gains déjà), Ultra Ducal s'était imposé sur une accélération fulgurante et tardive, portant l'estocade à moins de 500 mètres seulement du but. L'histoire, pour lui, semblait se répéter lorsque, lancé juste avant le dernier tournant à une allure folle, il faisait hurler d'admiration les 25 000 spectateurs présents. Il contournait tout le peloton et abordait la ligne droite avec plus d'un sulky d'avance sur ses adversaires, comme cloués sur place.

A ce moment-là, par excès de confiance peut-être, Paul Viel, son entraîneur-jockey, négligeait un détail de son plan de campagne : une astuce assez fréquente qui consiste d'abord à obstruer les oreilles d'un cheval avec des boules en cire ; puis, à un moment donné, à lui rendre l'ouïe en tirant sur un fil relié aux rênes par une cordelette. Les oreilles débouchées, il *entend ses voisins frapper* le sol sur la cendrée à côté de lui et, stimulé, il place une seconde accélération. Privé de ce petit plus, payant aussi son formidable effort, le champion baissait de pied l'espace *d'une seconde. Verdict Gédé*, lui, en bonne place depuis le départ, plus calé à la corde, parvenait à le surprendre et gagnait d'un souffle.

GUY DE LA BROSSE

Trois mois de régates pour un challenger

Du 25 janvier au 2 février : premier tour éliminatoire (chaque bateau est opposé une fois à chacun de ses adversaires). Un point par victoire.

Du 13 au 22 février : deuxième tour éliminatoire. Quatre points par victoire.

Du 8 au 17 mars : troisième tour éliminatoire. Huit points par victoire.

Les quatre bateaux qui compteront le plus de points à l'issue des trois tours éliminatoires seront qualifiés pour les demi-finales (premier contre quatrième et deuxième contre troisième) qui débuteront le 29 mars. Cinq victoires seront alors nécessaires pour accéder à la finale de la Coupe Louis-Vuitton à partir du 20 avril. Là, quatre victoires suffiront pour être désigné challenger pour la Coupe de l'America. Cette dernière débutera le 9 mai et sera attribuée au premier bateau vainqueur de quatre régates.

□ **TENNIS : la revanche de Jim Courier aux internationaux d'Australie.** – L'Américain Jim Courier (numéro deux mondial) a remporté la finale des Internationaux d'Australie en battant le Suédois Stefan Edberg (numéro un) 6-3, 3-6, 6-4, 6-2, dimanche 25 janvier à Melbourne. A vingt et un ans, il remporte ainsi son second titre majeur après sa victoire en 1991 à Roland-Garros et empoche un chèque de 270 000 dollars (1 460 000 francs). Plus volontaire et, semble-t-il, plus concentré sur les points importants, Jim Cou ier a pris une belle revanche sur le Suédois, qui l'avait battu très nettement dans la dernière finale de l'US Open. Stefan Edberg reste toutefois en tête du classement de l'Association des tennismen professionnels.

Les résultats

ATHLÉTISME

Record du monde

Le Britannique Steve Backley a battu son record du monde du lancer de javelot avec un jet de 91,46 mètres, réussi le 25 janvier à East-Coast-Bays (Nouvelle-Zélande). Son ancien record était de 89,58 mètres.

BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingtième journée)

Antibes b. *Saint-Quentin	63-61
*Pau-Orthez b. Racing Paris	81-76
Gravelines b. *Dijon	77-71
*Roanne b. Villeurbanne	80-67
*Limoges b. Montpellier	77-69
*Cholet b. *Tours 94-76	
*Lyon b. Le Mans	73-68
Mulhouse b. *Reims	85-78

Classement : 1. Cholet, 38 pts ; 2. Limoges, 37 ; 3. Pau-Orthez, 36 ; 4. Gravelines et Lyon, 34 ; 6. Antibes, 33 ; 7. Montpellier, 31 ; 8. Roanne et Mulhouse, 30 ; 10. Villeurbanne, 28 ; 11. Saint-Quentin et Racing Paris, 26 ; 13. Le Mans, 25 ; 14. Dijon et Reims, 24 ; 16. Tours, 23.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Vingt-sixième journée)

Caen b. *Le Havre	1-0
*Nancy et Paris-SG	0-0
*Monaco b. Sochaux	2-0
*Cannes et Nîmes	0-0
*Nantes et Toulouse	1-1
*Auxerre b. Saint-Etienne	2-0
Toulon b. *Marseille	1-0
*Montpellier b. Metz	1-0
*Lens b. Rennes	0-0
*Lyon b. Lille	1-0

Classement : 1. Marseille, 37 pts ; 2. Monaco, 35 ; 3. Caen, 32 ; 4. Auxerre, Montpellier, Paris-SG et Le Havre, 31 ; 8. Nantes, 29 ; 9. Lens, 27 ; 10. Metz et Lille, 25 ; 12. Saint-Etienne, Toulon et Toulouse, 24 ; 15. Lyon et Nîmes, 22 ; 17. Cannes et Rennes, 19 ; 19. Sochaux, 16 ; 20. Nancy, 12.

CULTURE

MUSIQUES

Higelin funambule

Cinq jeunes Africaines de Bruxelles courtisent Jacques sur la scène du Rex

JACQUES HIGELIN
au Grand Rex

Jacques Higelin est bavard, cabotin, agaçant. C'est un fait entendu. Il se plaît depuis si longtemps à rudoyer son public en le tutoyant vertement, à jouer les provocateurs volubiles, à faire de l'humour au quatrième degré! En ajoutant à ce travers heureux pour les uns, malheureux pour les autres, l'âme de midinette – les petits oiseaux, le jour heureux qui se lève, les frères et les sœurs – et la voix cassée de ce pionnier quinquagénaire et sautillant du rock à la française, le tableau, noir ou rose, sera complet. Mais n'expliquera en rien la personnalité d'Higelin, ni sa valeur, ni ses succès, ni qu'on puisse rester quatre heures dans un fauteuil de music-hall sans périr d'ennui.

Il faut de tout pour faire un homme. Et Higelin, qui tient à en garder le statut même en représentation publique, pense, agit, s'agite, improvise, dérape, se rattrape. Bref, le chanteur ose vivre sa vie sur scène, sans attendre forcément que la lumière prévue se déclenche à l'instant décidé pour plaquer son accord. Patron d'une troupe hétéroclite et polyglotte (cinq Zaïroises « deuxième génération » de Bruxelles, un Japonais, un Brésilien, deux Américains et trois Français), Jacques le voyageur cherche juste à conduire tout ce beau monde sur son fil.

Et loin des effets bœufs de Bercy en 1985, des lumières high-tech de la Villette en 1989, le Rex, son vaste plafond voûté, son grand rideau, ses balcons rococos, ont soufflé à Higelin des envies de comédie musicale, pour rire. Il y a des jolies filles au balcon (les Zap Mama), et des oiseaux qui chantent (une bande-son en continu), un grand piano noir pour jeune homme solitaire. Puis, derrière le rideau, la passerelle métallique d'un grand cargo. Voilà pour le fil conducteur. Il est bien sûr interdit de s'y accrocher, sous peine de voler leur spectacle aux quatorze cascadeurs qui courent par-dessus l'intrigue en s'en moquant comme de leur première chemise : ils sont musiciens, et s'ils racontent des histoires, elles ne sont jamais bien longues.

Les conteuses «poudre aux yeux» du Rex d'Higelin, ce sont les Zap Mama, avec leur bagout naturel, leurs robes tarabiscotées, leurs envies de montrer le bonheur du mélange. Ces jeunes filles inventives, vues en décembre dernier au Théâtre de la Ville, miment, dansent avec un bonheur rare, chantent *a capella* en empruntant à toutes les formes de musiques, pourvu qu'elles soient noires, gospel, blues, polyphonies africaines, rumbas de Kinshasa. Au détour de leurs pérégrinations vocales surgissent *Champagne*, *Est-ce que ma guitare est un fusil?*, *Amoureux* ou *Ce qui est dit doit être fait*, tous ces refrains perchés entre rock éternel et chanson française et qui sont la marque de Jacques Higelin.

Dans ce passage en revue de dix-huit ans de carrière, avec une large part, et c'est heureux, donnée au dernier album, *Illicite* (EMI), Higelin ne montre pas de signes extérieurs de vieillissement. Veste noire ou cape rouge, chemise blanche et cheveux longs, il traverse la scène en courant, grimpe des escaliers en fer, escalade les balcons latéraux, en laissant à ses musiciens, tous excellents, le soin d'occuper le terrain.

Parmi eux, Pierre Chérèze, de retour à la guitare, David Salkin à la batterie, Edmundo Carneiro aux percussions, Chikara Tsuzuki à l'harmonica, ou encore la toute nouvelle venue (découverte dans le métro) Marie Garcia à la clarinette. Ce sont eux qui décident des temps forts du spectacle, quand Jacques a la tête ailleurs, mais c'est toujours Higelin qui offre *l'Homme oiseau* (avec une Zap Mama en ange funambule) ou *Ballade pour Izia* (avec son piano), avec, en prime, une rareté en cette époque polie : des instants d'émotion.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► *Au Grand Rex, 2, bd Poissonnière, Paris 2e, à 20 h 30. Dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 9 février.*

CINÉMA

La mort de José Ferrer

L'interprète de Toulouse-Lautrec avait quatre-vingts ans

L'acteur et réalisateur américain José Ferrer est mort dimanche 26 janvier à l'hôpital de Coral-Gables (Floride). José Vincente Ferrer de Otero y Cintron, né à Porto-Rico, avait commencé sa carrière théâtrale à New York en 1935 et était devenu une vedette de Broadway grâce à ses interprétations de rôles classiques.

Quand Hollywood fait appel à lui, c'est naturellement pour des rôles historiques : Charles VII dans le *Jeanne d'Arc* de Victor Fleming (1948), Cyrano de Bergerac dans la version de Michael Gordon. Contrairement à Gérard Depardieu, José Ferrer remporta un oscar pour son interprétation du héros de Rostand. C'était en 1950. Il fut ensuite Toulouse-Lautrec dans *Moulin-Rouge* de John Huston.

C'est à cette époque qu'il se lance dans la réalisation, dirigeant sept longs-métrages entre 1955 et 1962. On en a surtout retenu *I Accuse (l'Affaire Dreyfus)*, nouveau témoignage de l'intérêt que portait Ferrer à la France.

A partir de 1965, on le retrouve dans de nombreux films d'une valeur très inégale, allant de séries B sans intérêt (*l'Enfer de la violence*, aux côtés de Charles Bronson) à la *Comédie érotique d'une nuit d'été*, de Woody Allen, ou au *Fedora*, de Billy Wilder.

En 1988, José Ferrer avait satisfait l'ambition de toute une vie en montant sur une scène britannique pour une adaptation d'Anouilh au Festival de Chichester (où il avait déjà dirigé *Cyrano*). En 1952, la direction de l'Old Vic lui avait refusé un rôle en arguant de sa qualité de star hollywoodienne.

T. S.

PATRIMOINE

Bordeaux retrouve son Grand Théâtre

Suite de la première page.

Et il n'est pas indifférent de savoir, puisqu'on rouvre le Grand Théâtre avec *la Flûte enchantée*, que le Duc de Chartres était alors grand maître de la franc-maçonnerie française.

Est-ce par appartenance à la confrérie; est-ce habileté à manier cette qualité indispensable à tout architecte ambitieux qu'est la courtisanerie? Toujours est-il que Victor Louis demanda à son illustre visiteur de poser la première pierre d'un édifice... qui n'attendait plus que son toit. Une cérémonie maçonnique nocturne fut organisée, rapporte l'historien Christian Taillard, qui connaît tout des secrets du théâtre et de sa construction et n'a pas peu aidé l'architecte des monuments historiques Bernard Fonquernie à retrouver la «vérité» de l'édifice (1).

Les francs-maçons bordelais ont bien sûr été conviés. Et Victor Louis pourra noter : *« La solennité eut toute l'influence que devait répandre cette protection signalée. »* Cinq ans plus tard, le duc devait d'ailleurs se souvenir de l'architecte lorsqu'il lança cette pure opération de promotion immobilière que furent les galeries du Palais-Royal, voisines de ce qui serait, en 1790, l'autre grande œuvre théâtrale de Louis, la Comédie-Française. Mais pour l'heure, en cette année 1776, Victor Louis rame encore durement pour trouver les moyens d'achever ce qui restera comme son chef-d'œuvre.

Ce chef-d'œuvre, on le doit aussi à son maître d'ouvrage, auquel il convient de donner ici un solide coup de chapeau : le maréchal de Richelieu. Descendant du cardinal, il était libre de ses mœurs comme de ses pensées – et par ailleurs «du barryste», – au point, de susciter, en 1774, la plus extrême méfiance du nouveau roi de France, Louis XVI. Comme gouverneur de Guyenne, et comme ami de Louis XV, le maréchal n'avait guère eu de mal à faire peser l'État de tout son poids lorsqu'il s'était agi de lancer ce projet de théâtre, pratiquement non chiffré, et même d'imposer le Parisien Victor Louis à une ville qui payait pourtant «son» théâtre et qui, après avoir espéré Soufflot, avait fait d'un certain Linote le maître d'œuvre du projet.

Louis s'était acquis à ce jeu l'inimitié des Bordelais. Richelieu, lui, le vieux Richelieu (1696-1788), fardé, poudré, trop jeune vêtu, sentant le musc, vit Turgot arrêter les travaux, soucieux d'en vérifier la validité financière ou, simplement, l'utilité. Exit Richelieu pour cause de disgrâce, alors qu'il atteignait à peine quatre-vingts ans. C'est donc Louis soi-même, Victor Louis, pas le Seizième, qui va convaincre Turgot de permettre la reprise des travaux, pour lesquels Necker, en 1779, va enfin lever les dernières réticences de l'Etat. Si l'on était en mal d'anniversaire, on serait tenté de relire dans l'histoire du théâtre les prémisses des drames que crurent connaître le Grand Louvre ou l'Opéra-Bastille en 1986...

Le Grand Théâtre de Bordeaux fut inauguré le 7 avril 1780. Somptueux, immense de pureté architecturale, admirable dans son ensemble comme dans son détail, tel, enfin, que nous le restitue la nouvelle restauration, malgré quelques sacrifices aux hasards historiques. Ainsi, pour l'heure, le foyer est resté en l'état, fruit de la destruction de la salle de concert. De même, on n'est pas revenu sur un agrandissement de la salle, qui en mordant sur la profondeur du bâtiment a sérieusement modifié l'harmonie initiale. Comme il serait difficile de revenir sur l'abaissement de la place de la Comédie, qui a conduit à surrélever, donc à isoler, un théâtre conçu pour être de plain-pied avec la ville et sa vie. Des boutiques, des salles de jeux sous les galeries qui entourent le théâtre devaient en effet contribuer à le rentabiliser, selon les principes initiaux. Et le plafond, plusieurs fois rénové, n'a de même fait l'objet que d'un lifting.

J. GALLARD



Le Grand Escalier de l'Opéra de Bordeaux.

Mais pour le reste, quelle surprise, quel bonheur, dans ces pierres ou ces peintures retrouvées! La salle, qui avait sombré dans les rouges respectables du dix-neuvième siècle, avatars pourtant resplendissants de premiers nettoyages portant sur les traces noires des lampes à huile, a retrouvé et ses bleus et ses ors et, mieux encore : les draperies dessinées, dont des fragments originaux ont surgi pendant le travail de restauration.

Le rideau de scène, qui prolongeait jadis la salle dans un univers de trompe-l'oeil et de transition vers celui du théâtre, a pu être reconstitué. Les volumes anciens, ici et là segmentés, des escaliers aux courbures parfaites ont retrouvé leur statut d'origine. L'extraordinaire travail de la pierre, enfin, a été dégagé d'enduits ou de peintures indélicats, révélant ici des calcaires tendres et propres à une sculpture suave, là des roches plus dures sur lesquelles vient reposer le poids de l'édifice.

Car, dans l'opération, c'est tout le génie constructif de Victor Louis, et d'une équipe clairement identifiée, qui a pu être analysé et mis en valeur. Jusqu'au fameux «clou» dont l'architecte prétendit ironiquement parachever la colonnade de façade, dont ses adversaires estimaient la construction impossible, techniquement impossible. Génie constructif à l'œuvre dans les voûtes mais également dans les charpentes, et plus généralement charpentes, et plus généralement dans une remarquable compréhension des vertus acoustiques du bois, unique matériau utilisé pour la salle.

C'est une grande vertu que d'avoir répondu, comme par nature, à des exigences qui selon les normes contemporaines auraient conduit à proscrire ce qui fait les qualités mêmes de ce monument, à en interdire une restauration au profit d'une rénovation mutilante. Et c'est bien là un travail de monuments historiques, qui parvient à masquer presque complètement les éléments de la technique contemporaine et, même à conserver, dans la cage de scène, l'essentiel du legs de l'histoire à côté des machineries sophistiquées que la mise en scène contemporaine tend à rendre inévitables. Négociations avec les pompiers, négociations avec la technique, négociations avec les strates parfois contradictoires qui font l'histoire d'un monument.

Négociations, mais limitées ici par une certitude : la chance, et donc une manière d'obligation, de pouvoir restituer l'essentiel de l'œuvre de Victor Louis. Cela a donc interdit toute tentative, si minime soit-elle, d'affirmer notre époque autrement que par la petite porte : un éclairage «cent pour cent MH» (monuments historiques), aux sources à peu près invisibles, et qui se croit non datable; des meubles miroirs, comme dans le corridor de la billetterie, aussi repérables qu'ils se pensent discrets. On nous permettra d'estimer que ces faiblesses, c'est bien peu cher payé la gloire du Grand Théâtre retrouvé.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) *Le Grand Théâtre de Bordeaux*, ouvrage collectif publié sous la direction de Michèle Laruë-Charlus, Ed William Blake and Co, 170 p., 560 F.

Salut aux maçons

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

«Il fallait un Mozart. Et, dans les opéras de Mozart, on ne pouvait choisir que celui-là.» Ainsi Alain Lombard a-t-il, samedi 25 janvier, frappé deux fois au point sensible. Il a rendu le Grand Théâtre de Bordeaux resplendissant à la lumière de Mozart, hôte désigné de ces pierres immaculées. Il a dit aux Bordelais, en choisissant *la Flûte enchantée*, qu'il savait à qui il s'adressait et que la franc-maçonnerie, qui fut aussi vivace ici que dans la Vienne du dix-huitième siècle, serait de la fête.

Roberto de Simone, dans sa mise en scène, semble s'être attaché à calquer de très près le rituel initiatique tel que Mozart le pratiquait dans la loge viennoise « A l'Espérance couronnée » où il croisait en particulier – la découverte est récente (1) – plusieurs membres de la famille Esterhazy. On voit ainsi, de scène en scène, les initiés du premier ordre bâtir le compas à la main, à grand renfort d'échafaudages compliqués, les deux colonnes et l'obélisque que les prêtres et Sarastro dévoileront dans l'allégresse au cinquième tableau du second acte. Echo pour le moins bien trouvé dans la fiction mozartienne aux réalités de l'inauguration bordelaise. Car on ne savait plus guère à quels maçons les palmes étaient ce soir-là décernées, bons ouvriers du patrimoine français ou sages édificateurs du culte du Soleil.

Et la cérémonie réelle, avec ses discours, ses dithyrambes disproportionnés, avec Jack Lang et Jacques Chaban-Delmas en grands prêtres, avec son académisme aussi inévitable que tristounet, oui, cette soirée empesée retentit différemment d'avoir débouché sur le triomphe symbolique et chanté du Nombre d'or et de l'humanisme éclairé.

Faut-il brûler les maisons d'opéra? L'affaire est, comme on sait, d'actualité. Les grandes usines édifiées pour l'art lyrique au vingtième siècle ne promettent pas tant de plaisirs à l'oreille qu'on ne puisse leur préférer un enregistrement de qualité, écouté au casque dans la chaleur du foyer.

Soit, mais la question n'aurait jamais été posée si le Grand Théâtre de Bordeaux – et d'autres n'avaient fermé leurs portes tandis que tant de bâtiments de la même époque ou du dix-neuvième siècle restaient à l'abandon. Aucun disque, aucune technique de prise de son sophistiquée ne permet d'entrer dans la peau d'un orchestre et d'un plateau comme le fait une acoustique aussi franche, directe, honnête et peu réverbérée que celle du théâtre bordelais. Mystère artisanal qui n'a malheureusement pas de recettes.

Mais ce mariage du bois nu et du tissu, les proportions modérées de la salle et de la scène, le modeste ordonnancement des loges suspendues comme des nacelles, l'exiguïté des fauteuils et des voies d'accès aux places, voilà qui procède, après la grandiloquence de l'escalier, des mêmes principes, d'une même moralité : refus de sacrifier à l'apparat des formes et au gâchis d'espace, pour le plus grand bonheur de l'œil et de l'oreille.

D'où le choc des premières mesures de l'ouverture : ce son rond, modelé, profond; les plans du contrepoint serré, dans leur hiérarchie parfaite. Et, à quelques tableaux de la fin, quand la Reine de la nuit et ses acolytes chuchotent pianissimo leur infâme complot : on les entend distinctement, on les situe parfaitement dans l'espace acoustique, comme si on était relié au son, ausi ténu soit-il, par un lien invisible. L'acoustique de la fosse est également si indiscrète qu'elle livre cruellement les musiciens à eux-mêmes. On ne saurait ignorer le moindre décalage, la moindre imperfection.

L'internationale des grandes formations

Emporté par son enthousiasme, Jacques Chaban-Delmas a déclaré dans une allocution finale qu'il faut compter désormais, dans l'internationale des grandes formations orchestrales, la Philharmonie de Vienne, la Philharmonie de Berlin, et l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. On en reparlera dans dix ans, Alain Lombard en convient. Car s'ils atteignent sans conteste le niveau européen dans Verdi ou Prokofiev, les Bordelais jouent Mozart, musicien impitoyable, avec précision, amour, et une rare capacité d'adaptation à la sécheresse de cette nouvelle salle (attaques plus à la corde, phrasés plus soutenus, davantage de tenues qu'à leur habitude).

Mais ils ne savent pas encore mettre de l'ampleur solennelle dans des arpèges de cordes, de l'humour gouailleur dans les traits de basson, une désinvolture fulgurante dans les gammes descendantes (Tamino face au Dragon), soit le plus extrême raffinement dans les détails apparemment les plus simples. Et ils n'ont pas l'éloquence éperdue du *cantando* que l'on trouve, par exemple, dans une *Flûte enchantée* récemment enregistrée à Vienne, l'un des fleurons de l'année mozartienne (2). Distribution au demeurant homogène (Lombard a toujours fait ça mieux que bien d'autres) dominée vocalement par la Pamina de Charlotte Margiono et, dramatiquement, par le Tamino de Patrick Power. Chœur splendide, absolument. Troupe cependant pétrifiée par une mise en scène décorative et morte. Le standing du Grand Théâtre de Bordeaux impose maintenant la participation d'hommes de théâtre importants.

ANNE REY

(1) *Mozart et les francs-maçons, le mystère de la loge « A l'espérance couronnée »*, par H. C. Robbins Landon, traduit de l'anglais par Dennis Collins, éditions Thames et Hudson.

(2) Avec Kurt Moll, Uwe Heilmann, Sumi Jo, Ruth Ziesak, Orchestre philharmonique de Vienne, direction Georg Solti : un coffret de 2 CD Decca 433 210-2.

► **Prochaines représentations : les 27, 29 et 31 janvier, 19 h 30, le 2 février, 14 h 30, tél. : 56-48-58-54.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ARTS

Demi-succès pour Rembrandt

Après l'Allemagne, les Pays-Bas accueillent une rétrospective consacrée au maître hollandais

AMSTERDAM

de notre correspondant

Est-ce la saison? La réputation de l'artiste? Ou encore le trouble que les experts du Rembrandt Research Project ont semé dans l'esprit du grand public en désattribuant plusieurs dizaines de toiles, indûment créditées au génie du maître de Leyde? A en juger par la fréquentation de l'exposition que lui consacre depuis le 4 décembre le Rijksmuseum d'Amsterdam, Rembrandt Van Rijn est en tout état de cause un peintre moins populaire que son compatriote Van Gogh, célébré avec faste à l'été 1990.

Un million trois cent mille personnes avaient alors convergé vers les Pays-Bas, quatre mois durant. Plus courte – elle dure jusqu'au 1er mars prochain, – l'exposition «Rembrandt, le maître et son atelier» ne provoque pas un engouement proportionnellement comparable. Les files d'attente, qui s'étaient régulièrement formées à l'entrée du musée Van-Gogh et du musée Kröller-Müller, ne sont qu'exceptionnelles à la porte du «Rijks». Mais les organisateurs ne s'en disent pas moins, sans ambages, *«satisfaits»*.

Selon Franz Van der Avert, le porte-parole du musée, *«210 000 personnes ont visité l'exposition entre le 4 décembre et le 20 janvier. On est à mi-chemin, et notre objectif de 400 000 visiteurs sera donc tenu»*. De son côté, Floris Faber, directeur du Bureau central des réservations, fait état de la venue prochaine de 70 000 amateurs supplémentaires qui ont pris la précaution d'acheter à l'avance leurs billets. Une précaution inutile, le musée vendant aussi les entrées au jour le jour? Non, soulignent en chœur nos deux interlocuteurs, les fins de semaine notamment sont très courues et, depuis le 7 janvier, 6 000 personnes par jour en moyenne viendraient admirer les œuvres de Rembrandt. Tous deux démentent que l'ouverture des caisses habituelles est une mesure récente destinée à compenser l'insuffisance des réservations. Quoi qu'il en soit, le touriste ne court donc pas le risque de trouver le panonceau «complet» à la porte du Rijksmuseum les fins de journée sont des *«heures creuses»*.

Les Français les plus nombreux

Comme en 1990, les Français ont été les plus nombreux à faire le voyage d'Amsterdam avec 30 000 entrées, suivis par les Belges (25 000) et les Allemands. Mais, à la différence de Van Gogh, qui avait – saison touristique aidant – attiré une majorité d'étrangers, Rembrandt a la faveur des Néerlandais, qui ont assuré jusqu'à présent les deux tiers des visites. La constatation est semblable au musée de Lakenhal, à Leyde, qui *«met en tableaux»* la relation entre Rembrandt et un autre enfant de la ville, Lievens, avec qui il travailla au début de sa carrière. *«Sur les 17 000 visiteurs que nous avons reçus, 35 % sont des étrangers»*, constate Renske Jellema, qui signale aussi une forte présence française.

Rembrandt est, il est vrai, un héros culturel national, la figure emblématique du Siècle d'or et le symbole toujours vivace de la gloire néerlandaise passée. Comme la presse du pays le souligna au moment de son inauguration, l'exposition Rembrandt, composée de quarante-neuf tableaux représentatifs de son évolution picturale et des genres qu'il pratiqua, permet à ses compatriotes de clarifier l'image d'un peintre qui se trouve régulièrement au centre d'une querelle d'experts. C'est d'ailleurs sur la base des conclusions du Rembrandt Research Project qu'a été montée cette exposition-vérité qui draine un public étranger plus attentif et moins familial que la rétrospective Van Gogh. C'est aussi la pièce principale d'un ensemble de manifestations complémentaires valant assurément le détour.

CHRISTIAN CHARTIER

▶ ***Rembrandt, le maître et son atelier.*** **Rijksmuseum d'Amsterdam, Stadhouderskade 42, Amsterdam. Jusqu'au 1er mars. Ouvert tous les jours de 10 heures à 20 heures.**

A voir aussi

● Au Musée La maison de Rembrandt, Jodenbreestraat 4-6, à Amsterdam, *Pieter Last-man*, le professeur de Rembrandt : collection de tableaux du peintre qui a inculqué à Rembrandt pendant six mois quelques rudiments de son art. Jusqu'au 16 février. Ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 17 heures, le dimanche de 13 heures à 17 heures.

● Au Musée Lakenhal, à Oude Singel 28, Leyde, Rembrandt et Lievens. Jusqu'au 1er mars. Ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 17 heures. Le dimanche de 13 heures à 17 heures.

● Au Mauritshuis, Korte Vijverberg 8, à La Haye, Bredius, Rembrandt et la Mauritshuis, tableaux de Rembrandt acquis par Bredius, ancien directeur de la Mauritshuis.

● A signaler également deux expositions thématiques liées à Rembrandt et à son temps : « l'Ancien Testament dans la peinture du Siècle d'or » au musée juif historique d'Amsterdam, Daniel Meijerplein 2-4. Jusqu'au 12 avril et « la Bible à la maison » au Musée d'Ett Het Catharijneconvent d'Utrecht, Nieuwe Gracht 63. Jusqu'au 8 mars.

Les qualités du matériau

RUCKRIEM

à la galerie Durand-Dessert

Levées contre les murs, des pierres. On pourrait dire des stèles. Il y en a huit d'une même série, de la même veine. Egaux, réguliers, les blocs de granit ont été découpés en trois à l'horizontale, redécoupés à la verticale, puis reconstitués ; chaque ligne de fracture est ponctuée par les trous du marteau-piqueur élargis aux coins de fer. C'est tout : rien que la trace anonyme des outils. Et c'est beaucoup. Plus qu'une intervention minimum : une mise au jour des qualités du matériau, de son grain, de sa force, de sa fragilité.

Loin de renier ses origines d'apprenti tailleur de pierres qui participa, en 1959-60, à la restauration de la cathédrale de Cologne, Ulrich Ruckriem le dit et le redit : il aime la pierre, elle lui suffit. Et il le prouve encore et toujours (1), avec la même autorité depuis plus de dix ans, la même austérité, la même retenue.

Arrêtant le travail quand devrait, semble-t-il, commencer celui du sculpteur, situant son intervention au plus près du processus d'extraction de la pierre, faisant des carrières allemandes de dolomite et des carrières bretonnes ou normandes de granit ses ateliers, rejetant toute marque d'intervention personnelle, l'artiste a trouvé le moyen de conduire une œuvre originale. Qui, en ces temps de glissades vers le meuble, l'objet hybride ou le produit manufacturé, en simili et en couleur, a bien des vertus. Des dessins accompagnent les sculptures, qui les préparent.

G. B.

(1) Une œuvre de Ruckriem, stèle de 7 mètres de haut en granit de Finlande, a été récemment mise en place à Albertville. Cette commande publique a été programmée pour le Festival olympique des arts.

▶ **Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 22 février.**

□ ***Les découvertes archéologiques de Bercy présentées à la mairie du XIIe.*** – Le site archéologique de Bercy et les découvertes exceptionnelles qui y ont été faites tout au long de l'année dernière sont présentés dans une exposition installée à la mairie du XIIe arrondissement, 130, avenue Daumesnil. Sont montrés de nombreux objets de différentes périodes préhistoriques et protohistoriques allant de 4500-4200 à 700-400 avant Jésus-Christ, surtout une copie de la mieux conservée des pirogues datant de la période chasséenne (4200-3400 avant notre ère).

▶ **Ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures, jusqu'au 15 février. Entrée gratuite.**

Le feu aux poudres

MICHAËLE-ANDREA SCHATT

à la galerie Zurcher

L'exposition a pour titre «La boîte de Pandore», mais, à vrai dire, mythologie pour mythologie, la légende de Narcisse aurait peut-être mieux convenu puisque la peinture de Michaële-Andrea Schatt, que l'on a connue abstraite, sobre et presque effacée, s'est faite fleurs – littéralement fleurs. Sur la plupart des toiles apparaissent, chamarrés, pétales et corolles, feuilles et tiges, dont les formes se développent entre des efflorescences et des découpages non moins chatoyants.

La technique n'a que peu évolué : l'artiste procède comme à son habitude, avec lenteur et méthode, par application et collage de papiers très minces et obtient de la sorte des transparences et des superpositions – version moderne des glacis d'autrefois. Jusqu'ici, elle l'employait à composer des harmonies savantes de blanc et gris, parsemées de ponctuations noir et outremer, écritures illisibles qui donnaient aux œuvres l'apparence de palimpsestes hermétiques. Plus rien de tel désormais : des rouges, des jaunes, des bleus violents, tous accompagnés de leurs complémentaires, tous d'autant plus chaleureux qu'ils éclatent sur un fond blanc. Schatt a mis le feu à sa peinture.

Elle ne l'a pas pour autant abandonnée au désordre. Tantôt en découpant la couleur au ciseau – idée matissienne heureusement reprise, – tantôt en dessinant avec ses couleurs une architecture, tantôt en combinant les deux, elle conserve à sa peinture ses qualités essentielles, clarté et équilibre. Les fleurs elles-mêmes, et les dessins allusifs qui apparaissent par places, ne sont que des prétextes à chromatisme. Il s'agit moins pour le peintre de réintroduire des éléments figuratifs, botaniques ou animaliers, que de reprendre possession de tous les instruments de son art et d'aller vers une complexité plus grande.

Cette évolution s'aventure à rebours du réductionnisme en vogue dans les années 70 et 80, désormais académique. Elle réhabilite brillamment une notion dont ce serait peu dire qu'elle était alors en défaveur, le plaisir de la belle peinture.

Ph. D.

▶ **Galerie Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris ; tél. : 45-48-10-22. Jusqu'au 29 février.**

ÉCONOMIE

L'ouverture du quarante-quatrième congrès de la centrale syndicale

La ligne « centriste »

Hardi, mais prudent. Tel est apparu dimanche 26 janvier M. Louis Viannet, prochain successeur de M. Henri Krasucki à la tête de la CGT. S'il a brossé un tableau sans concession *« des insuffisances et des retards »* d'une centrale syndicale dont *« l'affaiblissement est réel »*, son discours d'ouverture du quarante-quatrième congrès n'a pas vraiment versé dans les audaces rénovatrices.

Soucieux de ne pas prendre de risques inutiles à l'orée d'un congrès qui ne lui a pas encore permis d'apprécier le rapport de forces entre *« modernes »* et gardiens de la tradition, M. Viannet a choisi la ligne *« centriste »*, boussole traditionnelle de tout secrétaire général qui se respecte. En plaidant la cause d'une action syndicale *« ancrée sur la revendication et non sur l'idéologie, sur la démocratie et non la délégation de pouvoir »* ou en évoquant ouvertement les critiques de ceux qui reprochent à la CGT d'être *« inféodée »* au parti communiste, il a repris des interrogations qui ne choquent plus aucun militant. Mais on retiendra aussi de son intervention – qui n'a duré qu'un peu plus de deux heures, un record de concision dans l'histoire des congrès cégétistes ! – un souci évident de marquer les limites des velléités modernisatrices.

Ainsi, pour M. Viannet, *« le problème du cumul des mandats politiques et syndicaux »* ne se pose pas au sein de la CGT. Argumentation bien connue : introduire une incompatibilité entre ces deux types de responsabilité signifierait que l'engagement politique serait considéré comme *« honteux »*. En outre, privilégier la recherche de compromis à travers la négociation reviendrait à se fourvoyer dans le *« syndicalisme accommodant »* et abandonner le totem du *« syndicalisme de classe et de masse »*. Enfin, les dirigeants des ingénieurs et cadres CGT, qui souhaitent que la confédération tire les enseignements de l'évolution sociologique du salariat, ont été discrètement mis en garde. Pas question pour eux de s'arroger un quelconque *« domaine réservé »*.

Conscient que son autorité au sein de la future équipe dirigeante est encore loin d'être établie, M. Viannet préfère donc suivre la ligne de plus grande pente. Eprouvée, la recette fonctionne toujours – le futur secrétaire général n'a-t-il pas été ovationné en proclamant sa solidarité avec le régime cubain ? – mais elle risque de décevoir les attentes de ceux qui attendent autre chose de la CGT.

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Louis Viannet veut engager le « renouveau » de la CGT

Il est *« urgent »* d'assurer *« un renouveau du syndicalisme CGT »*, a affirmé, dimanche 26 janvier, M. Louis Viannet en ouvrant le quarante-quatrième congrès de la centrale à Montreuil (Seine-Saint-Denis), qui se poursuit jusqu'au vendredi 31 janvier.

M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, qui devrait succéder vendredi 31 janvier à M. Henri Krasucki au poste de secrétaire général, a regretté le 26 janvier à la tribune du quarante-quatrième congrès de la centrale, que le syndicalisme soit perçu *« comme une institution, intermédiaire utile lorsque s'engagent à l'issue des conflits les négociations entre employeurs et salariés »*, et non comme *« l'animateur indispensable de l'action »*. Souhaitant *« moins de certitudes préétablies, moins de quiétude »*, il a invité les mille congressistes à *« ne pas craindre le débat démocratique mais, au contraire, à le promouvoir »*. Selon M. Viannet, *« l'effondrement des pays de l'Est »* résulte de *« l'échec retentissant »* d'une *« forme de socialisme, très vite pervertie puis étouffée par le bureaucratisme »*. *« Cette faillite*, a-t-il ajouté, *fournit l'occasion d'un étalage impressionnant d'arguments visant tous à imposer l'idée qu'aucune alternative n'est possible à la société actuelle »*. *« La décennie 80, commencée par un formidable élan d'espoir (...), s'est terminée par un tissu social déchiré (...). Les habits neufs qu'on nous promettait sont tombés en lambeaux »*, a ironisé M. Viannet, affirmant que *« l'argent public sert la braderie nationale, plans-emploi compris »*. Il a aussi dénoncé *« la véritable bombe contre les retraites que le gouvernement s'apprête à lancer »* et estimé que *« la contradiction entre exploiteurs et exploités reste bien la réalité profonde de la société française d'aujourd'hui »*. Sur le plan international, a reconnu M. Viannet, la Fédération syndicale mondiale (FSM), organisation d'obédience communiste fondée sous l'égide de l'ex-URSS, *« n'est plus en mesure de répondre aux objectifs fixés par son dernier congrès »* qui visaient à en faire une structure *« réellement indépendante »*. *« En quête de pistes nouvelles »*, la CGT souhaite donc *« établir un maximum de contacts et d'échanges sans aucun* a priori *idéologique »* avec les organisations qui ne se sentent pas à l'aise au sein de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) ou qui n'en sont pas membres. En revanche, elle réitère sa demande d'adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES), non sans affirmer que les accords de Maastricht placent *« délibérément le social, tout ce qui concerne l'homme, la famille, à la remorque de l'économique, dominé par les monopoles »*.

J.-M. N.

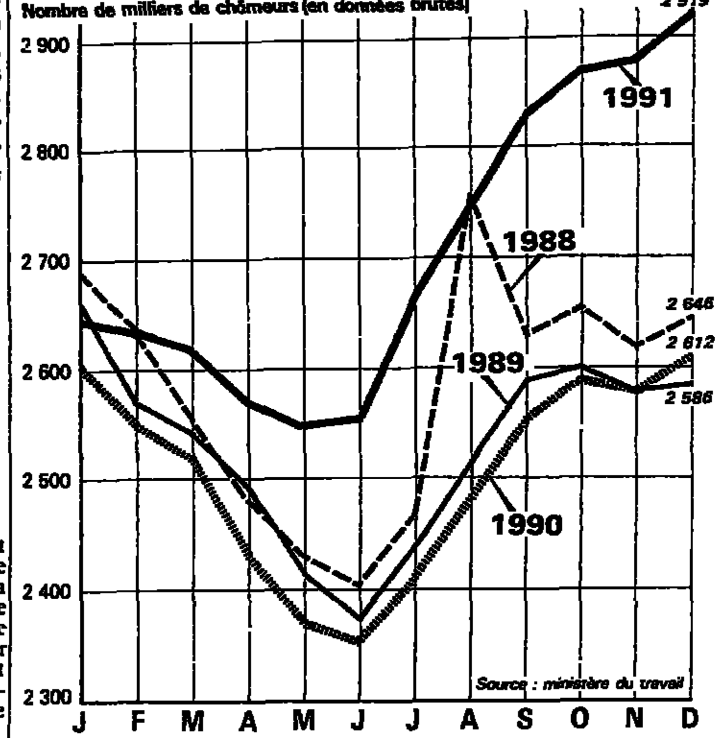
Léger mieux sur le marché du travail

Le chômage s'est stabilisé en décembre

Avec une hausse de 0,05 %, en données corrigées, le chômage s'est stabilisé en décembre 1991, selon les statistiques publiées le 27 janvier par le ministère du travail. En fin de mois, on comptabilisait ainsi 2 826 900 demandeurs d'emploi, soit 1 300 supplémentaires par rapport à novembre, mais 295 300 de plus qu'il y a un an (+ 11,7 %).

En données brutes, le rythme de progression se ralentit aussi, bien que le niveau se rapproche dangereusement des 3 millions de chômeurs : 2 918 778 personnes étaient inscrites à l'ANPE, c'est-à-dire 36 378 de plus qu'en novembre (+ 1,3 % en un mois, + 11,8 % et de 23 % en un an. Les vagues de réductions d'effectifs, annoncées depuis le printemps, exercent leur influence. Au total, 473 000 licenciements économiques sont intervenus depuis le début de l'année, soit 40 000 de plus qu'en 1990.

Tandis que les jeunes et les hommes adultes apparaissent, selon un mécanisme bien connu, comme les premiers bénéficiaires de cette amélioration toute relative, la situation s'aggrave pour les chômeurs de longue durée. Conséquence du ralentissement économique du deuxième semestre 1990, la durée moyenne du chômage augmente de deux jours en un an et



en un an). Au sens du BIT (Bureau international du travail), les personnes privées d'emploi étaient 2 408 000 et le taux de chômage par rapport à la population active se maintenait à 9,8 %.

Manifestement, les données enregistrent un léger mieux sur le marché du travail, surtout sensible dans le mouvement des reprises de l'emploi. Tous motifs confondus, les sorties de l'ANPE se sont accrues en un an de 1,1 % en données corrigées et de 6,6 % en données brutes. Mais il faut aussi y voir l'effet des exonérations de charges, qui ont permis l'embauche de 10 000 jeunes en décembre et qui ont certainement dopé le volume des offres d'emploi déposées à l'agence (+ 9,1 % en un an, en données corrigées). En outre, le nettoyage des fichiers porte ses fruits : les annulations sur inventaire ont bondi de 280,7 % en un mois (de 292,2 % en un an). Du côté des nouvelles entrées au chômage, la tendance est également à l'accalmie (+ 0,1 % en un an, en données corrigées), après les fortes augmentations de l'année. Mais la nature même de ces arrivées continue d'inquiéter, puisque les licenciements économiques se sont encore accrus de 7,1 % en un mois s'établit à 363 jours. Plus encore, le nombre de chômeurs de longue durée s'est accru de 13,7 % en un an et atteint maintenant les 893 081. Le rythme d'augmentation est désormais plus rapide que pour le chômage lui-même.

Ces résultats de décembre n'apportent cependant pas de corrections à la terrible dégradation survenue au cours de l'année. Par rapport à 1990, il aura manqué 180 000 retours dans une activité professionnelle au cours des douze derniers mois (– 4 %).

ALAIN LEBAUBE

□ **Le pape s'inquiète de l'extension du chômage en France.** – Recevant les évêques de l'est de la France, samedi 25 janvier au Vatican, le pape a dénoncé le *« chômage important »* qui sévit dans cette région et déclaré que *« les chrétiens ne peuvent se résigner à voir pérennisés ou aggravés les maux dont souffrent trop de leurs frères »*. Il a demandé aux Français de *« vaincre la passivité »*. *« Dans un pays tout de même riche si on le compare à l'ensemble du monde*, a ajouté le pape, *il faut mobiliser les énergies et créer les solidarités qui réduiront l'emprise de la pauvreté et l'extension de la précarité. »*

Décidés à encourager une croissance non inflationniste

Les pays du G 7 ne sont pas parvenus à coordonner leurs politiques monétaires

« Les discussions seront serrées et approfondies », avertissait M. Pierre Bérégovoy à son retour du Japon, quelques jours avant la réunion du G 7, initialement prévue à Washington avant d'être déplacée à New-York. Un communiqué d'une surprenante longueur (cinq pages), peu de temps consacré à l'autre grand sujet (le sort qu'il faudrait réserver aux Républiques ex-soviétiques) : la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des sept principaux pays industrialisés (1), le 25 janvier à Garden-City, dans la banlieue cossue new-yorkaise, n'a pas permis de dégager une quelconque position commune, donnant indirectement raison au ministre français de l'économie et des finances. La situation des économies occidentales et la difficulté d'harmoniser les politiques économiques de pays en récession (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada) ou en fort ralentissement de leur activité (les quatre autres) expliquent le faible résultat de cette rencontre.

GARDEN-CITY

de notre envoyé spécial

Le document final souligne que les Sept sont convenus *« d'intensifier leur coopération afin de renforcer la croissance économique mondiale »* mais, outre le fait qu'on imagine mal les grands argentiers exprimer un vœu contraire, il reste que cet engagement, que le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, s'est empressé de présenter à la fois comme une victoire collective et comme le résultat de la forte pression exercée par les Etats-Unis, a rapidement trouvé ses limites dans la suite du communiqué. Après avoir manifesté le désir de créer *« un environnement propice à un renouveau de la confiance des agents économiques »*, à partir d'un cadre constitué *« de politiques budgétaires et monétaires visant à une croissance solide dans la stabilité des prix sur le moyen terme »*, et soulignant au passage qu'une baisse des taux d'intérêt et un effort de l'investissement productif pourraient soutenir la reprise économique et conduire à une réduction du chômage, ministres et gouverneurs admettent au détour d'un paragraphe que *« chaque pays peut mettre en œuvre des politiques budgétaires, monétaires et structurelles visant à améliorer les conditions d'une croissance solide dans la stabilité des prix »*, étant entendu que *« la combinaison de ces politiques devrait varier suivant la situation du pays »*.

« Trouver ses propres remèdes »

Autant dire que les « fiches-cuisine » présentées par chacun des sept pays membres pour expliquer le bien-fondé de sa politique économique et fidèlement reprises dans le communiqué final, ce qui constitue indéniablement une novation, n'ont toutefois aucune valeur d'engagement à l'égard de ses partenaires. Dès samedi matin, le Japon et l'Allemagne, les deux pays régulièrement accusés en coulisse de préférer l'égoïsme sacré des nations à une solidarité qui empiéterait sur leurs intérêts, avaient clairement indiqué qu'ils n'entendaient pas modifier leur attitude. *« Chaque pays doit pouvoir trouver ses propres remèdes à la situation »*, a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Theo Waigel, le ministre allemand des finances. De son côté, le président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, défendait fermement la politique monétaire pratiquée par l'Allemagne, consistant à relever ses taux, à contre-courant de la tendance générale. Pour sa part, la délégation nippone a une fois encore indiqué qu'à ses yeux toute mesure supplémentaire de relance (écartée par le ministre des finances pour le budget 1992-1993) aurait des effets inflationnistes et compromettrait la croissance du Japon à long terme.

Faute d'avoir pu se mettre d'accord sur une harmonisation des politiques monétaires et budgétaires, les Sept ont dû se satisfaire des perspectives favorables exprimées par certains pays. Ainsi l'Allemagne, qui doit supprimer au milieu de l'année sa « taxe de réunification » de 7 1/2 %, et qui a été invitée à surveiller la politique salariale de son administration et de ses entreprises, a admis qu'une consolidation fiscale, appuyée par une stabilité des prix et une moindre pression salariale, ouvrirait la voie à une baisse des taux d'intérêt dans le pays. De même, le Japon va s'efforcer de renforcer la demande intérieure et les Etats-Unis placent beaucoup d'espoirs dans le programme économique que le président Bush présentera le 28 janvier lors de son discours sur l'état de l'Union. Une série de mesures révélées aux ministres lors du G 7 et qui, selon l'un d'entre eux, *« vont dans le bon sens dans la mesure où elles seront compensées par des réductions de dépenses* [militaires] *de façon à préserver les engagements de réduction du déficit budgétaire américain »*.

En ce qui concerne les parités monétaires, le communiqué se borne à constater que *« les efforts accomplis ces dernières années ont contribué à stabiliser les marchés »* et que les participants réaffirment leur engagement de coopération à l'égard des marchés des changes. Une formule qui signifie que l'actuelle baisse du dollar (encouragée par Washington car elle favorise ses exportations) et la réévaluation du yen ont certes été au centre des discussions mais que, selon un ministre ayant participé à la réunion, *« les parités actuelles semblent convenir à tout le monde »*.

Abordée à la fin de l'ordre du jour, la question de l'ex-URSS a surtout permis au G 7 de transmettre ce dossier compliqué au Fonds monétaire international (FMI), lequel aura à cœur de suivre bientôt les réformes économiques entreprises dans les Républiques ex-soviétiques, à présent indépendantes. Le communiqué souligne toutefois que la transformation de ces économies *« sera un processus long et difficile »* et met comme préalable à toute action du G 7 et du FMI *« la poursuite du service de la dette qui n'a pas fait l'objet d'un différé »*. Rappelant que la Russie, les pays baltes, l'Ukraine, le Kazakhstan et l'Arménie ont demandé leur adhésion au Fonds, ils préconisent que cette formalité soit accomplie lors de la prochaine session de printemps du FMI. Cette recommandation permet aux Sept d'éviter publiquement toute discussion sur l'éventualité d'une aide financière occidentale à l'ex-Union soviétique autre qu'humanitaire. Il en va de même du fonds de plusieurs milliards de dollars destiné à consolider les réformes économiques en Russie et à stabiliser le rouble, une demande adressée officiellement par Moscou au G 7 et qui, à Garden-City, est restée lettre morte.

SERGE MARTI

(1) Le G 7 regroupe l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Japon.

Selon le vice-président de la Banque centrale américaine

La Réserve fédérale a suffisamment abaissé les taux

« Si nous allons trop loin sur le court terme, le marché à long terme peut s'inquiéter et bouger dans la direction opposée », a déclaré M. David Mullins, vice-président de la Federal Reserve (Fed), au sujet de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Dans une interview publiée par notre confrère *la Tribune*, M. Mullins rappelle que, dans le passé, les banques centrales ont commis des erreurs *« à ce stade du cycle en stimulant à l'excès l'activité, suscitant une reprise économique impossible à soutenir, suivie d'une rechute »*. Au sujet du dollar, il reste évasif : *« Nous n'avons pas d'idée stricte à ce sujet, mais son niveau actuel ne nous dérange pas »*, ajoutant que *« l'économie a de bonnes chances de reprendre sa progression vers la mi-1992 »*, non pas du fait de la consommation des ménages mais grâce aux exportations, au logement et *« peut-être aux dépenses d'équipement »*.

Les principaux extraits du communiqué

« Les conditions d'une amélioration de la croissance existent désormais »

Voici les principaux passages du communiqué diffusé à la suite de la réunion du 25 janvier :

« Les ministres et gouverneurs ont exprimé leur préoccupation devant l'affaiblissement de l'activité économique depuis leur dernière rencontre. Dans certains pays, les signes précoces de reprise n'ont pas été durables, tandis que d'autres pays qui avaient des taux de croissance élevés ont connu un ralentissement, menaçant ainsi les succès obtenus en matière d'emploi au cours de la dernière décennie, et accroissant le danger d'une résurgence du protectionnisme. La confiance des consommateurs est demeurée faible »...

Les ministres *« sont convaincus, cependant, que les facteurs qui inhibaient l'activité économique dans plusieurs pays se dissipent et que les conditions d'une amélioration de la croissance existent désormais »*... Ils *« sont d'accord sur la nécessité d'intensifier dans les circonstances actuelles leur coopération afin d'améliorer les conditions pour la croissance non inflationniste de leurs économies, et donc renforcer l'économie mondiale »*. Il est nécessaire *« d'assurer un cadre stable de politique économique afin de créer un environnement propice à un renouveau de la confiance des agents économiques »*. *« Ce cadre approprié est constitué de politiques budgétaires et monétaires visant à une croissance solide dans la stabilité des prix sur le moyen terme. Ce sont les conditions essentielles d'une baisse des taux d'intérêt et d'une évolution de l'investissement productif qui soutiennent la reprise et conduisent à une réduction du chômage. »*

Les participants se sont donc déclarés *« d'accord pour que chaque pays mette en œuvre des politiques budgétaire, monétaire et structurelle »* visant à améliorer la croissance, et ont souligné que *« la combinaison de ces politiques devrait varier suivant la situation de chaque pays »*.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Des hormones de croissance pour le constructeur automobile suédois

Volvo et Procordia décident la fusion de leurs groupes

L'affaire a été bouclée rapidement. Samedi 25 janvier, MM. Pehr Gyllenhammar, le grand patron de Volvo, et Sören Gyll, celui de Procordia (produits pharmaceutiques et agroalimentaires) annonçaient la fusion de leurs deux groupes. Le nouveau groupe s'appellera Volvo, aura un chiffre d'affaires de 115 milliards de couronnes, 105 000 employés et un capital propre de 43 milliards. A l'instar du groupe Fiat, le constructeur automobile suédois s'intéresse donc lui aussi à l'agroalimentaire.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Techniquement, c'est Procordia qui achète Volvo, compte tenu de leurs valeurs boursières respectives : environ 29 milliards de couronnes pour Volvo et plus de 50 milliards pour Procordia. Les 170 000 actionnaires de Volvo sont invités à échanger leurs actions contre les actions Procordia (4 Volvo pour 9 Procordia). L'offre, qui représente 38,7 milliards de couronnes (autant de francs), suppose que les actionnaires de Procordia donneront leur aval lors de leur assemblée générale en mai prochain. Elle suppose aussi une réduction d'un droit de vote de l'Etat à quelque 25 % par conversion de ses actions privilégiées. Il se trouverait sinon actionnaire majoritaire avec 44 % des voix.

«Spectaculaire» et «douteuse»

En 1990, Volvo avait vendu à Procordia – une entreprise d'Etat – son secteur agroalimentaire, Provendor, ainsi que son importante participation dans la société de produits pharmaceutiques Pharmacia. Volvo obtenait en échange 42,7 % des voix pour 39,5 % du capital ; l'Etat, à travers sa société Fortia, a également 42,7 % des voix pour seulement 34,2 % du capital. En effet, le gouvernement suédois d'alors s'était opposé à ce que Volvo soit majoritaire. Le reste du «nouveau» Procordia était réparti en Bourse. Procordia, depuis, était généralement qualifiée d'entreprise «semi-étatisée», une appellation que son propre PDG depuis 1988, M. Sören Gyll, n'a d'ailleurs jamais acceptée.

Ce projet a pris de court le gouvernement et le ministre de l'industrie. Le gouvernement avait en effet annoncé son intention de privatiser une vingtaine d'entreprises dont – et sans doute en bonne place – Procordia. Volvo et Procordia lui coupent l'herbe sous le pied. La commission a cependant barré la route à la première offre de Procordia qui était d'échanger dix actions de Procordia contre quatre de Volvo. Des dix on est donc passé à neuf. Le gouvernement pourrait essayer d'obtenir une plus large compensation.

«Spectaculaire», «douteuse», «bizarre» : la plus grosse affaire jamais traitée en Suède – et qui plus est entre les deux plus gros groupes du pays – a fait couler beaucoup d'encre durant le week-end. Une bonne affaire pour Volvo assurément qui, avec les gros problèmes que lui pose sa division voiture, profite du bon *cash-flow* de Procordia, en grande partie généré par la société de produits pharmaceutiques Kabi-Pharmacia (qui fabrique entre autres une hormone de croissance). Procordia profitera du réseau international de Volvo et d'une marque bien établie. Sur le plan synergique, en revanche, rien : Volvo et Procordia n'ont rien en commun. Véhicules de transport d'un côté, produits pharmaceutiques et agroalimentaires de l'autre, en passant par le tabac, la graineterie, les boissons gazeuses et les conserves de poisson.

M. Pehr Gyllenhammar serait, selon la proposition, président du conseil d'administration du nouveau Volvo, M. Gyll, son PDG, et M. Christer Zetterberg, l'actuel PDG de Volvo, rétrograde à la troisième place comme PDG adjoint, en restant responsable de la division transport.

La participation de Renault se retrouve diluée dans cette opération. Elle passe de 8,3 % à 4,2 %. A la satisfaction du constructeur français, content d'une opération qui va améliorer la situation financière de Volvo.

FRANÇOISE NIÉTO

INDICATEURS

CEE

• **Inflation : + 4,8 % dans les pays de la CEE en 1991.** – La hausse des prix a été, en moyenne, limitée à 0,1 % en décembre 1991 par rapport à novembre dans les douze pays de la CEE. Sur un an (décembre 1991 comparé à décembre 1990), la hausse est de 4,8 %. La France, avec + 3,1 %, se classe après le Danemark (+2,3 %), le Luxembourg (2,6 %) et la Belgique (+ 2,8 %).

POLOGNE

• **Budget : déficit de 8,5 milliards de francs au premier trimestre.** – Après plusieurs semaines de débats, le Parlement polonais a finalement adopté, samedi 25 janvier, le projet de budget pour le premier trimestre de 1992. Malgré des coupes très sévères dans les dépenses, ce projet table sur un déficit de 17 600 milliards de zlotys (8,5 milliards de francs).

Réclamant une hausse des salaires de 10,5 % pour 1992

L'IG Metall consulte ses adhérents de la sidérurgie sur le principe d'une grève

Environ 120 000 ouvriers du bassin de la Ruhr, du Land de Basse-Saxe et de la région de Brême, adhérents du puissant syndicat allemand IG Metall, ont commencé à voter samedi 25 janvier sur le principe d'une grève. Ce vote durera cinq jours et les résultats seront connus vendredi 31 janvier. Il pourrait déboucher sur un arrêt général du travail si 75 % au moins des ouvriers s'en déclarent partisans.

Le conflit qui oppose le syndicat au patronat résulte de l'échec des négociations salariales : l'IG Metall demande une hausse des salaires de 10,5 % pour 1992 – augmentation ramenée à moins de 7 % en cours de négociations – alors que le patronat propose 5,7 %. Lors d'un meeting à Duisbourg, fief du groupe Thyssen, M. Franz Steinkuehler, président de l'IG Metall, a accusé le patronat d'avoir tout fait pour aboutir *«à un conflit exemplaire»*. Les responsables économiques du pays, le chancelier Helmut Kohl lui-même, ont multiplié ces dernières semaines les mises en garde contre des hausses de salaires trop élevées, génératrices d'inflation. Lors de la réunion du G 7 à New-York, les ministres et gouverneurs ont *«exprimé l'espoir que la modération salariale sera préservée, ce qui contribuera à atténuer les pressions sur les prix»* en Allemagne. – *(AFP)*

(Lire l'enquête d'Henri de Bresson dans le supplément « le Monde de l'économie ».)

Grave crise économique dans l'ex-fédération

Le dinar yougoslave est fortement dévalué

BELGRADE

de notre correspondante

Le gouvernement yougoslave démissionnaire, où ne siègent désormais que les Serbes et les Monténégrins, a décidé de dévaluer le dinar de 80 % à partir du samedi 25 janvier à minuit. Le deutschemark, qui valait officiellement 13 dinars depuis le 19 avril 1991, passe à 65 dinars. Cette décision était attendue, car le dinar s'échangeait récemment sur les marchés parallèles à moins de huit fois sa valeur officielle, un cours qui déterminait le niveau des prix au détail.

L'éclatement de la fédération, la guerre et la rupture du marché yougoslave ont replongé cette région des Balkans dans une grave crise économique. Confrontée à une forte pénurie de devises, provoquée par le gel de l'aide financière internationale, la chute des investissements étrangers, le krach touristique et la diminution des dépôts des Yougoslaves travaillant à l'étranger, l'ex-Yougoslavie s'est vue contrainte de réduire ses importations. L'effondrement des échanges a déprimé encore le niveau de la production.

La chute de l'activité a été accompagnée d'une brusque poussée de l'inflation. Ramenée à 130 % en 1990 grâce à la *«thérapie de choc»* de l'ex-premier ministre, M. Ante Markovic, la hausse des prix de détail atteignait les 1 000 % (en rythme annuel) fin décembre 1991. La décision du gouvernement yougoslave de dévaluer le dinar ne concerne déjà plus la Slovénie et la Croatie. En effet, l'éclatement de la Yougoslavie a été marqué par le rétablissement des échanges en devises entre certaines Républiques de l'ex-fédération et l'introduction de nouvelles monnaies. Le 8 octobre 1991, la Slovénie, accédant à son indépendance, créait le tolar. En décembre, la Croatie introduisait le dinar croate. La Macédoine et la Bosnie-Herzégovine envisagent d'introduire, elles aussi, leur propre monnaie nationale.

FLORENCE HARTMANN

CEE

Grève des commissionnaires en douane dans neuf pays de la Communauté

L'abolition des frontières fiscales, le 31 décembre 1992, inquiète les commissionnaires en douane. Cette profession réalise les opérations de dédouanement pour le compte des entreprises. Son activité concerne le fret maritime, aérien et terrestre. Des arrêts de travail, lundi 27 janvier, dans neuf pays de la CEE devaient se traduire principalement par des perturbations aux postes de douane routiers en France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Pays-Bas. Selon la Fédération française des organisateurs commissionnaires en transport (FFOCT), l'instauration du marché unique européen pourrait entraîner le licenciement de 15 000 personnes en France et 85 000 en Europe. *«De nombreuses entreprises de taille artisanale ne pourront éviter le dépôt de bilan. Les PME plus importantes subiront une année très difficile»*, prévoit la FFOCT, qui réclame un plan social exceptionnel et des dispositions de soutien économique.

Le Monde

International



CARNET DU Monde

Naissances

– Guy et Suzanne CERVERA
laissent à leurs petits-enfants
Agathe PIEROT et Vincent CERVERA

la joie d'annoncer la naissance de

Louise PIEROT,

le 15 janvier 1992, à Paris.

au foyer de
Pascale CERVERA
et
Laurent PIEROT.

25, rue du Sergent-Bauchat.
75012 Paris.

Décès

– Vannes.

M. et Mme Michel Commelin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Commelin
et leur fille,
M. et Mme Robert Estégassy
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert COMMELIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
des maîtres imprimeurs du Morbihan
et du Syndicat des libraires
de Bretagne,
président honoraire
du tribunal de commerce de Vannes,
président honoraire de l'UNIRC,
ancien adjoint au maire de Vannes,
ancien vice-président
de la chambre de commerce
de Lorient et du Morbihan.

14, rue du 11-Novembre,
56000 Vannes.
753, avenue Foch,
78670 Villennes-sur-Seine.
33, rue Epeule,
59100 Roubaix.
9, rue Rémy-Laurent,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme Mina Marguerite Kadara,
Aïda et Alexandre Meshaka
et leurs enfants,
Josette et Yves Nordmann
et leurs enfants,
ont *la tristesse de faire part du décès* du

docteur Kheireldine KADARA,

survenu le 22 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'enterrement aura lieu le 28 janvier, au cimetière d'Ivry, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Nationale,
75013 Paris.

– M. Serge Lenczycki
son fils,
M. et Mme Eric Lenczycki,
ses petits-enfants,
David et Wladimir,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles-Hil LENCZYCKI,
née Théa Szczerczewski,

survenu le 20 janvier 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 janvier.

Réunion à 15 h 30, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

47, rue Berthe,
75018 Paris.
43, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

– M. Jean-Marie Savin,
son fils,
Mme Chantal Bridoux,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SAVIN,

survenu à Paris, le 24 janvier 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, à Paris, *suivie de l'inhumation dans la sépulture* familiale d'Evette-Salbert (Territoire-de-Belfort).

Priez pour lui.

Ni fleurs ni couronnes.

51 bis, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Mme Germaine Roux,
sa mère,
Mme André Roux,
son épouse,
Mmes Christine et Isabelle Roux,
ses filles,
Charles, Edouard et Georges,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Me André ROUX,
notaire à Paris,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
ancien conseiller général du Calvados,
médaille d'honneur de la Ville de Paris,

survenu le 21 janvier 1992, à Paris.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le député grand maître de la Grande Loge nationale française Claude Charbonniaud,
Les membres du souverain grand comité
Et tous les frères de la Grande Loge nationale française,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur grand maître

André ROUX,
officier de la Légion d'honneur.

A la demande de la famille, les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Une cérémonie religieuse est prévue selon l'usage à une date ultérieure qui sera indiquée par voie de presse.

« Souviens-toi de ton Créateur aux jours de ta jeunesse... Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, tout est vanité. »

[Né le 21 mai 1927, à Paris, André Roux était notaire. Il avait exercé ses fonctions à Honfleur (Calvados), où il avait été conseiller municipal, de 1965 à 1971, et conseiller général du Calvados, de 1967 à 1976, puis à Paris. Au sein de la Grande Loge nationale française, il avait été successivement grand orateur, grand porte-glaive, assistant grand maître, puis député grand maître. André Roux avait accédé au poste de grand maître, en décembre 1989. Il avait succédé à Jean Mons.

L'intérim à la tête de la Grande Loge nationale *française sera assuré jusqu'en décembre* 1992 par M. Claude Charbonniaud, ancien préfet, né le 22 janvier 1925 à Limoges (Haute-Vienne).]

– *La direction*
Et le personnel des sociétés Sept-Industrie et Sept-Roanne,
La direction
Et le personnel de la société Domex, à Goussainville,
La direction
Et le personnel de la chaîne nationale Prop.

Société Apura SA, à Sausheim, Paris, Lille et Troyes,
Société Maury, à Nantes,
Le groupe Paredes, à Lyon, Marseille et Limoges,
Société Procim, à Toulouse,
Société Raynaud, à Lisieux,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Walter NEUBERGER,
président du comité de direction
de *PWA Waldhof GmbH, à Mannheim*
(RFA),

survenu lors de la catastrophe aérienne du *20 janvier 1992.*

Une cérémonie officielle à la mémoire de M. Walter Neuberger aura lieu le 4 février, à *10 h 30*, au château de Mannheim (RFA).

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à l'intention du président

Georges BIDAULT,

le mercredi 29 janvier 1992, à 17 h 45, en la chapelle des jésuites, 42, rue de Grenelle.

Anniversaires

Pour le sixième anniversaire de la disparition, à l'âge de vingt-deux ans, de

Isabelle BONNET,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– *Il y a un an,*

Marcel CHATAIGNIER

nous quittait.

Nous demandons à tous ceux qui l'ont aimé d'avoir une pensée à son égard.

– Nos pensées vont à

Laurent FREAUD,

pour le cinquième anniversaire de sa mort, le 27 janvier 1987.

Ceux qui l'ont connu et aimé.

– *Il y a seize ans disparaissait*

Pascal PEPIN LEHALLEUR.

Nous pensons à lui.

– Il y a un an,

Anna RABINOVITCH,
née Portenoï,

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue et aimée se souviendront d'elle.

22 Chevat 5751.

– Le 21 janvier 1991, disparaissait

Michel VEYRIÉ.

Ses amis sont invités à participer à la messe célébrée le dimanche 2 février 1992, à 16 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 *bis*, rue de Vaugirard, *Paris-6e*.

Communications diverses

– Loge J.-Th.-Désaguliers n° 1, rite français traditionnel, le lundi 10 février 1992, à 19 h 30, débat collectif : **« La Maçonnerie dans le siècle et hors du siècle ».** Sur invitation : L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la « Charte de la Maçonnerie traditionnelle libre » sur demande.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 25 janvier 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 17 janvier 1992 relatif au tarif de cession des produits sanguins.

∴

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 26 janvier 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 18 décembre 1991 modifiant l'arrêté du 4 février 1991 fixant le nombre de postes mis aux concours d'entrée aux écoles normales supérieures pour la session de 1991.

LA VIE DES ENTREPRISES

M. Gœudevert au « Grand Jury RTL-« le Monde »

Volkswagen cherche à mettre au point « un nouveau concept de voiture »

M. Daniel Gœudevert, président du directoire de Volkswagen, invité dimanche 26 janvier du « Grand Jury RTL-*le Monde*, s'est déclaré satisfait de l'accord signé entre la Commission de Bruxelles et le Japon sur les ventes de voitures japonaises en Europe. *« C'est le meilleur accord possible : il faut savoir que les règles du GATT auraient prévalu si l'accord n'avait pas été signé et que là on aurait eu des Japonais dans les prochaines années beaucoup plus rapidement... Il faut travailler maintenant et ne pas passer son temps à se demander si l'accord a été bon ou mauvais, car quand on aura fini de se rendre compte qu'il était mauvais, les Japonais feront 25 % du marché européen ».*

Mais *« il ne faut pas copier le Japon »*, a-t-il ajouté. *« Ce n'est pas en enfilant un kimono qu'on va devenir meilleur que les Japonais. Il faut garder notre culture... Les Japonais n'ont pas la sensibilité à l'environnement, à l'écologie, aux problèmes de circulation que nous avons en Europe. Cultivons ce phénomène en construisant des voitures européennes disposant dans ces domaines d'une autre image de marque que les japonaises*, a proposé M. Gœudevert, assurant qu'*« il y a moyen de les battre sur leur terrain »*, comme Volkswagen l'a fait en Norvège en repassant devant Toyota.

En association avec SMH, le producteur des montres Swatch, Volkswagen est d'ailleurs en train de mettre au point *« un nouveau concept de voiture ». « Il y aura plusieurs Swatch, au moins trois ou quatre, y compris des voitures de livraison, et plusieurs systèmes de traction »*, a précisé M. Gœudevert. *« Les premières Swatch sortiront en 1994 ou 1995. Leur prix sera inférieur à 40 000 francs. Le seul produit de grande consommation qui n'a cessé d'augmenter depuis vingt ans, c'est l'automobile. Je voudrais renverser la vapeur. »*

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **Perrier : recours devant la cour d'appel de Paris déposé par le groupe Agnelli.** – Parallèlement à l'offre publique d'achat (OPA) déposée par Nestlé et Indosuez sur Perrier lundi 20 janvier se développe une série de procédures judiciaires. Dernière en date, le dépôt par le groupe Agnelli – *via* Exor et Saint Louis – et la Société générale d'un recours devant la cour d'appel de Paris. Ces actionnaires principaux de Perrier, agissant de concert et détenant 49,3 % du capital, contestent la décision du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) du 15 janvier. Les autorités boursières ne leur avaient pas accordé de dérogation au lancement d'une OPA sur le numéro un mondial des eaux minérales (*le Monde* du 17 janvier). Exor-Saint Louis et la Société générale étaient donc contraints à lancer une offre d'achat, ce qu'ils ne souhaitent pas faire.

ACCORDS

□ **Holderbank (Suisse) prend des participations dans des sociétés cimentières tchécoslovaques.** – Le groupe helvétique Holderbank, premier producteur mondial de ciment, va prendre une participation de 34 % dans la société tchécoslovaque ZCV Rohoznik, qui détient la plus importante fabrique de ciment de la Slovaquie, a annoncé vendredi 24 janvier Holderbank. Le groupe helvétique signera fin janvier un contrat avec le Fonds patrimonial de la République de Slovaquie et prévoit de devenir, d'ici à 1996, actionnaire majoritaire de Rohoznik, située à 30 kilomètres de Bratislava. En outre, Holderbank vient de ratifier un accord similaire avec le Fonds national de la République tchèque en vue de prendre une participation de 30,4 % dans la fabrique de ciment CEVA à Prachovice, à l'est de Prague.

□ **Lafarge-Coppée prend une partie du capital d'une cimenterie tchèque.** – Lafarge-Coppée, numéro un mondial des matériaux de construction, va pouvoir entrer dans le capital de la cimenterie de Ciskovice, en Tchécoslovaquie. Un accord définitif sur sa privatisation partielle a été conclu vendredi 24 janvier entre les autorités de Prague et le groupe français. Lafarge va entrer dans le capital de la cimenterie à hauteur de 34 %, pourcentage qui sera porté par la suite à 40 %. A terme, le groupe français espère pouvoir remplacer l'Etat tchécoslovaque comme actionnaire majoritaire. D'une capacité de production annuelle de 700 000 tonnes, Ciskovice est une cimenterie moderne, située près de la frontière allemande. Le groupe Lafarge-Coppée compte déjà deux cimenteries en Allemagne et détient 40 % du capital de cinq autres en Autriche, par l'intermédiaire de sa filiale Cementia.

CESSION

□ **Alcatel cède ses activités traitement de courrier à des investisseurs.** – Le groupe Alcatel a cédé son activité traitement de courrier au pool d'investisseurs Adrex. Société holding, Adrex est contrôlée à 35 % par Partenaires, un fonds géré par la Banque Lazard. La société britannique Baring Capital Investors est, avec 15 % du capital, le second actionnaire important de ce fonds. Le prix de la cession n'a pas été divulgué, mais la référence dans ce genre d'affaire, expliquait vendredi 24 janvier la Banque Lazard, est le niveau d'activité de la société achetée, soit environ 2 milliards de francs. Alcatel explique cette cession par la volonté de poursuivre son recentrage sur ses activités de systèmes de communication. Les activités traitement de courrier (balances, trieuses, plieuses, machines à affranchir...) emploient 3 600 personnes (dont un millier aux Etats-Unis) et disposent de deux unités de fabrication, l'une en France, l'autre aux Pays-Bas.

RÉSULTATS

□ **Euro Disney SCA : chute du bénéfice de 35 % en 1991.** – Euro Disney SCA, filiale française à 49 % de The Walt Disney Company, a enregistré pour l'exercice clos le 30 septembre 1991 un bénéfice de 246,3 millions de francs, en baisse de 35 % par rapport à l'exercice précédent. Le parc à thème n'ouvrant à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) que le 12 avril, la seule ressource dont dispose la société est constituée des disponibilités placées en banque. La société, qui est cotée à Paris au règlement mensuel, accuse un déficit d'exploitation de 13,6 millions de francs, contre 144 millions de francs pour l'exercice précédent.

□ **Club Med Inc. : un bénéfice en baisse de 20 % en 1991.** – La filiale américaine du Club Méditerranée, Club Med Inc, a réalisé pour l'exercice clos le 31 octobre 1991 un bénéfice net de 30,3 millions de dollars (164,5 millions de francs), soit une baisse de l'ordre de 20 % par rapport à l'année précédente. Club Med Inc., qui exploite 25 villages de vacances à travers le monde, explique ce recul par une détérioration du marché liée à la guerre du Golfe, des coûts d'exploitation augmentés par l'inflation et des taux de change défavorables. Le chiffre d'affaires s'est élevé en 1991 à 518,71 millions de dollars (2,816 milliards de francs) contre 523,16 millions de dollars (2,840 milliards de francs) en 1990.

CRISES

□ **Scott Paper Co. va supprimer 3 800 emplois.** – Le groupe papetier américain Scott Paper Co. a annoncé, vendredi 24 janvier, un plan de restructuration comportant 3 800 nouvelles suppressions d'emplois ainsi qu'une provision de 183 millions de dollars (988 millions de francs) au dernier trimestre 1991 pour en couvrir le coût. Le groupe, qui emploie actuellement 37 000 personnes à travers le monde, avait déjà réduit ses effectifs de 2 000 personnes l'an dernier.

NOMINATIONS

□ **Nokia : M. Jorma Ollila est nommé directeur général du groupe finlandais.** – Le conseil d'administration de Nokia vient de nommer M. Jorma Ollila directeur général du groupe. M. Ollila prendra la présidence du comité exécutif de Nokia le 1er juin 1992, date à laquelle son président actuel, M. Simo Vuorilehto, prendra sa retraite. M. Ollila avait rejoint le deuxième groupe finlandais, principalement centré sur l'électronique grand public, en 1985. Depuis janvier 1990, il était président de Nokia Mobil Phones.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	16 janvier 1992
Total actif	642 215
dont	
Or	161 245
Disponibilités à vue à l'étranger	91 087
Ecus	51 662
Avances au Fonds de stabilisation des changes	29 684
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 557
Concours au Trésor public	26 440
Titres d'Etat (bons et obligations)	49 276
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	583
Effets privés	98 215
Effets en cours de recouvrement	48 087
Total passif	642 215
dont	
Billets en circulation	254 344
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	60 665
Compte courant du Trésor public	28 448
Reprises de liquidités	8 832
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	52 010
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	17-01-92	24-01-92
Valeurs franç. à rev. variable	105,3	104,1
Valeurs industrielles	105,6	104
Valeurs étrangères	107,1	106,2
Pétroles-Energie	100,9	98,3
Chimie	104,1	103
Métallurgie, mécanique	113,2	111,8
Electricité, électronique	102	102,7
Bâtiment et matériaux	108,4	108,2
Ind. de consom. non alim.	103,2	101,8
Agroalimentaire	106,1	105,1
Distribution	104,8	104,4
Transports, loisirs, services	103,2	102,2
Assurances	111,5	109,4
Crédit banque	106	103,8
Sicomi	97,8	97,4
Immobilier et foncier	99	98,1
Investissement et portefeuille	106,2	106,4
Base 100 : 31 décembre 1992		
Valeurs franç. à revenu fixe	101,1	100,5
Emprunts d'Etat	100,9	100,6
Emprunts garantis et assimilés	101,1	101,1
Sociétés	101,2	101,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 032,5	3 987
Valeurs étrangères	4 244,3	4 208,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	581,9	576,3
Valeurs étrangères	573,9	568,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,8	120,5
Emprunt d'Etat	122,1	121,8
Emprunts garantis et assimilés	119,7	119,7
Sociétés	118,8	118,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	10-01-92	17-01-92
Indice général	508	495,2
Produits de base	435,3	437,7
Construction	442,5	448,8
Biens d'équipement	265,8	262,2
Biens de consom. durables	514,1	509,8
Biens de consom. non durables	682,1	688,2
Biens de consom. alim.	882,5	878,3
Services	490,8	490,6
Sociétés financières	513,2	511,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	457	466
Valeurs industrielles	502,8	502,1

TOKYO, 27 janvier ⬇

Légère baisse

La Bourse de Tokyo a terminé en légère baisse lundi 27 janvier dans un marché très calme, l'indice Nikkei cédant 65,04 yens ou 0,31 %, à 21 007,11 yens. La Bourse avait évolué en baisse dès la matinée, puisque l'indice Nikkei cédait 54,31 yens ou 0,26 %, à 21 017,84 yens, à la mi-séance. La faible espoir de détente du crédit, les incertitudes politiques ainsi que l'état de l'offre et de la demande ont affecté le sentiment du marché alors que des ventes liées aux produits à terme ont pesé sur les cours, ajoutent-ils. *« C'était très paisible aujourd'hui. Les achats étrangers se sont estompés et les investisseurs institutionnels sont calmés par la clôture de leurs comptes annuels »*, déclarait un boursier. Les cours ont été affectés également par l'incapacité des pays du Groupe des Sept (G7) à donner le signal d'une nouvelle détente des taux japonais, ajoutaient des opérateurs. Le marché avait commencé la journée en baisse sur des ventes d'arbitrages liées aux indices, puis les cours ont regagné un peu de terrain en fin de matinée. Le volume des affaires s'est alors établi à 70 millions de titres à mi-séance contre 188 millions pour la journée de vendredi.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 27 janv.
Akai	670	669
Bridgestone	1 080	1 060
Canon	1 410	1 420
Fuji Bank	2 190	2 120
Honda Motors	1 500	1 500
Matsushita Electric	1 430	1 420
Mitsubishi Heavy	645	636
Sony Corp.	4 200	4 240
Toyota Motors	1 440	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3880	3882	Interm. Computer	159	....
Arnault Associés	280	....	I.P.B.M.	70	....
B.A.C.	83	....	Loca investis.	200	....
Bque Vernes	800	....	Locamic	89	....
Boiron (Ly)	358	358	Matra Comm.	79 50	79 95
Boisset (Lyon)	252	....	Molex	168 20	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	775	762	Publ.Filipacchi	390	399
Calberson	385	....	Razel	425	....
Cardif	740	740	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	280	....
C.E.G.E.P.	189	....	S.H.M.	159	160
C.F.P.I.	261	....	Select Invest (Ly)	97 50	....
C.N.I.M.	965	960	Serbo	282	....
Codetour	275	....	S.M.T. Goupil	130	....
Conforama	1050	....	Sopra	275	....
Creeks	169	....	TF1	342	....
Dauphin	380	....	Thermador H. (Ly)	301	....
Delmas	1150	....	Unilog	215	....
Demachy Worms Cie	345 60	....	Viel et Cie	98	....
Devanlay	870	863	Y. St-Laurent Groupe	813	....
Deville	210	....			
Dollfus	140	....			
Editions Belfond	211	....			
Europ. Propulsion	260	250 60			
Finacor	115	....			
GFF (group.fon.f.)	123 80	124 80			
Grand Livre	350	....			
Gravograph	202	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	800	....			
I.C.C.	188	....			
Idianova	98 20	....			
Immob. Hôtelière	841	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 janvier 1992

Nombre de contrats estimés : 68 000

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,66	109,78	109,86
Précédent	108,88	109,90	109,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
109	0,43	1,57	0,75	0,50

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 776

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 863	1 876	1 890,5
Précédent	1 852	1 866	1 879

CHANGES

Dollar : 5,47 F ↑

Après la réunion du G7, dont le communiqué évoque avec beaucoup de flou les taux de change, le billet vert a ouvert en hausse lundi 27 janvier à 5,47 F, contre 5,41 F en clôture à New-York et 5,4935 F à la cotation officielle de vendredi 24.

FRANCFORT	24 janv.	27 janv.
Dollar (en DM)	1,5955	1,6045
TOKYO	**24 janv.**	**27 janv.**
Dollar (en yens)	124,57	124,57

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (27 janvier)	9 15/16-10 1/16 %
New-York (24 janvier)	3 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	23 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	105,2	105,7
Valeurs étrangères	106,5	106
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	498,7	495,2
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 838,6	1 849,91

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 janv.	24 janv.
Industrielles	3 226,74	3 232,78

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 janv.	24 janv.
100 valeurs	2 525,30	2 510,40
30 valeurs	1 963,50	1 944,90
Mines d'or	154,60	152,60
Fonds d'Etat	87,74	87,70

FRANCFORT

	23 janv.	24 janv.
Dax	1 669,57	1 664,77

TOKYO

	24 janv.	27 janv.
Nikkei Dow Jones	21 072	21 007,11
Indice général	1 585	1 574

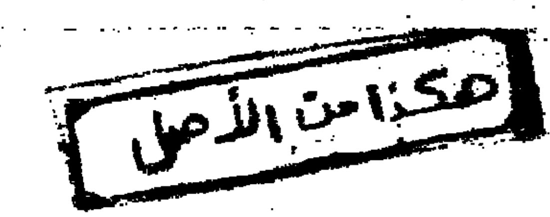
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4630	5,4650	5,5408	5,5458
Yen (100)	4,3783	4,3814	4,4300	4,4365
Ecu	6,9462	6,9515	6,9388	6,9490
Deutschemark	3,4076	3,4100	3,4103	3,4153
Franc suisse	3,8314	3,8355	3,8535	3,8605
Lire italienne (1000)	4,5308	4,5363	4,5098	4,5184
Livre sterling	9,7718	9,7782	9,7590	9,7725
Peseta (100)	5,3940	5,3990	5,3580	5,3685

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 3/16	5 7/16	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 3/16	10 5/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8
Franc suisse	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 1/4	7 3/8
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 5/8	11 7/8	11 9/16	11 13/16
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 1/2	10 5/8	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 1/2	12 3/4	12 7/16	12 11/16	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 JANVIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.M.E 3%	4265	4280	4280	+ 0 35
822	B.N.P. T.P.	880	895	895	+ 0 58
814	Cr.Lyon. T.P.	832	845	845	+ 1 56
1131	Renault T.P.	1220	1220	1220	....
1480	Rhone Poul. T.P.	1450	1499	1499	+ 3 38
1025	Saint Gobain T.P.	1075	1066	1066	- 0 84
850	Thomson T.P.	908	902	902	- 0 66
580	ACCOR	724	730	730	+ 0 83
635	Air Liquide	688	691	690	+ 0 29
530	Alcatel-Alsthom	576	583	584	+ 1 39
1320	Alt. Superm.	1550	1544	1544	- 0 39
275	A.L.S.P.I.	318	329	329	+ 3 46
2340	Arjom. Prioux	1865	....	....	....
415	AGF Sté Centrale	489	490	490	+ 0 20
1000	Aux. Entrepr.	919	920	920	+ 0 11
124	Avenir H. Média	165	167	167	+ 1 21
650	Axa (ex Cie Midi)	908	918	918	+ 1 10
77	Bafip	120	131 90	131 90	+ 9 92
83	Bail-Equipem.	98	....	....	....
735	Bail Investiss.	760	750	760	....
440	Bancaire	514	515	515	+ 0 19
665	Bazar H.-V.	700	695	695	- 0 71
525	Beghin-Say	607	618	611	+ 0 66
950	Berger (M.)	1050	....	....	....
330	Bertrand Faure	320 10	....	....	....
625	Bic	640	628	619	- 3 28
955	B.I.P.	1020	1015	1015	- 0 49
270	BIS	319	305	305	- 4 39
310	B N P (CI)	331	332	332	+ 0 30
680	Bollore Tech.	780	781	781	+ 0 13
2390	Bongrain	2800	2820	2800	....
680	Bon-Marché	768	775	771	+ 0 39
485	Bouygues	555	555	555	....
110	BP France	123 90	130	130	+ 4 92
945	B S N	1070	1077	1077	+ 0 65
925	Canal Plus	1043	1050	1049	+ 0 58
250	Cap Gem.S.	280	282	281 20	+ 0 43
2180	Carrefour	2356	2370	2370	+ 0 59
125	Casino	144 60	148	148 50	+ 2 70
82	Casino ADP	86 40	88	88	+ 1 85
1700	Castorama D.L.	1880	1895	1895	+ 0 80
155	C.C.F.	171	170 10	170 20	- 0 47
38	CCMC Ly	51	56	56	+ 9 80
315	C.D.M.E.	362 50	365 20	365 20	+ 0 74
150	C.E.G.I.D.	190	200	200	+ 5 26
150	Centrest (Ny)	173	175	175	+ 1 16
320	C.E.P. Comm.	373 10	380	380	+ 1 85
88	Cerus	102 10	107 90	107 90	+ 5 68
575	Cetelem	730	725	725	- 0 68
275	CF Int.	306	301 50	301 50	- 1 47
285	CGI Info.	297	297	297	....
870	C G I P.	1118	1127	1149	+ 2 77
570	CGP	591	....	....	....
850	Chargeurs S A.	1014	1019	1036	+ 2 07
520	C I C A (M)	572	....	....	....
245	Ciments franc.	281	283	283	+ 0 71
725	Clarins	682	699	699	+ 2 49
380	Club Mediter	472 50	475	474 20	+ 0 36
158	CMB Packa.	184 50	183	184	- 0 27
600	Colas	748	745	745	- 0 40
270	Cpt. Entrep.	271	271	271	....
1020	Compt Mod.	1140	1170	1170	+ 2 63
97	Concept S.A.	96 90	96 90	96 90	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réé.)	263 10	265	265	+ 0 72
885	Créd. Foncier	950	983	982	+ 3 37
....	Crédit Loc France	224 50	225 50	225 50	+ 0 45
465	Cr Lyon.(CI)	510	501	501	- 1 76
910	Credit Nat.	1050	1050	1045	- 0 48
180	CSEE	204 20	210	210	+ 2 84
2070	Damart	2560	2610	2610	+ 1 95
300	Dassault Aviation	367	379	379	+ 3 27
143	Dassault Electr.	192	195 80	195 80	+ 1 98
1350	De Dietrich	1385	1385	1385	....
85	Dév.P.d.C.(Li)	87	89	89	+ 2 30
179	Dév.R.Sud-Est	180	180	180	....
250	D M C	288	291	291	+ 1 04
345	Docks France	396 90	405	405	+ 2 04
300	Dynaction	342	....	....	....
1950	Eaux (Gle)	2066	2098	2090	+ 1 16
740	E.B.F.	740	745	745	+ 0 68
335	Ecco	383	....	....	....
375	Elf Aquitaine	368	370 10	371 50	+ 0 95
240	Erap-Elf (Certif)	246 50	249	249	+ 1 01
280	Essilor	337	338	338	+ 0 30
143	Essil.Int.(DP)	163 50	166	166	+ 1 53
580	Esso	645	657	657	+ 1 86
1230	Eurafrance	1459	1459	1459	....
540	Eurocom	618	619	619	+ 0 16
134	Eurodisneyland	141 70	142 70	142 70	+ 0 71
810	Europe 1	862	866	866	+ 0 46
35	Euromarché	43 15	44 20	44	+ 1 97
1320	Exor	1320	....	....	....
118	Financial	119 10	118 20	118 20	- 0 76
315	Fives Lille	347	348	348	+ 0 29
2250	Fromager. Bel	2580	2580	2580	....
1370	Gal.Lafayette	1425	1425	1425	....
1460	G.A.N.	1870	1890	1890	+ 1 07
430	Gascogne (B)	489	487	487	- 0 41
1140	Gaz et Eaux	1370	1360	1360	- 0 73
480	Geophysique	535	585	585	+ 9 35
550	Gerland Ly.	655	661	661	+ 0 92
465	Groupe Cité	480	480	480	....
325	GTM-Entrep.	353 50	356	356	+ 0 71
1290	Guyenne-Gas.	1430	1420	1420	- 0 70
120	Hachette	159	170 60	170 60	+ 7 30
390	Havas	447 50	451	451	+ 0 78
280	Idia	345	345	345	....
225	Imétal	293 90	295	295	+ 0 37
138	Immob. Phénix	148 60	152	152	+ 2 38
66	Ingénico	77 30	80	80	+ 3 49
4150	Inst. Mérieux	4700	4700	4700	....
445	Interbail	450	450	450	....
680	Intertechnique	700	720	720	+ 2 86
755	J. Lefebvre	877	879	879	+ 0 23
590	Klepierre	800	806	805	+ 0 83
720	Labinal	743	....	....	....
290	Lafarge	329 90	328	328	- 0 58
325	Lebon	331	318	318	- 3 93
3540	Legrand	3974	3975	3975	+ 0 03
2020	Legrand (DP)	2285	2280	2280	+ 0 88
330	Legris Industries	418 70	425	425	+ 1 50
675	Lociedus	704	702	702	- 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3820	L.V.M.H.	4340	4380	4398	+ 1 34
425	Lyon.Eaux/Dumez	479	484	483 10	+ 0 86
117	Majorette Ly	113 50	120	120	+ 5 73
255	Mar. Wendel	311 20	316	316	+ 1 54
150	Metra	195	189	186	- 4 62
465	Merlin-Gerin	525	529	529	+ 0 76
58	Metaleurop	80 50	87 40	87 40	+ 8 57
32	Métrologie In.	54 45	....	....	....
115	Michelin	147	147	148	+ 0 68
156	Min. Salag (Ma)	156 10	....	....	....
60	MMB	78	84	84	+ 7 69
144	Moulinex	163	164	164	+ 0 61
1220	Navig. Mixte	1230	....	....	....
78	Nord-Est	98	100 10	100 10	+ 2 14
210	Nordon (Ny)	234	238	238	+ 1 71
480	Nouv Galeries	485	....	....	....
141	Olipar	171	179	179	+ 4 68
700	Oréal	732	740	740	+ 1 09
275	Paribas	358	363	360 10	+ 0 59
148	Pechiney Int.	180	181	181	+ 0 56
240	Pechiney (CIP)	320	320	320	....
405	Penhoet	490	....	....	....
1180	Pernod Ricard	1400	1415	1415	+ 1 07
570	Peugeot	692	694	693	+ 0 14
250	Pinault	303 50	298	302	- 0 49
470	Plastic-Omn.	578	573	573	- 0 87
395	Poliet	480	480	480	....
530	Primagaz	648	649	649	+ 0 15
795	Printemps	862	875	875	+ 1 51
2730	Promodes	3010	....	....	....
450	Radiotechn.	471 10	475	475	+ 0 83
4450	Redoute (La)	5080	....	....	....
....	Remy Cointreau	210 60	210 90	210 80	+ 0 14
470	R. Poulenc CIP	540	542	542	+ 0 37
330	Rober Franc.	347	....	....	....
45	Rochette (La)	60	61	61	+ 1 67
1810	Roussel Uclaf	1840	1850	1850	+ 0 54
2890	R. Impé.Ly*	3001	3005	3005	+ 0 13
176	Sade (Ny)	180	180	180	....
1560	Sagem	1650	1650	1650	....
395	Saint Gobain	494	492 10	492 30	- 0 34
1080	Saint Louis	1310	1335	1321	+ 0 84
1720	Salomon Ly	1759	1752	1752	- 0 40
295	Salvepar (Ny)	304	310	310	+ 1 97
935	Sanofi	1090	1110	1105	+ 1 38
1330	S A T	1351	1420	1420	+ 5 11
200	Saul. Ch.J.	232	236 50	236 50	+ 1 94
950	Saupiquet (Ny)	1110	....	....	....
510	Schneider	652	674	670	+ 2 76
18	SCOA	19 90	20 30	20 30	+ 2 01
400	Scor s.a.	490	513	513	+ 4 69
1620	S.E.B.	1880	....	....	....
460	Sefimeg	473 30	470 50	470 50	- 0 59
115	Selectibanque	112	112	112	....
164	Sextant A.	220	233 90	233 90	+ 6 32
790	S F I M	800	830	830	+ 3 75
190	S.G.E.	223	227	227	+ 1 79
490	Simco	498	498	497	- 0 20
780	Sk. Rossignol	834	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Signs	496	500	500	+ 0 81
425	Société Géné.	503	503	505	+ 0 40
68	Sodecco (B)	55	56 60	56 60	+ 2 91
143	Sodero (Ny)	143	157	157	+ 9 79
765	Sodexho	876	....	....	....
69	Sogeval (Ny)	70	69 70	69 70	- 0 43
340	Sogerap	348	....	....	....
1110	Sommer-Allib.	1410	1420	1430	+ 1 42
390	SOPHIA	398 60	....	....	....
1250	Source Perrier	1398	....	....	....
680	Sovac	770	779	779	+ 1 17
270	SPEP	330	....	....	....
270	Spie-Batignol	341	344	344	+ 0 88
670	Strafor Facom	740	750	750	+ 1 35
255	Suez	311 50	315 50	315 10	+ 1 16
940	Synthelabo	1087	....	....	....
140	Thomson CSF	151 40	151 50	151 40	....
930	Total	1063	1078	1080	+ 1 60
150	- (certif)	167	165	165	- 1 20
191	Truffaut Fin.	234 90	228	228	- 2 94
420	U.A.P.	519	540	535	+ 3 08
225	U F B Locab.	281	....	....	....
745	U I C	757	....	....	....
470	U I F	465 50	....	....	....
770	U I S	799	....	....	....
565	Unibail	548	....	....	....
530	Valéo	620	625	625	+ 0 81
255	Vallourec	254 90	....	....	....
330	Via Banque	334	335	335	+ 0 30
330	Worms et Cie	352	357	357	+ 1 42
1000	Zodiac	1182	....	....	....
1020	Elf Gabon	1107	1120	1120	+ 1 17
89	Amax	106 50	112 80	112 80	+ 5 92
135	Amer. Barrick	151	151 30	151 30	+ 0 20
95	Amer. Express	121	122 10	122 10	+ 0 91
205	A.T.T.	214	....	....	....
200	Anglo Amer C.	217 50	217 60	217 60	+ 0 05
350	Amgold	386	....	....	....
205	Banco Santander	240	....	....	....
725	B.A.S.F.	838	858	858	+ 2 39
930	Bayer	1008	1012	1012	+ 0 40
....	Blenheim Plc	41 55	....	....	....
50	Buffelsfont.	49 80	50 90	50 90	+ 2 21
82	Chase Manh.	117 40	119 10	119 10	+ 1 45
2500	Daimler Benz	2520	2580	2580	+ 2 38
142	De Beers	157 50	159 80	159 80	+ 1 46
2230	Deutsche Bank	2399	2391	2391	- 0 33
1090	Dresdner Bank	1185	1215	1215	+ 2 53
61	Driefontein	70 90	70 90	70 90	....
235	Du Pont-Nem.	259 50	265 50	265 50	+ 2 31
230	Eastman Kodak	265 50	266 10	266 10	+ 0 23
15	East Rand	15 70	16 50	16 50	+ 5 10
35	Echo Bay	41 55	43	43	+ 3 49
166	Electrolux	233	....	....	....
82	Ericsson	118	120	120	+ 1 69
310	Exxon Corp.	320	329 50	329 50	+ 2 97
134	Ford Motor	176	178	178	+ 1 71
44	Freegold	50	50	50	....
18 50	Gencor	19 50	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
385	Gén. Elect.	432	433 40	433 40	+ 0 32
142	Gén. Motors	176	181	181	+ 2 84
290	Gén. Belgique	360	386 70	386 70	+ 7 42
82	Gd. Métropol.	94	93 30	93 30	- 0 74
48	Guinness	52 75	52 95	52 95	+ 0 38
18	Hanson PLC	22	22 50	22 50	+ 2 27
31	Harmony Gold	32 50	32 90	32 90	+ 1 23
255	Hewlett Packard	333	324 20	324 20	- 2 64
35	Hitachi	40 55	40 75	40 75	+ 0 49
720	Hoechst	850	843	843	- 0 82
80	Homestak.	83 30	84 10	84 10	+ 0 96
107	I.C.I.	121	....	....	....
445	I.B.M.	513	512	512	- 0 19
270	I.T.T.	323	327 70	327 70	+ 1 46
176	Ito Yokado	187	183 60	183 60	- 1 82
55	Matsushita	64 95	63 50	63 50	- 2 23
3 55	Maxwell	3 65	....	....	....
193	Mc Donald's	233	234	234	+ 0 43
810	Merck	843	840	840	- 0 36
480	Minnesota M.	525	....	....	....
49	Mitsubishi	52	51 85	51 85	- 0 29
350	Mobil corp.	370	....	....	....
335	Morgan J.P.	354	346	346	- 2 26
32510	Nestlé	34650	34900	34900	+ 0 72
110	Norsk Hydro	128	128 50	128 50	+ 0 39
100	OFSIL	110	113 20	113 20	+ 2 91
1740	Pétrofina	1790	1815	1815	+ 1 40
380	Philip Morris	420	420	420	....
89	Philips	97 50	98	98	+ 0 51
51	Placer Dome	55	55 50	55 50	+ 0 91
465	Procter Gamble	538	542	542	+ 0 74
143	Quilmès	158	....	....	....
25	Randfontein	31 85	31 50	31 50	- 1 10
305	Rhone Poul. Rorer	337 50	339 20	339 20	+ 0 50
420	Royal Dutch	450	453 10	453 10	+ 0 69
43	R T Z	49 85	51 30	51 30	+ 2 91
1 06	Saat.& Saatchi	1 34	1 35	1 35	+ 0 75
36	St Helena	36	....	....	....
310	Schlumberger	343 20	340	340	- 0 93
45	Shell transp.	47 05	....	....	....
2080	Siemens	2214	....	....	....
630	Siemens Nixdorf	440	478	478	+ 8 64
162	Sony	188	187	187	- 0 53
80	Sumitomo Bank	82	....	....	....
166	T.D.K.	203 30	....	....	....
63	Telefonica	64	64 90	64 90	+ 1 41
25	Toshiba	27 05	....	....	....
510	Unilever	547	....	....	....
250	Unit. Techn.	279	....	....	....
315	Vaal Reefs	374 50	....	....	....
970	Volkswagen	1119	1140	1140	+ 1 88
280	Volvo	376	....	....	....
1480	Wagons lits	1286	....	....	....
181	West. Deep	215	....	....	....
340	Xerox Corp.	380 50	....	....	....
114	Yamanouchi	121	123 50	123 50	+ 2 07
1 65	Zambia Cop.	1 69	1 70	1 70	+ 0 59

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 35	5 98
Emp.Etat 9,8%78	100 30	5 32
10,80% 79/94	101 90	4 27
Emp.Etat 13,4%83	....	1 35
Emp.Etat 12,2% 84	101 52	3 70
Emp.Etat 11% 85	111 65	10 24
10,26% mars 86	....	8 99
OAT 10% 5/2000	....	6 69
OAT 9,9% 12/1997	....	1 21
OAT 9,8% 1/1996	103 70	9 71
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	108 30	1 73
CFF 10,30% 86	....	0 17
CFF 10,25% nov 90	....	8 90
CNA 10 % 1979	101 80	8 43
CNB Bques 5000F	....	0 63
CNB Paribas 5000F	....	0 63
CNB Suez 5000F	....	0 63
CNE 11,5% 85	100 75	6 73
CNI 1/82 5000F	....	0 63
CNT 9 % 86	....	6 52
CRH 10,90% déc.85	108 10	0 75
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	971	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	850	850
Applications Hydr.	1555	....
Arbel	390	395
Bains C.Monaco	1150	1151
B.Hypoth.Europ.	391 50	....
B.N.P. Intercont.	335	335 10
Beghin-Say (C.B.)	480	....
Bénédictine	3000	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1851	....
B T P	65	64
Cambodge	1000	....
Carbone Lorraine	519	510
Case Poclain	9	9
C.E.G.F (Frigor.)	501	....
Centenaire Blanzy	391	....
Cerabati	65 60	72 25d
Champex Ny	115	103 90o
CIC (CIP)	197 10	197 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1305	1290
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	2268 d
Codetel	94	93 30
Cogifi	331	....
Comiphos	580	639 d
Cie Industrielle	6330	....
Cpt Lyon Alemand	343	335
Concorde	689	692
Conser.Mét.Prov.	32 90	....
Crédit Gén.Ind.	155	....
Cr Universel (Cie)	360	....
Christian Dior	385 50	....
Darblay	599	....
Degremont	1701	1700
Delmas Vieljeux	4034	....
Didot Bottin	1015	....
Eaux Bassin Vichy	2510	....
Eaux Vittel	950	930
Ecia	250	250
Electro-Banque	373	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Essex (ex Esanit)	1690	1685
Finalens	260	....
F.I.P.P.	94	....
F.N.A.C.	1770	1682
Foncière (Cie)	492	....
Foncières Euris	369	....
Fonc.Lyonnaise	591	619
Foncina	470	....
Fougerolle	790	788
France I.A.R.D.	680	....
France SA (La)	1851	1850
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	715	715
Gazolim	317	316
Gévelot	499	....
G.F.C.	345	350
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1481	....
G.T.I (Transport)	270	....
Immobail	328	330
Immobanque	700	699
Im.Marseillaise	6300	....
Immofice	410 20	....
Invest.(Ste Cie.)	3300	....
Lambert Frères	268 30	....
Lille Bonnières	1251	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	732	735
Louvre	2830	2830
Lucia	1100	....
Machines Bull	30 60	37 80
Mag.Uniprix	160	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	430	....
Mors	76 50	77 50
Navigation (Nle)	209	....
Optorg	241 10	241 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Oréal (CI)	375	....
Origny-Desvroise	750	678 o
Palais Nouveauté	1112	....
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	187	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	234	....
Paris Orléans	216	....
Parthena Invest.	280	290
Pathé Cinéma	842	....
Piper Heidsieck	1120	1234 d
Porcher	428	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	670	661
Rochefortaise	110	....
Rosario	192 10	193
Rougier	226	....
S.A.C.E.R.	385	....
S.A.F.A.A.	248	....
S.A.F.I.C Alcan	250	....
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	111 90	113 20
Salins du Midi	608	617
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	749	760
Senelle	394 80	400
S.Etud.Part. (M)	122	....
Sfic	578	553
Siovin	139	145 90
S.I.P.H.	170	....
S.M.C.I.	61	....
Sofal	540	540
Soffo	261	....
Sofical	1230	1197
Softam (ex Saturn)	75	....
Sofrag	2400	2430
Soudure Autogène	840	848
Sovabail	358	....
Speni	600	....
Taittinger	2815	....
Testut-Aequitas	720	588 o
Tour Eiffel	250	....
Ufiner	1110	....
Vicat	410	415
Viniprix	1350	1499 d
Virax	90 25	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	355 10d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	728	....
Akzo Nv Sico	386	....
Alcan Aluminium	111 70	....
American Brands	248 90	....
Arbed	622	....
Asturienne Mines	129	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	19500	....
Can.Pacifique	88	....
Chrysler Corp.	75 80	....
C I R	8 40	....
Commerzbank	888	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	293	....
Fiat	22	....
GBL (Brux Lamb.)	525	....
Gevaert	974	....
Glaxo Holdings Ltd.	86 10	....
Goodyear Tire	305	....
Grace and Co (WR)	229	....
Honeywell Inc	[illegible]	360 d
Johannesburg	95	....
Koninklijke Pakhoed	130	....
Kubota	24 30	....
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	21 50d
Noranda Mines	84 10	....
Olivetti priv.	8 90	....
Pfizer Inc	408	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	298	....
Rodamco NV	170	....
Rolinco	297	....
Saipem	5 95	....
Sama Group	20	....
SKF Aktiebolaget	96	....
Tenneco Inc.	187	....
Thorn Electrical	77	....
Toray Ind.	25 50	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	8 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calcophos	100	....
C G H Cogenhor	10 45	....
Coparex	650	....
Drouot Assurances	325	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	85 70o
Europ Soutres Ind.	20	....
Gachot S.A.	67	....
Grds Moulins Paris	1460	....
Guy Degrenne	442	....
Lecteurs du Monde	175	192 80d
Nicolas	1522	....
Paramelle RD	1410	....
Particip. Percier	350	....
Quadral	22	....
Rorento N.V.	216 60	....
St-Gobain-Emballage	1800	....
S.E.P.R.	905	....
S.P.R. act. B	310	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Wassmann	400	1046 o

SICAV (sélection) 24/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	215 78	210
Agepargne	776 26	742 83
Améri-gan	8151 88	7838 35
Amplia	257670 13	257670 13◆
Amplitude	640 43	621 78
Arbitrages Court.T.	6967 71	6967 71
Associc	1068 02	1068 02
Atout Futur	392 03	382 47
Aurecic	1281	1224 27
Avenir Alizes	1766 11	1721 68
Axa Capital	167 50	160 29
Axa Court Terme	7663 30	7663 30
Axa Europe	130 89	125 25
Axa Investments	118 34	113 24
Axa NPI	123 91	118 57
Axa Première	116 50	116 15
Axa Sélection	148 44	142 05
Axa Valeurs PER	124 21	118 86
Cadence 1	1025 94	1025 94
Cadence 2	1026 70	1026 70
Cadence 3	1025 95	1025 95
Capimonetaire	6098 44	6092 35
Capioblig	6300 41	6176 87
Capitacic	1282 88	1263 72
Cosmos	1291 79	1260 28
Comptavalor	3396 13	3391 04
Convertimmo	353 32	346 40
Credinter	477 84	463 92
Credit Mutuel Capital	1254 96	1230 36
Dieze	1291 69	1260 09
Drouot France	830 50	794 74
Drouot Investiss.	984 05	941 67
Drouot Sécurité	251 88	241 03
Ecocic	1058 81	1027 97
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecupar	135 14	129 32
Ecureuil Capitalisation	2518 10	2493 17
Ecureuil Géovaleurs	2280 89	2214 46
Ecureuil Invest.	424 14	411 79
Ecureuil Monepremiere	64733 62	64733 62◆
Ecureuil Monétaire	38152 91	38152 91
Ecureuil Trésorerie	2353 84	2353 84◆
Ecureuil Trimestr.	2046 52	2025 27◆
Elicash	2 699940	2 699940◆
Energia	272 45	260 10
Eparcic	3479 22	3479 22
Eparcourt-Sicav	4518 06	4506 79
Epargne Associat.	26343 96	26121 92
Epargne Capital	10509 86	10405 80
Epargne Court Terme	650 21	650 21◆
Epargne Croissance	1757 59	1710 56
Epargne Industrie	94 15	91 63
Epargne J.	67357 92	67357 92
Epargne Long Terme	201 11	195 73
Epargne Monde	1288 06	1253 61
Epargne Obligat.	205 12	199 63
Epargne Premiere	14142	14036 72
Epargne Quatre	1101 57	1072 09◆
Epargne-Unie	1332 87	1300 36
Epargne Valeurs	455 77	443 57
Epsilon	1230 60	1218 42◆
Eufi Cash capi	8101 51	8101 51◆
Eufinvest capi.	648 86	629 96◆
Eurocic Leaders	1077 42	1046 04
Eurodyn	1189	1160
Euro Gan	6243 13	6003 01
Europe Nouvelle	542 80	518 19
Fonsicav	13917 65	13917 65
France-gan	9702 34	9329 17
France Garantie	276 69	276 14
France Index Sicav	108 84	105 65
France Investiss.	343 31	334 94◆
France Obligations	498 57	483 73
Francic	451 68	438 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 63	103 52
Francic-Regions	1224 59	1188 92
Fructi-Associations	34 22	34 22
Fructi-Capi	40 93	40 33
Fructidor	241 06	237 50
Fructifrance	875 19	853 84
Fructoblig	1364 65	1331 37◆
Gestilion	14417 69	14345 96
Gest.Associations	171 30	167 53
Horizon	1214 31	1178 94
HLM Monétaire	13461 23	13461 23
Interepar	111213 16	107973 94
Interoblig	13892 92	13620 51
Intersélection Fce	514 45	504 36
Japacic	158 98	154 35◆
Jeunepargne	278 57	274 45◆
Latitude	2183 17	2179 90
Leumi C.T.	12165 79	12165 79
Leumi L.T.	6836 96	6637 83
Lion Association	11029 62	11029 62
Lion Institution	28918 68	28846 56
Lionplus	956 73	937 97
Lion Trésor	2247 77	2225 51
Lion 20 000	25437 13	25437 13
Livret Bourse Inv.	555 53	539 35
Livret Portefeuil.	725 08	703 96
Méditerranée	182 90	175 02
Mensuel CIC	10114 24	10013 10
Monecic	5408 35	5408 35
Monedan	65655 79	65655 79
Mone J.	70374 39	70374 39◆
Monévalor	79275 03	79275 03
Mutualité dépôts	13117 33	13091 15
Mutuelle Unie Sel.	143 75	137 56
Natio Court Terme	274530 00	274530
Natio-Epargne	17255 57	17084 72
Natio-Ep. Ret.	124 53	121 20
Natio Eparg.Trésor	7629 09	7613 86
Natio-Imm	1126 14	1096
Natio-Inter	1404 29	1386 71
Natio-Monétaire	24539 18	24539 18
Natio-Patrimoine	1354 98	1318 72
Natio-Placements	67884 65	67884 65
Natio-Revenu	1048 29	1037 91
Natio Sécurité	11697 06	11697 06
Natio-Valeurs	864 46	841 32
Nippon-Gan	5470 51	5280 11
Nord Sud Develop	1543 13	1540 05
Obli-Associations	150 91	149 42
Oblicic-Mondial	2617 49	2578 81
Oblicic-Régions	1086 53	1050 77
Oblifutur	2790 91	2722 84
Oblig. mas caté.	174 02	171 45
Oblilion	1360 38	1346 91
Oblisécurité Sicav	12469 64	12469 64
Oraction	1042 21	1016 79
Orvalor	6956 90	6820 49
Paribas Capitalisation	1480 82	1458 94
Paribas Epargne	20177 46	20017 32
Paribas Opportunités	130 61	125 29
Paribas Patrimoine	585 35	561 49
Paribas Revenus	95 97	95 02
Patrimoine Retraite	217 92	213 65
Parvalor	648 56	635 84
Placement A.	1391 09	1363 81◆
Placement J.	6996 54	6982 57◆
Placement M.	64664 22	64535 15◆
Placement Nord	990 94	971 51◆
Plénitude	130 45	126 96
Poste Croissance	21091 63	21070 56◆
Poste Gestion	63509 62	63509 62◆
Première Oblig.	11151 94	11140 80
Prévoy. Ecureuil	117 33	116 17
Priv'Associations	28516 45	28516 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficic	993 49	969 26
Quartz	132 73	129 49
Réalvalor	831 31	815 01
Rentacic	163 06	160 65
Revenus Trimestr.	5397 44	5344
Revenu-Vert	1137 30	1120 49
St Honoré Bio-Alim.	976 36	932 09
St Honoré Bons du Tr.	10875 08	10820 98
St Honoré Global	234 60	223 96
St Honoré Invest.	764 92	730 23
St Honoré Mat Plac.	197 09	188 15
St Honoré Pacifique	583 99	557 51
St Honoré PME	517 62	494 15
St Honoré Real	14477 06	14417 38
St Honoré Services	450 28	432 96
Sécuricic	1689 82	1689 82
Sécuri-Gan	12413 11	12189 72
Sécuritaux	1347 58	1347 58
Sicasden	721 58	710 92
Sicav Associations	1788 19	1788 19
SFI-CNP Assur	673 09	653 49
S.G. Fr. opportunités	1120 58	1098 61
Sicav 5 000	431 81	420 25
S.I. Est	1426 64	1385 21
Silvafrance	667 89	650 01
Silvam	417 62	405 96
Silvarenta	220 29	215 97
Silvinter	449 44	437 41
S.N.I.	1225 90	1190 19
Sogenfrance	1059 82	1039 04
Sogépargne	310 39	304 30
Sogevar	1058 15	1037 40
Soginter	1310 30	1284 61
Soleil Investissements	614 96	591 31
Solstice	2146 91	2141 56◆
State Street Act. Eur.	10285 06	9937 26◆
State Street Act. Fce.	10277 79	9978 44◆
State Street Emer. Mkt	11802 39	11234 97◆
Stratégie Actions	792 17	761 70
Stratégie Rendement	1370 93	1327 78
Technocic	1079 73	1048 28
Techno-Gan	5940 01	5711 55
Thesora	645 95	639 55◆
Transplus	149 85	143 40
Trésor Plus	1259 14	1246 67◆
Trésor Real	13907 24	13907 24
Trésoricic	125336 22	125336 22
Trilion	5208 96	5140 14
UAP Investissement	450 84	434 54
UAP Actions France	597 29	575 70
UAP Act. Select.	641 18	618
UAP Aedificandi	581 05	580 05
UAP Altefi	215 29	207 51
UAP Alto Sicav	168 27	162 19
UAP Moyen Terme	136 21	131 29
UAP Premiere Cat	11359 78	10949 19
Uni-Associations	119 61	119 61◆
Uni-Foncier	1268 19	1237 26
Unifrance	583 87	569 63
Uni-Garantie	1264 56	1242 20
Uni Régions	1340 96	1308 25
Univar	229 75	229 75◆
Univers Actions	1257 69	1227 01
Univers-Obligation	1876 17	1830 41
Valorg	1994 54	1992 55
Valreal	51571 21	51545 44

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 493	....	....	....
Ecu	6 957	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 060	....	....	....
Belgique (100 F)	16 556	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 880	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 528	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 930	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 775	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 957	....	....	....
Suisse (100 f)	383 540	....	....	....
Suède (100 krs)	93 760	....	....	....
Norvège (100 k)	86 850	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 488	....	....	....
Espagne (100 pes)	6 393	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 956	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 701	....	....	....
Japon (100 yens)	4 420	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	62400	.....
Or fin (en lingot)	62950	.....
Napoléon (20f)	360	.....
Pièce Fr (10 f)	423	.....
Pièce Suisse (20 f)	360	.....
Pièce Latine (20 f)	355	.....
Souverain	450	.....
Pièce 20 dollars	2055	.....
Pièce 10 dollars	1097 50	.....
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2370	.....
Pièce 10 florins	368	.....



AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Orchestre des étudiants en musicologie : 12 h 30 ven. Telemann, Couperin, Bach.

ASCA. Désiré N'Kaoua : 20 h 30 sam. Piano. Chabrier Elsa Kolodin : 10 h dim. Piano. Cours d'interprétation. Brahms, Chopin Elsa Kolodin : 14 h 30 dim. Piano. Mozart, Albeniz, Chopin Dominique Merlet : 15 h sam. Cours d'interprétation. Beethoven, Debussy, Chopin.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Cristina Ortiz : 19 h mar. Piano. Ravel, Schumann, Chopin.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Isabelle Vernet : 12 h 30 jeu. Soprano, Emmanuel Strosser (piano). Strauss, Duparc.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Orchestre symphonique français : 20 h 30 lun. Hervé Noël (trp), Jan Caeyers (dir.). Haydn, Beethoven.

CENTRE PASTORAL HALLES-BEAUBOURG (42-71-93-93). Jane Peters, Joseph Carver, Florence Millet : 16 h dim. Violon, ctb, piano. Bottesini, Schumann, Isaye, Janacek Irène Gomez : 21 h sam. Guit. Turina, Villa-Lobos, Sor, Bach, Brouwer.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Trio Fontenay : 12 h 45 mer. Mendelssohn, Mozart Orchestre Colonne : 20 h 30 jeu. Antonello Allemandi (dir.). Brahms, Beethoven Lucia Popp : 20 h 30 ven. Soprano, Irwin Gage (piano). Prokofiev, Pfitzner, Schreker, Strauss Trio Fontenay : 12 h 45 ven. Dvorak Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 lun. Françoise Pollet (soprano), Stafford Dean (basse), Armin Jordan (dir.). Britten, Florentz, Chostakovitch Henry Runey, Patrick Ivorra : 12 h 45 lun. Basse, piano. Haendel, Beethoven, Fauré, Niles, Copland.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Elizabeth Schlesinger, Laurent Grynszpan : 18 h dim. Piano à quatre mains. Beethoven, Schubert, Ravel, Poulenc Quatuor Razumowsky : 20 h 30 lun. Monique Royer (récitante). Schubert, Ravel, textes de Vigny, Supervielle Chœur et Orchestre symphonique Ama-Deus : 20 h 30 mar. Richard Bourdarham (direction). Requiem de Mozart Jacques Amade : 20 h 30 jeu. Orgue, et Frédéric Presle, Stéphane Vaillant, Patrick Marzullo (trp). Bach, Haendel, Haydn, Mendelssohn, Tomasi.

EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Orchestre national des chemins de fer français : 20 h 45 mar. Joël Jody (cor), Béatrice Burley (voc.), Claude-Erik Nandrup (dir.). Milhaud, Honegger, Strauss, Ravel, Wagner.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS. Jean-Patrice Brosse : 20 h 30 jeu. Orgue, le Chœur grégorien de Paris. Couperin, chant grégorien Musici Europae Orchestra : 20 h 30 mar. Chœur universitaire de Jussieu, Daniel Pacitti (dir.). Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 22 février 1992. 20 h 30 sam. Haendel, Vivaldi, Loeillet, Telemann.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Orchestre la Fenice du Val-de-Marne : 20 h 30 jeu. Anne Chew (soprano), Anne Coppey (mezzo-soprano), Simon Edwards (ténor), Lionel Peintre (basse), Jean-Luc Abras (fl.), Marc Dondeyne (htb), Chorale Anima Fontis, Chorale du Marais, Chorale de Dreux, Reynald Parrot (dir.). Mozart, Salieri.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur de chambre Accentus : 20 h 30 mer. Delphine Collot (soprano), Georges Guillard (orgue), Laurence Equilbey (dir.). Mozart, Byrd, Tallis, Saint-Saëns, Duruflé, Poulenc Orchestre la Fenice du Val-de-Marne : 20 h 30 mar. Anne Chew (soprano), Anne Coppey (mezzo-soprano), Simon Edwards (ténor), Jean-Louis Bindi (basse), Jean-Luc Abras (fl.), Marc Dondeyne (htb), Chorale Anima Fontis, Chorale du Marais, Chorale de Dreux, Reynald Parrot (dir.). Mozart, Salieri.

FACULTÉ D'ASSAS (46-05-56-46). Ensemble international de Paris : 20 h 30 jeu. Amine Kouider (dir.). Brahms, Liszt, Beethoven.

HOTEL ADAGIO (40-45-10-00). Ensemble 78 : 20 h 30 ven. Georges Balbon (violon), Paul Hadjaje (alto). Vivaldi, Mozart.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Isabelle Perrin : 22 h 30 mer. Harpe. CPE Bach, Mollero, Hindemith, Salzedo, Francisque, Tournier Cyril Ghestem, Jean-Charles Monciero, Anne Billan : 22 h 30 jeu. Violon, alto, piano. Debussy, Merlet, Honegger Didier Henry, Angéline Pondepeyre : 22 h 30 ven. Baryton, piano. Ravel, Poulenc, Satie, Dapheneo, Bonneau Ana Maria Deveselu, Pascal Godart : 22 h 30 sam., lun. Violon, piano. Beethoven, Mozart, Franck Isabelle Perrin : 22 h 30 lun. Harpe. Haendel, Braun, Parish-Alvars, Salzedo, Tournier Martine Gagnepain : 22 h 30 mar. Piano. Debussy, Fauré, Franck Solistes de l'Orchestre national de France : 18 h 30 ven. Bertrand Walter, Liliane Beguin Rossi (violons), Sabine Toutain (alto), Carlos Dourthé (cello), Gabin Lauridon (ctb), Guy Dangain (clar.), Régis Poulain (basson), Michel Cantin, Jean-Michel Vinit (cors). Beethoven, Schubert. Grand auditorium 104.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h ven. Jean-Marc Luisada (piano), Marek Janowski (dir.). Beethoven, Bruckner Donna Brown : 20 h 30 lun. Soprano, et Françoise Tillard (piano). Œuvres de Brahms, Schubert, Richard Strauss.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Paul Julien, Ludmila Jankowska : 22 h mer. Cello, piano. Chopin Alexandre Markas, Frantz Michel : 22 h jeu. Pianos. Schubert, Brahms, Schumann Benoît Fromanger, Christophe Guiot, Laurent Verney : 22 h ven. Flûte, violon, alto, Jean-Marie Gamard (cello), Catherine Michel (harpe), Stany Lasey (piano) José Luis Baretto, Stéphane Spira : 22 h sam. Voc., piano. Piazzola, Gardel, Blasquez.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL (47-34-11-91). Artrio : 20 h 45 ven. Fitz, Couperin, Arma, Martinu.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Artrio : 20 h 45 ven. Clara Novakova (flûte), Anna Rex (cello), Yukari Bertocchi (piano). Fitz, Couperin, Arma, Martinu.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Ensemble de balalaïka de Paris : 21 h jeu. Micha Tcherkasky (dir.). Dans le cadre du Festival rencontre de balalaïka Nicholas Ong, Masanori Kobiki : 20 h 30 ven. Piano. Visvikis.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Akiko Ebi : 20 h 30 mer. Piano. Bach, Gallois-Montbrun Hommage à Lily Laskine : 20 h 30 jeu. Matthieu Martin, Graziella Vo-Perrier, Frédérique Cambreling (harpe), Patrick Gallois (flûte), Michel Piquemal (baryton), Patricia Neels (cello), Marielle Rousseau (piano), Trio Sibelius. Thomas, Godefroid, Pierné, Caplet, Ravel, Fayolle, Mozart, Parish-Alvars, Bartok Marianne Behrendt, Marylène Dosse : 17 h 30 dim. Violon, piano. Mozart, Brahms, Prokofiev Christa Ludwig : 20 h 30 lun. Mezzo-soprano, Charles Spencer (piano). Schubert, Wolf, Strauss Lazar Berman : 20 h 30 mer. Piano. Bach, Prokofiev, Chopin.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. ; 16 h 30 sam. Cheryl Studer (soprano), Florence Quivar (mezzo-soprano), Gösta Winbergh (ténor), Roberto Scandiuzzi (basse), Chœur de l'Orchestre de Paris, Carlo Maria Giulini (dir.). Requiem de Verdi Orchestre Pasdeloup : 20 h 30 sam. Eliane Rodrigues (piano), Eduardo Fernandez (guitare), Fernando Lozano (dir.). Chabrier, De Falla, Ravel, Rodrigo Orchestre Paul Kuentz : 17 h dim. Nicanor Zabaleta (harpe), Régis Manceau (fl.), Monique Frasca-Colombier (violon), Jean-Philippe Brun (alto), Marie-Frédérique Gaugué, Agnès Postec (pianos). Mozart Orchestre Colonne : 20 h 30 lun. Sylvie Brunet (soprano), Frédéric Chaslin (dir.). Wagner.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Yo Yo Ma, Paul Meyer, Emmanuel Ax : 20 h 30 mer. Cello, clar., piano Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. François-Joël Thiollier (piano), Rudolf Barchaï (dir.). Schoenberg, Liszt, Lockin Quatuor Alban Berg : 20 h 30 ven. Haydn, Berg, Brahms Quatuor Chilingiran : 15 h sam. Et Imogen Cooper (piano). Dvorak, Cooper Gary Hoffmann, Brigitte Engerer : 11 h dim. Cello, piano. Beethoven, Mendelssohn, Chopin Orchestre des Champs-Elysées : 20 h 30 mar. Michel Garcin-Marrou (cor), Christophe Coin (dir.). Gluck, Mozart, Beethoven.

Nous publions le *lundi* (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Nagano Idiki : 20 h 30 jeu. Piano. Beethoven, Brahms, Takemitsu, Prokofiev.

THÉATRE DU SPHINX. CENTRE CULTUREL AMORC (42-78-39-29). Serge Garcia, Frédéric Mage : 20 h 30 ven. Violon, piano. Mozart.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Ton Koopman : 11 h dim. Clavecin. Sweelinck, Couperin, Forqueray, Bach, Storace Ensemble Musique oblique : 20 h 30 lun. Caplet, Debussy.

TOURTOUR (48-87-82-48). Eve Griliquez, Jacques Grober, Laurent Grynzpan : 20 h 30 mer., jeu., ven. Récitante, voc., piano. Musique juive. Et jamais le chant ne s'est tu...

PÉRIPHÉRIE

BAGNEUX. THÉATRE VICTOR-HUGO (46-63-10-54). Quintette Nielsen : 20 h 30 mar. 1re partie : œuvre primée du Concours de composition. 2e partie : Stockhausen, Berio, Nielsen.

BAILLY. SALLE DES FÊTES. Orchestre national d'Ile-de-France : 17 h dim. Gérard Jarry (dir.). Mozart, Beethoven, Strauss.

BAILLY. SALLE DES FÊTES. Orchestre national d'Ile-de-France : 17 h dim. Gérard Jarry (dir.). Mozart, Beethoven, R. Strauss.

CACHAN. THÉATRE (46-65-66-12). Ensemble Tuyo : 15 h dim. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Yvan Rebroff : 20 h 30 mar. Basse, Franz Friedl (piano). Ave Maria de Gounod, chants liturgiques.

ENGHIEN-LES-BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 mar. Marion Sylvestre (soprano), Jean-Yves Ossonce (dir.). Poulenc, Hersant, Milhaud.

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Compagnie Suforel : 20 h 30 sam. Rumeurs. 1re partie : Champs magnétiques de J.-S Beltrando et Annick Bonaventure. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

FOSSES. OMC GERMINAL (34-72-88-80). Orchestre national d'Ile-de-France : 15 h dim. Marion Sylvestre (soprano), Jean-Yves Ossonce (dir.). Poulenc, Hersant, Milhaud. Première partie : Dora Lou. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

HERBLAY. CENTRE CULTUREL (39-97-40-30). Vengeance : jusqu'au 2 février 1992. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Un spectacle musical de Marianne Clévy d'après la Tragédie du vengeur de C. Tourneur. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Ensemble Tuyo : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

ORLY. CENTRE CULTUREL ARAGON-TRIOLET (48-92-39-29). Ensemble Tuyo : 21 h ven. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Alexandre Lagoya : 20 h 45 sam. Guitare.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Orchestre Pasdeloup : 20 h 45 jeu. Bruno Rigutto (piano), Michel Quéval (direction). Gershwin.

THIAIS. THÉATRE RENÉ-PANHARD (48-53-12-14). Des oiseaux dans ma tête : 15 h mer. Par les Ateliers Champs magnétiques d'après les Petits Contes drôlatiques de J. Vialion.

LES ULIS. CENTRE CULTUREL BORIS-VIAN (69-07-65-53). Roland Dyens : 16 h dim. Guitare. Villa-Lobos, Dyens.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Audition de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Œuvres de Charpentier, Schütz, Bach.

VILLECRESNES. EGLISE NOTRE-DAME (45-99-09-09). Chants orthodoxes russes : 17 h 30 dim. Par la chorale de l'église de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, Oleg Lavroff (dir.).

VILLENEUVE-LE-ROI. CENTRE COMMUNAL PIERRE-MARTIN (45-97-44-47). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h sam. Marion Sylvestre (soprano), Jean-Yves Ossonce (direction). La Voix humaine de Poulenc.

VILLENEUVE-LE-ROI. CENTRE PIERRE-MARTIN. Orchestre national d'Ile de France : 21 h sam. Marion Sylvestre (soprano). Jean-Yves Ossonce (dir.). Milhaud, Hersant, Poulenc.

OPÉRAS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Le Chevalier imaginaire : 19 h 30 mer., ven. Opéra de Philippe Fénelon. Mélanie Armistead (soprano), Menaï Davies (mezzo-soprano), Philip Doghan (ténor), Leroy Villanueva, Luis Masson (barytons), Aurio Tomicich (basse), Ensemble InterContemporain, Peter Eötvös (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Atys : jusqu'au 5 février 1992. 19 h 30 mar. Opéra de Lully. Howard Crook (29 janv., 1er, 4 fév.), Guy de Mey (31 janv., 2, 5 fév.) (t.), Agnès Mellon (29 janv., 1 fév.), Anne Monoyios (31 janv., 4 fév.), Monique Zanetti (2, 5 fév.) (s.), Guillemette Laurens (29 janv., 1er, 5 fév.), Jennifer Smith (31 janv., 2, 4 fév.) (m.). Jean-Francois Gardeil (2, 5 fév.), Nicolas Rivenq (29 janv., 1, 4 fév.), Nicolas Cavallier (31 janv.) (bar.), les Arts florissants, William Christie (dir.), Jean-Marie Villégier (mise en scène).

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Apollo et Hyacinthus : jusqu'au 30 janvier 1992. 15 h mer. ; 20 h 30 jeu. Opéra de Mozart. Vincent Darras, Alain Thaïs (contre-ténors), Loïc Thuaire, Tristan Giaccardi, Sylvaine Davène, Cyrille Gerstenhaber (sopranos), l'Atelier lyrique et la Maîtrise de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (dir.), Myriam Tanant (mise en scène). Amphithéâtre Lady Macbeth de Mzensk : jusqu'au 26 février 1992. 19 h 30 sam., mar. Opéra de Chostakovitch. Les 1er, 4, 8, 11, 14, 17, 20, 22 fév. Mary-Jane Johnson, les 26 et 24 fév. Kristine Ciesinski (sopranos), les 1er, 4, 8, 11, 14, 17, 20, 22 fév. Jacques Trussel, les 24 et 26 fév. Alan Woodrow, Paolo Barbacini, Ian Caley (ténors), les 1er, 4, 8, 11, 14 fév. Aage Haugland, les 17, 20, 22, 24, 26 fév. Anatolij Kotscherga (basses), Orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (dir.), André Engel (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 mars 1992. 20 h 30 mar. Barbara Franch-Weselak, Stéphanie Mugnier, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henri (s), Abella Batienko, Cayherine Renoult-Bary, Sandrine Suter (mezzo-s), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Grégorio Rangel (ténors), Philippe Cambaceres, Marc Guillard, Matthieu Lecroat, Charles Saillofest (barytons), Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Anne Chambert, Pierre Muller (piano et dir.), Serge Catanèse (mise en scène).

PÉRIPHÉRIE

EPINAY-SUR-SEINE. ESPACE LUMIÈRE. L'Opéra du pauvre : 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Opéra de Léo Ferré. Compagnie La Famille, Orchestre symphonique de Milan, Léo Ferré (dir.), Bernard Estrabaud (chor.).

SAINT-MAUR. THÉATRE (48-89-99-10). Rigoletto : 20 h 30 jeu. Opéra de Verdi. Par le Teatro Lirico Arturo Toscanini di Milano.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Apollo et Hyacinthus : 21 h ven., sam. Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (dir.), Myriam Tanant (mise en scène).

BATACLAN (47-00-55-22). Phi-Phi : jusqu'au 23 février 1992. 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. Opérette de Henri Christiné. Maurice Sieyes, Bernard Pisani (barytons), Manon Landowski, Eliane Lublin (sopranos), Jean-Claude Mathon (comédien), Philippe Pistole (ténor), Orchestre symphonique d'Europe, John Burdekin (dir.), Olivier Bénézech (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 29 janvier 1992. 14 h mer., jeu. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

PÉRIPHÉRIE

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). La Vie parisienne : 21 h ven. ; 16 h dim. Opérette d'Offenbach. Jean-Yves Chatelais, Jacques Verzie (barytons), Alain Hocine, Pierre Berriau, Jean-François Sivadier (ténors), Gilles David (basse), Hélène Delavault, Isabelle Mazin (sopranos), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Lyon, Jean-Yves Ossonce (dir.), Alain Francon (mise en scène), Caroline Marcade (chor.).

JAZZ

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Vincent Magnier et Compagnie : 20 h 30 dim. Eric Jacquet (batt.), Eric Patureau (basse), Xavier Quérou (sax.).

ALLIGATORS (42-84-11-27). Warren Bernhardt Trio : 22 h mer., sam. ; Philippe Lucas Quintet : 22 h jeu. ; Warren Bernhardt Trio : 22 h sam.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Alain Jean Marie, Bradley Wheeler : 22 h 30 mer., jeu. ; Annette Lowman : 22 h 30 ven. ; Annette Lowman : 22 h 30 sam. ; Gildas Scouarnec Trio : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 25 février. 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Philippe Le Beugle, Philippe Duchemin : 22 h mer., jeu. ; Jean-Claude Naude, Jean-Pierre Mulot : 22 h lun., mar. Piano, ctb.

BATACLAN (47-00-30-12). Fabulous Thunderbirds : 20 h mar.

LE BILBOQUET (45-43-81-84). Hervé Mechiney en quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Roman Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Malaval BBB and B : 22 h mer. ; Loose Blues : 22 h jeu.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Marc Tobaly : 22 h mer., jeu. ; Liverpool : 22 h lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean Lorieau Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; Maxim saury Jazz Music : 21 h 30 sam., dim., lun., mar.

LA CIGALE (42-23-38-00). Le Cri de la mouche : 20 h mer.

LA COUPOLE (43-20-14-20). Danis Badault Quartet : 21 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. La Souris déglinguée : 19 h 30 jeu. Avec les Naufragés, les Vierges ; Dennis Brown, Freddy McGregor, Andrew Tosh : 19 h 30 dim. Et Beres Hammond, The 809 Band ; Les Naufragés, les Vierges : 19 h 30 jeu.

ESPACE ORNANO. Wolfang Press : 19 h 30 mer. ; Laaz Rockit, Evil Dead : 19 h 30 mar.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). François Tusques : 22 h 30 mer., jeu. ; Trio Gasy : 22 h 30 ven., sam. ; Katy Roberts : 22 h 30 lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Alcotest Blues Band : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 23 février. 22 h 30 dim. ; Franck Ash Blues Band : 22 h 30 mar. ; Jam Session : jusqu'au 23 février. 16 h dim.

GALERIE DE NESLE (43-29-45-88). All That Jazz : jusqu'au 19 février. 19 h dim.

GIBUS (47-00-78-88). Metal Night, Sleazy Angels : 23 h mer. ; Woodpeker : 23 h jeu. ; Colm : 23 h ven.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 janvier. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (sax.), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er février. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder Band : 22 h 15 sam. ; Freddie Meyer : jusqu'au 10 février. 22 h 15 lun. ; Bill Thomas : 22 h 15 mar.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Lonnie Brooks Blues Band : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; Christia Morin : jusqu'au 23 février. 12 h dim. Avec l'Ellingtomania de François Biensan et le quatuor à cordes Alyosia, Claire Paris (dir.) ; Jimmy McGriff : jusqu'au 15 février. 22 h 30 lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 dim.

LA VILLA (43-26-60-00). Trio Lovano-Texier-Romano : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Old Timers : 22 h lun. ; Serge Adam, Benoît Delbecq, Hubert Dupont : 22 h mar. Trp, piano, ctb, Benjamin Henocq (batt.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Pascal Brechet Quartet : 22 h mer. ; Michel Chevalier Quartet : 22 h jeu. ; Marcel Zanini Quintet : 22 h ven., sam. ; Carole Sergent Quartet : 22 h lun. ; Gildas Scouarnec Quartet : 22 h mar.

MAIRIE DU XIVe. Sound System King Dragon : 22 h 30 sam.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Stéphane Kochoyan Trio, Bertrand Renaudin Quartet : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger : 22 h 30 mer. Au club ; Trio Philippe de Preissac : 22 h 30 jeu., ven., sam. Au bar ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 23 février. 22 h 30 dim. ; Eric Luther Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Alain Bouchet : 22 h mer., jeu., ven. ; Pierre Calligaris All Stars : 22 h sam. ; Serge Rahoerson and Nivo : jusqu'au 23 février. 22 h dim. ; Philippe de Pressac : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Vic Moan : 23 h jeu. ; Les Trolls : 23 h ven. ; Scarface : 20 h mar. ; Bon et Méchant : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Quoi de neuf docteur? : 21 h 30 jeu. Vincent Momplet, Georges Beckerich, Christophe Dutray, Peter Volp (trp), Philippe Botta, Charles Schneider, Philippe Sellam (sax.), François Thuillier (tuba), Xavier Desandre (perc.), Gilles Renne (guitare), Benoît Delbecq (piano), Hubert Dupont (ctb), Benjamin Henocq (drums) ; Rosinha de Valença et son Trio : 21 h 30 ven.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). François Jeanneau Quartet : 22 h mer. Intégrale Charles Mingus ; Kevin Coyne : 22 h jeu. ; Lonely Bears : 22 h ven., sam., dim., lun. ; Paul Roland : 22 h mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Le Paris Jazz Repertoire Orchestra : 21 h mer. ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h ven. ; Les Brothers : 21 h sam. ; François Fichut Jazz Gang : 21 h lun.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven : 21 h mer. ; Claude Luter Quintet : 21 h jeu. ; High Society : 21 h ven. ; West Land : 21 h sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h lun. ; Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Emmanuel Sourdeix, Carlos Barretto : 23 h ven., sam. Sax., piano, ctb., et George Brown (batt.) ; Turk Mauro, Emmanuel Sourdeix, Michel Gaudry : 23 h mar. Sax., piano, ctb, et Christophe Marguet (batt.).

PIGALL'S. (46-27-82-82) Laplage : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Dodge Vego Matic : 23 h mer. Soirée Metallic Jungle ; Pulsar : jusqu'au 27 février, 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 28 février. 22 h 30 ven. ; Nuits exotiques : jusqu'au 29 février, 23 h sam. Zouk, soukous, funk, reggae, sega.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Golden Gate Quartet : 20 h 30 ven., mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Joël Barret : jusqu'au 8 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). King Pleasure and the Biscuit Boys : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim. ; Tony Marlow Blue Five : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Frédérique Sylvestre Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven. ; Frank Weisz Quartet : 22 h 30 lun., mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Giroux, Riquet : 22 h mer. ; Vincent Absil : 22 h jeu. ; Bob Dylan Story : 22 h ven.

PÉRIPHÉRIE

ASNIÈRES. GRAND THÉATRE (47-33-69-36). Gala de l'Unicef : 20 h 45 jeu. Avec Jack Diéval et son Trio.

CRÉTEIL. MJC-CLUB CROIX-DES-MÈCHES (48-99-75-40). Correspondances : 21 h ven.

ISSY-LES-MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Zebda : 21 h ven.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Denis Levaillant Trio : 20 h 30 mar. Les Passagers du delta.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIARD (69-20-57-04). Eddy Louiss Quintet : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Vincent Courtois Quartet : 21 h ven. ; Zhivaro : 21 h mar. Invité : André Jaume ; Jean-François Canape Quintet : 21 h sam.

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL (47-47-47-40). Trio Machado : 20 h 30 mar.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (30-58-45-75). Les Têtes raides : 21 h sam.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Eric Daniel Quartet : 21 h ven. ; Les Naufragés : 21 h sam. 1re partie : Barking Dogs.

SARCELLES. FORUM DES CHOLETTES (39-90-74-65). Marcel Azzola, Patrice Caratini, Marc Fosset : 21 h mar.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-15-02). World Saxophones Quartet : 20 h 30 ven. 1re partie : Carla Bley (piano), Steve Swallow (basse, ctb). Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

MUSIC-HALL

AU GRAND REX (45-08-93-89). Higelin : jusqu'au 16 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h 30 dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ESPACE CÉVENNES. Pierre Meige : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Le Parisianiste.

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Cuarteto Cedron : jusqu'au 14 mars. 20 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Fiesta Latina : 21 h 30 sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Claude Nougaro : jusqu'au 16 février. 20 h 30 mar., jeu., ven., sam. ; 17 h dim.

PALAIS DES CONGRÈS. Les Victoires de la musique : 19 h dim. Avec Michel Sardou, Eddy Mitchell, Patrick Bruel, Mylène Farmer, William Sheller, Jane Birkin, Francis Cabrel, Liane Foly, Yannick Noah, les Inconnus...

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Dorothée : 14 h mer. ; 15 h 20 h sam. ; 15 h dim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Bill Deraime : 21 h mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Louis Hernett : jusqu'au 1er février. 22 h mer., jeu., ven. ; Virginie Ansquer : 18 h 30 mer., jeu., ven., sam. Les découvertes de la chanson. ; Travelling Studio des Variétés : 21 h lun. Avec Jean-Christophe Chiron, Marie Perillat, le Duo Ensemble ; Les Zuluberlus : jusqu'au 4 février. 21 h mar. 1re partie : Peter Pan.

THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). Brigitte Cornard : jusqu'au 29 février. 20 h 30 sam., mar. ; 15 h 30 dim. Lignes de vie.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : jusqu'au 7 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Josiane Pinson (voc), Roger Pouly (piano) ; Juliette : jusqu'au 8 février. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Fanny Jacquin : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Darnel : jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (40-26-28-58). Reynaldo Anselmi : jusqu'au 1er février. 22 h 30 mer., jeu., ven. Voix et guit., avec Martin Pavlovsky (piano), Roberto Tormo (ctb), Gilberto Pareyira (bandonéon).

LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). Esquina : jusqu'au 18 février. 21 h dim., lun., mar. César Stroscio (bandonéon), Claudio Pino Enriquez (guitare), Carlos Carlsen (basse), Susanna Rizzi (voc.).

PÉRIPHÉRIE

ALFORTVILLE. MARCHÉ DU DAHOMEY (43-96-49-00). Daniel Kientzy, György Kurtag, Royon Le Mee : 20 h 30 jeu. Sax., synthétiseurs, voc. et clavier. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-82-42-70). Liane Foly : 20 h 30 mar.

EVRY. THÉATRE DE L'AGORA (64-97-22-99). Bernard Lavilliers : 20 h 30 ven.

MARLY-LE-ROI. CENTRE CULTUREL JEAN-VILAR (39-58-74-87). Nuit tango : 21 h sam. Cholo Montironi (bandonéon, piano, cello, ctb) et son orchestre, Noemi Kozlowski (voc.).

PUTEAUX. THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE (47-72-09-59). Agnès, Maurice Horgues, Jean Amadou : 20 h 45 ven. Spectacle de chansonniers.

TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Lulu Borgia, Marc Robine, Bernadette Delchambre : 20 h 30 sam. Et Maryse Merx.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Editta Braun : 20 h 30 mer. Materialen für Tanz und Musik. Chor. Editta Braun Compagnie Zita La Nuit : 20 h 30 ven., sam. ; 15 h 30 dim. Le Sourire de Sarah. Chor. Chantal Tur Compagnie Philippe Tressera : 20 h 30 mer. L'Escale-3 nuits. Chor. Bruno Genty.

BASTILLE (43-57-42-14). Hervé Robbe : 21 h mar. En espérant l'éclipse. Chor. Hervé Robbe.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Dominique Petit, Anne Carrié : 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Nuits. Chor. Dominique Petit, Anne Carrié. Grande salle.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Compagnie Régine Chopinot : 21 h mer., jeu., ven. Saint-Georges. Chor. Régine Chopinot.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Belle au bois dormant : jusqu'au 2 février 1992. 19 h 30 jeu., ven., sam. ; 14 h 30 dim. Ballet de Tchaïkovski. Par le Ballet national de Marseille, avec Zizi Jeanmaire, Dominique Khalfouni, Yannick Stephant, Yan Broeckx, Cyril Pierre (danseurs), Orchestre national de l'Opéra de Paris, David Garforth (dir.), Roland Petit (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Wim Vandekeybus : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Avec la Compagnie Ultima Vez. Toujours les mêmes mensonges. Chor. Wim Vandekeybus Karine Saporta : 18 h jeu., ven. Avec le Centre chorégraphique de Caen. Création sur le thème de Carmen. Chor. Karine Saporta.

PÉRIPHÉRIE

NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Compagnie Maguy Marin : 21 h sam. Cortex. Chor. Maguy Marin.

LE VÉSINET. C.A.L (39-76-32-75). Le Ballet national de Corée : 21 h sam.

LE VÉSINET. CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS. Ballet national de Corée : 21 h sam.

MUSIQUES DU MONDE

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). La Danse de Ciguri : jusqu'au 31 janvier 1992. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim. Par le Quatuor Nomad, Farid Paya (mise en scène). Polyphonies contemporaines inspirées de musiques ethniques.

PARIS EN VISITES

MARDI 28 JANVIER

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« A l'église Saint-Vincent-de-Paul : Hittorff, Flandrin et Rude, l'art religieux bourgeois », 14 h 30, devant l'église, place Franz-Liszt (Monuments historiques).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le nouvel Opéra-Bastille, sa salle de spectacles, la scène et ses coulisses », 12 h 30, sur les marches de l'Opéra (M.-C. Lasnier).

« Façades d'immeubles remarquables, rive droite », 14 heures (prévoir un titre de transport pour l'autobus), métro Arts-et-Métiers, sortie rue Réaumur (A nous deux, Paris).

« Exposition Martin Schongauer, maître de la gravure rhénane », 14 heures, musée du Petit-Palais (Approche de l'art).

« Promenade au Quartier latin, du côté de Saint-Séverin », 14 h 30, sortie métro Maubert-Mutualité, devant le café Le Métro (D. Fleuriot).

« Le faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, métro Faidherbe-Chaligny (C. Merle).

« Emile Gallé, sa vie, son œuvre », 14 h 30, 14, boulevard Raspail (Europ explo).

« L'univers de Drouot », 14 h 30, 13, rue de la Grange-Batelière, deuxième étage (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce-visites).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Centre associatif Mesnil-Saint Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Tamerlan, le maître de Samarcande », par K. Vanderhaeghe ; 16 h 30 : « Rajasthan (3). Les Jaïns et leurs sanctuaires », par C. Bourzat (Le Cavalier bleu).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 : « L'islam. D'Ali aux califes omeyyades », par O. Boucher (Antiquité vivante).

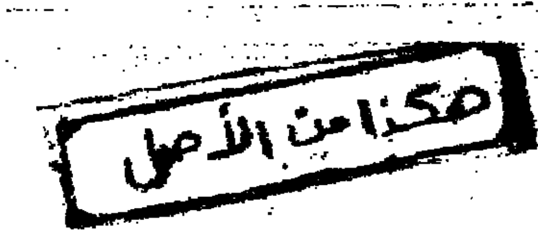
Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Les villes d'art de Suisse » (Paris et son histoire).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Le système solaire » (Cours d'astronomie pratique).

12, rue Guy-de-La-Brosse, 19 heures : « Epargne solidaire et habitat urbain en Afrique », avec R. Parvex, de la CIMADE (Interférences culturelles).

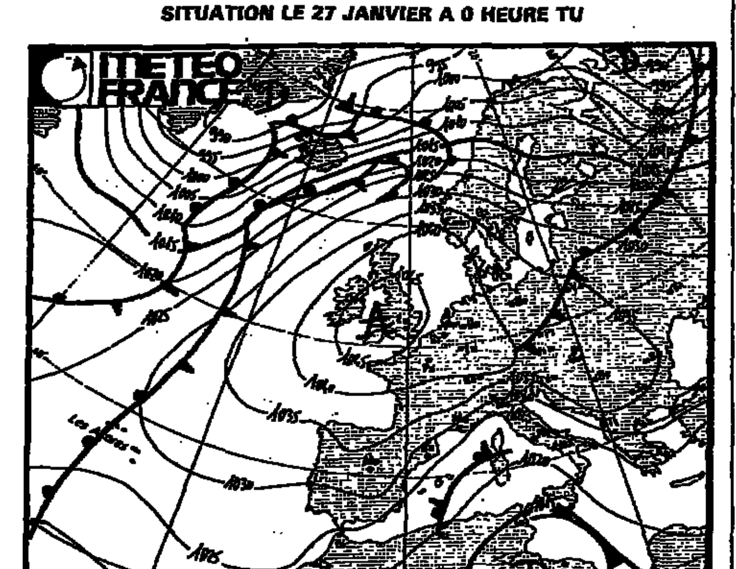
Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : « Nus. Paganisme et chrétienté. Les formes de l'idéal. Entre l'innocence et la chute », par F. Barbe (Hors cadre).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Maîtriser le stress », par D. Varma (Soleil d'or).

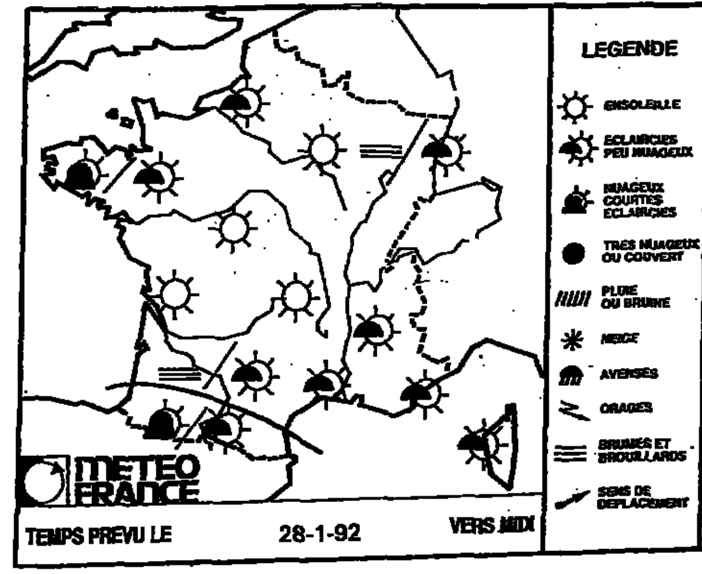


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER 1992



Mardi : du soleil sur l'ensemble du pays. – Le matin, les brumes ou brouillards seront nombreux. Ils seront souvent givrants et auront du mal à se *dissiper dans le Sud-Ouest et dans le* Nord-Est.

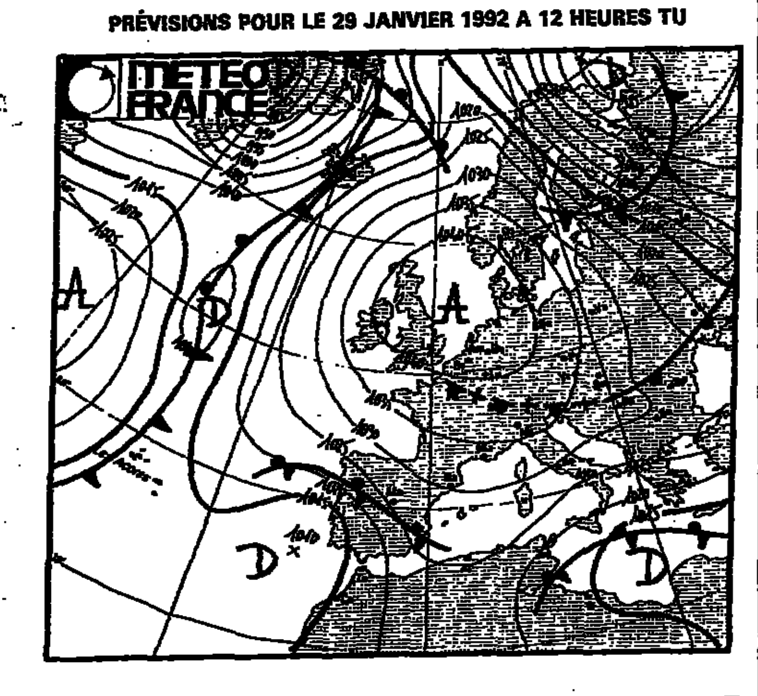
L'après-midi sera ensoleillée sur tout le pays. Les nuages seront toutefois un peu plus nombreux près des Pyrénées et sur la Bretagne.

Le vent d'est sera faible à modéré sur la moitié nord. Entre la Corse et le continent, le vent de nord-est s'atténuera.

Les températures matinales seront négatives pratiquement partout dans l'intérieur entre 0 et – 5 degrés, légèrement positives près des côtes et comprises entre 2 et 5 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 1 à 5 degrés sur la moitié nord, 3 à 8 sur la moitié sud et jusqu'à 11 à 12 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



***TEMPÉRATURES* maxima - minima et temps observé** le 27-1-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-1-1992 à 18 heures TU et le 27-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	8	2	C
BORDEAUX	11	2	D
BOURGES	5	– 1	D
BREST	10	2	C
CAEN	7	1	C
CHERBOURG	7	3	C
CLERMONT-FER	5	– 1	C
DIJON	2	– 2	C
GRENOBLE	0	– 2	C
LILLE	6	1	P
LIMOGES	7	0	C
LYON, BRON	1	– 2	C
MARSEILLE	11	0	D
NANCY	– 1	– 1	C
NANTES	8	1	D
NICE	16	6	D
PARIS-MONTS	7	2	N
PAU	6	– 4	C
PERPIGNAN	11	5	D
RENNES	8	0	D
ST-ETIENNE	3	– 2	C
STRASBOURG	– 1	– 2	C
TOULOUSE	7	– 1	D
TOURS	8	1	C
POINTE-A-PITRE	30	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	12	8	C
AMSTERDAM	7	– 1	N
ATHÈNES	8	6	C
BANGKOK	33	24	D
BARCELONE	15	2	D
BELGRADE	– 2	– 4	C
BERLIN	2	1	C
BRUXELLES	6	1	N
COPENHAGUE	4	– 6	D
DAKAR	32	21	C
DJERBA	15	8	N
GENEVE	6	– 1	D
HONGKONG	19	16	D
ISTANBUL	5	1	D
JÉRUSALEM	8	– 1	D
LE CAIRE	16	6	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	7	3	D
LOS ANGELES	18	10	C
LUXEMBOURG	3	– 3	D
MADRID	12	– 3	N
MARRAKECH	21	3	D
MEXICO	17	10	P
MILAN	13	– 4	D
MONTRÉAL	– 13	– 21	D
MOSCOU	– 3	– 4	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	27	16	C
NEW-YORK	– 1	– 6	D
OSLO	– 2	– 6	C
PALMA-DE-MAJ	15	9	N
PÉKIN	11	– 4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	3	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	2	– 2	D
SYDNEY	25	19	D
TOKYO	11	6	C
TUNIS	14	8	D
VARSOVIE	0	– 6	B
VENISE	11	1	D
VIENNE	0	– 1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Ces questions qu'on se pose

C'ÉTAIT un sujet que *« pour des raisons confraternelles »* la direction d'Antenne 2 avait décidé de ne pas diffuser le samedi 18 janvier, lors de l'émission « Double Jeu ». Et un sujet qu'elle a permis à Thierry Ardisson de diffuser sept jours plus tard. Autrement dit, en une semaine, la confraternité aura vécu. Et Antenne 2 accuse le présentateur vedette de TF 1 Patrick Poivre d'Arvor *d'avoir tripatouillé l'information.*

Les faits remontent au 16 décembre. Ce soir-là, durant « son » journal télévisé, PPDA diffuse une interview de Fidel Castro que Régis Faucon et lui-même ont recueillie à La Havane. Cet entretien, on l'avait vu effectivement. Et une chose était évidente : il s'agissait d'un dialogue entre le leader *cubain et les journalistes français.* Patrick Poivre d'Arvor et Régis Faucon posaient des questions précises à Fidel Castro qui y répondait. Ce document n'ayant rien de bouleversant, on n'y avait pas prêté autrement attention. D'autres le firent. Notamment l'hebdomadaire *Télérama* qui, après enquête, devait mettre en cause les deux journalistes. Pour *Télérama*, ceux-ci n'avaient jamais rencontré Fidel Castro en tête à tête comme il était prévu à l'origine. Bien plus, dira l'hebdomadaire, ils n'avaient fait *qu'assister à une conférence de* presse du leader cubain, sans intervenir. Et ce n'est qu'après coup que les deux journalistes français *auraient, à partir de réponses faites* par Fidel Castro à des confrères étrangers, *« reformulé »,* au prix d'un savant montage, leurs ques*tions jamais véritablement posées.*

Il y eut donc polémique, droit de réponse de PPDA et maintien par *Télérama* de l'essentiel de ses informations. A partir des films réalisés pendant la conférence de presse par la télévision cubaine et une télévision néerlandaise, un collaborateur de « Double jeu », Pierre Carles, viré récemment de TF 1 pour avoir voulu dénoncer certaines *méthodes, a, lui, reconstitué les* faits. Et les images montrent effectivement que PPDA et Régis Faucon assis, face à Fidel Castro, *parmi d'autres journalistes n'ont* pas posé de questions.

Alors de deux choses l'une. Ou les deux journalistes français ont vu Fidel Castro ailleurs. Ou, sous le coup de la déception, cette interview promise et refusée, ils se sont conduits comme des tricheurs. C'est un mot détestable, mais que PPDA a utilisé lui-même dans une interview, authentique, accordée à M6. A propos des questions posées *a posteriori*, n'avait-il pas déclaré : *« C'est de la triche ! »*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 27 janvier

TF1

20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Avec Johnny Hallyday, Gilbert Montagné, Jean Rouces, Michel Leeb, Patrick Sébastien, *Lagaf', Roland Magdane, Bernard* Mabille, McSolaar, Alain Lanty, Claude Nougaro, Au p'tit bonheur, Nina Fernandez, Générations Brassens, Diane Tell.
22.40 *Magazine : Ciné stars.* Hommage à Lino Ventura.
23.40 Magazine : Minuit sport.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.50 Soirée pour les générations futures. Le Monde du silence. ■■ Film français de Jacques-Yves Cousteau et Louis Malle (1955), suivi d'un débat avec le commandant Cousteau.
22.25 Cinéma : Viva Maria. ■■ Film français de Louis Malle (1965). Avec Jeanne Moreau, Brigitte Bardot, George Hamilton.
0.20 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Le Secret de mon succès. ■ Film américain de Herbert Ross (1987).
22.35 Journal et Météo.
22.55 ▶ Magazine : Océaniques. La Porte de l'enfer d'Auguste Rodin, de Phi*lippe Sollers et Laurène L'Allinec.*
23.50 Magazine : Aléas.
0.45 Musique : Mélomanuit. Invitée : Sabine Azéma.
0.55 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

20.35 *Cinéma :* Ma belle-mère est une sorcière. ■ Film américain de Larry Cohen (1988).
22.00 Flash d'informations.
22.10 *Le Journal du cinéma.*
22.15 Cinéma : Voyageurs sans permis. ■ Film américain d'Andreï Konchalovski (1989).
23.50 Cinéma : Halloween 5. □ Film américain de Dominique Othenin-Girard (1989).

LA 5

20.45 Cinéma : I... comme Icare. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1979). Avec Yves *Montand, Michel Etcheverry, Pierre* Vernier.
22.55 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.45 Série : *Deux flics à Miami.*
0.35 Journal de la nuit.

M6

20.40 Cinéma : Dirty Dancing. ■ Film américain d'Emilie Ardolino (1987). Avec Jennifer Grey, Patrick Swayze, Jerry Orbach.
22.35 Téléfilm : Marquée à vie.
0.05 Magazine : Culture rock. Présenté par Roxane.
0.35 Six minutes d'informations.
0.40 Magazine : Dazibao.
0.45 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Shirley Horn.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Cinéma : Les Portes de la nuit. ■■ Film français de Marcel Carné (1946).
22.40 Court métrage : Paris la belle. De Pierre Prévert.
23.05 Magazine : Cinéma de poche.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. L'Ornement, la métaphore en question. 1. L'ornement ou l'origine de l'artifice.
20.30 Le Grand Débat. La France et l'Algérie, trente ans après... Avec Charles-Robert Ageron, Francis Jeanson, Jacques Roseau, *Jean Daniel, Mourad Oussedik.*
21.30 Ghelderode fantastique. 1. Le jardin malade.
22.40 La Radio dans les yeux. *L'actualité du théâtre.*
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Régy.
0.50 Musique : Coda. Kraftwerk. 1. Le jardin : *il nous fallait rendre le kling-klang de l'Allemagne.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct d'Utrecht) : Variations et fugue sur un thème de Johann Kulnau pour orchestre à cordes, d'Andriessen ; Symphonie nº 1, de Vermeulen ; Harold en Italie op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de la Radio hollandaise, dir. Jean Fournet ; Nobuko Imai, alto.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 28 janvier

TF 1

14.40 Série : Côte Ouest.
15.35 Série : Un cas pour deux.
16.25 Club Dorothée.
17.35 Série : 21 Jump Street.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Série : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Deux. ■■ Film français de Claude Zidi (1989).
22.50 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présentée par Christophe Dechavanne.
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A2

15.25 Variétés : *La Chance aux chansons* (et à 4.50).
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Magazine : Défendez-vous.
17.00 Magazine : Giga. Sois prof et tais-toi ; *Sauvés par le gong ; Reportages.*
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 Le Journal olympique.
19.00 Jeu : Question de charme.
19.35 *Divertissement :* La Caméra indiscrète (et à 1.40).
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Cinéma : Tucker. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1988).
22.45 Divertissement : Rire A 2. Jean-Marie Bigard.
23.50 1. 2. 3. Théâtre.
23.55 Magazine : La 25e Heure. Mourir pour être aimé, de Marie-Hélène Rebier et Emmanuelle Dupuis ; Devant le mur, de Daisy Lamothe ; Les Dernières Heures du millénaire, de Cédric Khan ; Temps de pose, de Henri-Louis Poirier.
1.10 Journal et Météo.

FR3

14.25 Histoire de Voir.
14.30 Magazine : Le Choix.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.* Invité : David Koven.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Smaïn.
18.30 Jeu : *Questions pour un champion.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *J'aime donc je suis*, de Sibilla Aleramo ; *Nuit en pays étranger*, de René de Ceccatty.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Téléfilm : Mes coquins. De Jean-Daniel Verhaeghe.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Série : Gabriel Bird.
23.25 Magazine : Ticket bleu (rediff.).
23.55 *Variétés : Soirée rap-dance.*
0.55 *Musique : Mélomanuit.*

CANAL PLUS

20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Tango et Cash. ■ Film américain d'Andreï Konchalovski (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Dancing machine. □ Film français de Gilles Béhat (1990).
0.05 Cinéma : Ma belle-mère est une sorcière. ■ Film américain de Larry Cohen (1988) (v.o.).

LA 5

15.25 *Série : Simon et Simon.*
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
18.15 Série : Star Trek.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : L'Espion aux pattes de velours. ■ Film américain de Robert Stevenson (1965).
22.25 Magazine : Ciné Cinq. Présenté par Michel Cardoze.
22.45 Cinéma : Trois cavaliers pour Fort Yuma. ■ *Film franco-italo-espagnol de Calvin* J. Paget (1966).
0.15 Journal de la nuit.

M6

16.50 Série : Drôles de dames.
17.40 Jeu : Zygomusic.
18.10 Musique : Zygomachine.
18.30 Série : Les Années FM.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.05 Série : Cosby Show.
20.30 Mode 6.
20.40 Téléfilm : Lassie, les deux orphelins.
22.25 Téléfim : Histoire d'un voyou.
0.50 Documentaire : 60 Minutes. Quelque chose en plus.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Dazibao.
1.10 Musique : Rapline.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

17.10 Téléfilm : Hôtel du Parc. De Pierre Beuchot. 2. La Guerre civile.
19.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
20.00 Documentaire : Georg Baselitz. De Heinz Peter Schwer fel.
20.40 Court métrage : Le Tour d'essai. *De Franz Winzentsen.*
21.00 Danse : L'Ange bleu. Ballet de Roland Petit.
22.20 Concert. Concerto pour orchestre de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti.
23.00 Documentaire : Occidorientales. De Barrie Gavin. 1. Le Tapis magique.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 Les Jeunes Princes à l'assaut du ciel. *Les étudiants de la place Tiananmen* (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Deux ou trois choses que l'on sait d'eux (1), par Christine Goëme et Francesca Piolot.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Suite pour violoncelle seul nº 3, Suite pour violoncelle seul nº 5, de Bach ; Fantaisies pour piano op. 116, Sonate pour violoncelle et piano nº 1 en mi mineur op. 38, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano, de Schnittke ; Sonate pour violoncelle et piano, de Debussy.
22.45 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Maguy Lovano.
0.30 Dépêche-notes.

Le Monde

Après la victoire en Coupe d'Afrique

Abidjan en liesse

ABIDJAN

(correspondance)

Au coup de sifflet sanctionnant la victoire de la Côte-d'Ivoire à Dakar en Coupe d'Afrique face au Ghana, la ville, déserte lors du match, a été envahie par plusieurs dizaines de milliers de supporters. Les rares autobus ont été pris d'assaut par la foule. Un impressionnant cortège s'est spontanément dirigé vers le quartier résidentiel de Cocody, au bord de la lagune, où se trouve la résidence du chef de l'Etat.

Aux cris de *«Tous chez Houphouët !»*, *«L'argent va couler !»*, le petit peuple d'Abidjan s'est rassemblé autour de la villa présidentielle où des renforts militaires avaient été acheminés. *«Nous allons offrir cette coupe au Vieux en guise d'adieu»*, lâche un jeune homme, interrompu par une dame qui réplique sèchement : *«C'est notre capitaine, notre père, vive Houphouët !»*

Le président, quatre-vingt-six ans, est sorti de sa résidence pour saluer la foule et annoncer, sous un tonnerre d'applaudissements, que les journées de lundi et mardi seraient fériées et payées. Les supporters se sont alors retirés dans le calme et ont regagné les quartiers populaires d'Adjamé et de Treichville. Là, dans ces hauts lieux de la vie nocturne, on a dansé et chanté toute la nuit, à grand renfort de bière et de vin de palme. Les Ghanéens, nombreux à Abidjan, sont restés terrés chez eux, craignant l'enthousiasme délirant des supporters ivoiriens qui hurlaient : *«Ghana foutu, Abedi Pelé, faut pas pleurer !»*

JEAN-KARIM FALL

(Lire page 25 l'article de Philippe Broussard)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 janvier

Confiance

En ce premier jour du terme boursier de février, le marché semblait confiant lors des premiers échanges. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur un gain de 0,96 %, se maintenait à ce niveau en fin de matinée. Du coté des hausses figuraient CCMC, MMB et Géophysique. En baisse, on notait Matra, Bis et Truffaut.

M. Lagardère projette un rapprochement entre Matra et Hachette

M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Hachette et de Matra, veut rapprocher financièrement les deux sociétés pour que son groupe ne soit plus un *«aigle à deux têtes»*. Dans un entretien publié lundi 27 janvier par *la Tribune de l'Expansion*, M. Lagardère affirme qu'il *«réfléchit aujourd'hui à des structures financières intégrées permettant d'unifier le groupe sans en fragiliser le contrôle»*. Le PDG de Matra précise que *«l'objectif n'est pas de couvrir les pertes éventuelles de l'une par les bénéfices de l'autre, mais de faire circuler le cash-flow pour investir dans les domaines les plus prometteurs»*. Selon lui, depuis dix ans, les deux sociétés n'ont pu tirer pleinement profit de leur appartenance à un même groupe qui réalise 60 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploie 55 000 personnes.

Face à la concurrence nationale et internationale

Les quotidiens économiques font peau neuve

La Tribune de l'Expansion et *l'Agefi* jouent simultanément leur va-tout. Le premier, enfant malade du groupe Expansion depuis 1987, a lancé lundi 27 janvier une ultime bataille pour sa survie : «une» en couleur avec un titre qui se détache en caractères bleus, maquette entièrement refondue et contenu rédactionnel plus ouvert. Avec une diffusion moyenne de 43 200 exemplaires en 1990 (dont près de 40 % sur abonnement) et un prix de vente identique à celui de son principal concurrent, *les Echos* (6 francs), *la Tribune* va chercher à se faire une place plus confortable au soleil de l'information économique.

Son ambition est d'atteindre rapidement 60 000 exemplaires vendus, ce qui constituerait le seuil d'équilibre financier, et dans les trois ans, 85 000 exemplaires. Quant à *l'Agefi* (Agence économique et financière), quotidien racheté en juillet 1991 au groupe Expansion par M. Georges Ghosn, déjà éditeur de *la Cote Desfossés* (27 700 exemplaires), il fait lui aussi peau neuve. Son but : *«Mieux répondre aux besoins des métiers de la finances»*. Poule aux œufs d'or du groupe Bertez jusqu'en 1987, *l'Agefi* est aujourd'hui un titre qui souffre à la fois de la concurrence française et de la concurrence internationale. Il fallait donc un effort de contenu important pour pouvoir continuer de justifier le prix très élevé de l'abonnement (7 700 francs par an) aux 5 700 clients payants de *l'Agefi*.

La polémique sur l'entretien truqué avec Fidel Castro

TF 1 prend la défense de Patrick Poivre d'Arvor

La direction de TF 1 se mobilise autour de son présentateur vedette. Alors que plusieurs médias dont *Télérama*, *le Canard enchaîné*, *Libération*, Antenne 2... se sont indignés du trucage grossier de l'entretien de M. Fidel Castro avec Patrick Poivre d'Arvor – diffusé par TF 1 le 16 décembre 1991 *(lire la chronique de Pierre Georges page 25)*, – une pétition de soutien a été lancée auprès des cadres de la rédaction par M. Gérard Carreyrou, directeur de la rédaction.

Une «figure emblématique»

Le texte n'évoque pas les faits reprochés à M. Poivre d'Arvor et révélés par *Télérama* : le présentateur du journal de TF 1 s'était rendu à Cuba en compagnie de Régis Faucon pour réaliser un entretien avec le dirigeant cubain. La rencontre n'ayant pas eu lieu, les journalistes de TF 1 avaient procédé à un montage de questions enregistrées postérieurement à une conférence de presse à laquelle ils avaient assisté en compagnie de plusieurs dizaines de journalistes. Rien dans la présentation de cet «entretien», lors de sa diffusion, le 19 décembre, ne permettait au téléspectateur de comprendre qu'il ne s'agissait nullement d'une «exclusivité».

La direction de la rédaction de TF 1 se contente de s'indigner contre une campagne de dénigrement d'une rédaction *«attachée plus que toute autre à une déontologie et à une conception pluraliste et sans complaisance de l'information»*. *«Or depuis plusieurs mois*, poursuit le texte, *l'encadrement de la rédaction a vu se développer avec un étonnement allant parfois jusqu'à l'écœurement une formidable campagne de dénigrement contre certains journalistes éminents de la chaîne. Cette campagne relayée par certains organes de presse écrite a notamment pris pour cible le présentateur du journal de 20 heures, Patrick Poivre d'Arvor, qui est par la nature de sa fonction l'une des figures emblématiques de TF 1. Toute attaque contre lui atteint donc l'ensemble de l'équipe. Les responsables soussignés assurent Patrick Poivre d'Arvor de leur soutien total et de leur solidarité active, ils continueront à ses côtés d'assurer dans un climat d'amitié leur mission d'information au service des téléspectateurs. Ils expriment leur réprobation à l'égard de procès d'intentions politiques, de méthodes nauséabondes et de comportement douteux utilisés à son encontre. Désormais les signataires ne laisseront rien passer sans réagir avec la plus grande vivacité dans l'intérêt même de notre profession.»*

Parmi les signataires, figurent Michèle Cotta, Claire Chazal, Geneviève Galey, Ruth Elkrief, Robert Nahmias, Dominique Bromberger, Sylvain Gouze, Jean-Pierre Pernaut, Jean-Claude Narcy, Charles Villeneuve, Jean-Pierre About, Régis Faucon et Jean-Luc Mano, appartenant tous à la hiérarchie de la rédaction.

M. Cambacérès, député du Gard, quitte le PS

M. Jean-Marie Cambacérès, député du Gard, maire de Sommières, qui avait été tenu en échec le 24 décembre dans une cantonale partielle, a fait savoir dimanche 26 janvier qu'il quittait le PS et qu'il siégerait désormais à l'Assemblée nationale parmi les non-inscrits. Il a annoncé la création d'un nouveau mouvement, AGIR (Alliance générale d'initiatives et de réflexion). M. Cambacérès, qui était membre du courant Jospin, explique sa décision par l'évolution du PS depuis près de deux ans, notamment *«la guerre ouverte et permanente entre les courants»* et *«l'absence de fraternité entre ses membres»*, par les conditions de son échec le 24 décembre et par celles de la nomination de M. Fabius, qu'il présente comme *«la goutte d'eau qui a fait déborder le vase»*. *«Tout cela a achevé de me convaincre*, écrit-il, *de quitter un parti qui ne m'apparaissait plus que comme une organisation fonctionnant de plus en plus sur elle-même, loin des préoccupations des gens. et dans laquelle je ne me reconnaissais plus.»*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Purée de pois

Je ne sais pas si le programme de recherches envisagé par le secrétaire d'Etat aux transports pour nous sortir du brouillard profitera à ses amis du PS, mais après les pertes du week-end sur les routes, et dans les isoloirs, mieux vaut tard... Zones de transit, absence de vision, chaussées glissantes, ils se sont fait doubler par les anti-Le Pen qui ont défilé samedi de la Bastille à la Nation, les socialos. Et alors, dimanche, à l'occasion des élections partielles, ça été l'hécatombe.

Comment éviter les carambolages, un mort et je ne sais combien de blessés, sur l'autoroute du Nord en particulier ? En attendant d'avoir trouvé, on va commencer par limiter la vitesse : 60 km à l'heure d'ici les régionales, histoire de ne pas pédaler dans de la purée de pois et d'aller tamponner les amoncellements de bagnoles qu'il faudrait voir à signaler par des flashes appropriés.

On pourrait faire comme en Belgique, où, par mauvais temps, les autoroutes sont éclairées même en plein jour. Stupeur de Georges Sarre, invité du journal de TF1, ce matin, à cette suggestion : Vous vous rendez compte un peu de ce que ça coûterait ? Faudrait augmenter le prix du péage, et qui c'est qui râlerait ?... Là-dessus, on lui signale qu'elles sont gratuites, les autoroutes au pays de la frite. En Allemagne aussi, et ça n'empêche pas de...

Oui, ben n'empêche, nous, on va commencer par réfléchir à la question. Avec un peu de chance, d'ici quelques années on aura peut-être trouvé le moyen d'inciter les fabricants de voitures à en faire autant, d'équiper le réseau routier en conséquence et d'influer sur le comportement des Français.

C'est vrai, ça, aucune raison de se presser ! Il n'y a pas le feu sur les routes glacées, et les jours d'élection, si les frileux veulent pas sortir, ils n'ont qu'à rester chez eux. Quant aux inconscients qui roulent pour Le Pen au risque de provoquer un accident mortel, en écrasant la démocratie, on va simplement leur dire que c'est très bête et très méchant. Pourquoi ? Parce que !

Nouvel élan pour le Salon de la BD d'Angoulême

Le roi Marcel Gotlib et le vice-roi Michel-Edouard Leclerc

Le dix-neuvième Salon international de la bande dessinée d'Angoulême a retrouvé sa vigueur, grâce à ses expositions et à l'aide financière des Centres Leclerc.

ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

Un roi et un vice-roi : le dix-neuvième Salon international de la bande dessinée d'Angoulême (SIBD), qui a eu lieu du 23 au 26 janvier, a consacré l'auteur de BD Marcel Gotlib, président du jury au titre de son Grand Prix obtenu l'an dernier, mais aussi Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres Leclerc, devenu le principal partenaire financier du Salon. Du coup, Angoulême, qui s'abandonnait l'année dernière à la double sinistrose de la crise de la BD et de la guerre du Golfe, a retrouvé des raisons d'espérer.

L'humour dévastateur du président y était sans doute pour beaucoup. Roi de la fête, Marcel Gotlib, auteur de nombreux albums (*la Rubrique à brac, Pervers pépère, les Dingodossiers*, etc.) et rédacteur en chef du mensuel *Fluide glacial*, avait sa statue de contreplaqué dressée dans les jardins de l'hôtel de ville, face à celle de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre et sœur de François Ier. Les écoliers faisaient la queue devant les expositions consacrées au «père» de *la Rubrique à brac*. «Euro-Gotlib-Land» constitue une farandole de délires et de gags allant des certificats de bonne conduite de l'élève Gottlieb Marcel aux lettres de félicitations, purement imaginaires bien sûr, de Michael Jackson, Georges Perec ou Jean-Paul Goude, sans oublier des radiographies, des mèches de cheveux (noirs, lors du succès de *Fluide glacial* ; blancs, lors du contrôle fiscal...) ni la mise en scène des décors de ses héros, de *Superdupont* à *Hamster Jovial*.

Autres manifestations, autres engouements. En hommage au cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, ce Salon faisait la part belle aux auteurs d'outre-Atlantique. Une centaine avaient fait le voyage, curieux de voir le public français s'extasier devant les expositions consacrées aux super-héros, aux mondes de Robert Crumb (*Fritz the cat*), de Will Eisner (*le Spirit, Au cœur de la tempête*), de Matt Groening (*les Simpsons*) ou d'Art Spiegelman (*Maus*), etc. Une autre exposition, consacrée aux peintures et dessins aux deux tiers inédits de l'auteur argentin Alberto Breccia, démontrait que le «neuvième art» peut aussi rendre compte de la réalité politique et sociale, en présentant les œuvres, cousines de celles d'un Goya ou d'un Grosz, de celui qui se surnomme lui-même «l'humoriste sanglant».

«La Mecque de la BD»

Mais au-delà du triomphe de Gotlib – que prolonge le Grand Prix 1992 attribué à l'un de ses héritiers, Franck Margerin (*le Monde* daté 26-27 janvier) – et du succès des diverses expositions, ce Salon était aussi celui de l'avènement d'un «vice-roi», Michel-Edouard Leclerc. Le coprésident des Centres Leclerc a toujours eu la fibre BD. Sa demeure, proche de Brantôme, abrite six mille albums. Et sa double formation, littéraire et économique, comme la fréquentation de Michel Serres, du journaliste Michel Bosquet, voire d'Herbert Marcuse, qu'il aime mettre en avant, l'ont incité à aider le Salon. Des voyages avec le maire d'Angoulême, M. Georges Chavanes, ont achevé de le convaincre. Les Centres Leclerc ont donc participé pour 3,5 millions de francs à ce dix-neuvième Salon (sur un budget de 12 millions). Ils accèdent ainsi au rang de premier partenaire, devant les Caisses d'épargne, le Crédit agricole, les collectivités locales, etc. Michel-Edouard Leclerc, qui a investi, en plus, 6,5 millions de francs pour la promotion de la BD (affiches, mobilier urbain, promotion sur les lieux de vente dans quatre cents centres Leclerc...) a promis de verser dix millions de francs au SIBD sur trois ans. *«Il s'agit d'un coup de cœur mais aussi d'une volonté de crédibiliser notre action commerciale*, explique le patron de Leclerc. *Notre ambition est d'être un partenaire, de faire d'Angoulême la Mecque de la BD en jouant un rôle de mentor et de conseil. Nous croyons aussi, compte tenu de la créativité de ce secteur, qu'il y a un marché.»*

Les grands éditeurs présents dans la capitale charentaise – Dargaud, Glénat, Humanoïdes associés, Casterman, etc. – ne semblaient pas insensibles aux propositions de ce «vice-roi», prêt à leur proposer de les aider dans le domaine de la grande distribution. Toutefois, les éditeurs de BD estiment nécessaire leur union, afin d'être eux aussi à même de prendre en main le destin du Salon d'Angoulême. Début février, les éditeurs présents dans le groupe de Littérature jeunesse devraient ainsi se constituer en groupe autonome. Tous ces efforts permettront-ils de renverser la vapeur et de donner un sang neuf à la BD ? Selon *Livres-hebdo* du 17 janvier, celle-ci a vu son chiffre d'affaires baisser en 1990 : il représente 2,34 % du chiffre global de l'édition contre 3,7 % en 1985, et le tirage moyen a chuté.

YVES-MARIE LABÉ

EN BREF

□ **ITALIE : cent mille personnes ont manifesté contre le racisme à Milan.** – Une manifestation antiraciste a rassemblé plus de cent mille personnes, samedi 25 janvier, à Milan. A l'appel de syndicats, de l'Association chrétienne des travailleurs et de nombreuses associations d'immigrés, les manifestants, dont beaucoup de jeunes et d'immigrés, ont défilé pendant plus de deux heures dans le centre de Milan, pour protester contre les dernières agressions racistes, dont l'attaque, mardi 21 janvier à Rome, contre deux immigrés par un groupe de skinheads. Plusieurs personnalités ont participé à la manifestation, dont le ministre socialiste des sports, M. Carlo Tognoli, le maire de Milan, M. Pietro Borghini, le vice-président (démocrate-chrétien) du Parlement européen, M. Roberto Formigoni et la responsable pour l'immigration du Parti démocratique de gauche (PDS, ex-communiste), Mme Francesca Marinaro. – *(AFP.)*

□ **Incendie au couvent des Recollets.** – Dans le 10e arrondissement parisien, un incendie a détruit, dimanche 26 janvier, la toiture et un étage du couvent des Recollets, occupé par des artistes – squatters qui tentent de réhabiliter ce bâtiment du dix-septième siècle en piteux état. L'association Vivre, qui soutient les squatters, demande que soit enfin décidé le classement du couvent par le ministère de la culture afin de le mettre définitivement à l'abri de toute rénovation à des fins spéculatives ou de tout projet immobilier.

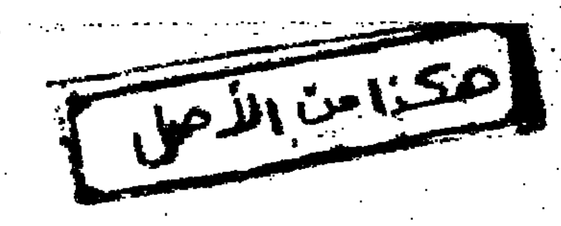
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26-27 janvier 1992 a été tiré à 517 893 exemplaires.



Le Monde

L'ECONOMIE

Des J.O. pleins d'assurance

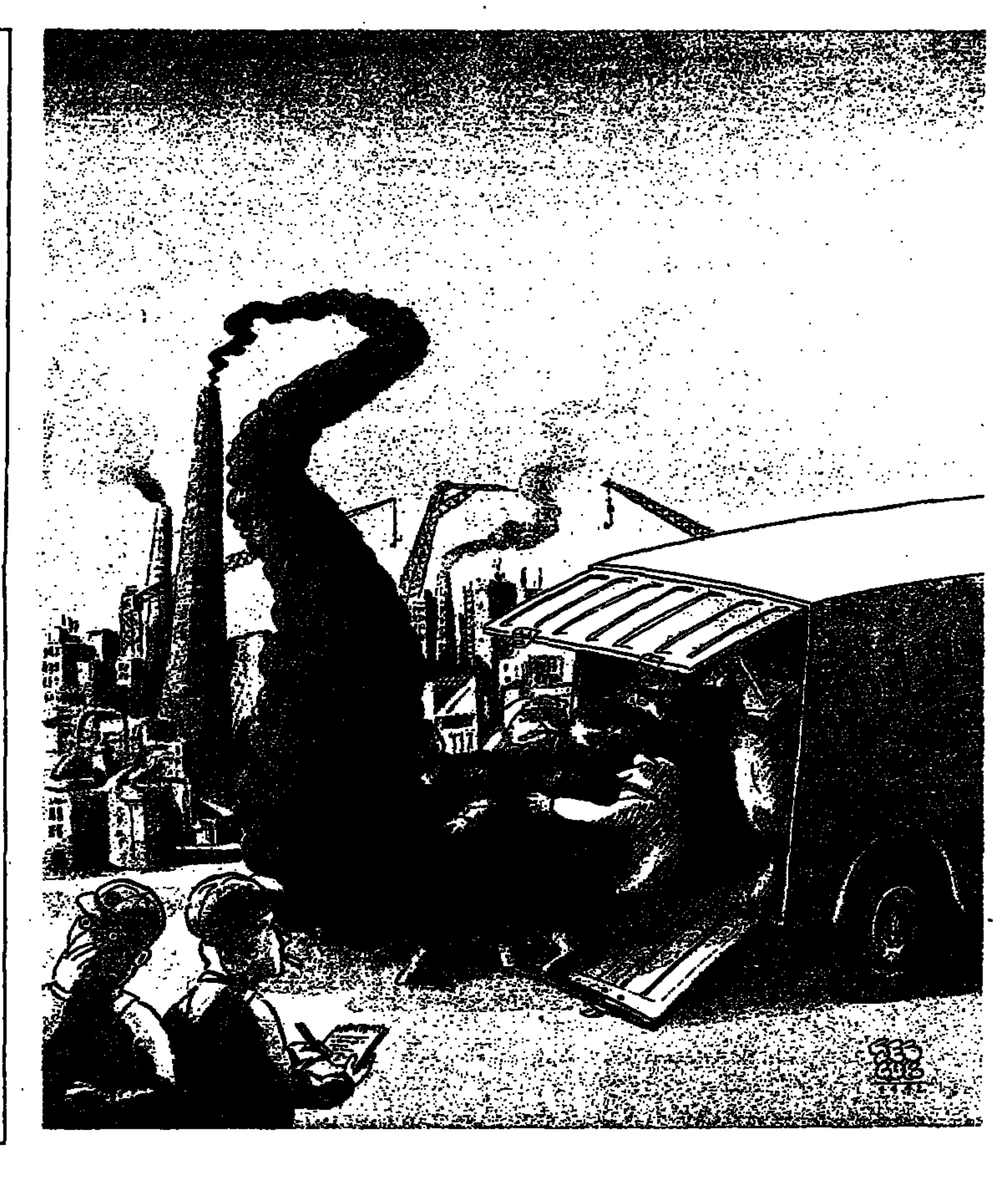
Blizzard, grippe ou crise... les assureurs d'Albertville ont tout prévu. Une bonne affaire ?

DES stores ont été posés aux fenêtres. Pour cacher les barreaux. Les serrures ont été inversées : non plus à l'extérieur des portes, mais à l'intérieur. Et voilà la prison flambant neuve d'Aiton, entre Chambéry et Albertville, transformée en centre d'hébergement olympique. Pas pour les CRS, comme on y avait songé, mais pour les chauffeurs des cars qui desserviront les treize sites de compétition dans la folle quinzaine du 8 au 23 février. Le pénitencier doit être remis en état pour le 1er mai 1992, *sinon un dédit exorbitant sera facturé au COJO*, le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville. Ce n'est là qu'un des mille risques ayant des conséquences financières qui pèsent sur les J.O. Beaucoup de ces risques sont sérieux (une grave avalanche, une crise internationale majeure), certains loufoques (qu'un malheur arrive aux 40 000 bouteilles de champagne stockées dans un lieu tenu secret). Et qui dit risque, dit prévention, et bien sûr, assurance.

Il y a de l'assurance à tous les étages dans l'édifice coûteux et éphémère des Jeux olympiques. Rien de surprenant à cela : toute entreprise doit s'assurer, pour réparer d'éventuels dégâts *matériels et leurs conséquences*, ou faire face à ses responsabilités. Or les J.O. sont une entreprise, avec des employés, des bâtiments, des clients... Mais, à bien des égards, ils sont une entreprise sans équivalent : 4 milliards de francs de budget, dépensés en cinq ans pour un objectif unique et limité dans le temps; un financement mixte public-privé (un tiers de subventions publiques, un tiers de droits de télévision, un tiers de recettes commerciales et de sponsoring).

Sophie Gherardi

Lire la suite page 32



L'or des déchets

Le gouvernement veut endiguer la marée montante des déchets. L'écologie l'y contraint, mais aussi la pression internationale. Le plan présenté mercredi 22 janvier par le ministre de l'environnement, Brice Lalonde, s'inspire de l'exemple allemand. L'objectif est de faire disparaître d'ici dix ans les décharges. De toute façon, le système atteignait ses limites. En rendant obligatoire le tri et le recyclage des déchets, la nouvelle politique va bouleverser une industrie déjà en pleine mue. De grands opérateurs spécialistes des services aux collectivités se partagent un marché en pleine expansion. Ils assurent déjà la moitié du ramassage des ordures, ainsi que l'incinération et la surveillance des décharges. Maintenant, les récupérateurs qui leur achètent les matériaux à recycler vont devoir eux aussi passer à l'échelle industrielle. Les chiffonniers sont bien morts.

Lire les articles de Guy Herzlich et de Christine Holzbauer-Madison en page 29

Monsieur Chung saisi par la politique

Le fondateur de l'empire Hyundai en avait assez de financer les équipes au pouvoir en Corée du Sud. Il crée son propre parti... pour mieux s'opposer au gouvernement. Portrait

SÉOUL
de notre envoyé spécial

«*LA Corée traverse une crise totale et si rien n'est fait pour remédier à la détérioration de la situation économique et sociale, nous atteindrons un point de non-retour.*» Chung Yu-yung, «Monsieur Chung», fondateur et ex-président honoraire du conseil d'administration du second groupe industriel coréen, Hyundai, a décidé d'ajouter un nouveau chapitre à une vie déjà bien remplie : il se lance dans la politique.

Au début du mois de janvier, le patriarche de l'industrie coréenne annonçait coup sur coup qu'il quittait les fonctions – qui dans son cas n'avaient rien d'honorifiques – de président de l'empire Hyundai, et qu'il créait sa propre organisation politique, le Parti pour la réunification nationale. Bien qu'il affirme que ce ne soit pas son intention, certains pensent qu'il entend se présenter à l'élection présidentielle du début de 1993. Dès cette année, il pourrait briguer les fonctions de maire de Séoul. Chung Yu-yung sera, en tout état de cause, un des «faiseurs de rois» de ces prochains mois.

Le montant de la fortune de «Monsieur Chung» est inconnu. Elle était récemment estimée à quelque 650 milliards de wons, soit plus de 1 milliard de dollars par la revue *Shisa*. Bien qu'il ne soit que le quinzième plus important contribuable de la Corée, il passe pour l'homme le plus riche du pays : lui-même et sa famille détiennent encore la majorité (67,8 %) des actions d'un groupe dont le chiffre d'affaires en 1991 est estimé à 40 milliards de dollars, soit pratiquement le budget national...

De haute stature, le visage taillé à coups de serpe, chaleureux et encore vert malgré ses soixante-seize ans, Chung Yu-yung se lève toujours à l'aube pour assaillir ses collaborateurs d'appels téléphoniques pour le moins matinaux. Il ne s'est jamais embarrassé de circonvolutions pour dire ce qu'il avait à dire. En politique, terrain encore peu familier, il semble avoir perdu de son mordant.

Farouche défenseur de «la Corée d'abord», bien vue dans un pays au nationalisme sourcilleux, ayant géré d'une main de fer son groupe, il a toujours été partisan des attaques frontales : les syndicalistes de Hyundai avaient en lui un interlocuteur qui n'avait rien du «patron social».

Philippe Pons

Lire la suite page 31

L'épreuve de force des métallos allemands

L'Allemagne unie est-elle à la veille de sa première grande grève ? Enjeu du conflit mené par le syndicat IG Metall : partager les bénéfices de la réunification

BERLIN
de notre correspondant

PAS combatifs, les syndicats allemands? Plafonds bas, carrelage italien pour le décor, la cantine de Klöckner, ce jeudi matin 23 janvier à 7 heures, après la relève du matin, sert de lieu de ralliement aux délégués d'IG Metall venus de toute l'usine pour se préparer à une grève imminente. Le président du comité d'entreprise, Peter Sörgel, membre de la commission de négociation d'IG Metall pour la sidérurgie, est d'humeur belliqueuse. L'ultime rencontre, la veille à Düsseldorf, entre patronat et syndicat, s'est terminée dans l'impasse et il s'agit maintenant de mobiliser.

En ce début d'année, la sidérurgie sert de fer de lance dans l'épreuve de force engagée entre le mouvement syndical et le patronat allemand. Son enjeu? La manière de traduire dans le domaine social les conséquences de la réunification allemande et de l'effondrement du communisme à l'Est. Les syndicats veulent obtenir une hausse substantielle des salaires afin de compenser la hausse de l'inflation et des impôts, mais aussi d'obtenir une part des bénéfices engrangés par les entreprises après la réunification.

Les services publics, le secteur de la banque et du commerce, la métallurgie, tous ceux dont les conventions collectives doivent être renouvelées, réclament entre 10 et 11 % d'augmentation. Soit environ 6 % pour rattraper la hausse de productivité et la hausse du coût de la vie de l'année dernière, plus une participation aux bénéfices de 4 à 5 %.

Le patronat et le gouvernement crient à l'irresponsabilité en mettant en avant le coût élevé de la réunification, la nécessité des investissements dans l'ancienne RDA, et le ralentissement de la croissance qui diminue les bénéfices des entreprises. Avec l'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est, le patronat a les mains plus libres, selon Eike Hammer, l'un des membres du comité d'entreprise de Klöckner, qui craint un *«désarmement idéologique»*. *«Nous sentons tout d'un coup qu'il y a dans le patronat un ton très différent»*, ajoute son collègue Michael Breidbach.

A Düsseldorf, les dernières propositions patronales, chiffrées selon les uns et les autres entre 5,1 et 5,7 %, ont été considérées comme totalement insuffisants, même en étant prêts à des compromis.

Henri de Bresson

Lire la suite page 30

ENVIRONNEMENT

Une « écothèque » pour les entreprises

Les dirigeants ont besoin d'informations qui les aident à intégrer l'écologie dans leurs stratégies et dans les processus de production. Une documentation cherche à répondre à leur demande

« *JE ne sais que faire de mes déchets plastiques. Où se trouve le récupérateur le plus proche ?* » « *Combien de décibels mes machines sont-elles autorisées à émettre sans tomber sous le coup de la loi ?* » Telles sont, pêchées au hasard, deux des 37 380 questions qu'ont posées des entreprises à l'« écothèque » d'Idéal Télématique au cours de l'année 1991 (1). Un record depuis que cet organisme, destiné à diffuser des informations sur l'environnement, a été créé en 1985.

Et pourtant ces interrogations ne représentent que 15 % du flot des 250 000 appels émanant d'une foule d'autres utilisateurs où les communes, les associations, les enseignants, les journalistes, les administrations et les bureaux d'études sont en majorité. Le monde économique manquait-il jusqu'à présent de curiosité ? Ses problèmes étaient-ils trop techniques pour trouver une solution parmi les 160 000 documents stockés dans la mémoire de l'écothèque ? Aujourd'hui, les deux attitudes sont de moins en moins valables.

INCONTOURNABLE • « *Les patrons sont en train de découvrir que l'environnement est un des éléments incontournables de leur stratégie d'entreprise* », explique Philippe Boyer, quarante-trois ans, créateur et directeur d'Idéal Télématique. Ce garçon qui a une formation de forestier, d'urbaniste et d'aménageur, a pensé d'abord aux collectivités locales de la région parisienne. Il s'agissait d'offrir aux élus une sorte de mémoire de leur commune – archéologie, histoire, hydraulique, flore, faune, etc. – de manière que leurs plans d'urbanisation ne saccagent pas le terroir par simple ignorance. Puis ce service a été étendu à la France entière. La forme juridique adoptée a été celle d'une association sans but lucratif. Celle-ci regroupe actuellement six ministères, cinquante départements, trois régions et une trentaine d'organismes publics qui sont tout à la fois adhérents, abonnés et fournisseurs d'information.

Installée dans la banlieue sud de Paris sur 350 mètres carrés et employant 22 personnes – géographes, économistes, documentalistes et informaticiens – Idéal Télématique dispose aussi d'une centaine de correspondants sur l'ensemble de l'Hexagone. Ce réseau d'informateurs est sans équivalent dans le secteur de l'environnement. Le budget de l'association – 10 millions de francs en 1991, en progression de 35 % par an – est alimenté à raison de 8 % par le ministère de l'environnement, 22 % par les cotisations des adhérents institutionnels et 70 % par des prestations. Mais l'écothèque reste gratuite et ouverte à tout public. Il suffit au questionneur de taper sur son Minitel 3615 ou 3616 Idéal pour y avoir accès. Il lui en coûtera 1,25 franc la minute (soit 75 francs de l'heure). Les industriels ont fini par découvrir le filon et à présent ils l'utilisent.

A cette nouvelle clientèle, Idéal Télématique va offrir des prestations nouvelles – payantes cette fois. D'abord des colloques spécialisées de deux journées, au prix de 2 500 francs. Au programme de 1992, trois au moins devraient intéresser les responsables d'entreprise : « Les plans environnement » en mai, à Paris, « Eco-action » en octobre, à Toulouse, « Les véhicules propres » en décembre, à Paris. Le colloque « Eco-action » sera assurément le plus couru, en raison de son thème : l'innovation des industriels en matière d'environnement et les moyens de la faire connaître.

Durant six mois les enquêteurs d'Idéal Télématique vont faire la chasse à l'imagination dans les entreprises. Il s'agit de détecter les techniques favorables à l'environnement les plus innovantes, déjà opérationnelles et dont le coût a été intégré dans les prix de revient. Ainsi Rhône-Poulenc applique à la gestion de ses fûts de déchets le système code-barre déjà courant pour les produits de consommation. La Sita (du groupe Lyonnaise des eaux) a mis au point pour la commune des Lilas (Seine-Saint-Denis) une collecte sélective des déchets toxiques ménagers. Yves Rocher a eu l'idée de remplacer les CFC par de l'air comprimé dans ses bombes aérosols. Philippe Boyer compte répertorier ainsi 300 innovations qui seront publiées sous forme de fiches, tout en sauvegardant le secret industriel. Les 30 techniques les plus originales seront présentées à Toulouse par leurs « inventeurs ».

NORMES • En effet, sur les questions d'environnement les responsables d'entreprise sont préocupés par l'aggravation des normes antipollution et par l'ouverture du marché unique européen. Ils se sentent souvent seuls, ignorants et désarmés. Ils ont donc aujourd'hui besoin de rencontrer leurs homologues, de tester la pertinence de leur politique d'environnement et de leur stratégie de communication qui parfois en dépend directement. Jusqu'à présent l'ingénieur chargé de l'environnement était le plus souvent l'homme de la sécurité : il pensait « *accident de pollution* ». Il faut aujourd'hui raisonner en termes plus généraux.

C'est pourquoi Idéal Télématique a imaginé une seconde prestation. Philippe Boyer lance en 1992 une double filière de formation organisée sous forme de stages mensuels de deux jours, pour des groupes de 20 personnes (prix : 6 000 francs par personne). La première filière traitera, à Strasbourg, du thème « Europe et environnement », la seconde, à Paris, sera intitulée « Le choc environnement » et vise en priorité les états-majors des firmes. Délibérément généralistes ces stages constitueront une première en France dans le domaine de l'environnement.

Marc Ambroise-Rendu

(1) Ideal Télématique, Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local, 108 avenue de Fontainebleau, 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex. (1) 46-70-11-60.

HUMEUR • par Josée Doyère

Le mirage du Rond-Point

JE n'en suis pas encore revenue. Quoi ! Sous prétexte que ses bureaux occupaient l'hôtel particulier du Rond-Point, on n'a rien trouvé de mieux – pour célébrer le centenaire de sa naissance – que de donner le nom de Marcel Dassault au rond-point des Champs-Elysées ! On croit rêver, ou plutôt sombrer dans une sorte de cauchemar surréaliste.

Qu'on veuille assurer une sorte d'immortalité à un grand homme, pourquoi pas ? Encore que le jeune ingénieur fou d'aéroplanes me soit personnellement infiniment plus sympathique que le fabricant d'engins de mort subite. Encore que la France et sa capitale aient peut-être intérêt à ne pas trop se vanter d'être dans le peloton de tête des pays fabricants et exportateurs d'armes... Bien sûr, ça a rapporté dans le passé beaucoup de devises, et on sait que l'argent n'a pas d'odeur, mais ça s'articule assez mal avec le pays des libertés et des droits de l'homme. On l'a bien vu au moment de la guerre du Golfe : on n'était pas trop fier d'avoir aidé Saddam Hussein à s'armer jusqu'aux dents...

On sait bien que l'argent est devenu un dieu exigeant et que la réussite financière devient un critère absolu. On peut en inférer qu'avec Marcel Dassault c'est tout un système de valeurs qu'un gouvernement socialiste, en plein accord avec le maire de Paris, porte au pinacle. S'il suffit d'avoir eu ses bureaux dans une artère pour la marquer de son nom, verra-t-on un jour une avenue des Champs-Elysées-Marcel-Bleustein-Blanchet, parce que le fondateur de Publicis l'a planté en face de l'Arc de triomphe ?

Le plan de Paris, déjà trop riche de quidams, civils ou militaires, dont le nom n'évoque plus rien pour personne, va-t-il devenir une sorte de nécropole, sans qu'il reste rien des rues et des places qui chantent dans la mémoire et le rêve de tous les touristes, français et étrangers ?

Le président de la République – qui a dû tout régler pour son avenir posthume – serait sans doute avisé d'interdire qu'ultérieurement on abuse ainsi de son nom. Il n'y perdrait rien en grandeur, et Paris serait protégé d'un risque inutile. En attendant que, grâce à ce grand exemple, on toilette nos rues de gloires abusives. ■

LOIS ET DÉCRETS

Le montant des pensions vieillesse

■ Le montant annuel de l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) est relevé à 15 520 F au 1er janvier 1992 et à 15 800 F à compter du 1er juillet prochain. Le montant maximum de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité passe à 20 900 F par an à partir du 1er janvier 1992 et à 21 280 F par an à compter du 1er juillet 1992 pour les personnes seules ; pour les couples mariés, cette allocation est passée à 34 300 F par an depuis le début de ce mois et s'élèvera à 34 920 F par an à compter du 1er juillet 1992. Le montant total du minimum vieillesse est relevé à 36 420 F pour une personne seule et à 65 340 F pour un ménage.

Décret nº 92-50 du 16 janvier 1992, **J. O. du 17 janvier 1992**, p. 820.

Le tarif des timbres fiscaux

■ A partir du 15 janvier les timbres fiscaux passent de 115 F à 150 F pour la carte d'identité, et de 160 F à 200 F pour le permis de conduire. Le tarif du droit fixe d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière est porté de 430 F à 500 F. Les timbres perçus sur les actes d'huissier sont relevés de 40 à 50 F.

Loi de finances de 1992, **J.O. 31 décembre 1991**, p. 17231.

La prévention des risques professionnels

■ Une nouvelle loi transpose dans le droit français plusieurs directives européennes et modifie le code du travail et de la santé publique. Elle favorise la prévention des risques professionnels, et améliore la sécurité et la santé des travailleurs. Différentes dispositions concernent la conception des machines et des équipements de protection individuelle, ainsi que la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses.

Cette loi renforce par ailleurs les moyens accordés aux comités d'hygiène et de sécurité. Outre ces mesures de portée générale, la loi impose à tous les établissements de bâtiment et de travaux publics comptant au moins 50 salariés de se doter d'un comité d'hygiène et de sécurité.

Loi nº 91-1414 du 31 décembre 1991, **J. O. du 7 janvier 1992**, p. 319 à 323.

LA COTE DES MOTS

Délocalisation ↓

Localiser une tumeur, c'est déterminer son emplacement dans le corps humain ; *localiser* un enfant égaré, c'est effectuer sa... *localisation*, grâce à des traces de son passage, par exemple.

Outre cette acception, *localisation* désigne le fait de se situer dans l'espace ou le temps (localisation d'un satellite artificiel), et aussi, par une extension que l'on peut regretter, l'action de limiter, de circonscrire, (localisation des combats). Extension fâcheuse en effet, puisque l'expression *localisation d'un incendie* prête à confusion : veut-on dire que le foyer du sinistre a été détecté, ou bien que les sapeurs-pompiers sont parvenus à enrayer la progression des flammes ?

Délocalisation ne devrait donc désigner que... le contraire de *localisation* (comme *dénationalisation*, *dépersonnalisation*, *dépossession*, etc.). Mais des faits récents ont mis ce mot au premier plan de l'actualité, avec un sens tout autre : celui de *transfert*, de *déménagement*, de *déplacement*, de « changement de local » en quelque sorte. Nous ne parlerons pas de « transfèrement », car ce mot s'applique exclusivement au transfert d'un prévenu ou d'un prisonnier, ni d' « exil » – ce qui ne serait pas équitable à l'égard des « villes d'accueil » de province...

Ce mot inutile – puisqu'il y a plusieurs synonymes corrects et connus de tous – est peut-être à mettre au compte des habitudes linguistiques des technocrates et hauts fonctionnaires, dont la simplicité de langage n'est pas la vertu première. Mais il est probablement moins innocent qu'il n'y paraît. Ne serait-ce pas une sorte de litote, d'euphémisme (du type *mal-entendant* pour « sourd »), forgé pour mieux faire avaler aux « délocalisés » les difficultés de vie quotidienne entraînées par leur *transfert* ? Ou pour banaliser aux yeux de la population parisienne en recourant à un terme « scientifico-administratif », le départ d'un établissement comme l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, où l'on soigne gratuitement les animaux des personnes ayant peu – ou pas – de ressources ?

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

UN PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE sera déposé au printemps, a annoncé le **20 janvier**, Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. La part du capital privé dans les sociétés nationales d'assurances pourra être portée de 25 %. à 49 %. *(le Monde* du 21 janvier).

NESTLE ET LA BANQUE INDOSUEZ ont lancé le **20 janvier** une OPA de 13,2 milliards de francs sur la totalité du capital de la société Source Perrier. C'est le raid boursier le plus important jamais réalisé en France. *(le Monde* daté 21 et 22 janvier).

L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE en France, publié par l'INSEE le **20 janvier**, s'est inscrit en baisse de 0.6 % en novembre 1991. Il s'est établi à 113.3 (base 100 en 1985) contre 114 pour le mois d'octobre. *(le Monde* du 22 janvier).

GEC – ALSTHOM, joint-venture franco-britannique, a été retenu le **20 janvier**, pour un contrat de 5,5 milliards de francs visant à équiper, à Eems aux Pays-Bas, la centrale électrique la plus puissante au monde, Japon excepté. Le groupe l'a emporté sur ses deux concurrents, Siemens et Asea Brown Boveri. *(le Monde* du 22 janvier).

UNITED TECHNOLOGIES a annoncé le **21 janvier**, la fermeture d'une centaine d'usines dans le monde et la suppression de 14 000 emplois soit 7 % des effectifs. *(le Monde* du 23 janvier).

PEUGEOT a annoncé, le **21 janvier**, la suppression de 1 421 emplois à Sochaux. *(le Monde* du 23 janvier).

LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'AIDE A LA CEI (Communauté des Etats indépendants), les pays de l'ex-URSS, s'est déroulée à Washington, les **22 et 23 janvier**. Aux 15 milliards d'aide donnés par tous les pays, les Etats-Unis ont décidé d'ajouter 645 millions de dollars et le Japon 50 millions de dollars. *(le Monde* du 23 janvier).

LE COMMERCE EXTERIEUR FRANCAIS a été déficitaire de 30,2 milliards de francs en 1991, selon les données brutes publiées le 24 janvier, contre 49,6 milliards de francs en 1990. *(le Monde* du 25 janvier).

... à l'autre

LUNDI 27 JANVIER. – Mozambique : Le ministre de la coopération et du développement, Edwige Avice, commence une visite officielle au Mozambique le **27 janvier**. Elle se rendra par la suite en Namibie, du 30 janvier au 2 février.

MARDI 28 JANVIER. – Paris : Réunion de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Oman : Visite de François Mitterrand dans le sultanat d'Oman (jusqu'au 30 janvier).

Washington : Discours annuel de George Bush, président des Etats-Unis, sur l'état de l'Union.

Koweït : Visite de Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget (jusqu'au 30 janvier).

MERCREDI 29 JANVIER. – Berne (Suisse) : Entretien de Li Peng, premier ministre chinois, avec René Felber, président suisse, notamment sur les droits de l'homme en Chine. Puis participation de Li Peng au Forum économique mondial de Davos.

Paris : *Volkswagen*, documentaire de Hartmut Bitomsky sur la firme allemande (1989) (La Sept, à 21 heures).

JEUDI 30 JANVIER. – France : Appel du SNES, Syndicat national des enseignants du second degré, à une *grève nationale active*.

Davos : Forum économique mondial (jusqu'au 6 février).

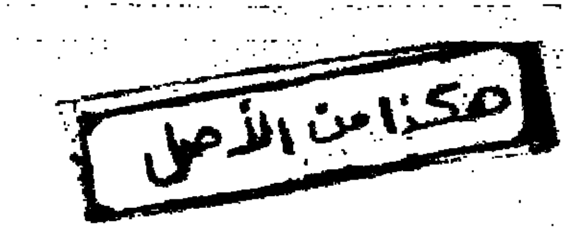
Prague : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) (jusqu'au 31 janvier).

VENDREDI 31 JANVIER. – Proche-Orient : Voyage de Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à Barheïn et au Qatar (jusqu'au 2 février).

New-York : Le Conseil de sécurité des Nations unies réunit un sommet consacré à l'avenir de l'organisation, à la diplomatie préventive et au danger de prolifération des armes nucléaires. Sont attendus les chefs de gouvernement de quinze Etats membres.

LUNDI 3 FÉVRIER. – Paris : 30e anniversaire de la maison de couture Yves Saint-Laurent.

Bruxelles : Réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE (jusqu'au 4 février).



هكذا من الأصل



L'or des déchets

Les projets gouvernementaux de réglementation des déchets ouvrent de nouvelles perspectives aux entreprises de ce secteur. Une activité méconnue, en pleine ébullition, que les blocages écologiques contraignent à se transformer

DE part et d'autre de l'entrée, des pentes gazonnées méticuleusement tondues encadrent la route ; face à une cabine qui évoque une guérite de douanier, un semi-remorque stationne pour pesage et vérification de la cargaison. Pour faire accepter la décharge de Plessis-Gassot, au nord de la capitale, la Routière de l'est parisien (REP), une filiale de la Générale des eaux, a soigné les abords.

Une décharge de 100 hectares, dont 20 en cours d'exploitation. Chaque jour arrivent ici les déchets de l'équivalent d'une ville de 20 000 habitants. Les camions vont vider leur cargaison de l'autre côté de la colline dans une vaste alvéole de 200 mètres de large, que de lourds compacteurs tassent continuellement. Lorsqu'il atteindra 20 mètres de haut, le « casier » sera recouvert de terre et fermé. Sur un talus déjà remblayé, un réseau de tuyaux et de cheminées recueillent du biogaz qui va alimenter une petite production d'électricité.

Le début de l'exploitation remonte aux années 60 et plusieurs collines voisines sont déjà recouvertes d'herbe. Avant la fin de l'année, la décharge sera totalement remplie (la REP attend une autorisation d'extension). Une situation assez commune : *« En 1992, il faudrait trouver des décharges pour recevoir les déchets de 5 millions d'habitants, près de la moitié de la population de l'Ile-de-France »*, estime Alain Sabarly, directeur général de la REP.

Depuis cinq ans on n'a pas ouvert une décharge en France, et il n'est pas question d'en ouvrir avant longtemps... du moins officiellement.

Ce qui entraîne la multiplication de décharges clandestines ou semi-clandestines – 23 000 dit-on, – s'ajoutant aux 6 000 « officielles », plutôt mal gérées que bien et aux 213 « contrôlées ». Des wagons d'ordures quittent chaque jour Marseille pour la plaine de la Crau, à l'est d'Arles... D'autres déchets parcourent des kilomètres pour trouver leur résidence ultime. La nouvelle politique gouvernementale survient au moment où l'élimination des déchets est parvenue à un seuil.

« Les décharges flambent, dit Philippe Brongniart, président de Sita, le « pôle » propreté de la Lyonnaise des eaux. *Partout. A cause du relèvement des normes et de la pénurie. »* En France, le tarif de mise en décharge a triplé en peu de temps. Les nouveaux *« centres d'enfouissement technique »* comportent des revêtements étanches sophistiqués, des systèmes de captage du biogaz, un drainage et des canalisations pour recueillir les « jus »... Les propriétaires des terrains et les collectivités locales, eux aussi, se font plus exigeants... en loyers

INCINÉRATION • Le blocage écologique ne touche pas seulement les décharges, il gagne aussi la deuxième génération de l'élimination des déchets : l'incinération. Alors que jadis tout était stocké en l'état, aujourd'hui en France, 35 % des ordures ménagères sont incinérées. Mais il faut bien quatre ans pour obtenir une décision d'implantation ou d'agrandissement : l'approche d'élections suspend toute initiative des préfets comme des maires. Même si le filtrage des suies et des fumées peut réduire largement les nuisances, la silhouette des cheminées suffit à inquiéter. Surtout, l'incinération elle-même laisse des résidus à mettre en décharge. En peu d'années, les sociétés de services qui effectuent collecte et élimination des déchets ont vu leur activité bouleversée. *« L'évolution vers le recyclage est inéluctable. De toute façon, nous sommes au pied du mur,* reconnaît Henri Proglio, responsable du secteur propreté à la Générale de eaux. *Le mouvement s'est accéléré de façon extraordinaire en quelques années, pour des raisons largement économiques... Les collectivités demandent de plus en plus des solutions complexes. »* Les nouvelles installations combinent tri, élimination, récupération et valorisation. Autre signe d'évolution : la multiplication dans les villes des *« déchetteries »* ouvertes au public. En 1985, on n'en comptait qu'une quarantaine pour toute la France ; aujourd'hui, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) en dénombre 323.

VALORISATION • Aussi les sociétés de services se sont-elles ralliées aux principes du plan gouvernemental d'élimination des déchets. En échange, elles ont obtenu que l'incinération soit considérée comme une forme de « valorisation ». De fait, la plupart des usines d'incinération servent à chauffer hôpitaux, bureaux ou groupes d'HLM. Celle de Saint-Ouen, qui traite le gros des ordures ménagères de la région parisienne fournit 40 % de son énergie à la Compagnie parisienne de chauffage urbain, premier réseau de chaleur français.

Relèvement des normes et hausse des prix ont poussé à la privatisation, et gonflé le chiffre d'affaires des entreprises spécialisées qui collectent la moitié des déchets de l'Hexagone. La collecte et l'élimination des déchets représentent aujourd'hui un marché de 16 milliards de francs en France. Un marché en pleine expansion : 30 % de progression en francs courants de 1987 à 1989 pour le chiffre d'affaires, 25 % pour le bénéfice d'exploitation, selon les données de l'INSEE.

Un marché enfin de plus en plus concentré. Car c'est bien là le phénomène dominant des années 80. En 1989, selon l'INSEE, une soixantaine de sociétés de plus de 100 salariés, réalisaient 60 % de la valeur ajoutée. Actuellement sur les 175 adhérents du Syndicat national des activités du déchet (SNAD), les deux tiers sont rattachés à quatre groupes, qui font à eux seuls 75 % du chiffre d'affaires total. Ces quatre mousquetaires du déchet ne sont pas tous égaux : d'un côté deux mastodontes, la Générale des eaux qui occupe à lui seul quelque 40 % du marché (chiffre d'affaires : 7 milliards de francs) et la Lyonnaise-Dumez avec sa filiale Sita (3,1 milliards), de l'autre deux « moyens », le Montpelliérain Nicolin, plutôt stagnant, et SAUR, filiale de Bouygues, l'étoile montante. Cette dernière a racheté une dizaine de sociétés régionales entre 1987 et 1989, tandis que la Générale de eaux continuait à recueillir les fruits de prises de participation antérieures...

> **“Nous devons nous impliquer dans la récupération, sinon nous serons confinés dans le sale.”**

L'envolée des prix de cession a mis un terme aux rachats : *« Les prix sont devenus sans rapport avec les chiffres d'affaires et les bénéfices »*, dit Alain Bellegarde, le jeune directeur de COVED, la branche déchets de SAUR. Les « petits » demeurent cependant *présents sur certains marchés.* A Toulon, par exemple, marché que vient d'emporter SAUR, *« le moins disant était une entreprise locale, mais elle n'avait pas le moyen de renouveler le matériel »*, raconte Alain Bellegarde. En revanche, la concurrence étrangère ne s'implante pas.

Les évolutions actuelles vont encore modifier les données du marché. La *« collecte sélective »*, que le gouvernement veut généraliser majorera de 20 % à 30 % les coûts, selon le groupe spécialisé mis en place pour le rapport officiel sur la récupération des emballages demandé à Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain : 57 à 75 francs par habitant et par an.

PART DU LION • Si les grands groupes se tailleront sans doute la part du lion sur ce marché, leurs bénéfices ne vont pas nécessairement grimper : l'opération Sita à Bayonne, par exemple, combinant tri mécanique des ordures ménagères, recyclage des plastiques, fabrication de compost et incinération des résidus, a donné en 1991 un résultat inférieur de 10 % aux prévisions... *« Dans le passé les entreprises ont eu des contrats plus rémunérateurs qu'aujourd'hui,* commente un ingénieur. *Elles n'en ont pas assez profité pour proposer des prestations plus élaborées, qui, donnant d'elles une image plus technique, auraient fait mieux accepter leur activité et justifié un relèvement des prix. »*

RÉCUPÉRATEURS • En accélérant les évolutions « naturelles » du marché, le plan gouvernemental équivaut à un coup de pied dans la fourmilière. Il ouvrira sans doute de nouveaux champs d'activités aux sociétés de services, et surtout accélérera les rapprochements avec l'autre profession du secteur, les récupérateurs. Héritiers des ferrailleurs et chiffonniers de jadis, ceux-ci sont avant tout des commerçants spécialisés qui achètent aux collecteurs métaux, verre, papier ou plastiques. Ils risquent d'être les principales victimes de cette évolution.

La Générale des eaux, la première, a saisi l'occasion, en rachetant pour 250 millions de francs Soulié, premier récupérateur français de papiers, victime de la baisse des cours. La Lyonnaise, elle, a opté pour un accord commercial avec le papetier irlandais Jefferson Smurfit. Elle s'est engagée à lui céder tous les papiers, journaux et cartons qu'elle récupérera par collecte sélective. Affaire de moyens, mais aussi de conviction, la Lyonnaise voulant échapper aux risques des fluctuations des prix des matériaux, et toucher directement l'utilisateur final. *« Nous devons nous impliquer dans la récupération,* dit Philippe Brongniart. *Sinon, nous serons confinés dans le sale. »*

Mais les sociétés de services qui travaillent aussi directement pour des industriels, notamment ceux de l'automobile, risquent de court-circuiter ainsi les récupérateurs. La Générale des eaux fait du tri et de la récupération de papiers et d'emballages pour Citroën-Aulnay et Ford, Sita (Lyonnaise) pour Peugeot-Mulhouse, l'arsenal de Brest, Norinco, BASF ou la division plastiques de General Electric... Certains industriels ont également commencé à récupérer eux-mêmes leurs résidus, d'autres envisagent de le faire. Autant de menaces pour les récupérateurs qui en font commerce : pris entre les industriels et les « collecteurs », ils risquent de surcroît de voir les prix des matériaux s'effondrer, en même temps que les volumes récupérés s'accroissent. Déjà, certains prix sont très faibles (5-7 francs la tonne pour les brochures, 22 francs pour le carton) voire négatifs ! Il faut payer pour se débarrasser du polyéthylène ou du PVC.

TUTELLE • *« Le marché risque d'être bouleversé »*, souligne Yann-Marie Le Doré, directeur général de la CGEA (groupe Générale des eaux). Assez pour culbuter les récupérateurs, déjà « dans le rouge » ? Ceux-ci vont-ils se regrouper à leur tour ? Le manque de moyens de la plupart d'entre eux, et leur spécialisation, rendent difficile une telle évolution. Ne seront-ils pas contraints de passer, comme Soulié, sous la tutelle des grandes sociétés de services, ou, comme CDI – racheté par Smurfit – sous celle des industriels.

Ferrailleurs et autres récupérateurs disposent cependant de deux atouts, outre leur connaissance des débouchés : un savoir-faire, la préparation des matériaux (pré-trié, le carton vaut déjà deux fois plus cher qu'en vrac) et des locaux pour le tri. Mais les récupérateurs n'échapperont à la sujétion que s'ils se transforment. *« Jusqu'ici, ils étaient des courtiers, jouant sur les cours,* dit Francis Chalot, conseiller technique du ministre de l'environnement, Brice Lalonde. *Maintenant, ils vont devoir se transformer en prestataires de services rémunérés comme tels... »*

Guy Herzlich

Le système « dual » à l'allemande

Le 1er décembre 1991, l'Allemagne a entrepris de réduire le volume des déchets provenant des emballages des produits de grande consommation, en application d'une ordonnance publiée le 10 mai de la même année, après un bras de fer de près de deux ans entre l'industrie allemande et le ministre de l'environnement, Klaus Töpfer.

Depuis le 1er décembre, tous les emballages destinés au transport et à la livraison des produits (cartons, caisses, etc.) doivent être repris et recyclés. Le 1er avril 1992, l'obligation s'étendra aux emballages destinés à la vente ou à la publicité, comme les tubes de dentifrice ou les flacons de parfum. Enfin, à partir du 1er janvier 1993, tous les « contenants » directs, comme les pots de yaourt, les briques de lait ou les paquets de cigarettes, devront être recyclés.

Les industriels allemands peuvent ne pas opérer eux-mêmes la récupération ; mais ils doivent mettre à la disposition des consommateurs des conteneurs spéciaux marqués d'un « point vert » et stratégiquement placés dans les zones résidentielles et auprès des magasins. C'est ce qu'on appelle le système « dual ».

Prolongeant la récupération des vieux papiers et des verres usagés pratiquée depuis de nombreuses années en Allemagne, ce sytème « dual » permet aussi aux industriels de ne pas supporter entièrement le coût de l'opération, les produits marqués du point vert étant vendus 1 à 1,5 pfennig plus cher (soit 3,4 à 5 centimes). Il y a deux ans, les producteurs avaient refusé la généralisation de la « consigne » des bouteilles en verre, refus qui avait entraîné la réapparition des bouteilles en plastique sur le marché allemand. Longuement négociée avec les industriels, la formule actuelle a des chances d'être beaucoup mieux appliquée. L'Association pour l'environnement et la protection de la nature n'est cependant pas satisfaite. Elle demande que l'on oblige les producteurs à utiliser des matériaux facilement réutilisables comme le verre pour les boissons et qu'on interdise purement et simplement certains matériaux très polluants et difficilement réutilisables. De fait, à partir de l'année prochaine, une consigne pouvant aller jusqu'à 2 deutschemarks (6,8 F) va être instituée pour les bouteilles, afin d'inciter les consommateurs à les rapporter.

En septembre 1990, quatre-vingt-quinze entreprises représentant l'industrie agroalimentaire, les fabricants d'emballages et la grande distribution ont créé, pour se préparer au système « dual », la société DSD (Duales System Deutschland), qui compte déjà plus de quatre cents membres. Dès le 12 juillet 1991, DSD se mettait au travail dans deux localités tests : Potsdam à l'est et Bonn-Endenich à l'ouest, avec comme objectif de toucher quarante millions de personnes en 1992 et quatre-vingts millions d'ici à 1995, et de récupérer 7 à 8 millions de tonnes d'emballages.

La récupération sera financée grâce au label « point vert », facturé en moyenne 2 pfennigs : avec 100 milliards d'emballages, quelque 2 milliards de deutschemarks devraient rentrer chaque année dans les caisses de DSD...

DSD ne prend pas elle-même en charge le recyclage des détritus ainsi récupérés mais sous-traite à une multitude de firmes spécialisées par types de matériaux (papier, verre, aluminium, etc.) : cette industrie est florissante et actuellement créatrice d'emplois. Pour le recyclage des emballages de transport, on évalue le marché à plus de 1 milliard de deutschemarks. Quatre sociétés sont déjà en compétition : Resy, de Darmstadt (producteurs de papier), VRSD (pour la récupération du papier importé), Interserch (une centaine d'entreprises de ramassage des ordures), et enfin le regroupement économique du commerce de gros et extérieur (WGA) de Hambourg.

Christine Holzbauer-Madison

bip

Le casse-tête du G 7

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés (G 7) se sont réunis samedi 25 janvier à New-York. Parmi les principaux points d'accrochage : le problème lancinant des taux d'intérêt, dont le désordre a atteint une telle ampleur qu'il constitue l'un des principaux obstacles à une relance concertée des économies

LE marché mondial des taux d'intérêt est en pleine anarchie, géographiquement et matériellement, quantitativement et qualitativement. Un vrai casse-tête pour les responsables du G7 (1), qui se sont réunis le 25 janvier à Long Island afin précisément de trouver une solution. Elle n'est pas simple. Tout d'abord, le divorce est total entre le bloc américano-asiatique mené par les Etats-Unis et le bloc européen dominé par l'Allemagne.

A New-York, pour relancer une économie dont la reprise tant espérée et entrevue au début de l'été dernier s'est essoufflée au second semestre de 1991, les autorités monétaires n'ont cessé, depuis un an, d'assouplir leur politique, abaissant à cinq reprises le taux d'escompte fédéral, ramené de 6,50 % à 3,50 %, son plus bas niveau depuis 1964. Cette médecine n'a eu aucun effet jusqu'à présent, la croissance se refusant absolument à démarrer, à la grande déception du président Bush, vivement attaqué sur le marasme persistant de l'économie et qui voit approcher avec inquiétude les élections à la fin de l'année. Le Japon, dont l'économie s'essouffle aussi mais à un moindre degré, a abaissé trois fois son taux d'escompte, revenu de 6 % à 5,50 %.

CALMER LE JEU • A Francfort, en revanche, la Banque fédérale (Bundesbank, « Buba » pour les familiers) a fait tout le contraire, son taux directeur passant de 8,50 % à 9,75 %, au plus haut depuis le début des années 80. Il faut dire que ses préoccupations sont inverses de celles de son homologue américaine : l'économie allemande est surchauffée grâce à la réunification et au formidable appel d'air provoqué par la mise à niveau de l'ex-RDA. L'inflation, nourrie par des hausses de salaires très importantes et par un déficit budgétaire fortement gonflé, a dépassé 4 %.

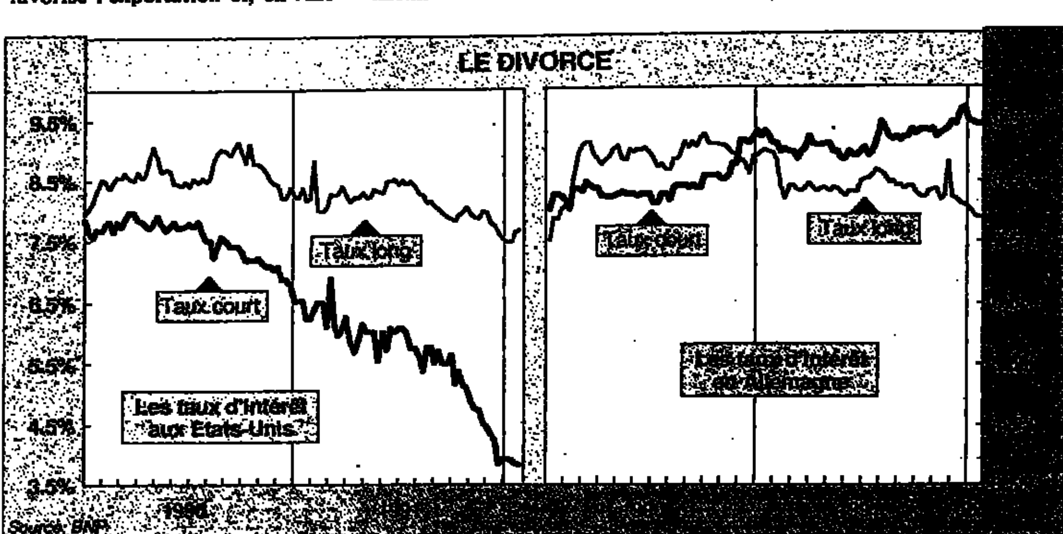
Il s'agit donc, pour la Bundesbank, de calmer le jeu et les appétits des partenaires sociaux en renchérissant le coût du crédit, ce qui n'a guère eu d'effet jusqu'à présent. Naturellement, les partenaires de l'Allemagne ont dû suivre bon gré mal gré, contraints de défendre leur monnaie face à un mark dopé par les taux pratiqués à Francfort.

> **La France, qui aurait bien besoin d'une baisse du loyer de l'argent, souffre en silence.**

Divorce donc de part et d'autre de l'Atlantique avec, pour conséquence, des mouvements de capitaux au préjudice du dollar et au profit du mark. Aujourd'hui, on le sait, les milieux financiers internationaux recherchent la meilleure rémunération pour leurs capitaux, choisissant la monnaie des pays qui offrent précisément cette rémunération même si, intrinsèquement, cette monnaie n'est pas le reflet d'une économie absolument prospère. On le voit bien en ce moment dans le SME, où la peseta espagnole, surévaluée d'environ 15 %, est rongée par l'inflation et par les taux d'intérêt les plus élevés d'Europe (près de 12 %).

RUÉE • Comme le deutschemark est une monnaie hautement considérée, les capitaux internationaux se sont d'autant plus rués à Francfort que les taux d'intérêt à court terme (trois mois) y frôlent 9,50 % contre 4 % à New-York, un écart « historique » de 5,50 %. Du jamais vu. Conséquence : le dollar a fortement baissé sur le marché des changes au second semestre 1991 pour remonter un peu ces jours-ci, et le mark s'est littéralement envolé. Sans doute, ces mouvements n'ont pas vraiment attristé les responsables des banques centrales : aux Etats-Unis, la Réserve fédérale s'est réjouie de la baisse de la monnaie nationale qui favorise l'exportation et, en Allemagne, la Bundesbank voit dans la hausse du mark une arme excellente pour lutter contre l'inflation, dans la mesure où elle pèse sur les prix domestiques, en diminuant le coût des importations.

Mais, tout de même, la hausse du loyer de l'argent outre-Rhin risque de trop ralentir la croissance, ce qui ne satisfait guère les Etats-Unis, pour qui l'essentiel est la prospérité générale. Donc, ces derniers, depuis des mois, exercent une forte pression sur l'Allemagne pour qu'elle abaisse ses taux, ce dont la Bundesbank se moque éperdument : la lutte contre l'inflation d'abord, la prospérité après. Quant à l'Europe, la France en premier, qui aurait bien besoin d'une baisse du loyer de l'argent pour stimuler son économie, elle souffre en silence, attendant le bon plaisir de la Bundesbank, c'est-à-dire un assouplissement de sa politique, même si le ministre français des finances, M. Pierre Bérégovoy, taxe d'égoïste le comportement allemand.



Un deuxième divorce est observé ensuite dans le cadre même des taux d'intérêt européens, eux aussi en pleine anarchie, affectés qu'ils sont par le phénomène de l'inversion. En économie classique, le fait pour un détenteur d'argent de le prêter, donc de s'en priver au lieu de le dépenser ou de l'investir, mérite une compensation : c'est l'intérêt, dont le taux sera proportionnel à la durée de la privation : moins élevé pour une période brève, deux jours, deux mois ou deux ans, plus élevé pour une période longue, dix, quinze, vingt ou trente ans.

Traditionnellement, la rémunération des prêts longs compense, outre la privation de jouissance, le risque d'immobilisation, celui de l'inflation, qui dévalorise les créances, ou même celui d'accident chez l'emprunteur jusques et y compris sa défaillance totale. Cette rémunération est donc supérieure de plusieurs points à celle des prêts courts, pour lesquels la privation est moindre et le risque réduit ou nul. C'est ce qu'on appelle la hiérarchie des taux d'intérêt, avec un écart de deux, trois ou quatre points entre le long et le court.

Aux Etats-Unis cette hiérarchie est respectée, le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans étant supérieur à 7,50 % et celui des bons du Trésor à trois mois ne dépassant pas 4 %. En Allemagne, en revanche, elle ne l'est pas, l'emprunt d'Etat à dix ans rapportant 8 % et les bons à un mois-trois mois offrant 9,50 %. En France, c'est la même chose, l'emprunt d'Etat à dix ans est à 8,40 % alors que le loyer de l'argent à trois mois frise les 10 %. La hiérarchie est donc inversée.

Ce phénomène est dû à l'action des banques centrales qui maintiennent à un niveau élevé le loyer de l'argent à court terme pour enchérir le crédit et donc en freiner la demande, en Allemagne tout au moins. Il a pour résultat de majorer les frais financiers des entreprises et de rendre plus coûteux le crédit des particuliers (consommation et logement), donc de freiner la croissance. Accessoirement, ce phénomène conduit à rémunérer abusivement l'épargne courte (SICAV de trésorerie et autres) au détriment des obligations.

INVERSION • Psychologiquement, l'inversion reflète la certitude que la tension des taux courts, artificielle et temporaire, ne saurait durer tandis que la rémunération des taux longs correspond à des anticipations normales et la garantie que ces taux se maintiendront au niveau fixé pendant toute la durée du prêt.

En octobre dernier, lors de la réunion du Fonds monétaire international à Bangkok, le groupe des Sept a recommandé, sans illusion, de *« conduire des politiques budgétaires et monétaires qui, tout en prenant en compte la situation propre de chaque pays, accroissent les conditions d'une baisse des taux d'intérêt réels et d'une croissance solide, dans la stabilité des prix, le tout dans une perspective de moyen terme »*.

Depuis, les Etats-Unis ont abaissé leur taux et l'Alllemagne a relevé les siens : touchante harmonie.

François Renard

(1) *Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie.*

L'épreuve de force des métallos allemands

Suite de la page 27

Les menaces de grève d'IG Metall, qui, comme le veut la législation, avaient déclaré à la mi-janvier l'échec des négociations, n'ont conduit le patronat qu'à une majoration de 0,17 % de son offre. *« C'est une provocation, une insulte, une bassesse »*, affirme d'un ton grave Peter Sörgel. La centaine de délégués présents approuvent, en frappant du poing sur la table. La plupart viennent des ateliers : on les reconnaît à leur vareuse de grosse toile grise et à leur casque de chantier. *C'est parmi eux qu'IG* Metall compte ses troupes les plus sûres. L'aciérie Klöckner à Brême, avec ses 6 000 salariés dont près de 4 500 dans les ateliers, a sa tradition.

La veille déjà, l'annonce de l'échec de la négociation a provoqué le branle-bas au comité d'entreprise, dont tous les membres sauf deux appartiennent au syndicat de la métallurgie. Chacun connaît son rôle. Le droit de grève en Allemagne est strictement codifié. Pour les négociations tarifaires, la grève ne peut être lancée qu'après avoir été approuvée dans une consultation à bulletin secret par 75 % des membres du syndicat dans l'usine concernée. Il n'est pas question de se lancer à la légère. Ces grèves officielles coûtent cher aux syndicats. Ceux-ci sont tenus de payer un défraiement à leurs membres. On n'a pas coutume d'exiger le paiement des jours de grève par le patronat.

De part et d'autre, le jeu consiste à minimiser les coûts pour le maximum d'effet tout en cherchant à asphyxier financièrement l'adversaire. Aussi, les conflits se déroulent la plupart du temps dans un secteur déterminé, le résultat des négociations servant *ensuite* de modèle *ailleurs*. Le renouvellement des conventions collectives dans les autres branches de la métallurgie n'interviendra qu'au début du printemps. Cette fois, c'est le tour de la sidérurgie d'être en pointe. La dernière grande grève pour les conventions collectives chez Klöckner à Brême remonte à l'hiver 1978-1979.

CONSENSUEL • Le système allemand de règlement des conflits, si longtemps dénoncé par les syndicalistes des autres pays européens comme trop consensuel, repose sur la reconnaissance de part et d'autre d'un rapport de forces qui n'a guère d'équivalent ailleurs. Après-guerre, les survivants du mouvement syndical, qui sortaient des années de persécution sous le régime nazi, n'avaient qu'une idée en tête, souligne Horst Wagner, membre de la direction d'IG Metall, c'était d'éviter le retour aux divisions d'avant 1933, lorsque sociaux-démocrates et communistes se disputaient le contrôle de la classe ouvrière, ouvrant par leurs disputes la voie au fascisme.

Le nouveau mouvement syndical allemand, qui entendait jouer son rôle dans la consolida*tion de la démocratie, ne voulait* plus se laisser diviser. Son action allait donc être fondée sur le principe de l'unité syndicale, à chaque secteur d'activité correspondant un syndicat unique représentant les diverses catégories de salariés.

RADICALISATION • Ce système, parfois contesté – il y eut plusieurs tentatives pour créer des syndicats d'obédience chrétienne, – s'est imposé sur le plan politique en partie à cause de la division en deux de l'Allemagne. Les communistes, au pouvoir à l'Est, ont été longtemps interdits à l'Ouest où ils étaient suspects. Les sociaux-démocrates se sont retrouvés seuls représentants de la gauche à l'Ouest. En outre, compte tenu de la situation de l'Allemagne de l'Ouest sur le front de la guerre froide, les gouvernements chrétiens-démocrates de l'après-guerre, pourtant peu favorables par nature aux syndicats, n'ont pas tenté de jouer la division, qui pouvait provoquer une radicalisation peu souhaitable.

Avec le principe du syndicat unique, les organisations patronales avaient affaire à un interlocuteur avec lequel il valait mieux tenter de composer. *Il n'était pas* question, comme dans d'autres pays européens, de jouer un syndicat contre l'autre. Bien que strictement corsetés par une législation conservatrice codifiant soigneusement le droit de grève, les grands syndicats de branche, regroupés au sein de l'union des syndicats allemands (DGB), disposaient d'une puissance proportionnelle à leurs effectifs.

IG Metall, la première fédération syndicale, a aujourd'hui à l'Ouest 2,6 millions d'adhérents sur un total de 7,7 millions de syndiqués pour l'ensemble du DGB (s'y ajoutent un million de métallos syndiqués à l'Est). En juin 1991, à Francfort, il a célébré son centenaire en présence du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl et de l'ancien chancelier social-démocrate Willy Brandt, en évoquant, dans un climat très consensuel, toutes les grandes luttes syndicales de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Une bonne occasion pour souligner toutes les avancées sociales que sa combativité lui a permis d'obtenir. Dans la sidérurgie, note Michael Breidbach, *« on a perdu 150 000 postes de travail, mais toujours avec un plan d'accompagnement social. C'est un résultat honorable en Europe »*.

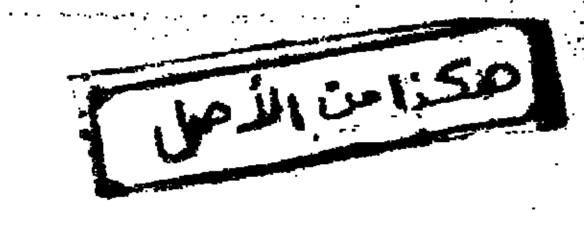
GENERATION • Les grands conflits sont certes plus rares qu'ailleurs, mais souvent aussi d'une dimension plus importante. Le conflit de la métallurgie en 1984 pour la réduction du temps de travail, qui a imposé l'idée de la semaine de 35 heures, a duré six semaines. La grève, qui ne touchait officiellement qu'une cinquantaine de milliers de personnes dans les régions du Bade-Wurtemberg et du Hesse, a affecté, notamment en raison des lock-out en chaîne, plusieurs centaines de milliers de personnes dans toute l'Allemagne.

Le nombre limité de ces grands conflits qui font date n'empêche pas par ailleurs les syndicats de recourir à toutes sortes d'actions dans les entreprises quand le besoin s'en fait sentir. Le syndicalisme allemand n'ignore ni les manifestations ni surtout, dans la phase préparatoire des négociations, les grèves d'avertissement qui permettent de juger du degré de popularité d'une revendication et de la capacité de mobilisation. Dans les dernières années, souligne Horst Wagner, le nombre d'heures de grève en Allemagne s'est beaucoup rapproché de celui des autres pays européens.

La phase de reconstruction, puis de prospérité économique de l'après-guerre, le miracle économique allemand, ont limité pendant longtemps le besoin de revendication, notamment dans les petites et moyennes entreprises. A la fin du dernier gouvernement social-démocrate du chancelier Helmut Schmidt, souvent perçu dans les milieux les plus activistes du mouvement syndical comme un traître à la cause, puis après 1982, sous les coups de boutoir des gouvernements du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, les conflits se sont durcis.

Le mouvement syndical change lui aussi, avec l'augmentation du nombre des employés et la qualification croissante des métiers industriels. Une nouvelle génération de syndicalistes apparaît, marquée par les mouvements de contestation politique des années 60 à 80. *« Le partenariat social dans l'entreprise, comme on l'a prêché dans les années 60 et 70 n'existe pas »*, estime Udo Vomfey, responsable du comité d'entreprise de Gestra, une firme brêmoise de 700 employés spécialisée dans les armatures. Venant de la production, Udo Vomfey a succédé à une génération de syndicalistes auxquels il reproche d'avoir été plus les porte-parole de la direction que des salariés.

Henri de Bresson



PORTRAIT

Monsieur Chung saisi par la politique

Suite de la page 27

Mais son charisme et un passé d'homme ayant eu, autrefois, les mains dans le cambouis, forçaient le respect. Né dans une famille de paysan de la partie nord de la péninsule, ayant quitté sa famille à seize ans, tour à tour manœuvre, marchand de riz puis après guerre patron d'un atelier de réparation de voitures, Chung Yu-yung est l'homme des défis. Sa biographie, qui vient de paraître, porte un titre évocateur : *«Des batailles, pas de défaite.»*

Au lendemain de la libération de la Corée du joug japonais en 1945, alors qu'il réparait des vieilles carrioles, le jeune Chung séduisit les représentants de Ford par son amour des moteurs et il se vit confier l'entretien de camions militaires pendant la guerre de Corée. Puis, il obtint, grâce à son frère, interprète des US Forces, le quasi-monopole de la construction des baraquements pour l'armée américaine.

AUDACE • C'est avec l'arrivée au pouvoir du général Park Chung-hee, à la suite d'un putsch en avril 1961, que la fortune commença a sourire à Chung Yu-yung. Park voulait redresser le pays et le doter d'une infrastructure et d'une industrie. Les deux hommes avaient en commun leur nationalisme, une farouche volonté et un même caractère autoritaire. Le jeune entrepreneur mit son audace au service du général putschiste.

Lorsque Park voulut une autoroute reliant Séoul à Pusan, au sud de la péninsule, les Américains refusèrent de l'aider : Chung Yu-yung la lui construisit, embauchant conscrits et bagnards et surveillant lui-même les travaux.

C'est aussi Hyundai qui fut à l'origine de l'industrie lourde coréenne, autre exigence de Park. Chung Yu-yung se lança à la fin des années 1960 dans la construction navale. Il démarcha lui-même les premiers clients : *«Vous savez construire des bateaux?»* lui demanda un jour un interlocuteur anglais. Sortant de sa poche un billet de 1 000 wons sur lequel figure le fameux «bateau-tortue» (cuirassé) de l'amiral Yi Sun-sin, qui permit aux Coréens de repousser une invasion japonaise à la fin du seizième siècle, l'entrepreneur répondit : *«Voilà ce que nous avons su faire il y a quatre siècles»*.

Fonceur, Chung Yu-yung fut aussi l'artisan d'un autre choix stratégique de la Corée : l'industrie automobile. En 1973, il investit 450 millions de dollars (1) dans la construction d'un petite cylindrée coréenne, la Pony. Par un nouveau coup de poker, il allait tailler en même temps à son groupe une place de choix sur le marché de la construction au Proche-Orient.

Symbole de la «Corée battante», ce pays qui, à force de persévérance et de travail, au prix aussi de lourds sacrifices sociaux, a forcé les portes de l'industrialisation, Chung Yu-yung a souvent été en coquetterie avec le pouvoir. Aujourd'hui, il est en opposition ouverte avec le gouvernement du président Roh Tae-woo.

GÉNÉREUX • Jusqu'à présent, le patron de Hyunday avait généreusement financé les équipes au pouvoir. *«C'était de plus en plus cher»* dit-il sans ambages : de 1961 à 1979, il versait 500 millions de wons par an à Park Chung-hee, puis de 1980 à 1987 de 2 à 3 milliards à Chun Too-whan et enfin, jusqu'en 1990, 10 milliards à Roh Tae-woo. Et l'opposition? *«Je n'en ai pas eu l'occasion : elle n'a jamais été au pouvoir»*.

Il préfère disposer d'un parti, qui aura au moins l'originalité d'être financièrement indépendant.

Pensant que finalement on n'est jamais si bien servi que par soi-même, il préfère désormais disposer d'un parti qui, même si sa plateforme est vague, présentera au moins l'originalité d'être financièrement indépendant, souligne-t-il sarcastique.

«Le parti gouvernemental est fractionné en trois groupes d'intérêt engagés dans des luttes internes et, au cours des cinq dernières années, la situation a été en empirant. A chaque changement de régime, les industriels ont été contraints à des restructurations. J'avais envisagé de faire de la politique dès le début des années 1980, lorsque le Conseil pour la sécurité nationale de l'époque imposa une réorganisation des grands groupes industriels. J'ai compris alors que sans disposer d'une force politique, les milieux d'affaires devraient subir les diktats du pouvoir en place. Je pense aujourd'hui que la coupe est pleine et que le pouvoir n'a aucune vision d'avenir.»



Il y a aussi derrière cette décision un coup de patte de vieux lion. Il a toujours critiqué la nouvelle exigence gouvernementale de spécialisation des activités des grands groupes industriels *(chaebol)* : *«Les entreprises doivent être libres de décider leurs stratégies»*, affirme-t-il. Chung Yu-yung est en outre farouchement opposé aux grands projets de la présidence (construction d'un nouvel aéroport et d'une ligne de train à grande vitesse entre Séoul et Pusan). Il y a d'autres priorités, estime-t-il. La goutte qui a fait déborder le vase a été l'offensive du fisc dont il a fait l'objet. Par un jeu de cession d'actions à neuf membres de sa famille, le magnat milliardaire aurait soustrait à l'impôt pour quelques 181 millions de dollars en droits de succession.

Tout d'abord, il a réagi avec sa vivacité habituelle affirmant qu'il ne payerait pas : *«Je n'ai pas l'argent»* déclarait-il en novembre 1991 au cours d'une conférence de presse. Trois jours plus tard, il acceptait néanmoins de régler les deux tiers de son rappel d'impôt, demandant un délai pour la seconde partie.

Apparemment, la crainte que, par mesure de représailles, Hyundai ne soit écarté des appels d'offres de travaux publics était à l'origine de son revirement. «Monsieur Chung» capitulait sur un front mais il contre-attaquait sur un autre : le jeu politique, créant ainsi un nouveau pôle de pouvoir qui risque d'attiser les dissensions au sein du parti gouvernemental.

L'offensive du fisc marquait clairement que la période de collusion, en dépit des tensions épisodiques, entre les *chaebols* et le gouvernement était révolue. Une initiative qui, conjuguée à une politique de resserrement du crédit, intervient dans une période de difficultés économiques dues à la perte de compétitivité des produits coréens sur les marchés extérieurs, effet des augmentation de salaires.

Pour Chung Yu-yung, *«les augmentations de salaires ne sont que partiellement responsables de la perte de compétitivité : la hausse des taux d'intérêt et le marasme d'une économie mal dirigée ont fait perdre l'espoir aux travailleurs et ont des effets plus desastreux»*. Ferait-il grève s'il était ouvrier en 1992? *«Sûrement, je défendrais les intérêts des travailleurs mais dans le cadre de la loi»* affirme-t-il.

PATRIARCHE • Le volontarisme du vieux lion sera-t-il aussi efficace en politique qu'il le fut pour construire l'empire Hyundai? Certains pensent qu'il vieillit mal et commet l'erreur de ne pas rester ce patriarche de l'industrie, respecté pour sa réussite *autant que pour les valeurs traditionnelles* qu'il incarne, bien que son intransigeance vis-à-vis des syndicats l'ait rendu impopulaire dans le monde ouvrier.

L'écart qui s'est creusé ces dernières années entre les nantis et les nécessiteux a fait voler en éclat le vieux principe incarné par «Monsieur Chung», selon lequel *«le travail est toujours récompensé»*. Beaucoup pensent, au contraire, que les *chaebols* se sont enrichis au dépens des ouvriers.

Pays au capitalisme jeune, qui croit encore aux légendes de l'industrialisation, la Corée a cependant trop profondément changé, pour que les valeurs incarnées par un homme qui a connu *«des jours où l'on ne mangeait pas à sa faim»* attirent une jeune génération dont Chung Yu-yung reconnaît *«qu'elle a perdu le sens de l'éthique du travail de ses parents»* mais dont il pense *«qu'il suffirait de lui donner un but pour qu'elle retrouve son ardeur»*.

Bien que le patriarche défende les intérêts du grand capital coréen, beaucoup d'hommes d'affaires, pourtant en désaccord avec le gouvernement, ne le voient pas pour autant à la tête du pays. Il y a derrière ces réticences un conflit de génération : Chung Ju-yung symbolise cette race de patrons à l'origine de la réusssite coréenne, qui sont aujourd'hui progressivement remplacés par leurs fils formés dans les universités américaines : pour eux, la gestion du pouvoir ne relève plus de recettes de *pater familias*.

Philippe Pons.

(1) 1 dollar vaut 5,40 francs; 100 wons valent environ 0,70 franc.

Un empire familial

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Hyundai («la modernité»), le petit atelier de réparation de voitures ouvert à Séoul par le jeune Chung Yu-yung au début des années 40 est devenu un demi-siècle plus tard, un empire industriel international.

Deuxième groupe de Corée, venant légèrement après Samsung, il emploie 170 000 salariés et dispose de cinquante représentations à l'étranger. Hyundai produit dans ses quarante-deux filiales des voitures, des navires, des ordinateurs, des produits informatiques, du ciment, de l'acier, des équipements lourds, etc. Depuis quelques mois, le groupe possède aussi un quotidien, *Munhwa* (Culture), lancé à grand renfort de publicité.

D'abord entré sur le marché de la construction, avec Hyundai Engineering and Construction, créé en 1947, qui reste le cœur du conglomérat Hyundai se lança ensuite dans la construction navale, se dotant du plus grand chantier naval du monde.

La création de Hyundai Motor en 1967 marque le début d'une activité qui allait devenir six ans plus tard l'embryon d'une production automobile nationale. Employant 30 000 ouvriers, Hyundai Motor a une capacité de production de 750 000 véhicules par an. Ses ventes se chiffraient à 7,6 milliards de dollars en 1991.

C'est au cours de la décennie 70 que le groupe diversifia le plus ses activités. Des services (finance, transport, distribution) aux nouvelles technologies, avec Hyundai Electronics créé en 1983, en passant par la pétrochimie, la robotique et les équipements de construction.

Cet empire demeure aujourd'hui largement familial. Seulement quinze des quarante-deux filiales du groupe sont cotés en Bourse, et la famille Chung contrôle 67,8 % des actions. C'est d'ailleurs le frère cadet d'«oncle Chung», Chung Se-yung, soixante-trois ans, qui a officiellement pris les rênes. Surnommé «Pony Chung» (du nom du premier modèle automobile de Hyundai). Il dirigeait depuis 1987 le groupe dans l'ombre de son aîné.

Trois autres frères du fondateur dirigent également des filiales du groupe. Deux d'entre eux ont fondé des groupes séparés mais ils restent membres du «clan». Bien que Chung Ju-yung affirme que son frère cadet est aux commandes pour les dix prochaines années, beaucoup se demandent comment le groupe sera géré. Ce sera très vraisemblablement le fils de Chung Ju-yung, Mong-ku, surnommé «M. K.», actuellement président de plusieurs filiales qui prendra la tête du conglomérat Hyunday. Deux autres fils parmi les sept enfants du fondateur sont des successeurs potentiels : Mong-jun, député depuis 1987, et Mong-hun, président de trois filiales du groupe.

Ph. P.

Des J. O. pleins d'assurance

Suite de la page 27

Au problème du financement, il faut ajouter un statut hybride d'association autorisée à passer des marchés publics ; une activité multiforme, à la fois maître d'ouvrage (commanditaire de travaux) et maître d'œuvre (réalisateur de travaux), exploitant d'un réseau de transport, agent de voyage, société de communication audiovisuelle...

Enfin, cette étrange entreprise « uni-événementielle » qui cessera d'exister le 30 août 1992 mêle une foule d'acteurs : outre les collectivités locales, outre les responsables de l'olympisme, outre les 300 000 Savoyards qui ont vécu bon gré mal gré au rythme de la préparation des Jeux, outre les athlètes de tous les pays, il y aura 25 000 personnes à héberger, 60 000 personnes à nourrir, 8 000 bénévoles, 7 000 membres des forces de sécurité...

UNE JUNGLE D'ALÉAS • Les assureurs travaillent sur une matière première immatérielle : l'aléa, c'est-à-dire l'incertitude. Avec Albertville, ils sont servis : les XVIe Jeux d'hiver sont une véritable jungle d'aléas, et chacun d'entre eux se traduit par une prime en bon argent. Le calcul d'un risque, B. A.-Ba de l'assurance, est un subtil mélange d'expérience, de statistique et de doigt mouillé. Prenons, par exemple, le temps qu'il fera : *« Pas de neige nous gênerait moins qu'une tempête de neige*, explique le « M. Risque » du COJO, Daniel Nicolet. *Il nous faut juste un peu de blanc pour le coup d'œil. »*

On voit donc des assureurs tout ce qu'il y a de sérieux partir dans des spéculations à base de dictons montagnards sur les vents dominants à minuit le soir du changement de lune, pour savoir quel sera le ciel sur la Savoie du 8 au 23 février ...

Cet aspect folklorique n'est bien sûr qu'un flocon sur la montagne d'assurances des J.O. Le vrai « business » se calcule en millions de francs de primes et en milliards de francs de risques. L'ordre de grandeur du risque financier est comparable à celui de catastrophes internationales majeures comme la pollution des côtes d'Alaska par le pétrolier *Exxon-Valdez*, en 1989, ou l'explosion de l'usine indienne de Bhopal, en 1984. A ce niveau, on ne traite qu'entre grands professionnels. Pour le COJO, le « risk-manager » à la dégaine de baroudeur Daniel Nicolet a derrière lui non seulement une participation à l'organisation des J.O. de Grenoble, en 1968, mais quinze ans dans l'assurance, où il s'était spécialisé dans la montage et la construction.

PARTENAIRES • L'exécutif olympique s'est adjoint les services du premier courtier français, Gras-Savoye, qui sert d'intermédiaire avec les marchés internationaux de l'assurance. Là encore l'homme des Jeux a une expérience personnelle précieuse : en tant qu'arbitre international d'escrime, Patrick Vajda a participé à quatre olympiades. Le troisième partenaire de poids, les AGF, sponsor du COJO à hauteur de 50 millions de francs, sont aussi l'assureur officiel de l'événement. C'est le délégué régional des AGF à Lyon, François Boscher, qui est depuis janvier 1989 leur responsable pour les JO.

Le grand marchandage de l'assurance a commencé dès 1988. Puisque le tiers des recettes des Jeux d'Albertville provient des droits de télévision, c'est d'abord à ce problème qu'on s'est attelé. Comment assurer que le COJO toucherait bien, en toutes circonstances, sa part des droits de retransmission (1) ?

L'affaire se complique du fait qu'un seul client, la chaîne de télévision américaine CBS, représente à lui seul 90 % des droits et qu'il entend bien en avoir pour son argent. CBS s'est réservé la possibilité de ne pas payer si les équipes américaines ne participaient pas aux JO (comme lors des jeux de Moscou en 1980), si un sport ou plusieurs épreuves n'avaient pas lieu, si les pays les plus médaillés de Calgary ou les fédérations de ski ou de patinage déclaraient forfait et, enfin, si le cahier des charges – particulièrement draconien – de la production d'images n'était pas respecté.

Il faut savoir qu'il existe, dans l'assurance, des marchés spécialisés et que celui des droits de télévision est étroit, environ 200 millions de dollars. Le risque Albertville menaçait de le saturer, alors que le risque Barcelone vient tout de suite après. C'est pourquoi il a fallu mesurer les sinistres « raisonnablement escomptables » et inventer des techniques d'assurance très sophistiquées.

Le COJO a exclu l'hypothèse d'une annulation pure et simple des Jeux et choisi d'acheter dans un premier temps une sorte de ligne d'assurance à terme (la « réserve de capacité »). Avantage historique : le taux très bas fixé alors (2,77 %) a été conclu avant la guerre du Golfe, évitant aux organisateurs de payer une surprime lors de la finalisation des contrats. Les droits de télévision ont été assurés à 35 %, soit tout de même 80 millions de dollars.

Les AGF sont assureur principal pour 44 millions de dollars. Ce qui ne veut pas dire qu'elles endossent seules le risque. Il y a, derrière, les coassureurs, qui se partagent 70 % ou 80 % des primes et des risques et, en « deuxième ligne », les réassureurs, qui fonctionnent comme « assureurs de l'assurance ». Quant à savoir quelle part du risque chaque assureur conserve par devers soi, c'est l'un des secrets de fabrication de la profession !

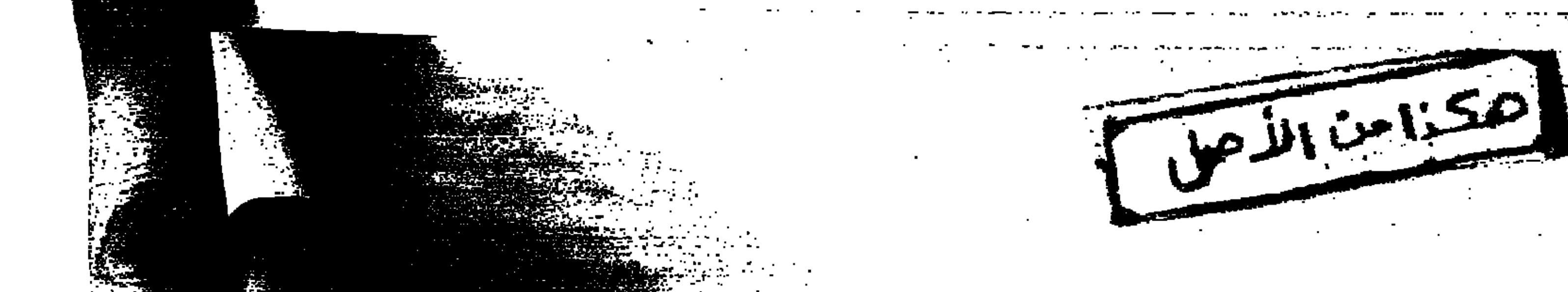
SOINS GRATUITS • En dehors des droits de télévision, il y a eu une quarantaine d'appels d'offres, dont dix très importants, organisés par Gras-Savoye. En tant qu'assureur officiel, les AGF n'avaient qu'un avantage : le droit de revoir leur offre pour s'aligner sur le mieux-disant, si elles le souhaitaient. C'est ainsi que la société de Michel Albert s'est retrouvée chef de file pour environ 70 % des contrats.

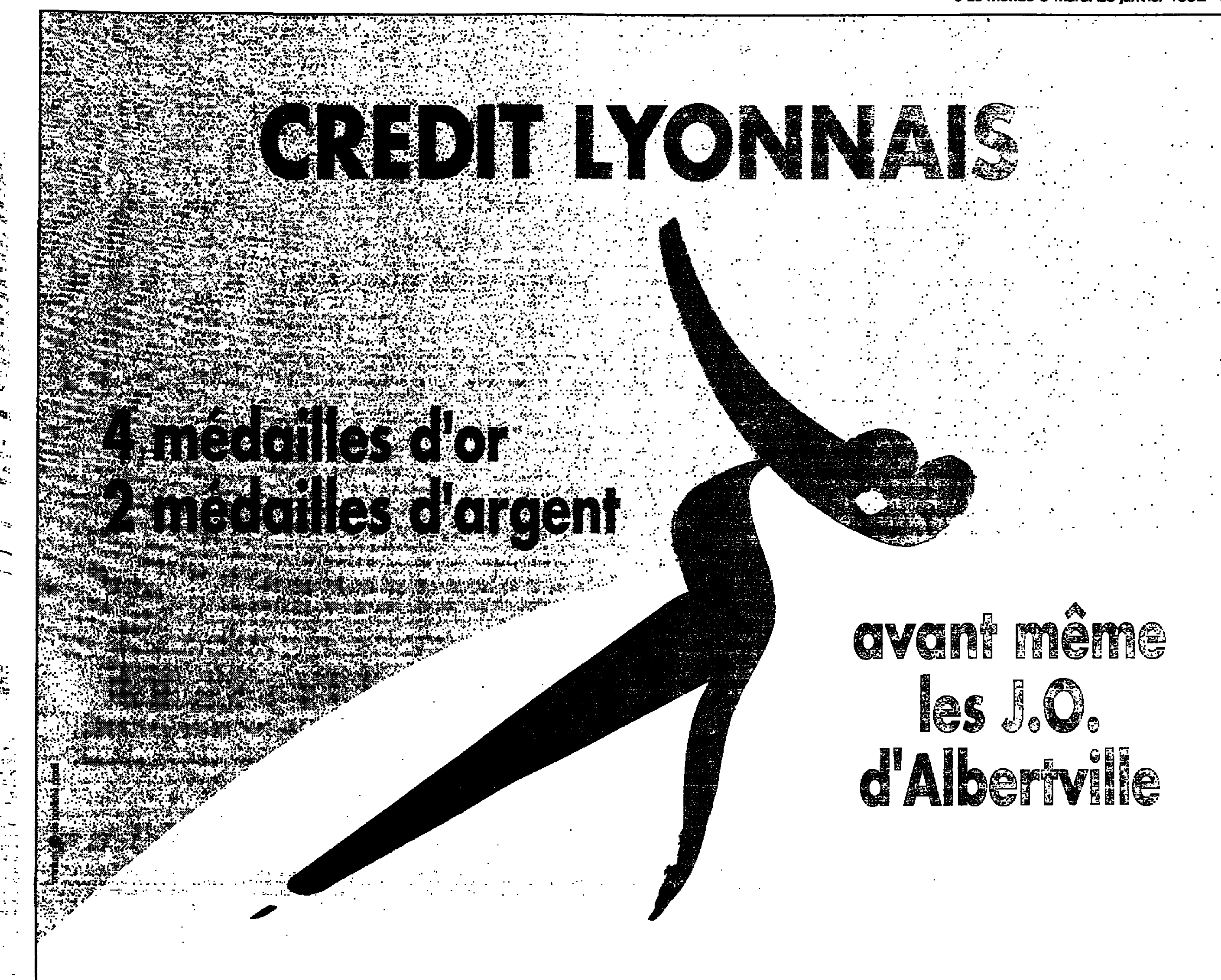
Peu présente dans les assurances de chantiers ou de bâtiments – d'ailleurs peu rentables – elle assure le COJO pour sa responsabilité civile « tous risques » (sauf apocalypse nucléaire ou autres rarissimes joyeusetés). On la trouve aussi en première ligne pour l'assurance des personnes de la « famille olympique ». Pendant quinze jours, 8 000 personnes (athlètes, encadrement, invités officiels) pourront se faire soigner gratuitement auprès des médecins, hôpitaux, cliniques et pharmacies du département. Cette courtoisie à l'égard des hôtes, assortie d'un capital décès ou invalidité, peut coûter très cher en cas de pépin.

« Mon obsession, c'est de livrer les Jeux en temps et en heure », avoue Daniel Nicolet. Mais les assureurs partagent pleinement le souci de l'organisateur. Ils ont eu beau envisager toutes les tuiles possibles et impossibles, multiplier jusqu'à la névrose les précautions, les vérifications, les dispositifs de secours, ils ne sauront s'ils ont fait une bonne ou une très mauvaise affaire qu'après. Les 32 millions de primes diverses qu'ils ont empochées rien que du COJO (les autres partenaires, entrepreneurs, collectivités locales ou sportifs ont leurs propres assurances) peuvent se transformer en dizaines de milliards – 30, 50, 100 ? – d'indemnisations. Patrick Vajda, le courtier-escrimeur de Gras-Savoye, cite, mi-sérieux, mi-plaisant, un axiome de l'assurance : *« Plus on s'éloigne de la dernière catastrophe, plus on se rapproche de la suivante. Les récentes olympiades se sont bien passées... Aïe, aïe, aïe ! »*

Sophie Gherardi

(1) 1 236 millions de francs, soit 200 millions de dollars, le restant (soit environ 100 millions de dollars) revenant au CIO, le Comité international olympique.





Palmarès des opérations financières des banques françaises en 1991

1[er] au palmarès des offres publiques
1[er] au palmarès des augmentations de capital
1[er] au palmarès des introductions en bourse
1[er] au palmarès des émissions obligataires en francs
2[e] au palmarès des émissions obligataires domestiques
2[e] au palmarès des émissions en euro francs

Au palmarès des opérations financières réalisées en 1991*, le Crédit Lyonnais remporte 4 médailles d'or et 2 médailles d'argent sur 7 classements.
Ces succès sont le fruit du travail de toutes les équipes du Crédit Lyonnais présentes sur les grandes places financières du monde, équipes qui développent leur expertise dans tous les métiers financiers au service de leurs clients.

* Source Option Finance du 6 janvier 1992

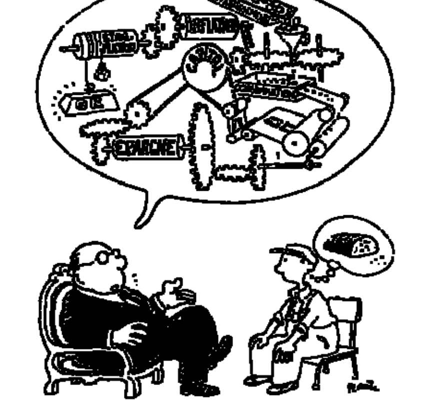
LE POUVOIR DE DIRE OUI... SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX, *AUSSI*.





DOSSIER

Le revenu minimum d'insertion



L'heure du bilan va sonner début février pour le revenu minimum d'insertion (RMI) avec la remise au premier ministre du rapport rédigé par la Commission nationale d'évaluation.
Une innovation : pour la première fois, l'Etat fait contrôler la mise en œuvre d'une de ses politiques par un comité de « sages » indépendants. Avant que le Parlement, au printemps, ne « mette à plat » le dispositif au vu des trois années d'expérience.
Lors de sa création, à l'automne 1988, dans l'urgence et l'incertitude, on attendait les habitués de l'aide sociale : mères célibataires, exclus aux handicaps multiples.
Première surprise : 40 % des allocataires étaient d'abord des victimes de la crise économique, moins demandeurs d'une aide sociale que d'une insertion professionnelle jusque-là refusée.
Mais la « machine » du RMI, animée par les acteurs de l'aide sociale, n'a pas encore relevé ce défi : deux ans après son inscription, un allocataire sur deux a quitté le RMI, mais un allocataire sur cinq seulement l'a fait avec un emploi. C'est pourquoi les animateurs du système vont devoir renforcer leurs liens avec ceux des bassins d'emploi.
Deuxième surprise : là où les politiques redoutaient le clientélisme, est apparue une indispensable solidarité entre les différents acteurs, contraints de travailler ensemble et de faire preuve d'imagination.
Aujourd'hui, il faut aller plus loin en associant représentants d'entreprises, des réseaux associatifs, des communes.

Dossier établi par Valérie Devillechabrolle

BIBLIOGRAPHIE

Faute de recul, peu d'ouvrages ou de documents de synthèse ont d'ores et déjà été publiés sur le RMI. Sollicités par la Commission nationale d'évaluation du RMI, les organismes officiels, les associations, les chercheurs commencent à peine à publier le fruit de leurs travaux. A signaler :

■ *Atouts et difficultés des allocataires du RMI*, rapport du CERC diffusé par la Documentation française.
■ *Le RMI à l'épreuve des faits*, ouvrage collectif issu du programme de recherche de la MIRE et du Plan urbain sur la mise en œuvre du RMI, aux éditions Syros Alternatives.
■ *Le Revenu minimum garanti dans la CEE*, de Serge Milano (plus ancien), PUF, coll. « Que sais-je ? ».

A quelle date et pourquoi a-t-il été créé ?

■ Le RMI est destiné à assurer un revenu minimum provisoire et les moyens de retrouver des ressources durables à ceux qui en sont dépourvus. Ses bases ont été jetées en 1988, avec l'engagement pris par François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, dans sa *Lettre à tous les Français*, d'instaurer une garantie minimale de ressources, ouverte à tous, avant la fin de l'année.

Le projet prendra corps dès le 18 mai 1988 en conseil des ministres, soit dix jours après la réélection du président de la République. Le 30 novembre, le projet de loi instaurant le revenu minimum d'insertion est définitivement adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Il rappelle cet extrait du préambule de la Constitution de 1946 affirmant que *« toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence »*. Et ajoute en corollaire que *« l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté constitue un impératif national »*.

> **“L'important est qu'un moyen de vivre ou plutôt de survivre soit garanti à ceux qui n'ont rien, qui ne peuvent rien, qui ne sont rien. C'est la condition de leur réinsertion sociale.”**
>
> François Mitterrand

Evoquée pour la première fois en août 1789 par l'abbé Sieyès qui se proposait alors de l'inscrire dans la Déclaration des droits de l'homme, la notion de revenu minimum a attendu deux siècles avant de voir le jour. L'idée même d'une « nouvelle pauvreté » engendrée par la crise économique n'est apparue qu'au début de 1981 avec la publication du rapport de Gabriel Oheix, commandé par Raymond Barre. Mais les mesures d'urgence préconisées alors se sont perdues dans les espoirs du retour de la gauche.

Hiver 1984-1985 : la vague de froid fait resurgir la nouvelle pauvreté à la conscience des Français. Devant la tournure dramatique prise par les événements (onze vagabonds sont morts de froid), Coluche lance les Restaurants du cœur tandis que les appels de l'abbé Pierre à la solidarité nationale renvoient, tel un miroir tragique, au terrible hiver 1954. Si un plan d'urgence pauvreté-précarité est adopté, l'idée d'un revenu minimum reste, une fois encore, dans l'ombre : le pouvoir socialiste demeure empêtré dans ses explications sur le tournant de la rigueur économique.

De retour aux commandes en 1986, la coalition UDF-RPR en tente toutefois une première esquisse, avec des « compléments locaux de ressources », afin d'aider tous ceux, de plus en plus nombreux, qui, faute de revenu ou exclus du système d'indemnisation du chômage, passent au travers des mailles du filet de la protection sociale. Mais le plan d'Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale, fondé sur la bonne volonté des départements et sur l'obligation de trouver un emploi ou une occupation pour débloquer l'allocation – obligation presque impossible à remplir, compte tenu de la situation de l'emploi –, s'essouffle rapidement. Seules 10 000 personnes en bénéficient sur les 100 000 attendues.

C'est le Père Joseph Wresinski, ancien président d'ATD-Quart-Monde, qui, dans un rapport pour le Conseil économique et social, fait vraiment prendre conscience de l'ampleur du phénomène pauvreté. Avec une estimation : 2,5 millions de personnes dont 200 000 sans-abri, vivent en situation de grande précarité. ■

> **“Nous ne devons pas ouvrir la voie à une double irresponsabilité : celle de l'Etat qui se donnerait bonne conscience à peu de frais et celle des allocataires qui s'installeraient dans une sorte de léthargie indemnisée.”**
>
> Roselyne Bachelot (RPR)

Qui peut en bénéficier et combien touche-t-on ?

■ Toute personne résidant en France, âgée de plus de vingt-cinq ans (ou ayant un ou plusieurs enfants à charge) et dont les ressources sont inférieures au revenu minimum (fixé à 2 163,16 francs par mois pour une personne seule en métropole), a le droit de recevoir une allocation correspondant à la différence entre ses ressources et ce revenu. En sont toutefois exclus les élèves, les étudiants et les stagiaires (sauf dans le cadre d'une insertion par le RMI).

Ce revenu peut également être attribué aux étrangers en situation régulière, s'ils ont une carte de séjour depuis plus de trois ans : seuls les enfants étrangers résidant en France sont alors pris en charge. Fin 1991, les étrangers représentaient 12 % des allocataires, soit une proportion identique à celle des étrangers au chômage.

Le montant du RMI augmente avec la taille du foyer, à partir du montant de base de 2 163,16 francs, 1 730,53 dans les départements d'outre-mer (DOM). Mais toutes les autres sources de revenus (allocations familiales, pensions...) sont ensuite déduites de ce barème de base. En 1991, le montant moyen versé à chaque foyer s'élevait à 1 850 francs par mois.

Lorsque le bénéficiaire exerce une activité complémentaire (emploi, stage rémunéré, contrat emploi-solidarité *(voir lexique)* qui lui rapporte entre 750 et 2 163,16 francs par mois, l'allocation est réduite (mais pas du montant total de sa rémunération). Au-delà de ces 2163,16 francs, elle est supprimée. Mais le bénéficiaire conserve les droits complémentaires jusqu'à la fin de son contrat d'insertion.

Outre le versement de l'allocation, le revenu minimum d'insertion ouvre en effet deux droits :

– Les allocataires dépourvus de couverture sociale sont automatiquement affiliés à l'assurance-maladie personnelle, leur cotisation étant prise en charge par les départements sur leur fonds d'aide sociale.

– Les allocataires non hébergés bénéficient d'une aide au logement. ■

> **“En généralisant [les dispositifs de traitement social du chômage], en sous-payant le travail salarié, vous ouvrez une nouvelle brèche contre le salaire minimum.”**
>
> Jean-Claude Gayssot (PC)

Comment le système fonctionne-t-il ?

■ Les candidats doivent déposer leur demande auprès des centres communaux d'action sociale (CCAS), des services d'action sociale de leur département ou des associations caritatives agréées par le préfet, qui adressent les dossiers aux caisses d'allocations familiales (CAF) – ou de mutualité sociale agricole pour les anciens exploitants ou salariés agricoles. Celles-ci vérifient la situation de famille et de résidence des demandeurs et calculent le montant de l'allocation à laquelle ils ont droit. Fort de ces éléments et de l'avis rendu par les CAF, le préfet accepte ou rejette la demande.

Une fois ouvert son droit au RMI, l'allocataire doit normalement être convoqué dans les trois mois afin de signer un contrat d'insertion. A la fin de l'année 1991, seulement 213 000 contrats d'insertion étaient en cours de validité pour 567 000 bénéficiaires.

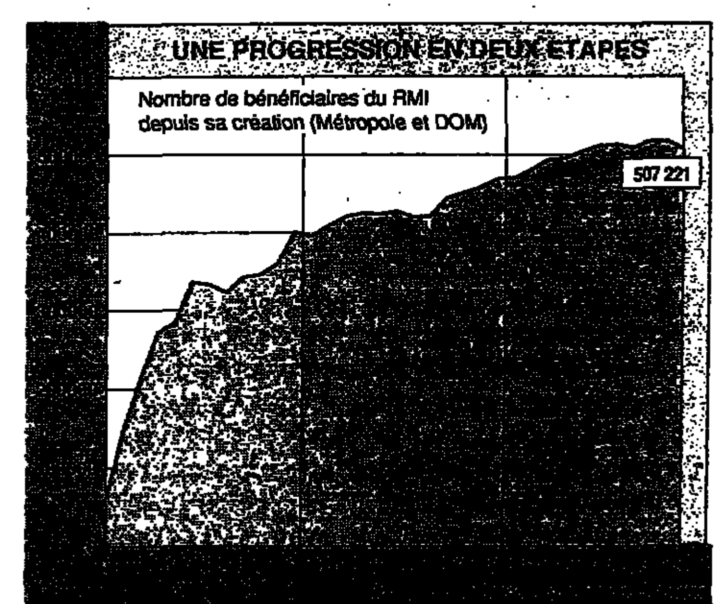
C'est pourquoi l'allocation continue d'être versée même en l'absence de contrat, à condition que ce retard ne soit pas imputable à l'allocataire et que ce dernier renvoie toujours à la CAF ses déclarations trimestrielles de ressources. Ceux qui ne répondent pas aux convocations ou ne renvoient pas leurs déclarations se voient suspendre leurs allocations un mois plus tard. S'ils persistent, ils perdent définitivement leur allocation au bout de quatre mois.

Préparés par les instructeurs (travailleurs sociaux, associations, etc.) avec les intéressés, les contrats d'insertion sont examinés et validés par une commission locale d'insertion. Une cellule d'appui peut aider à trouver la meilleure solution possible aux difficultés rencontrées par les « RMistes ». ■

Quel est le coût du dispositif et qui paye ?

■ En 1991, le RMI (dont ont bénéficié près de 1,2 million d'allocataires et d'ayants droit), a coûté au total 19,5 milliards de francs. L'Etat, pour sa part, a dépensé 16,4 milliards de francs (contre 13,8 milliards en 1990) dont 12,1 milliards étaient consacrés aux allocations, le reste allant à l'insertion : 3,3 milliards au titre des mesures du plan emploi, 500 millions en allocations logement, 500 millions de dépenses spécifiques pour l'insertion dans les DOM.

Les conseils généraux ont, pour leur part, déboursé 3,1 milliards de francs, comme en 1990 : 2 milliards de dépenses d'insertion et 1,1 milliard de cotisations à l'assurance-maladie. ■



> **“Le revenu minimum d'insertion ne doit pas devenir un substitut aux insuffisances de notre protection sociale et de notre marché de l'emploi.”**
>
> Adrien Zeller (CDS)

LEXIQUE

CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS). – Nouvelle appellation des anciens bureaux d'aide sociale des mairies. Les CCAS peuvent servir de lieu de domiciliation des personnes sans domicile fixe.

CONTRAT EMPLOI-SOLIDARITÉ (CES). – Financés par l'Etat, les CES permettent aux « RMistes » d'avoir une occupation rémunérée dans le cadre d'une association ou d'une collectivité. C'est le principal mode d'insertion professionnelle des allocataires du revenu minimum avec 85 000 contrats signés depuis trois ans sur 213 000 accès à l'emploi.

CONTRAT D'INSERTION. – Clé de voûte du dispositif. Par ce contrat, les allocataires montrent, d'une part, qu'ils ne sont pas des assistés en étant prêts à faire un effort pour s'en sortir. Mais, en contrepartie, les pouvoirs publics s'engagent à apporter la meilleure réponse possible aux difficultés rencontrées par chaque allocataire. Ce contrat est signé pour une durée variant de trois mois à un an renouvelable.

CELLULE D'APPUI. – C'est une pourvoyeuse d'idées. Elle a pour mission d'aider les services instructeurs à préparer les contrats en les informant des ressources locales existantes en matière d'insertion : telle association a développé son aide aux mal-logés, tel département a débloqué des crédits pour payer les cartes de transport des « RMistes » ou leur offrir de passer le permis de conduire... La cellule d'appui peut également développer ces ressources en montant des chantiers-écoles, en dénichant de nouveaux organismes susceptibles de prendre en charge les « RMistes »...

COMMISSION LOCALE D'INSERTION (CLI). – Placée sous l'autorité du préfet ou du président du conseil général, elle rassemble tous les intervenants susceptibles d'éclairer le président de la CLI dans son choix de valider ou d'ajourner les contrats : assistantes sociales, membres de l'office HLM, délégués d'associations, représentants de l'ANPE, élus municipaux ou départementaux. En cas de non-respect des précédents contrats et de mauvaise volonté manifeste des allocataires, la CLI peut suspendre le versement de l'allocation.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSERTION. – Organe politique du dispositif coprésidé par le préfet et le président du conseil général. Son rôle consiste à définir et à mettre en œuvre le plan départemental d'insertion, c'est-à-dire la meilleure réponse possible aux besoins des plus démunis, compte tenu des spécificités locales.

CHARGÉ DE MISSION RMI. – Détaché de la direction des affaires sociales ou de l'ANPE auprès du préfet, il est le garant du dispositif, le seul à bénéficier d'une vision globale proche du terrain. Censé être partout à la fois, il doit impulser de nouveaux projets de ressources, réveiller les acteurs endormis, dégripper les rouages, faire remonter les statistiques.

A L'ÉTRANGER

Des formules de « revenu minimum » existent dans sept autres pays de la Communauté européenne : Allemagne, Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Luxembourg et Pays-Bas. S'y ajoutent des initiatives locales en Italie et en Espagne, et, au printemps 1990, la Commission européenne a rédigé une recommandation pour étendre le principe aux douze Etats membres. Mais ces systèmes diffèrent sensiblement du RMI français, d'abord parce qu'ils sont rarement liés à une forme d'insertion, ensuite parce qu'il s'agit tantôt d'aides ponctuelles, tantôt de compléments de revenu destinés à amener les ressources des bénéficiaires à un certain niveau.

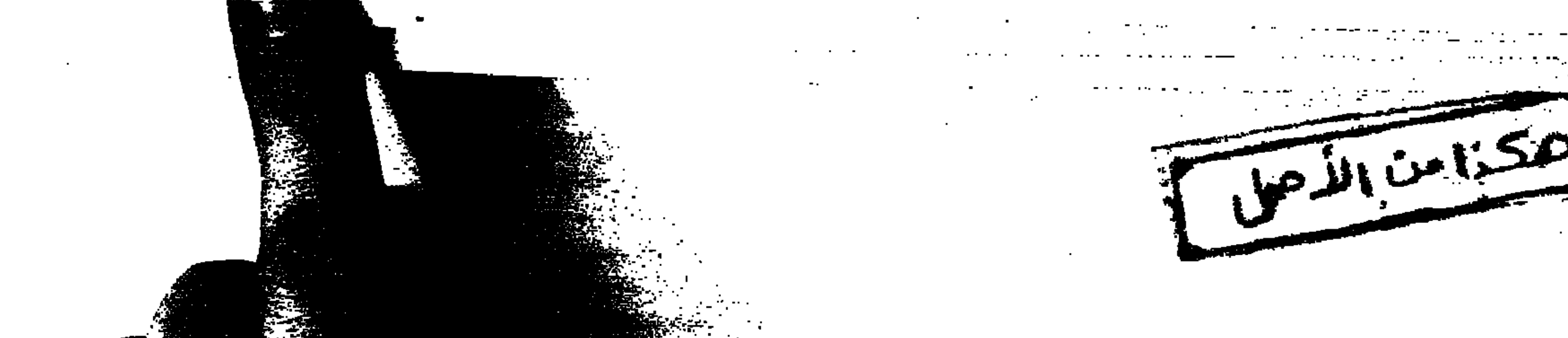
Les Etats-Unis et le Canada possèdent aussi des systèmes de revenu minimum.

AUX PAYS-BAS. – Le revenu lui-même se rapproche du système français, avec deux allocations permettant d'arriver à un revenu minimum. La première, destinée aux chômeurs, comptait en 1987 335 200 bénéficiaires, la seconde (familles à faible revenu, femmes seules...) 184 000.

EN ALLEMAGNE. – Le complément de ressources accordé, de façon plus large, à ceux qui ne peuvent couvrir leurs besoins « normaux » de subsistance, était versé en 1989 à 2 774 000 personnes, dont 633 000 étrangers.

EN GRANDE-BRETAGNE. – Un supplément de revenu (*income support*) est accordé aux plus de seize ans dont les ressources sont inférieures à un certain plafond : 4 180 000 personnes en mai 1990.

EN BELGIQUE. – Le Minimex (Minimum de moyens d'existence), géré par les collectivités locales, peut compléter des ressources insuffisantes pendant une courte période (moins de six mois dans la plupart des cas). Il comptait, en 1990, 50 000 bénéficiaires, dont 60 % de femmes.





CHRONIQUE • par Paul Fabra

Réformisme très populiste

DANS son livre *Français, si vous osiez...* (1), Alain Minc écrit : *« Le populisme est une gangrène... il fait croire aux solutions miracles ; il flatte les « petits », les « victimes », les « frustrés » contre la « haute », les « profiteurs », les « aristocrates »*... La question qui se pose *(voir notre chronique dans* le Monde *du 21 janvier)* est de savoir si plusieurs des propositions centrales formulées par nos candidats réformateurs du centre-gauche ne tombent pas sous cette critique.

Tant *l'Evénement du jeudi,* dans son « programme pour en sortir » (publié le 21 novembre 1991), que l'auteur précité préconisent la création *d'un revenu minimum pour tous.* Alors que notre confrère y met quelques précautions, Alain Minc est plus expéditif. *« Débarrassons-nous une fois pour toutes des contre-arguments éculés »,* écrit-il. Neuf lignes lui sont suffisantes pour faire place nette.

L'idée de départ étant que notre société moderne et son marché « darwinien » – on n'ose plus parler du « système » depuis qu'il n'y en a plus qu'un seul ! – sécrètent inexorablement, et par millions, des « exclus », le revenu minimum garanti pour tous paraît, en effet, la solution logique et élégante, du moins pour ceux qui la proposent. L'auteur de *Français, si vous osiez...* nous dit : *« Si le nouvel Etat-Providence s'assigne pour objectif, au premier chef, de protéger les exclus, il doit d'abord leur assurer, qu'ils travaillent ou non, un tel revenu. »* Et d'ajouter ce qui peut apparaître comme une précision : *« Celui-ci* [le revenu minimum] *devrait aller très au-delà du RMI et s'approcher du SMIC – lui être inférieur par exemple de 25 %. » L'Evénement* propose un tiers en moins. Cette prudence n'a guère de sens. Le revenu minimum est censé avoir pour finalité d'exclure l'exclusion. En verser un qui soit sensiblement inférieur au SMIC, serait selon cette logique, discriminatoire.

Le plus étonnant est qu'Alain Minc se déclare bien partisan d'une suppression du SMIC, mais pour une autre raison. Or celle qu'il invoque se retourne contre son argumentation en faveur du revenu minimum. Il dit : *« Tout ce qui réduit le coût du travail favorise l'emploi. »* C'est à ce titre que l'abolition du SMIC *lui paraîtrait souhaitable.* Comme il juge cette solution politiquement hors de portée, il se rabat sur une solution de *« second best »,* comme disent les théoriciens américains. Pour favoriser l'embauche, il se borne à demander qu'on restreigne le champ d'application du SMIC.

NICOLAS GUILBERT

Si les exceptions au SMIC se multiplient, le vrai salaire minimum sera celui que recevra le travailleur le moins payé. Dans la logique d'Alain Minc *(« Tout ce qui réduit le coût du travail... »), on imagine mal que l'exception, pour en valoir la* peine, ne comporte pas un rabais de 20 % à 25 % sur le SMIC. La distinction, déjà conceptuellement très difficile à faire, entre ce dernier et le revenu minimum garanti a tous, aura aussi disparu dans les faits. C'est ici qu'il devient difficile de faire table rase de certains contre-arguments, fussent-ils éculés.

Comment éviter le « piège » où risquent de tomber les systèmes d'assistance ? La tentation est grande pour un chômeur de refuser une *embauche si le revenu net à en attendre est à* peine supérieur au revenu de substitution qui lui est alloué, *a fortiori* s'il lui est inférieur. Une idée concomitante caressée par nos réformateurs pourrait rendre la gestion de leur dispositif encore plus difficile. Pour ne pas décourager l'emploi là *où il se crée spontanément, ils* proposent de *« blanchir le travail noir ».* Soit !

Cependant, les salariés, et en particulier ceux qui accomplissent des tâches pénibles, n'ont pas la même vision que les réformateurs, de l'absence de lien entre l'activité ou la non-activité avec le revenu. S'ils ont de surcroît des raisons de penser que les bénéficiaires, ex-« exclus », du revenu minimum garanti, participent à *leur manière,* clandestinement, au « marché du travail », ils protesteront. De nouvelles formes *de pression verront forcément* le jour pour réclamer un légitime avantage de rémunération en faveur de ceux qui exercent un travail au grand jour. Les hausses de salaires créeront du chômage. De nouveaux « exclus » apparaîtront au moment où le sentiment d'exclusion, *si tant est qu'il ait jamais disparu* (craignons que l'assistance généralisée ne l'aggrave), sera ranimé sous l'effet de l'inévitable creusement de l'écart entre les salaires « concurrentiels » et le revenu minimum garanti.

Considéré du point de vue du financement, le salaire minimum garanti, c'est le système de la retraite par répartition avec âge de la retraite optionnelle ramené à dix-huit ans. Comment peut-on, comme le fait Alain Minc, assurer d'avance qu'une telle mesure *« ne coûtera pas plus de 5 % du budget social de la nation »* ? Le plus probable est que, comparé à ce nouveau mécanisme, le problème posé par les retraites *apparaîtrait un jeu d'enfant. Le revenu minimum* garanti à tous n'est pas autre chose que l'habillage libéral du principe appliqué – avec les résultats désastreux que l'on sait – dans les pays communistes, de la gratuité des besoins essentiels (logements, transports, etc.). C'est l'économiste ultra-libéral Milton Friedman qui prôna cette idée (sous la forme d'un « impôt négatif ») à la fin des années 60, quand néolibéraux et socialistes croyaient tous ensemble à la perpétuation indéfinie de la croissance.

La révolution marxiste avait péremptoirement condamné comme « bourgeois » des droits et des valeurs dont on (re)découvre aujourd'hui à quel point ils sont inhérents à toute vie économique et sociale tournée vers le progrès. On le voit pour la propriété privée remise en honneur, partout *dans le monde, par les programmes de privatisation.* Se pourrait-il que, par étourderie, on soit tenté aujourd'hui d'aller aussi vite en besogne à propos d'autres valeurs tenues pour « sacro-saintes » par les esprits réputés trop simples ? Selon l'auteur de *Français, si vous osiez...,* l'opposition à un revenu minimum beaucoup plus élevé que le RMI viendrait de la droite. Celle-ci le ferait *« au nom d'une vieille tradition libérale et catholique qui fait du travail un instrument de rédemption ».* Est-ce un hasard si tous les pays où le plein emploi n'a pas été durablement remis en question par la crise, que ce soit le Japon, la Suède, les Etats-Unis ou la Suisse, ont en commun que l'éthique du travail y est restée vivante, selon des traditions diverses, toutes respectables ? Les réformateurs ne cessent de partir en guerre contre *les tabous. Le vrai* tabou est de réaffirmer le principe de responsabilité individuelle. Si le populisme consiste à flatter les *« petits »,* les *« frustrés »* contre la *« haute »,* les *« profiteurs »,* etc., il peut aussi consister, comme l'actuel septennat *et le précédent* en ont donné l'exemple, à établir un lien direct entre une taxation supplémentaire du capital et l'aide aux exclus.

LES réformateurs consacrent d'importants développements à l'impôt sur la fortune. Ils n'ont pas tort. Et Alain Minc a raison de s'offusquer de l'exemption de l'outil de travail. Mais il appuie sa thèse sur l'exemple de l'Allemagne où existe un impôt sur le capital bien accepté. Que n'a-t-il lu la description qu'en a fait, en 1986, le *Conseil des impôts ? On y apprend qu'en Allemagne* les biens immobiliers sont taxés sur leur valeur cadastrale, jamais révisée depuis 1964 (un coefficient de majoration « symbolique » de 40 % est appliqué).

En Allemagne, les banques commerciales ne sont pas tenues de communiquer au fisc des renseignements sur la fortune mobilière de leurs clients. Les déclarations incomplètes sur ce chapitre sont légion. Tant et si bien que l'estimation formulée par le Conseil des impôts il y a six ans est certainement encore plus vraie aujourd'hui : il y a outre-Rhin cinq fois plus de contribuables qu'en France assujettis à l'impôt sur la fortune, mais, comme dans l'Hexagone, le produit de cet impôt ne dépasse pas 1 % du PIB ! En Allemagne, seules les entreprises supportent véritablement *un impôt sur le capital.*

Pour faire ressortir la modération de sa propre proposition – un taux uniforme de 0,5 %, *« comme en Allemagne »* (où le taux est de 0,6 % pour les entreprises), – Alain Minc rappelle que Maurice Allais préconise, lui, de taxer le capital au taux de 2 %. Il omet de préciser que, dans l'esprit du Prix Nobel de sciences économiques, un tel impôt (perçu seulement sur le capital physique) se substituerait à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les successions. Alain Minc veut au contraire alourdir ce dernier, en s'appuyant sur l'exemple des pays anglo-saxons où l'héritage serait taxé au taux marginal de 90 %. En réalité, le taux le plus élevé a été abaissé récemment en Grande-Bretagne de 60 % à 40 % ; aux Etats-Unis, il est de 55 % *(l'imposition réelle pouvant dans certains cas* aller jusqu'à 70 % environ). Une façon bien populiste d'engager le débat...

(1) *Français, si vous osiez...*, d'Alain Minc. Grasset. 253 pages. 100 F.

LIVRES

Une dynastie nippone

La saga de Nomura, ou comment une modeste maison de titres devient le plus puissant empire financier du monde. Une histoire d'argent et de pouvoir, qui se lit comme un roman

NOMURA, LÉGENDE ET HISTOIRE SECRÈTE D'UNE DYNASTIE JAPONAISE
d'Al Alletzhauser. Albin Michel, 345 pages, 130 F.

Comment une modeste maison de titres d'Osaka, fondée en 1872 par le fils adultère d'un samurai, est-elle devenue un siècle plus tard le plus puissant empire financier du monde ? Telle est l'histoire d'argent, d'avidité, de trafics d'influence et de pouvoir que conte avec brio Al Alletzhauser, qui travailla au bureau de Tokyo de la maison de titres James Capel and Co.

Un livre qui se lit comme un roman et à travers lequel, en arrière-plan de l'épopée de Nomura, se dessine la montée en puissance de l'économie japonaise. Un livre qui au demeurant méritait mieux, par son caractère documenté et sérieux, que la présentation accrocheuse qu'en fait son éditeur français.

Il est vrai que ses homologues ne brillant pas toujours par le choix des livres qu'ils traduisent ou publient sur le Japon contemporain, on ne peut que saluer la sagacité dont fait preuve Albin Michel en publiant, finalement, en France ce livre de qualité.

Al Alletzhauser s'est intéressé avec justesse aux hommes plus *qu'à l'institution. Il a dépouillé* les documents, mais il a su aussi, et ce n'est pas le moindre mérite, faire parler les protagonistes : membres de la famille Nomura et dirigeants qui ont bâti l'empire.

Nomura, ce fut d'abord une dynastie régnant sur l'un des plus puissants conglomérats de l'avant-guerre, démantelé par MacArthur en 1945, puis les employés d'une société anonyme, les « hommes de Nomura » : du petit démarcheur arpentant les ruines de l'après-guerre pour drainer au porte à porte une clientèle de boutiquiers et de ménagères à ces présidents finançant les clans politiques contre des traitements favorables pour les revenus du capital.

TRÉSOR DE GUERRE • Ce furent Minoru Segawa, l'un des maîtres du marché noir des lendemains de la défaite, qui reconstitua le capital de la maison de titres en trafiquant sur les devises et redonna à Nomura son indépendance, ou Masanori Ito, l'« Apache » qui allait drainer les capitaux du monde entier pour alimenter le trésor de guerre de la maison de titres.

Ce fut surtout Tetsuo Okumura, qui en avait fait en deux décennies une puissante multinationale : c'est lui qui, lors du grand krach boursier d'octobre 1987, rameuta les investisseurs individuels, déclenchant un vaste mouvement d'achat, et sauva la place de Tokyo de la débâcle.

La saga de Nomura, que l'auteur relate jusqu'au scandale Recruit (1988), exceptionnel uniquement par son ampleur (il emporta dans le naufrage un premier ministre et plusieurs membres du cabinet), est aussi l'histoire des coulisses des prouesses économiques nippones.

Au fil de ces pages, on mesure combien le Japon est loin d'être cette société de consensus *dont les entreprises « comploteraient »* en faveur de l'intérêt national : les firmes nippones se livrent à une lutte sans merci où tous les coups sont permis. Un monde où, à l'abri des regards, l'arnaqueur de haute volée, les escrocs ou les truands côtoient les grands de la finance et de l'industrie comme les politiciens.

Nomura, le « cerveau de Nakasone » (ex-premier ministre) disait-on, était l'un des pivots de ces arbitrages des zones grises de la vie politico-économique nippone. L'affaire Recruit avait entamé son pouvoir, le scandale actuel son prestige. Mais quelle saga !

Philippe Pons

Les chausse-trappes de l'union

Fragilités financières

Peu avant le sommet de Maastricht, huit économistes européens ont publié un rapport critique sur le projet d'union monétaire européenne (*The making of monetary union, Center for economic policy research,* Londres octobre 1991). Les deux Français membres de cette équipe présentent ici leurs points de vue.

par PIERRE-ANDRÉ CHIAPPORI (*)

LE sommet de Maastricht a constitué un pas important vers l'émergence d'un système monétaire et financier unifié à l'échelle européenne. Désormais, une date butoir existe pour le passage à une monnaie unique : en 1997, ou au plus tard en 1999. Mais la polarisation du débat sur les aspects macro-économiques a jusqu'à présent occulté les autres problèmes posés par l'union monétaire, et en premier lieu celui, crucial, de l'organisation et de la réglementation du futur système bancaire et financier européen.

Le fonctionnement de tout système de paiement repose, en effet, sur un édifice complexe de règles et de mécanismes dits « prudentiels », c'est-à-dire destinés à assurer sa stabilité et à empêcher l'émergence de crises financières globales. Dans le cas du système européen, les dispositions actuellement envisagées paraissent comporter des lacunes potentiellement dangereuses, qui justifient une révision importante des projets existants.

La montée des périls

Partons d'une double constatation. Sur le plan financier d'abord, la prochaine décennie sera pour l'Europe celle de la montée des périls. Jusqu'à une date récente, la stabilité des systèmes nationaux a bénéficié de l'existence de corsets réglementaires étroits. Encadrement du crédit, contraintes sur les taux, restrictions à l'entrée et à l'innovation, cartels tolérés sinon encouragés, rentes diverses, tout concourait à façonner un environnement peu concurrentiel ; banques et institutions financières disposaient de « matelas de sécurité » qui les abritaient des aléas de la conjoncture. Ce paysage appartient désormais au passé.

Les vagues de déréglementation des activités financières ont rétabli la concurrence ; l'intégration européenne ne fera que la renforcer. Ce qui se traduira par des gains d'efficacité économique mais aussi, inévitablement, par la réduction des marges et par une vulnérabilité accrue. Des crises financières majeures, comme celle qui a affecté récemment le système nord-américain, ne sont plus désormais impossibles ; leur prévention devient donc un objectif vital.

Seconde constatation : l'intégration croissante des flux financiers à l'intérieur de la Communauté entraîne une globalisation du risque. La vulnérabilité des banques européennes vis-à-vis de crises nées dans d'autres pays de la CEE va s'accroître. Le cas de la BCCI – holding luxembourgeois ayant la majorité de ses activités au Royaume-Uni et dont la faillite a des répercussions sur les systèmes français et allemand – a sur ce point valeur d'archétype. Cette tendance culminera avec le passage à un système de paiement commun : par définition, toute crise affectera (potentiellement) l'ensemble de la zone. Les activités de prévention (ou d'intervention en cas de crise) d'une banque centrale nationale auront donc un caractère de bien public au niveau de la Communauté ; elles profiteront aussi, et peut-être surtout, aux autres économies. En mettant les choses au pire (ce qui, en matière de réglementation de prévention est un devoir), certains pays pourraient même être tentés d'utiliser le laxisme de la supervision comme un argument d'appel, afin de développer leurs places financières au détriment des pays plus exigeants. D'ores et déjà, le principe de reconnaissance mutuelle aligne *de facto* les procédures d'agrément sur la réglementation nationale la moins sévère.

Face à ces menaces, quel sera le rôle de la future banque centrale européenne (BCE) ? Première surprise : dans l'état actuel des projets de statuts, assurer la sécurité du système financier ne fait pas partie des objectifs prioritaires de la BCE. La Communauté paraît décidée à laisser aux banques centrales nationales l'essentiel des responsabilités de supervision et d'intervention, la seule harmonisation prévue s'effectuant au travers des ratios de capital (ratio Cooke, ratio de division des risques, ratio de liquidité...) issus des travaux du Comité de Bâle et la BCE, quant à elle, se voyant assigner la stabilité des prix comme objectif essentiel et quasi exclusif.

Ces dispositions paraissent doublement insuffisantes. Sur le plan de la prévention, tout d'abord, les ratios de capital ne sauraient constituer à eux seuls une panacée ; d'autant qu'en l'état actuel la prise en compte du risque y paraît trop sommaire. Dans le calcul des ratios de capital des banques, la pondération des risques ne tient pas compte de la qualité des emprunteurs, mais seulement de leur nature institutionnelle. Une banque, eût-elle la pire réputation de la place, y est mieux traitée que le plus solide des groupes industriels ; inversement, deux emprunteurs de la même catégorie sont traités de façon identique, ce qui interdit de distinguer un prêt à une entreprise florissante et le financement hasardeux d'une RES.

Pis, la diversification des actifs – aspect que tout analyste financier examinera au premier chef – est simplement ignorée. Ainsi, il est possible à une institution financière de respecter les ratios tout en investissant la totalité de ses disponibilités sur des spéculations immobilières dans une même région.

Cependant, si une meilleure définition des ratios paraît nécessaire, elle ne saurait suffire à assurer la coordination de la prévention des risques au niveau européen. Dans la quasi-totalité des pays, la supervision régulière des établissements financiers, assurée par des organismes spécialisés (dépendant souvent de la banque centrale), joue un rôle essentiel. Une coordination effective de ces fonctions de supervision directe est indispensable ; et la BCE devra inévitablement être au centre du dispositif. Rien de tel n'est prévu dans les projets actuels.

Crise financière

La seconde insuffisance risque d'apparaître au cas où se déclencherait une crise financière grave, affectant simultanément des institutions financières dans plusieurs pays. On peut penser, par exemple, à une crise de liquidité touchant des marchés de plus en plus intégrés. Le remède normal consiste en une intervention de la banque centrale, qui, agissant en « prêteur en dernier ressort », fournit les liquidités nécessaires.

On voit mal, dans un système de monnaie unique, qui d'autre que la BCE, responsable de l'émission, pourrait assurer ce rôle. Or rien de tel n'est prévu dans ses attributions, les autorités monétaires allemandes y voyant un risque de tentations inflationnistes. Cet argument est cependant peu convainquant. L'émission monétaire « sur le vif » peut toujours être compensée (« stérilisée ») par un durcissement ultérieur.

Surtout, si un danger d'effondrement en cascade des systèmes de paiement se profile, il serait de toute façon irrationnel de s'abstenir, comme la Réserve fédérale américaine au début des années 30, d'émettre les liquidités nécessaires. Dans une telle hypothèse, il est au contraire important que cette émission soit contrôlée par la BCE.

Transfert d'autorité

En fait, la nécessité d'une harmonisation beaucoup plus étroite des réglementations nationales est claire pour tous. La véritable difficulté est ailleurs. L'harmonisation est, sinon aisée, du moins possible lorsqu'elle concerne des règles. Elle devient extrêmement difficile, voire simplement irréalisable, dès qu'il s'agit de pratiques discrétionnaires. Un accord sur des règles communes n'empêchera pas la persistance d'écarts de fait entre les pratiques – et donc les niveaux de risque – des différents pays.

Là où l'harmonisation est impossible, il faut, dans un premier temps, réfléchir à des mécanismes assurant une coordination étroite (et s'il le faut autoritaire) des instances nationales. Mais, dans le cadre d'un système unifié de paiement, ces mécanismes eux-mêmes seront insuffisants. Personne n'a jamais proposé de scinder les responsabilités de contrôle et d'intervention de la Banque de France entre des banques centrales régionales indépendantes ; cette idée serait certainement considérée comme absurde, précisément parce que les régions appartiennent au même système de paiement. Mais ce qui est vrai aujourd'hui au niveau national le sera demain au niveau européen : tôt ou tard, l'union économique et monétaire impliquera le transfert de l'autorité de contrôle vers une (ou plusieurs) entités au niveau communautaire. C'est, apparemment, ce que les autorités communautaires hésitent encore à dire clairement.

Sur la forme précise de ces entités, tout reste à faire. Le rapport du CEPR envisage une structure administrative décentralisée, s'appuyant sur les actuelles autorités nationales (regroupées par exemple sous une autorité commune), et une réglementation prenant en compte les différences entre les systèmes économiques nationaux : l'unification ne doit pas être synonyme d'uniformisation. Par ailleurs, il propose, sur le plan des structures, de juxtaposer à la BCE, responsable de l'agrément des établissements et prêteur en dernier ressort, un organisme réglementaire indépendant gérant les mécanismes d'assurance des dépôts et les interventions en cas de faillite. Ces idées doivent évidemment être discutées, complétées, voire amendées. Encore faudrait-il que l'on accepte de poser clairement ces questions. Un pas que la Communauté n'a pas encore franchi !

(*) Chercheur au DELTA (laboratoire CNRS-EN-EHESS).

Une politique industrielle en trompe-l'œil

par OTHON DUBY (*)

LEON Brittan, le très libéral commissaire européen chargé de la concurrence, peut sabler le champagne. L'acte de naissance de Thomson-CEA-Industrie ne signifie pas le renouveau de notre politique industrielle, il en sonne le glas. Le gouvernement a commis trois erreurs d'appréciation qui compromettent la viabilité de son projet :

– Laisser croire que les besoins de la filière électronique pourront être pris en charge par deux groupes industriels, CEA-Industrie et France Télécom. Ces deux groupes en mutation, qui doivent apprendre à vivre hors de la protection des marchés publics – marché unique oblige – n'avaient pas besoin d'un tel fardeau. Leurs concurrents, Siemens ou ABB (Asea Brown Boveri), British Telecom ou ATT, apprécieront cette nouvelle donne qui rend vulnérables deux des points forts de notre économie ;

– Ignorer l'effet contre-productif de cette décision sur nos partenaires. Les indispensables alliances seront désormais plus difficiles à nouer. Maastricht avait, quoiqu'on en ait dit, entrouvert la porte menant à une politique industrielle européenne. La déclaration commune ne fait-elle pas référence à l'industrie ? Le gouvernement a pris le risque de voir refermer cette porte en répondant par une caricature franco-française au dogmatisme de Sir Leon, qui va trouver là un terrain de chasse inespéré. De quoi faire oublier l'affaire De Havilland ;

– Penser qu'il suffit d'additionner des bilans pour gagner des marchés. On s'apprête à oublier quinze ans d'histoire industrielle. Les facteurs de succès sont, en 1992, la cohérence autour de quelques métiers, la proximité des marchés, l'ouverture à la coopération internationale, la primauté des hommes sur la belle ordonnance des organigrammes. Dans le contexte international actuel, les pachydermes d'essence financière ont les pieds friables. Pourquoi CEA-Industrie ferait mieux pour Thomson electronique grand public que Thomson-CSF, qui a autant de provisions que CEA-Industrie ? Siemens et Toshiba ont assuré leur croissance sur des axes forts ; leur puissance s'est établie dans la durée. Aujourd'hui le temps presse. Les géants allemands, en qui l'on voit des modèles, ont leurs faiblesses : Siemens n'a pu éviter que Nixdorf s'enfonce dans le rouge ; Daimler-Benz a du mal à digérer ses acquisitions. Des cessions d'actifs sont probables outre-Rhin. Attend-on des nouveaux actionnaires de Thomson et bientôt de Bull qu'ils en fassent autant ? La « macromolécule » dont on vient de faire la synthèse risque fort d'être vouée à d'intenses mouvements browniens.

Naissance d'un « combinat »

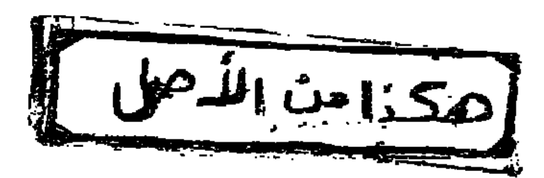
Il est légitime que l'Etat actionnaire mobilise des ressources somnolentes ; faire du Meccano n'est pas nécessairement stupide. Les restructurations de 1982 répondaient à une logique industrielle. Mais en voulant frapper trop fort, on a tapé à côté. Le CEA, comme France Télécom, peuvent apporter un appui au secteur électronique, dans le cadre de projets bien calibrés. C'était l'objet de la mission confiée à Jean-Claude Hirel. Pourquoi avoir fait si peu cas de ses recommandations et ne pas les avoir publiées ?

Il convient enfin de s'interroger sur la méthode. Loin d'œuvrer dans la concertation et la transparence, le gouvernement a braqué l'attention sur la mission Hirel tout en concoctant, dans le plus grand secret, un autre projet, hâtif et inapplicable.

Est-ce ainsi que l'on espère obtenir l'indispensable mobilisation des énergies ? Fallait-il que le gouvernement soit si peu sûr de lui pour contraindre les présidents des entreprises intéressées, hostiles pour la plupart à cette initiative, à l'approuver – du bout des lèvres – devant quelques journalistes convoqués pour recueillir cette approbation ? Pourquoi avoir ressorti un vieux projet des tiroirs d'un conseiller du premier ministre dont les initiatives industrielles précédentes ne passent pas pour avoir été très concluantes ? Après la naissance de ce « combinat », parlera-t-on encore de politique industrielle ?

L'addition technocratique du dynamisme de notre secteur nucléaire et de la pompe à finances de l'électronique risque d'affaiblir notre industrie et de pénaliser l'emploi ; elle est un plus pour nos concurrents.

(*) Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires et de cadres dirigeants du secteur public.



monétaire européenne

Douloureuse convergence

par CHARLES WYPLOSZ (*)

L'ECU sera une monnaie forte, parce que le taux d'inflation sera l'un des plus faibles au monde, et parce que la constitution de la future Banque centrale européenne (BCE), adoptée à Maastricht, ressemble à s'y méprendre à celle de la Bundesbank, la banque centrale allemande. De par ses statuts, la BCE aura pour mission pratiquement unique d'assurer la stabilité des prix. Elle sera formellement indépendante du pouvoir politique. En fait, elle sera d'autant plus puissante qu'elle aura l'avantage d'étendre le champ de sa juridiction à l'ensemble de l'union, face à douze «petits» gouvernements et à une Commission de Bruxelles aux pouvoirs relativement squelettiques. De plus, elle n'aura pas le droit de prêter directement aux gouvernements, la célèbre planche à billet ne fonctionnera donc (presque) plus.

La constitution anti-inflation de la BCE était une condition *sine qua non* pour que l'Allemagne signe le traité. Dans cette affaire, c'est l'Allemagne qui a demandé, obtenu, et donné le plus. L'Allemagne n'a pas grand-chose à gagner dans cette affaire. Bien sûr, ses citoyens bénéficieront, comme tous les autres, de l'avantage de ne pas avoir à convertir leur monnaie pour le commerce et le tourisme. Mais la contrepartie est de taille, puisque l'Allemagne accepte, en quelque sorte, de partager le contrôle de sa monnaie, qui était devenue la base du système monétaire européen. Et de le partager avec des pays dont le casier judiciaire en matière d'inflation est bien chargé.

Si j'étais allemand, je n'aurais guère envie de confier ma monnaie à un Français ou, pis encore, à un Italien. Ou alors, je demanderais des garanties. C'est ce qui a été fait. D'où un certain nombre de conditions, mentionnées dans divers protocoles annexes au traité, qui serviront d'abord à identifier les pays dignes de joindre l'union, et ensuite à juger et éventuellement punir les pays membres coupables de laxisme. Malheureusement, ces conditions vont au-delà du raisonnable.

La planche à billets

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il suffit de se demander comment une BCE farouchement indépendante et entièrement dédiée à la stabilité des prix pourrait être amenée à renoncer à son objectif. Il faudrait qu'elle y soit purement et simplement forcée. Qui donc aurait à la fois l'intérêt et les moyens d'exercer des pressions inflationnistes sur la banque centrale ? Un gouvernement déjà solidement endetté et dont la dette monte sans fin apparente.

De tout temps, il n'a existé que trois moyens pour sortir d'une situation d'endettement chroniquement croissant : la première solution est vertueuse, c'est l'austérité budgétaire. La deuxième solution est la hantise allemande : la planche à billets, et donc l'inflation. La troisième solution, honteuse, c'est la répudiation de la dette publique. Ce que veulent les Allemands, c'est une garantie absolue que la première solution sera celle qui s'imposera. Ce qu'ils redoutent le plus, c'est que le risque – ou le chantage – d'une répudiation n'oblige la BCE à se résoudre à faire tourner la planche à billets.

Le scénario correspondant trottait dans tous les esprits durant les travaux préparatoires à Maastricht. Par exemple, la dette publique italienne surpasse désormais son PIB. Une répudiation pourrait entraîner quelques faillites bancaires, et, par un jeu de dominos familier, se propager comme une traînée de poudre à l'ensemble du système bancaire européen, voire mondial. Devant une telle situation, la BCE ne pourrait pas rester les bras croisés. Pour sauver les meubles, elle devrait injecter des liquidités à doses massives. Re-bonjour la planche à billets !

C'est ainsi que tout naturellement on en est venu à parler dette publique, et donc déficit budgétaire. Et que les Allemands ont proposé trois règles. Pour chaque pays : d'abord les déficits budgétaires ne doivent pas excéder 3 % du PIB ; ensuite la dette publique ne doit pas excéder 60 % du PIB ; enfin le déficit public ne doit pas excéder le montant des investissements publics (en moyenne de l'ordre de 3 % du PIB).

D'après l'accord de Maastricht, ces contraintes auront deux fonctions. Elles serviront de précondition à l'entrée dans l'union, et elles régiront le fonctionnement de l'union. Pour être admis, un pays devra satisfaire aux règles budgétaires, ainsi qu'à deux «critères de convergence» concernant, l'un, l'inflation et, et l'autre, les taux d'intérêt à long terme. Aujourd'hui seuls trois pays satisfont à ces préconditions : la France, le Danemark et le Luxembourg. Même l'Allemagne est exclue du fait de ses déficits budgétaires.

Contraintes budgétaires

Par ailleurs, les règles budgétaires continueront à avoir force de loi une fois l'union en place. Les pays délinquants se verraient d'abord réprimander, puis imposer des sanctions financières sous la forme du blocage des paiements qu'ils reçoivent de Bruxelles.

Les règles budgétaires sont dures. Elles restreignent très nettement la possibilité pour chaque pays de déterminer sa propre politique budgétaire. Or demander un abandon formel de politique monétaire est déjà énorme, même si *de facto* le système monétaire européen a effectivement éliminé l'indépendance monétaire. Demander en plus une très sérieuse limitation de l'indépendance budgétaire, c'est lancer le bouchon trop loin. Car les Etats n'ont que deux instruments de réglage macroéconomique : la politique monétaire et la politique budgétaire. Tout retirer à un Etat souverain n'est pas acceptable, d'autant que, lorsque l'instrument monétaire aura été abandonné, le rôle de la politique budgétaire va s'accroître.

Quant aux critères de convergence, cela revient à mettre la charrue avant les bœufs. Une fois la monnaie unique adoptée, l'inflation ne différera pas plus entre l'Allemagne et l'Italie qu'elle ne diffère aujourd'hui entre la Bretagne et la Provence. Les taux d'intérêt seront partout les mêmes pour les emprunteurs de même risque. La question est de savoir quand l'inéluctable convergence des taux d'inflation est la plus efficacement obtenue : avant ou après l'union.

L'expérience française est révélatrice. La désinflation a été payée au prix fort en termes de chômage. Elle ne s'est vraiment solidifiée que lorsque l'entêtement de M. Bérégovoy à ne jamais dévaluer est devenu crédible, mais cela a pris plusieurs années. Si le franc avait pu être arrimé au mark plus tôt, la désinflation aurait été plus rapide et moins coûteuse. Or il n'y a pas de meilleur arrimage que la monnaie unique avec une BCE indépendante. La convergence après l'union sera infiniment plus aisée.

On le voit, l'accord de Maastricht est entaché de quantité de conditions arbitraires et inutiles qui font que le succès de l'opération n'est pas encore assuré. Quels sont les risques ? Les préconditions en matière de convergence sont redoutables. Une désinflation confirmée est tellement coûteuse que certains pays, dont l'Italie et sans doute l'Espagne et le Portugal, ont peu de chances d'y parvenir rapidement. S'ils sont exclus, rejetés au rang d'Européens de seconde zone, et leur adhésion repoussée, l'inflation repartira, et leurs chances de rejoindre l'union s'évaporeront. Or la France ne souhaite évidemment pas une union par trop «nordique».

Heureusement, une double évolution permet aujourd'hui d'être optimiste. D'une part, l'engagement (pris sur une initiative française inattendue et remarquablement habile) d'instaurer en tout état de cause la monnaie unique au plus tard le 1er janvier 1999 va renverser la charge de la preuve. Au lieu d'examiner si tel ou tel pays est digne d'appartenir à l'union monétaire et s'il y a la nécessaire majorité de partants, il faudra expliquer, le moment venu pourquoi on considère que tel pays n'est pas prêt à joindre l'union.

D'autre part, l'idée que les règles budgétaires sont excessives et arbitraires fait peu à peu son chemin.

On pourrait s'orienter vers une application «souple» des différents critères, en termes de progrès réalisés, et non d'objectifs atteints ou non. En matière de dette ou d'inflation, si c'est la direction qui compte – et non le niveau,– la nuance devient cruciale. Le dernier risque est le plus pernicieux. Le moment venu, les différentes monnaies nationales seront converties en écu. A quel taux ?

La question est de savoir quand seront définitivement gelées les parités. Le dernier réalignement date de janvier 1987. Tenir ces parités jusqu'en 1997 – si on est optimiste – ou 1999 relève du pari suicidaire.

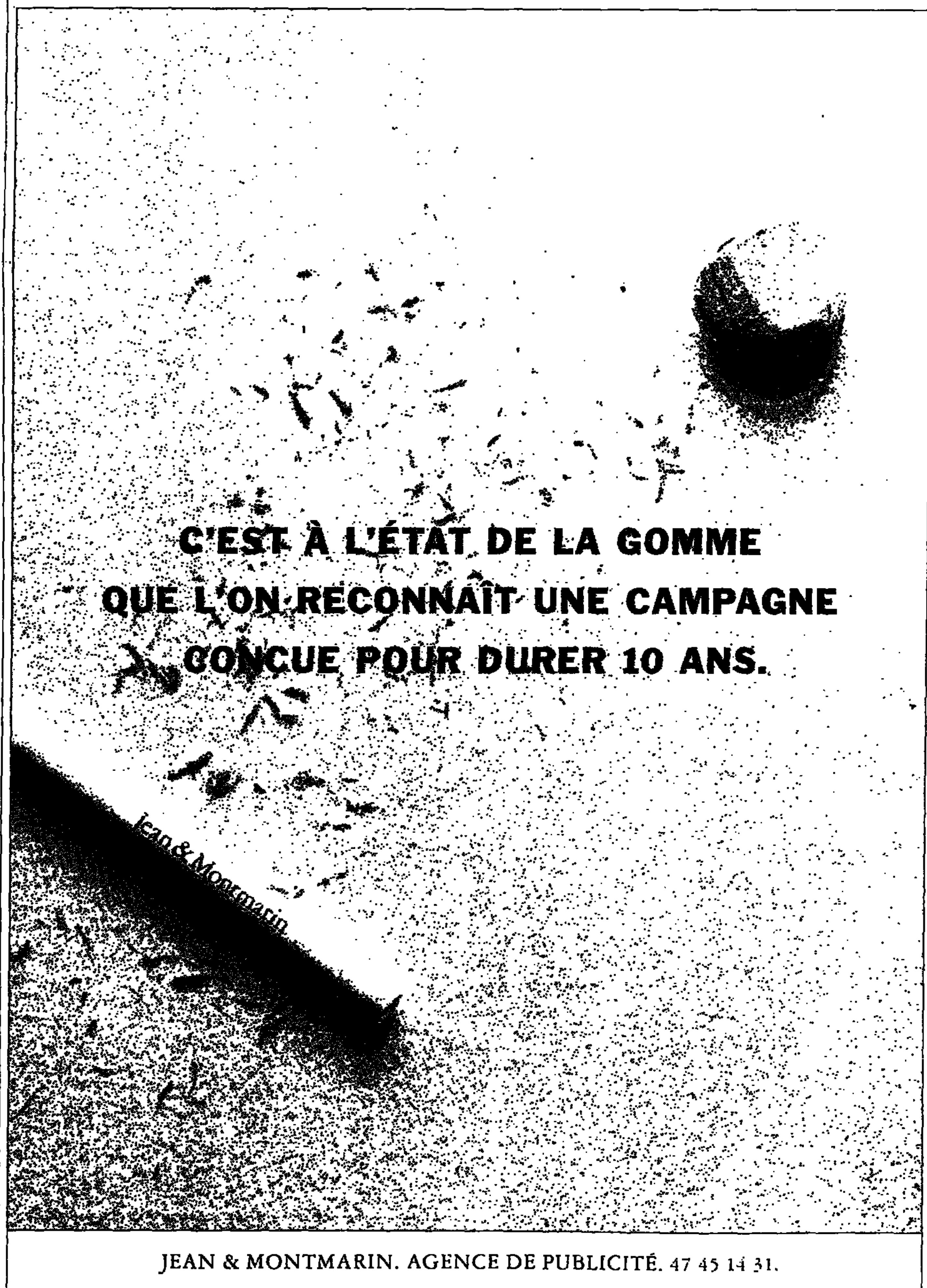
Quand donc aura lieu le dernier réaménagement paritaire ? Une règle adoptée à Maastricht veut que l'entrée dans l'union ne soit possible que pour les pays qui n'auront pas dévalué par rapport à une autre devise du SME depuis au moins deux ans.

Un démarrage de l'union en 1997 signifie le gel des parités avant fin 1994, donc d'ici trois ans au plus. Comme il n'est pas possible de laisser les marchés des changes spéculer sur une date butoir, le dernier réalignement devra avoir lieu avant, donc bientôt.

Plus on attendra, plus la pression va monter, et plus le choc risque de faire voler en éclats la savante construction de Maastricht.

D'un autre côté, un réaménagement des parités prématuré pourrait ne pas être perçu comme le dernier. La marge de manœuvre est très étroite.

(*) Ecole des hautes études en sciences sociales et INSEAD.



C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • Les prix

Décélération

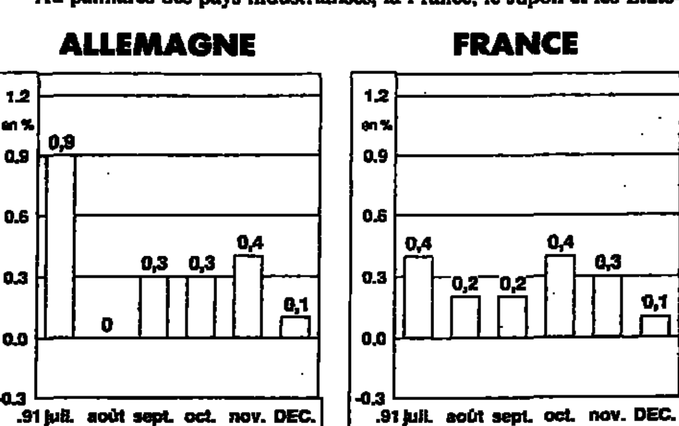
S'IL n'est qu'une seule bonne nouvelle au tableau conjoncturel, c'est bien du côté de l'inflation qu'elle s'inscrit. Supérieure à 5 % à la fin de 1990, la hausse annuelle des prix à la consommation du groupe des Sept est revenue aujourd'hui à près de 3 %.

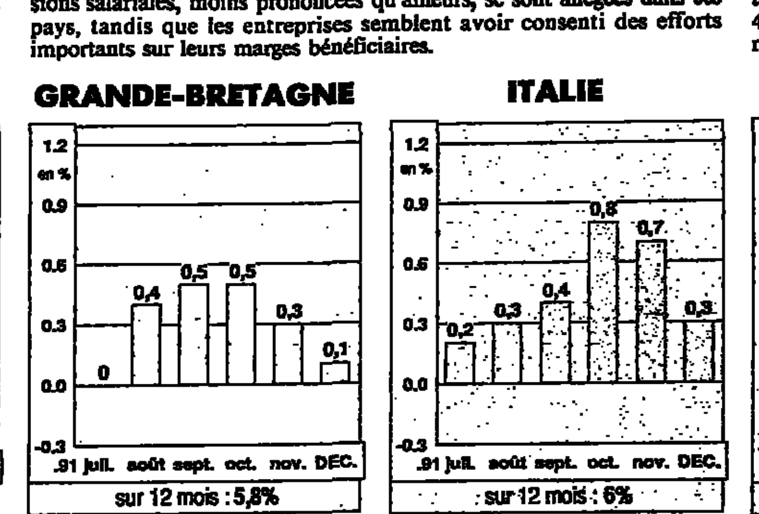
La baisse des cours des matières premières consécutive au ralentissement mondial de l'activité économique et la dépréciation de la monnaie américaine sont pour partie à l'origine de ce résultat ; les mécanismes traditionnels d'ajustement des prix et des salaires inhérents aux périodes de décélération de la demande et d'augmentation du chômage en sont les autres explications.

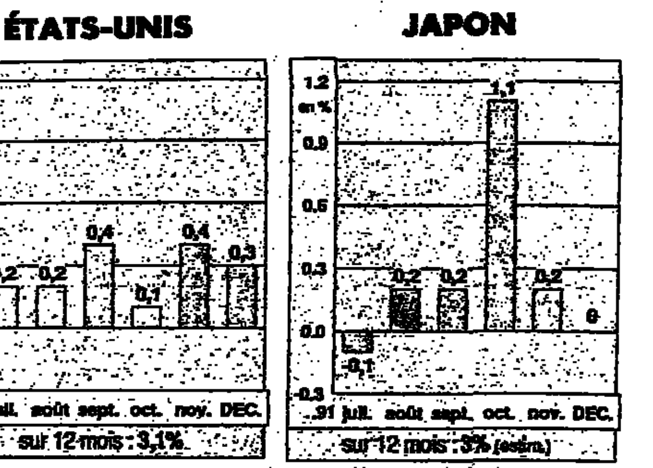
Au palmarès des pays industrialisés, la France, le Japon et les Etats-Unis ont terminé l'année 1991 avec des taux d'inflation de 3 à 3,1 % au lieu de 3,4, 3,8 % et 6,2 % respectivement en décembre 1990. Les pressions salariales, moins prononcées qu'ailleurs, se sont allégées dans ces pays, tandis que les entreprises semblent avoir consenti des efforts importants sur leurs marges bénéficiaires.

Dans les autres pays, l'inflation salariale persistante n'autorise pas d'aussi bonnes performances. En queue de peloton, l'Italie et le Royaume-Uni enregistrent toujours des hausses de prix proches de 6 % l'an, identiques à l'an dernier dans le cas italien, mais en diminution de plus de trois points dans le cas britannique.

Au sein de cet environnement, l'Allemagne se singularise : alors que son inflation était la plus faible du groupe des Sept à la fin de 1990 (à 2,8 % l'an), la montée des tensions intérieures et l'alourdissement des taux de TVA ont accru la hausse des prix au cours de l'année écoulée. A 4,2 % par an, l'inflation allemande se situe aujourd'hui au quatrième rang des pays du groupe.







Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

Région • L'Amérique du Nord

Performances contrastées

AUX Etats-Unis et au Canada, le PIB a, en moyenne, reculé en 1991 par rapport à 1990. La reprise dont les premiers signes étaient apparus au printemps s'est essoufflée, de telle sorte que les niveaux d'activité atteints fin 1991 restent, pour ces deux pays, inférieurs à ceux qui prévalaient avant leur entrée en récession en 1990. *A contrario*, au Mexique, l'assainissement entrepris dans les années 80 porte apparemment ses fruits.

En Amérique du Nord, l'année 1991 restera donc caractérisée par des performances économiques très contrastées : la forte détente des taux d'intérêt à court terme constitue l'un des rares points communs. Toutefois, aux Etats-Unis et au Canada, l'assouplissement des politiques monétaires a pour objectif de stimuler l'activité et reflète le manque de dynamisme de ces pays, tandis qu'au Mexique la baisse des taux d'intérêt traduit une confiance retrouvée.

Les banques centrales américaine et canadienne ont dû faire face, en 1991, à des situations à peu près comparables. Ainsi, la baisse des taux, entamée au printemps 1989 aux Etats-Unis et un an plus tard au Canada, s'est prolongée au cours du premier semestre ; elle s'est ensuite amplifiée et accélérée face à l'évidence que les reprises économiques dynamiques attendues ou espérées n'étaient pas au rendez-vous.

La Banque de réserve fédérale américaine a réduit à dix reprises le taux au jour le jour des fonds fédéraux, le ramenant de 7 % fin 1990 à 4 % depuis le 20 décembre 1991. Elle a aussi diminué cinq fois son taux d'escompte, qui est ainsi passé de 7% à 3,5 %, au plus bas depuis novembre 1964. L'ampleur de ces baisses reflète la déception liée au manque de vigueur de l'activité alors que l'administration voudrait que la reprise soit perçue sans ambiguïté en cette année d'élection présidentielle. Les dispositions fiscales qui seront présentées dans le discours sur l'état de l'Union visent aussi à restaurer la confiance et à dynamiser la croissance. Cette détente de la politique monétaire s'est inscrite dans un contexte de pressions inflationnistes maîtrisées, les Etats-Unis enregistrant en 1991 leurs meilleures performances depuis 1986, année du contre-choc pétrolier. Ainsi, de décembre 1990 à décembre 1991, les prix à la production ont diminué (–0,1 %) et la hausse des prix à la consommation a été limitée à 3,1 %. Mais il est vrai qu'à l'approche des élections ces résultats peuvent paraître secondaires dès lors que le taux de chômage a atteint 7,1 % fin 1991, au plus haut depuis juin 1986, et que le PIB a enregistré, en moyenne, son premier recul depuis 1982.

La récession traversée par le Canada a été longue et prononcée en comparaison de celle connue par les Etats-Unis, qui est d'ailleurs l'une des plus modérées de l'après-guerre. Ainsi le PIB canadien a reculé quatre trimestres consécutivement, soit une baisse cumulée de 2,8 %, alors que le PIB américain n'a diminué que deux trimestres de suite, de 1,6 % en tout. Le taux d'escompte de la Banque du Canada, fixé automatiquement chaque semaine 0,25 % au-dessus du taux des bons du Trésor à 91 jours, est revenu de plus de 10 % fin 1990 à moins de 7,5 % début 1992. Un taux aussi bas n'a été atteint au cours de toute la décennie 80 que pendant quatre semaines au printemps 1987.

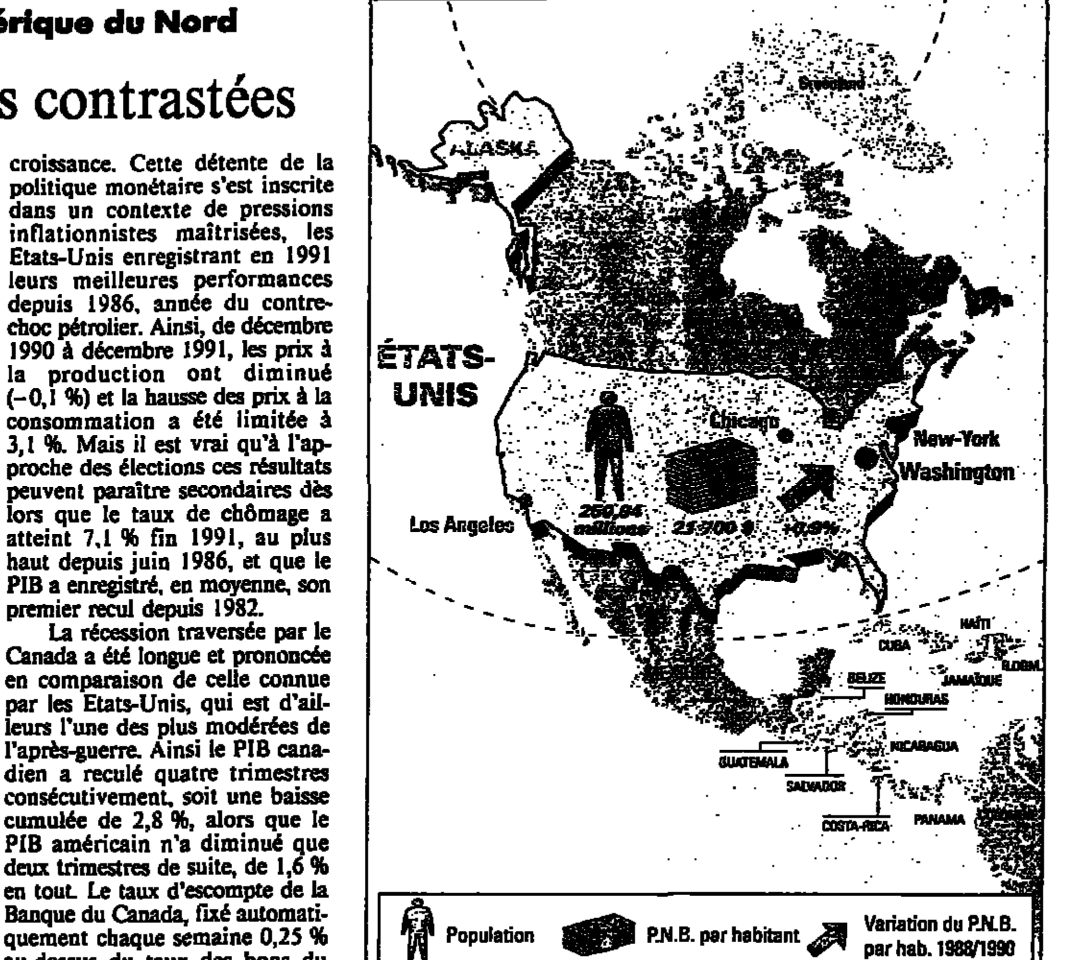
Le maintien apparent de certaines pressions inflationnistes a pu limiter l'ampleur de l'assouplissement monétaire au Canada. En effet, l'introduction de la taxe sur les biens et services en janvier 1991, dont l'impact sur les prix à la consommation est estimé à 1,3 %, a masqué une amélioration indéniable. Le glissement annuel s'est en effet maintenu au-delà de 6 % au cours du premier semestre avant de revenir vers 4 % en fin d'année, alors qu'il passera sous 2 % début 1992.

Les performances économiques du Mexique sont telles que les mesures mises en œuvre dans les années 80 font aujourd'hui référence. Ainsi, le PIB a progressé de plus de 4 % en 1991 après 3,9 % en 1990, soit la croissance la plus soutenue depuis 1981. La hausse des prix est revenue au-dessous de 20 %, son plus bas niveau depuis treize ans, alors qu'elle était encore à trois chiffres en 1987-1988. Le déficit public aura été contenu a moins de 2 % du PIB, alors qu'il atteignait encore 17 % en 1987.

Le Mexique a même été cité en exemple pour attirer des capitaux, car ses résultats s'accompagnent d'un retour spectaculaire de la confiance. Le Mexique a retrouvé l'accès des marchés financiers et a pu placer plus de 1 milliard de dollars en titres obligataires au cours des neuf premiers mois de l'année. Les investissements étrangers réalisés en 1990-1991 ont largement dépassé 10 milliards de dollars. Les réserves de change excèdent 15 milliards de dollars, un niveau historiquement inégalé. La détente des taux d'intérêt apparaît donc comme une reconnaissance des progrès réalisés, à l'image de la bourse de Mexico qui, en dollars, a progressé de plus de 100 % en 1991. Toutefois, une certaine prudence reste nécessaire, car le retour à une croissance soutenue exacerbe la contrainte extérieure.

La perspective de l'accord trilatéral de libre-échange, le NAFTA (North American Free Trade Agreement), entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique a grandement contribué à dynamiser l'activité de ce dernier ; la signature de cet accord apparaît alors comme un paramètre nécessaire de la poursuite du redressement mexicain.

Philippe Aroyo
Economiste à la BNP



PAYS • Les Etats-Unis

Le poids de la dette

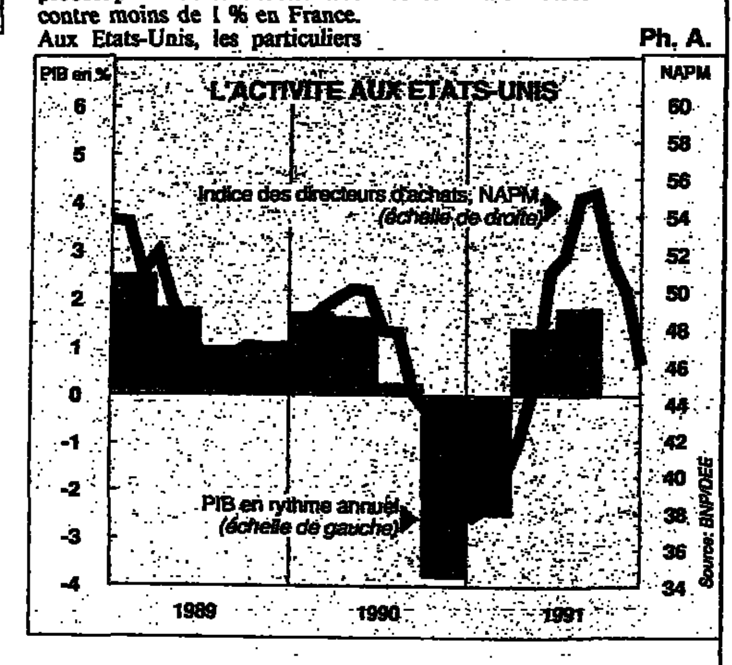
LA montée de l'endettement aux Etats-Unis est depuis plusieurs années un sujet de préoccupation. La dégradation de la situation financière des ménages est d'autant plus inquiétante que leurs dépenses concourent à plus des deux tiers du produit intérieur brut (PIB) américain.

L'encours des prêts aux particuliers est actuellement proche de 4000 milliards de dollars et représente près de 100 % du revenu disponible des ménages, contre 75 % à la fin des années 70. Certes, les ménages pris dans leur ensemble sont structurellement créditeurs et leur patrimoine est toujours supérieur à cinq fois leurs engagements. Cependant la charge de la dette atteint 18 % du revenu disponible, un niveau inférieur aux points hauts de la fin 1989, mais comparable à celui de la fin des récessions de 1973-1975 et de 1980. L'augmentation des incidents de paiement au cours des années 80 est indéniable, même si les taux de défaillance ne rejoignent pas ceux des périodes passées de stagnation ou de contraction de l'activité. Environ 5 % des ménages américains connaissent une situation préoccupante de surendettement contre moins de 1 % en France. Aux Etats-Unis, les particuliers sont donc dans une position inquiétante mais non dramatique. Comme les espoirs de reprise dynamique ont été déçus, cette situation nourrit le pessimisme : cet attentisme se diffuse et contrarie un redémarrage significatif de l'activité.

La reprise intervenue au printemps 1991 est restée modeste : la croissance du PIB a été inférieure à 2 % en rythme annuel au cours des deuxième et troisième trimestres. Cette progression limitée n'a pas pu être reproduite à la fin de l'année, comme en témoigne le NAPM, indice des directeurs d'achat.

La politique monétaire accommodante et les aménagements fiscaux qui doivent être annoncés par le président Bush dans le discours sur l'état de l'Union devraient se conjuguer pour dynamiser l'activité à partir du printemps 1992. A moyen terme, cependant, la contrainte financière limitera encore le potentiel de croissance de l'économie américaine : en s'endettant et en privilégiant leurs dépenses courantes, les agents économiques ont renoncé partiellement à leur consommation future.

Ph. A.



SECTEUR • Le bâtiment

Rien ne va

SI le dicton dit vrai, l'horoscope 1992 pour le bâtiment – premier secteur industriel par l'emploi (1,3 million de personnes) – n'est pas de nature à remonter le moral de l'économie française. Car les professionnels tablent sur une croissance zéro. Et s'interrogent sur la date d'une reprise.

Depuis deux ans, le ralentissement est frappant : de + 2,5 % en 1990, la croissance est tombée à + 0,4 % en 1991. Mais on est encore loin des très mauvais scores de la prmière moitié des années 80. Cette année, le bâtiment devrait réaliser un chiffre d'affaires de 436,17 milliards de francs, tous compartiments confondus : logements neufs (109,48 milliards), entreprises (83,49 milliards), administrations (30,64 milliards), entretien (212,56 milliards). Deux postes amortiront la crise : les administrations (+ 2,2 %), grâce aux universités, et les travaux d'entretien de l'existant (+ 2 %).

Le recul des logements neufs, un peu moins marqué qu'en 1991 (– 3,3 % après – 4,5 %), devrait toucher davantage l'individuel (– 4 %) que le collectif (– 2,1 %). Chiffre phare, le nombre des mises en chantier tombera de 300 000 (1991) à 295 000, alors que 350 000 sont jugés nécessaires à la satisfaction des besoins. La Fédération nationale du bâtiment (FNB) justifie la modestie de sa prévision par les stocks des promoteurs : à la fin du deuxième trimestre 1991, ils représentaient seize mois de vente, soit quatre de plus (environ 20 000 logements) que la norme. En Ile-de-France, ils s'élevaient à 17 000 en septembre contre 11 912 un an auparavant, selon nos sources.

Les logements mis en chantier se ventilent entre le locatif (68 200) et l'accession à la propriété (104 200). Pour le locatif, la FNB corrige légèrement à la baisse les chiffres inscrits par l'Etat pour le budget 1992. Elle ne prévoit ainsi que 68 000 prêts locatifs aidés (contre 70 000 dans la loi de finances) et 7 000 prêts locatifs intermédiaires (au lieu de 10 000). En revanche, il n'est pas exagéré de parler d'effondrement pour l'accession à la propriété (104 200 mises en chantier) : le nombre de prêts pour accession à la propriété (PAP) et de prêts conventionnés ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement (PC avec APL), en baisse de près de 13 % après une chute de 21 % en 1991, tombera à 54 000 en 1992, soit 4,5 fois moins qu'en 1982.

Outre la baisse du nombre de PAP (34 000 prévus en 1992 contre 38 750 en 1990), la FNB incrimine un facteur nouveau : *« Le comportement des organismes bancaires à l'égard des ménages à revenus modestes. »* Dans le secteur libre, les mesures fiscales prises dans la loi de finances se traduiraient par la mise en construction de 15 000 logements supplémentaires, selon la FNB qui table sur 213 700 unités au total.

Côté administrations, la FNB retient une progression de 3 % en volume (1,6 % en 1991), grâce à un accroissement de 10,5 % des constructions de l'Etat, y compris les grands chantiers, – pour le développement des universités essentiellement (+ 68 %) – tandis que stagnent celles des collectivités locales (+ 0,5 %). Dernière composante, les investissements productifs privés, en nette progression (4,2 %) en 1991, devraient se réduire de 1,5 % cette année. La baisse des permis de construire accordés en 1991 (surtout sensible dans les secteurs industriel et commercial) devrait faire sentir ses effets en 1992. Dans l'agriculture, le volume des travaux progresserait encore de 2 % (contre 8,5 % en 1991), tandis que le repli serait de 0,7 % pour les bâtiments industriels et de stockage (+ 4,4 % en 1991). Situation contrastée selon les régions pour les bureaux, qui resteront globalement stables (+ 5 % en 1991). Dans les commerces, en revanche, la baisse (1 % en 1991) s'accentuerait à – 4 %.

Françoise Vaysse

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'Agence de presse Idé et le service infographie du *Monde*.

